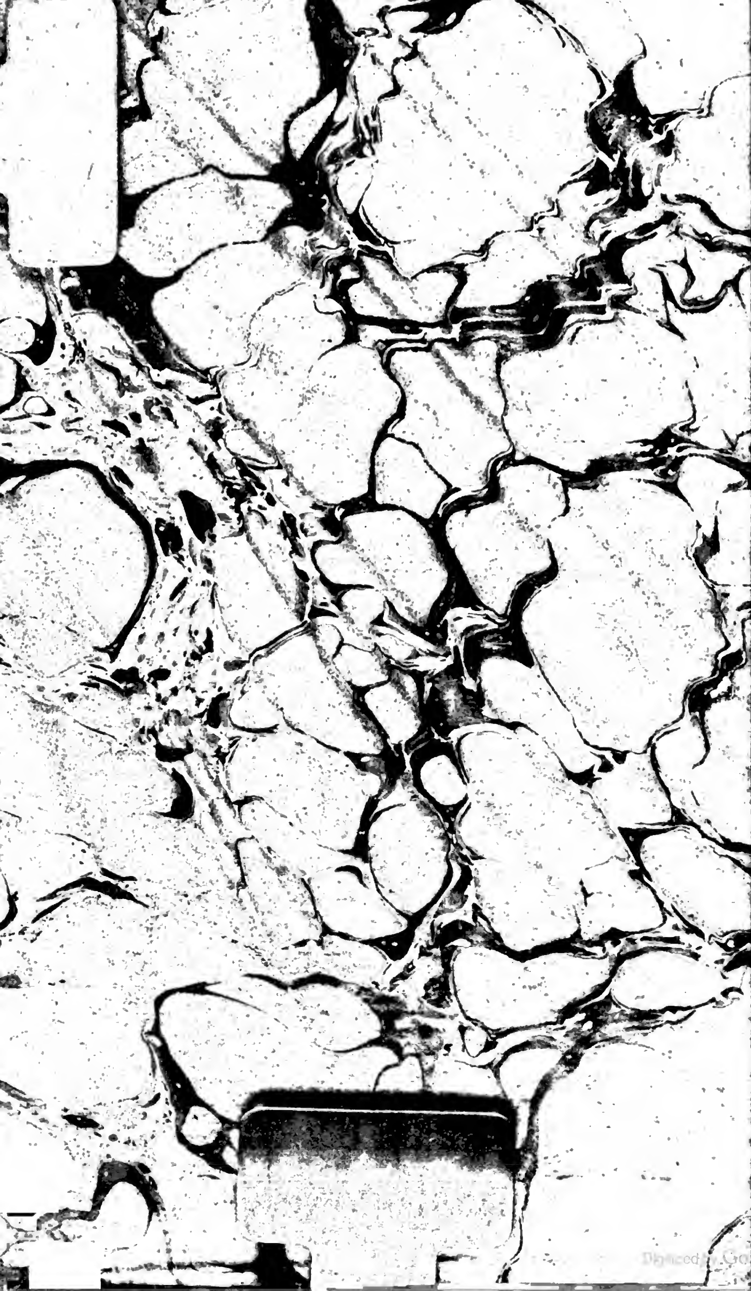
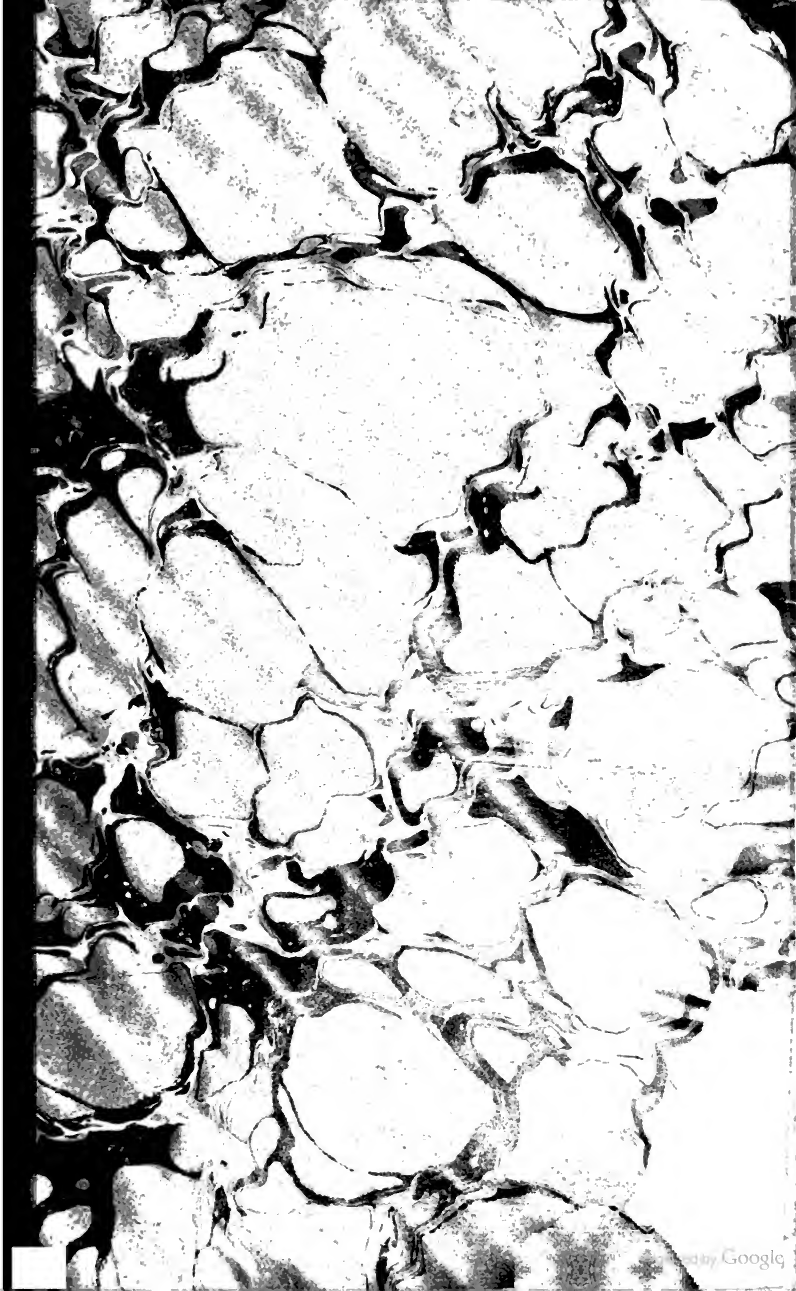






LES DÉLICES DES PAYS-BAS, OU *DESCRIPTION* GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES XVII. PROVINCES *BELGIQUES.*

Septieme Edition, revue, corrigée, & considérablement augmentée de Remarques curieuſes & intéreſſantes.

TOME SECOND,

Contenant le Brabant Hollandois, le Duché de Limbourg, la Seigneurie de Malines, le Duché de Gueldres, le Comté de Namur, l'Artois, & partie du Comté de Flandres.

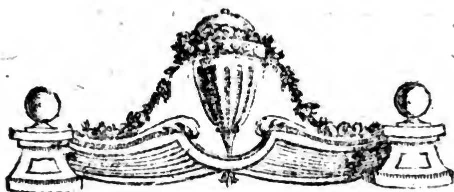






A PARIS,
Et ſe trouvent à ANVERS,
Chez C. M. SPANOGHE, Imprimeur-Libraire, ſur la place de la Sucrerie.

M. DCC. LXXXVI.



LES DÉLICES DES PAYS-BAS.

LE BRABANT *HOLLANDOIS.*

C'Eſt le nom que l'on donne à la partie du Brabant qui appartient aujourd'hui à la République de Hollande, & dont les Etats-Généraux ayant fait la conquête, ſe firent aſſurer la poſſeſſion en 1648, par le Traité de Weſtphalie.

Ce Pays comprend la Ville de Bois-le-Duc avec ſa Mairie; la Ville & Baronnie de Bréda, le Marquiſat de Berg-op-Zoom, la Ville de Maeſtricht, celle de Grave, avec

le Pays de Cuyck; Gertuidenberg, Steenberg, les Forts de Lillo, de Kruys-ſchans, de Frédéric-Henri, & quelques autres.

Il y a un Conſeil ſouverain de Brabant établi par les Etats-Généraux à la Haye, qui juge de toutes les cauſes qui y ſont portées, par appel, des Villes du Brabant Hollandois, & des Terres de leur dépendance.

L'établiſſement de ce Tribunal hors de la Province, étoit une infraction manifeſte aux privileges dont les Brabançons avoient joui, lorſqu'ils étoient ſous la domination d'Eſpagne, dont un des principaux étoit de ne pouvoir être traduit ni jugé à aucun Tribunal hors de leur Province. Toutes les Villes du Brabant Hollandois s'en plaignirent aux Etats-Généraux par des remontrances, où ils demandoient à être maintenus dans leurs privileges, & conſéquemment à ne payer aucune taxe ni impoſition ſans leur conſentement; à être jugés ſouverainement, & ſans appel, par un Tribunal établi dans leur Province. Ils demandoient encore que tous les emplois publics du Brabant fuſſent conférés à des Brabançons, excluſivement à tous les Etrangers. Ils ajoutoient que le Brabant Hollandois étant devenu Membre de la République, ne devoit pas être traité comme un Pays conquis.

Ils finiſſoient leurs remontrances par propoſer une alternative, qui conſiſtoit à demander, que l'on accordât au Brabant Hollandois,

le droit de féance & de fuffrage dans l'Affemblée des Etats-Généraux, ou la liberté de fe gouverner lui-même, en fourniffant aux Etats un contingent proportionné à celui des autres Provinces.

Ces remontrances furent préfentées aux Etats en 1648, & en 1650, les Etats-Généraux remirent aux fept Provinces-Unies la décifion de cette affaire. Les Villes du Brabant Hollandois agirent auprès des Etats de chaque Province, pour en obtenir un Jugement favorable; mais ils ne purent y réuffir. On leur fit des réponfes honnêtes, mais vagues, dont ils ne pouvoient tirer aucun avantage. Ceux qui leur étoient contraires, dirent qu'ils s'y prenoient trop tard; qu'il eût fallu faire ces demandes dans le temps même que leur Pays fut fournis à la République, & les inférer dans la Capitulation de Bois-le-Duc; mais que la République ayant pris une forme ftable, fixe & permanente, il ne convenoit pas d'y rien changer : c'eft ainfi que les Villes du Brabant Hollandois ont été dépouillées de leurs anciens privileges : ce qui prouve que l'on ne gagne pas toujours à être foumis à un Gouvernement Républicain, & qu'il y a telle circonftance où les anciennes Loix font plus ménagées par l'Autorité d'un Prince Souverain, que par celle d'une République.

LA VILLE DE BOIS-LE-DUC.

ON dit en Latin *Silva-Ducis*, ou *Bufcoducum*, vulgairement *'sHertogenbofch*, ce qui fignifie *Bois du Duc*, à caufe qu'elle a été bâtie dans une plaine couverte d'un bois, où les Ducs de Brabant prenoient anciennement le divertiffement de la chaffe. Godefroi, Duc de Brabant, voulant s'oppofer aux courfes que les Gueldrois faifoient dans fon Pays, fit couper ce bois vers l'an 1184, & jetta les premiers fondements de cette Ville: le Duc Henri, fon fils, la fit achever en 1196, & elle fut beaucoup agrandie l'an 1453, fous le regne de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne.

Bois-le-Duc fait avec fon territoire, dit la *Mairie*, le quatrieme Quartier du Duché de Brabant, où fes Bourguemeftres, Penfionnaires & Députés avoient autrefois féance aux Etats. La Ville eft triangulaire; elle eft à dix-huit lieues d'Amfterdam, à feize d'Anvers, à dix d'Utrecht, à neuf de Nimegue, à huit de Breda, & à fix de Graeve. Son affiete eft fur la riviere de Dommel: qui y reçoit l'Aa, & fe jette, après l'avoir traverfée, à une lieue de-là, dans la Meufe, où elle forme, avec le Wahal, l'Ifle de Bommel.

L'abondance des eaux qui environnent cette

Ville, eſt cauſe que quelquefois, principalement en hiver, on n'y peut entrer qu'en bateau; tous les environs étant inondés. Pluſieurs Forts y rendent l'accès très-difficile: les principaux ſont, celui de *Saint Antoine*, bâti par les Eſpagnols, qui défend l'entrée de la riviere de Dommel, vers le Brabant. Le *Fort Iſabelle* eſt un pentagone régulier, ainſi que le Fort de *Petteler*; celui de *Crévecœur*, à l'embouchure de la Meuſe, environ à deux lieues de Bois-le-Duc, eſt le plus conſidérable. Outre ces fortifications, il y a une dans la Ville, pas moins remarquable, conſtruite par les Hollandois, dite *Papenbril.*

Il y a cinq Portes à Bois-le-Duc; celle de *Vucht*, du côté du Brabant; celle de *Hintemmer*, vers Graeve & Nimegue; celle d'*Orten*, vers Utrecht; celle de *Saint-Jean*, vers Heuſden, & celle de *Saint-Antoine* ou la *Duck-poorte*; outre trois portes d'eau. Quantité de canaux traverſent la Ville, dont quelques-uns portent bateaux: & on y compte pour la commodité des habitants, cinquante-un ponts de pierre, & trente-trois de bois, outre pluſieurs autres qui ſont moins conſidérables.

Entre les édifices publics, on remarque la grande Egliſe ou la Cathédrale; l'Hôtel du Gouverneur, & l'Hôtel-de-Ville, qui fut rebâti l'an 1671. La grande Place eſt fort belle; il y a ſur la fauſſe-porte de *Vucht* une chambre remplie d'antiquités & de raretés,

tant en anatomie qu'en autres choſes curieuſes.

L'Egliſe Cathédrale eſt dédiée à ſaint Jean l'Evangéliſte ; c'eſt une des plus magnifiques des Pays-Bas ; il y avoit autrefois un Chapitre de trente Chanoines, fondé l'an 1366, par Jean d'Arckel, Evêque de Liege. Ce bâtiment fut achevé après cinquante ans de travail ; le Chœur a cent pieds de longueur & le Nef cent & cinquante : elle eſt ſoutenue par 150 colonnes. Son clocher, qui étoit de bois, ſoutenu par quatre colonnes de pierre, a été conſtruit l'an 1526 : il étoit placé devant le Chœur, & ſa hauteur étoit telle, qu'on en pouvoit découvrir la Ville d'Anvers. Le 24 Juillet de l'an 1584, la foudre brûla cette tour, & en ôta la partie ſupérieure. On a tenu dans cette Egliſe, l'an 1481, un Chapitre de l'Ordre de la Toiſon d'or, où Maximilien, Archiduc d'Autriche, créa huit nouveaux Chevaliers. Il y a des orgues des plus belles & des plus harmonieuſes de tout le Pays. Le tombeau de l'Evêque Maſius * ſubſiſte encore, ainſi que le maître-Autel, où les Ré-

* Gisbert Maſius, Evêque de Bois-le-Duc, mort en 1614. On ne doit pas le confondre avec André Maſius, célebre Docteur de Louvain, très-ſavant dans les Langues orientales, qui donna au Public un Grammaire Syriaque, & qui mourut dans le Duché de Cleves, en 1573.

formés ont placé deux tables avec les Commandements de Dieu. Les Fonts Baptismaux sont de cuivre doré, d'un travail admirable.

Il y avoit, outre la Cathédrale, trois autres Paroisses, savoir celle de Sainte-Catherine, celle de Saint-Jacques, dont on a fait des écuries, & celle de Saint-Pierre, sur la plaine du Château, qui est présentement démolie. Ces Paroisses avoient été érigées en 1569, par l'Evêque François Sonnius: car il n'y avoit avant ce temps-là que la seule Eglise Paroissiale de Saint-Jean. Les Réformés font leurs Prêches dans la Cathédrale & dans celle de Sainte-Catherine. Les Luthériens y ont aussi une Eglise.

On y comptoit autrefois seize Monasteres, des Dominicains, des Guillelmites, dit de *Baseldonc*; des Récollets, des Croisiers, du Couvent desquels on a fait les Prisons des Militaires; des Bogards, des Alexiens, des Jésuites, dont on a destiné la maison pour le Gouverneur; des Capucins, des Chartreux; des Clarisses, des Religieuses de Ste. Gertrude, d'*Orten* & d'*Uylenberg*; des Sœurs-Noires, des Hospitalieres, & des Béguines. Tous ces Couvents sont occupés maintenant par les Réformés, & la plupart vendus pour en faire des maisons. Les Catholiques y sont encore le plus grand nombre, & peuvent célébrer l'Office divin dans dix maisons différentes.

La Ville souffrit beaucoup dans le sei-

zieme siecle, durant les guerres de la Religion. Les Hollandois faillirent à la surprendre en 1585; le Comte de Hohenlo y étoit entré avec 200 Soldats; mais il fut repoussé, n'ayant pas été secondé par ses gens, qui en furent exclus par un Bourgeois, lequel en se promenant sur les remparts, fit tomber la herse de la porte.

Elle fut assiégée en 1601, par Maurice, Prince d'Orange, qui leva le siege le 30 Octobre, après vingt-sept jours d'attaque.

Les Etats-Généraux s'en rendirent enfin les maîtres absolus en 1629; la Place avoit été investie vers la fin d'Avril. Le Roi & la Reine de Boheme, le Prince de Danemark, & les Ducs de Wirtemberg & de Holstein, se trouverent à ce mémorable siege, que le Comte de Montcuculli, & les autres Généraux des Troupes Espagnoles & Impériales, ne purent empêcher, malgré tous leurs efforts & les diversions. Enfin, la Capitulation fut signée le 14 Septembre, & la garnison en sortit trois jours après, avec le Comte de Grobbendonck, son Gouverneur, & plusieurs des principaux Bourgeois. Ce fut un spectacle lugubre pour les bons Catholiques, de voir sortir leur Evêque, Michel Ophovius, avec tous les Ecclésiastiques, Religieux & Religieuses, qui furent obligés de se retirer sur les Terres d'Espagne, emportant seulement leurs ornements & leurs meubles; mais tous leurs biens en

fonds furent confisqués par les Etats. Entr'autres, l'Image miraculeuse de la Ste. Vierge, qui avoit été honorée depuis quelques siecles dans l'Eglise Cathédrale de Bois-le-Duc, fut transportée à Bruxelles, où elle fut placée premiérement, par ordre de l'Infante Isabelle, dans l'Eglise de Saint-Gery, & ensuite transportée, l'an 1641, par ordre du Prince Cardinal, Gouverneur du Pays, dans l'Eglise de Caudenberg, où elle est encore en grande vénération. Les Catholiques de Bois-le-Duc avoient coutume d'y venir tous les ans en pélerinage.

Le Pape Paul IV y avoit établi, l'an 1559, un Evêché Suffragant de l'Archevêché de Malines, qui étoit partagé en dix Doyennés, savoir l'Archiprêtré de Bois-le-Duc, & les Doyennés d'Orten, de Hilverenbeeck, de Eyndhove, d'Ofs, de Gertruidenberg, de Heusden, de Geel, de Helmont & de Bommel, avec 189 Villages, douze Chapitres, & cinq Abbayes. Le principal revenu venoit des biens de l'Abbaye de Tongerlo.

ÉVÊQUES ET VICAIRES DE BOIS-LE-DUC.

I. François Sonnius, Docteur en Théologie de l'Université de Louvain, après avoir gouverné quatre ans ce Diocese, devint, en 1569, le premier Evêque d'Anvers.

II. Laurent Metsius, Doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles, assembla, l'an 1571,

un Synode Diocéſain, & fut obligé, pour les troubles du Pays, de ſe retirer à Namur, où il mourut l'an 1580.

III. Clément Crabbeels, Doyen & Vicaire-Général de l'Evêché de Gand, fut ſacré l'an 1585, & mourut l'an 1592.

IV. Gisbert Maſius, Pléban de cette Cathédrale, fut ſacré l'an 1594 : en 1612, il publia des Ordonnances Synodales, & mourut en 1614.

V. Nicolas Zoéſius, Conſeiller Eccléſiaſtique au Grand-Conſeil, & Chanoine de Tournay, fut ſacré l'an 1615, & mourut en 1625, après avoir fondé le College de Bois-le-Duc à Louvain.

VI. Michel Ophove, Docteur en Théologie, de l'Ordre de ſaint Dominique, fut ſacré l'an 1626, & mourut l'an 1637.

VII. Joſeph de Bergaine, de l'Ordre de ſaint François, nommé dès l'an 1637, fut ſacré en 1641, & depuis Archevêque de Cambray. Il fut, en 1646, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, à la Paix de Munſter, où il mourut en 1647, avant la concluſion du Traité. On convint par ce Traité, de ne plus nommer d'Evêque pour ce Dioceſe ; mais de le laiſſer gouverner par des Vicaires Apoſtoliques.

I. Henri van Leemputte, Licencié en Théologie, premier Vicaire de Bois-le-Duc, étoit auſſi Archidiacre de cette Egliſe ; il mourut vers l'an 1657.

II. Joſſé

II. Joſſé Houbraecken de Geldorp Licencié en Théologie, Chanoine & Ecolâtre de l'Egliſe Cathédrale d'Anvers.

III. Eugene-Albert d'Allamont, Evêque de Ruremonde, fut nommé Vicaire de Bois-le-Duc par le Pape l'an 1662; il devint Evêque de Gand l'an 1663, & le Pape nomma dérechef M. Houbraecken, qui mourut l'an 1681.

IV. Joſſe Baſſery, Profeſſeur en Droit à Louvain, & Chanoine de Saint-Pierre, devint Evêque de Bruges l'an 1691.

V. Martin Steyaert, célebre Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, & Doyen de l'Egliſe de Saint-Pierre, mort l'an 1701.

VI. Pierre Govaerts, Docteur en Droit à Louvain, & Conſeiller Eccleſiaſtique au Grand-Conſeil, mourut à Malines, le 17 Septembre 1726.

VII. François van Ranſt, Docteur en Théologie, de l'Ordre de ſaint Dominique, fut nommé, en 1726, par le Pape Benoît XIII, & mourut à Anvers le premier Juin 1727, ſans avoir pris poſſeſſion.

VIII. Gisbert van Aſdonck, Curé d'Oirſchot, & Archiprêtre du diſtrict d'Hilverenbeeck, fut nommé par le Pape Clément XII, l'an 1732, Vicaire Apoſtolique de la plus grande partie du Dioceſe de Bois-le-Duc, qui eſt ſous la domination des Etats-Généraux, & décéda le 26 Mai 1742.

IX. Martin de Litzenburg, né à Heeze

en 1691, devint, après avoir été Recteur à Gemert, en 1725 Curé d'Hilverenbeek ; il fut élu Vicaire de Bois-le-Duc au mois de Février 1745, & mourut le 6 Janvier 1756.

X. André Aarts, natif de Lommel dans la Mairie de Bois-le-Duc, fut élu Vicaire le 5 Mai 1763, & réside actuellement à Schyndel.

Thomas-Philippe d'Alsace, Archevêque de Malines & Cardinal, devint en 1732 Administrateur de la partie du dit Diocese, qui est sous la domination de la Maison d'Autriche. Celle-ci consiste en vingt-deux Paroisses ou environ.

Il se donna, l'an 1600, près de la Ville de Bois-le-Duc, un combat assez singulier, dit *bataille de Lekkerbeetje*, dont voici le sujet : Bois-le-Duc étant encore à l'Espagne, la garnison fit prisonniers quatre François, de la Compagnie du Sr. Breauté, Gentilhomme Normand, au service des Etats-Généraux. Ce Capitaine négligea d'envoyer leur rançon, & l'on donna la liberté à l'un d'eux, afin de moyenner celle des autres. Breauté maltraita ce Soldat, pour s'être laissé prendre par des Flamands, qu'il traitoit de *lourds ivrognes*, &c. Son discours choqua tellement ceux de Bois-le-Duc, qu'ils lui en firent un défi. On choisit un endroit à la vue de cette Ville ; mais l'ardeur martiale de Breauté, qui s'avança plus

qu'il ne devoit, fut cauſe qu'on ſe tint au premier champ de bataille, que le haſard préſenta. C'étoit une bruyere qui avoit deux collines à ſes côtés.

On étoit convenu de ſe battre vingt-un contre vingt-un; mais les François rompirent la convention, & entrerent au champ de bataille au nombre de vingt-deux. Gerard Abrahami, Capitaine Flamand & Lieutenant du Gouverneur, Comte de Grobbendonck, y étant préſent avec ſes vingt Champions, ſe plaignit de cette ſupercherie; Breauté s'en excuſa ſur ce qu'il ne lui avoit pas été poſſible de defendre les armes au vingt-deuxieme. Le Lieutenant prit donc de ſon côté Jean l'Epine, Soldat Wallon, qui avoit un courage héroïque ſous un air de Payſan.

Les François avoient le piſtolet à la main & les Flamands ne ſe ſervoient que de leurs épées; mais ils eurent la précaution de faire attacher de petites chaînes derriere les brides de leurs chevaux, de peur que les ennemis venant à les couper, ils ne fuſſent plus capables de les gouverner. Les François n'eurent pas cette prévoyance, & ce fut ce qui contribua beaucoup à leur défaite. On étoit convenu de ne donner quartier à perſonne. Abrahami fut tué d'abord avec ſon frere & deux autres Flamands. Breauté y reçut auſſi pluſieurs coups d'épée, mais qui ne lui firent aucun mal; il fut pris à la fin par le

brave Jean l'Epine, & en l'assomma sur le pont-levis de la porte de Bois-le-Duc, à coup de fût de pistolet. Les Flamands y perdirent cinq hommes, & les François dix-sept. Trois de leurs fuyards furent pendus ensuite en Hollande. On a placé dans la Cathédrale de Bois-le-Duc l'Epitaphe du Lieutenant Abrahami, avec le récit de cette histoire. *

LE QUARTIER DE BOIS-LE-DUC.

On lui donne aussi le nom de Mairie de Bois-le-Duc : il est situé entre la Hollande & la Gueldres, ayant pour bornes le haut Quartier de Gueldres & le Duché de Cleves, le Quartier d'Anvers & l'Evêché de Liege. On le divise en cinq petits Pays, savoir, la Campine propre, le Pays de Cuyck, le Maesland, l'Oosterwyck & le Peelland. Cette Mairie comprend deux petites Villes, Helmont & Eyndhove, avec 102 Bourgs ou Villages, dont plusieurs sont très-considérables, particuliérement le Village de Tilbourg, les Bourgs d'Oosterwyck & de Boxtel, le Village de Cuyck, la Franchise d'Odenroy, le Bourg d'Oirschot & le Comté de Meghen.

* Les Armes de cette Ville sont de sable à un arbre ou rameau d'or, au canton dextre écartelé de Brabant & de Luxembourg.

LA VILLE DE HELMONT.

ELle eſt ſituée ſur la riviere d'Aa, dans le Peelland, à ſix lieues de Bois-le-Duc & de Graeve; il y a vingt Villages ſous ſa dépendance, qui ſont tous, avec leur Capitale, de la Juriſdiction du Conſeil de Brabant à la Haye. Marie, femme de l'Empereur Otthon IV, l'hérita de ſon Pere Henri I, Duc de Brabant, auquel cette Seigneurie étoit échue avant l'an 1220: de cette Princeſſe elle revenoit aux Ducs de Brabant; puis elle fut cédée par traité à la famille de Berthout, Seigneurs de Berlaer; après, à la Maiſon de Keerberg, & enfin à celle de Cortembach, d'où Iſabelle-Félicité de Cortembach l'a portée en mariage, l'an 1684, au Comte d'Arberg & Valangin.

On y tient tous les ans quatre Foires: outre pluſieurs beaux privileges dont ils jouiſſent, ils ſont exempts du droit de Tonlieu par tout le Brabant. Près de Helmont on voit les ruines d'une belle Abbaye de filles, de l'Ordre de Cîteaux, dite *Binderen*, laquelle avoit été fondée en 1231, par Marie, fille de Henri I, Duc de Brabant & femme de l'Empereur Othon IV; mais ce Monaſtere fut détruit par les Calviniſtes en 1571 & en 1588. Martin de Roſſem & le Comte de Hohenlo ſont re-

nommés dans les histoires, pour les ennemis les plus cruels de cette Ville : ces hérétiques pilloient tout le Plat-Pays ; & s'ayant rendu maîtres de la Ville, l'an 1588, elle fut entiérement reduite en cendres. On l'a rebâtie depuis, comme on la voit aujourd'hui. *

LA VILLE D'EYNDHOVE.

CEtte petite Ville n'a ni portes ni remparts ; elle est située sur la riviere de Dommel, à cinq lieues de Bois-le-Duc. Les Etats-Généraux ont permis en 1741 d'y faire une chaussée conduisant à Bois-le-Duc, pour favoriser le commerce, de sorte qu'on transporte maintenant les marchandises, sans passer le territoire du Brabant Autrichien. Henri V lui accorda en 1232 le droit de Bourgeoisie, & la jouissance de mêmes privileges & immunités que la Capitale de la Mairie. Jean de Baviere, Evêque de Liege, y établit en 1739 un Chapitre de neuf Chanoines, avec un Doyen, dans l'Eglise Paroissiale de Sainte-Catherine; mais cette fondation fut supprimée, de même que celle du Prieuré de la Sainte Vierge, Chanoines Reguliers, fondée par Jean de Schoonvorst en 1419, près du Village de

* Les Armes de Helmont sont de gueules au casque grillé d'argent.

Woenſel, entre Dommel & Ravenſdonk, qui ſe ſont retirés à Weerth, au Pays de Gueldre. On a vu autrefois dans ſes environs une belle Abbaye de Dames Nobles, ſous la regle de St. Auguſtin, dite Hoyendonck, dont l'Abbé de Rolduc, au Pays de Limbourg, étoit Supérieur, comme étant fondée l'an 1146, des revenus de ſon Abbaye.

Depuis la Paix conclue à Munſter en 1648, les Hollandois ſont les maîtres abſolus de toute la Mairie, & ils ſe ſont approprié tous les revenus des Eccléſiaſtiques & des Monaſteres, tant à Eyndhove qu'à Hilverenbeeck, où il y a eu auſſi des Chapitres de Chanoines, ainſi qu'à Boxtel, à Oirſchot & à Odenroy; les trois premiers dédiés à ſaint Pierre, & le dernier à ſainte Ode, Vierge.

Il y a eu auſſi les Prieurés de Zoeterbeeck & de Waelewyck, de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & quelques autres, qui y ont ſubſiſté par connivence, juſqu'environ l'an 1725, lorſque les Etats-Généraux ont ſupprimé tous les Cloitres de Religieuſes qui reſtoient dans toute la Mairie. Le 19 Juin 1730, ils publierent un nouveau Placart, qui reſtreint extrêmement les Curés & les Vicaires de ces Quartiers: mais malgré toutes ces perſécutions, le nombre des Catholiques y eſt encore ſi conſidérable, que dans pluſieurs Villages on ne trouve que le Miniſtre & ſon Clerc, & les Officiers des Etats, qui ſoient Réformés.

Plusieurs ont cru que la Ville de Graeve étoit la Capitale d'un Pays dont ce Village est le chef-lieu : Herman de Cuyck lui a donné le nom de Comté en 1058; Jean fils de Wennemaer, céda long-temps après, en échange des autres terres, le Comté de Cuyck, avec la Ville de Graeve, à Guillaume de Gueldres, qui les donna à son fils naturel : celui-ci étant mort sans postérité, elles échurent aux successeurs de Guillaume; mais les Ducs de Bourgogne en étant devenus les propriétaires, ils les unirent au Duché de Brabant. Après elles furent donnés en gage à Maximilien d'Egmont, Comte de Buren, dont Guillaume, Prince d'Orange, avoit épousé en 1551 l'unique fille & héritiere. Ainsi la Maison d'Orange & de Nassau vint en possession du Pays de Cuyck, jusqu'à la mort de Guillaume III, Roi d'Angleterre.

LE BOURG DE BOXTEL.

Il est le chef-lieu du Quartier d'Oosterwyck, situé sur la Dommel, à deux lieues de Bois-le-Duc, & à quatre de Bréda.

Les anciens Seigneurs de la Maison de *Meerhem* ne relevoient point cette Baronnie pendant trois siecles, qu'immédiatement de l'Empire : en 1440, la dixieme année qu'Henri van Ranst avoit épousé la fille uni-

que de Théodore de *Meerhem*, les nouveaux possesseurs furent contraints par Philippe II, Duc de Bourgogne & de Brabant, de relever ce fief impérial du Duché de Brabant. Il est vraisemblable, qu'Henri est mort sans héritiers, le 12 Mai 1497. Adrienne van Ranst, sa niece, lui succéda dans cette Baronnie, qu'elle porta en mariage à Jean van Hoorne, Seigneur de Bausignet.

L'Eglise de Boxtel étoit autrefois Collégiale; on y voit encore aujourd'hui le Mausolée d'Henri, qui mériteroit par sa beauté, d'être gravé en taille-douce, pour en conserver la mémoire. Ce Seigneur y fonda le Chapitre en 1493, & en 1472 un Couvent de Clarisses.

LE BOURG D'OOSTERWYCK.

Il est situé sur la confluence de deux petites rivieres, à deux lieues de Bois-le-Duc; Henri I, Duc de Brabant, lui donna en 1230 des Privileges de Ville. En ce temps on y voyoit une chaussée de cinq cent pas de longeur, ornée de deux côtés par des bâtiments réguliers. On y comptoit cinq cent Maîtres-Tisserands, trente-huit Brasseries, & cinq mille habitants: la grande Eglise étoit desservie par vingt-cinq Prêtres. Le nombre des Catholiques y est encore supérieur à celui des Calvinistes, qui possedent maintenant la grande Eglise pour faire leur prêche;

en 1583 elle fut entiérement réduite en cendres, & n'a plus été rebâtie si magnifiquement comme elle étoit autrefois.

Outre les Mercredis, jour ordinaire de marché, on y tient encore trois foires par an.

La Jurisdiction de cette Place s'étend sur les Villages d'Udenhoud, Heukelum, Enschot, Haren, Bercken & Beveren: on appelle de ce Tribunal à celui de Bois-le-Duc, & de-là au Conseil de Brabant à la Haye. Il est de même dans toute la Mairie de Bois-le-Duc.

LE BOURG DE TILBORGH.

Il est situé dans le Quartier d'Oosterwyck, & est renommé par ses Manufactures de Draps & autres Etoffes de Laine. Jeanne, Duchesse de Brabant, engagea cette Seigneurie, le 17 Novembre 1387, avec le droit de haute & basse Justice, au Chevalier Paul de Haestricht. Elle fut rachetée & puis encore engagée par Philippe-le-Bon, vers l'an 1405; de sorte que la Seigneurie de Tilborgh échut de la Maison d'Immerzeel à celle de Malde & de Grobbendonck, jusqu'au temps qu'elle fut vendue à Guillaume, Prince de Hesse.

Ce bourg est le plus peuplé de toute la Mairie de Bois-le Duc. Outre les Samedis, jour ordinaire du marché, on y tient trois foires par an.

Le Bourg d'Oirschot.

Il est situé dans le Kempenland, & appartient miparti à la République de Hollande & à la Maison de Sweerts : c'est un Fief relevant du Conseil de Brabant ; une Seigneurie, avec haute & basse Justice ; un grand Bourg, divisé en huit quartiers, dont la Jurisdiction a onze lieues d'étendue. Ses quartiers sont des Hameaux, divisés en quatre compagnies, chacune de quatre-vingt personnes, auxquels les Ducs de Brabant ont accordé autrefois quelques privileges. L'Eglise, dont une grande partie fut brûlée par la foudre dans le treizieme siecle, & où il y avoit du temps des Catholiques un Chapitre de Chanoines, sert maintenant pour la prêche des Calvinistes. On y voit encore une Eglise fort ancienne & moins considérable, outre quelques Hôpitaux fondés par les Seigneurs de Merode.

Outre les Samedis, jour ordinaire de marché, on y tient quatre foires par an.

Le Bourg de Hilverenbeeck.

Il est au quartier d'Oosterwyck, & appartient miparti aux Etats-Généraux & à la Maison de Cort. Le Village de Diezen qui en dépend, avec ceux de Reyl & de Westerbeerse, y ont chacun deux Echevins à la Régence. L'Eglise Collégiale ressemble maintenant à une simple Chapelle ; les Réformés y font leur prêche.

On la nommoit autrefois la Montagne de Sainte Ode; c'eſt un grand Bourg, qui a le titre de Comté, dont la juriſdiction s'étend ſur quatorze Villages: elle jouiſſoit autrefois de plusieurs privileges, entr'autres celui d'appel à la Cour ſouveraine de Brabant à Bruxelles. On dit, que ſainte Ode, Patronne de la grande Egliſe, s'étant réfugiée dans la Campine, mourut à Rode vers l'an 713; qu'Hildeware, Dame de ce lieu, y fonda après la mort de cette Sainte un Chapitre de neuf Chanoines, qu'elle avoit richement doté. Les Ducs de Brabant diſpoſoient des prébendes avant la ſuppreſſion.

LA VILLE DE BRÉDA.

CEtte Ville eſt ſituée ſur les confins du Brabant & de la Hollande, à trois lieues de Gertruidenberg, à ſept de Berg-op-Zoom, à huit de Bois-le-Duc, & à dix d'Anvers. Elle eſt arroſée par deux rivieres, l'Aa & la Mercke. On prétend que l'étymologie de ſon nom vient de la premiere, & du mot Flamand *Breed*, comme ſi l'on vouloit dire, que la riviere d'Aa y devient plus large.

Bréda eſt une ancienne Baronnie, qui faiſant autrefois une des parties les plus remar-

quables

quables du Comté de Streyen, elle comprend maintenant dix-sept Villages considérables, entre lesquels Oosterhaut, Roosendal & Oudenbosch, sont de riches Franchises. Elle comprend aussi le *Mast-Bosch*, qui est une belle Forêt de sapins, longue d'une lieue & demie, & large d'environ de trois quarts lieue. Berg-op-Zoom, Hooghstraete, Gertruidenberg & Sevenberg, étoient autrefois des dépendances de Bréda. Cette Baronnie étoit du Domaine de Guillaume III, Roi d'Angleterre & Prince d'Orange, mort l'an 1702, sans laisser de postérité; mais il a été réglé enfin, par un Traité conclu le 16 Juin 1732, entre le Roi de Prusse & le Prince d'Orange, Stadhouder de Frise, que ce dernier Prince en retiendroit la possession.

Godefroi le Barbu se rendit maître, vers l'an 1100, de tous les Pays qui lui étoient les plus convenables, malgré la résistance du Comte de Louvain, sans autre droit que du titre de Duc. Henri IV, Duc de Brabant, & Thierry, Comte de Hollande, divisoient enfin ce Comté par un traité d'alliance au mois de Novembre 1203: la Seigneurie de Bréda échouoit au premier; laquelle fut possédée en 1212 par Godefroi de Berghes, en qualité de Feudataire de son Prince, qui laissa Henri; celui-ci fut pere d'Elisabeth, mariée à Arnould de Louvain, dont la fille unique, nommé Alix, porta la Baronnie de Bréda

à Razon de Gavre. Ce Razon eut Philippe, mort en 1324, qui fut pere d'une fille appellée Alix, laquelle épousa Gerard de Rasseghem. Celui-ci vendit Bréda à Jean III, Duc de Brabant, qui la revendit, l'an 1350, à Jean de Polane, Seigneur de la Leck. Ce dernier laissa une fille unique, Jeanne, qui fut mariée, l'an 1404, à Engelbert de Nassau. C'est par cette alliance que la Baronnie de Bréda est entrée dans la Maison de Nassau.

Henri de Nassau y fit commencer, en 1350, le vieux Château; mais environ l'an 1680, Guillaume, Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, y a fait bâtir le nouveau, dont la beauté & la magnificence mérite la curiosité des Etrangers : il est bâti en forme quarrée, & entouré par les eaux de la Mercke, comme on pourra voir par le plan ci-joint. De l'autre côté de ce Palais est l'Arsenal de la Ville, & pardevant il y a le *Valckenbourg*, ou le Jardin du Prince, qui est embelli de plusieurs allées & de belles promenades, qui font le divertissement des habitants.

On voit encore dans la grande Eglise, dédiée à Notre-Dame, quelques tombeaux des Seigneurs de Bréda; le plus remarquable est le Mausolée d'Engelbert II, Comte de Nassau, mort l'an 1504; Henri, son neveu, le fit faire de marbre blanc & noir; il est orné de quantité de figures, d'inscrip-

tions, & soutenu par quatre Statues, représentant d'illustres personnages de l'ancienne Rome, comme Numa-Pompilius, Scipion, Jules-César & Caton : l'autre, qui étoit le tombeau des Comtes Engelbert I, mort en 1442, & de Jean, mort en 1473, a été fort endommagé par des malfaiteurs.

Cette Eglise avoit du temps des Catholiques, un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen, fondé en 1303 par Jacques van Gilsen, Prêtre. On y voyoit aussi une belle tour, haute de 362 pieds, laquelle a été brûlée par la foudre l'an 1696, & rétablie depuis. Il y a encore actuellement un Béguinage, & autrefois il y avoit une Prévôté de Religieuses de l'Ordre de Prémontré, qui vinrent s'y établir l'an 1295 : elles demeurent présentement à Oosterhaut, à deux lieues de là. Cependant les Catholiques, dont le nombre surpasse bien de trois quarts celui des autres, font le Service divin dans trois maisons particulieres, sous la direction des Prêtres Séculiers.

Bréda étoit du Diocese d'Anvers; & pour le civil, elle suivoit en tout les Coutumes de Brabant. La Ville est très-forte; & ses fortifications ont une lieue de circuit, embellies de plusieurs allées d'arbres. On voit dans chaque angle du flanc une porte de briques ; les courtines sont flanquées de quinze bastions, qui sont défendues par autant de demi-lunes, outre six ouvrages à

corne & une bonne contrefcarpe. Les confommés dans l'art militaire prétendent, que ces fortifications ne font pas affez couvertes; cependant les eaux & les marais qui l'environnent, la rendent inacceffible, fans s'expofer à un fanglant fiege.

Elle fouffrit extrêmement pendant les révolutions du feizieme fiecle : car dès l'an 1566, les Proteftants y commirent plufieurs violences. L'année fuivante, le Duc d'Albe l'annexa au Domaine du Roi, à caufe de la rebellion du Prince d'Orange.

En 1575, l'Empereur Maximilien ayant offert fa médiation pour rétablir la Paix dans les Pays-Bas, la Ville de Bréda fut choifie pour y tenir les Conférences : mais foit que les Efpagnols fuffent trop fermes dans leurs propofitions, ou que les Confédérés fe méfiaffent d'eux, l'affemblée fut rompue infructueufement au mois de Juin de la même année.

L'an 1577, la garnifon ayant livré cette Ville aux Etats, Claude de Berlaimont, Seigneur d'Hautepenne, la leur enleva par furprife, fecouru par le Baron de Frefin, qui y étoit captif, le 18 Juin 1581, & l'abandonna au pillage. Le Prince Maurice de Naffau s'en rendit maître enfuite, le 4 Mars 1590, par le ftratageme d'un bateau plein de tourbes, fous lefquelles s'étoit caché Charles de Héraugieres, Gentilhomme Cambrefien, Capitaine d'Infanterie au fervice des

Etats, avec 70 hommes choisis. Mathieu Helt, Lieutenant de cette Troupe, ne pouvant s'empêcher de touffer, pria un de ses compagnons de le tuer, de peur que cette toux incommode ne découvrit l'entreprise. Les Espagnols aiderent eux-mêmes à introduire ce bateau, qu'ils ne croyoient rempli que de tourbes, quoiqu'il fut en effet rempli d'ennemis; à peu près comme les Troyens introduisirent dans leur Ville le fameux cheval de bois. Le Prince Maurice qui s'étoit approché avec ses Troupes, pour soutenir Héraugieres, entra le matin, sans coup férir, dans le Château, & obligea la Ville de lui ouvrir ses portes. Les Etats donnerent à Héraugieres le Gouvernement de cette Place, dont la prise ne coûta qu'un Soldat, qui tomba dans l'eau durant l'obscurité de la nuit.

Le Général Ambroise Spinola la reprit sur les Hollandois, le 5 Juin 1625, après un siege de dix mois, que Justin de Nassau, fils naturel de Guillaume, Prince d'Orange, soutint avec la derniere valeur. Spinola fit brûler le bateau de tourbes, par le moyen duquel les Hollandois étoient entrés dans la Ville l'an 1590, & qui étoit gardé en mémoire de cette action.

Frédéric-Henri, Prince d'Orange, l'assiégea le 23 Juin 1637, & obligea le Gouverneur, Omer de Fourdin, de la rendre le 20 Octobre suivant. Le Cardinal Infant

s'en étoit approché avec l'armée d'Espagne, sans la pouvoir secourir.

Le 17 Septembre 1646, la Princesse Amélie de Solms, mere de Frédéric-Henri, Prince d'Orange, y érigea une Université, & elle y établit des Professeurs de toutes les Sciences. L'ouverture se fit avec beaucoup de magnificence dans l'ancien Monastere des Religieuses Norbertines, qui sont maintenant à Oosterhaut.

En 1667, on y tint un Congrès pour la Paix; premiérement entre Louis XIV, Roi de France, & Charles II, Roi d'Angleterre, qui fut conclue le 21 Juillet, par la médiation du Roi de Suede; secondement, entre le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux, dont le Traité fut signé le 31 Juillet de la même année.

En 1747, on y commença un Congrès, afin de terminer la fâcheuse guerre survenue depuis la mort de l'Empereur Charles VI, entre la France & l'Espagne, d'une part; & de l'autre, l'Empereur François I, la Reine d'Hongrie son épouse, les Rois d'Angleterre & de Sardaigne, & les Etats-Généraux; mais le peu de conférences qu'on y tint furent infructueuses, & les Ambassadeurs se séparerent au mois de Mai.

La prise imprevue de Berg-op-Zoom faisoit prendre des précautions pour la défense de Bréda: on renforça le Camp d'Oudenhove de dix-sept régiments & de vingt-un esca-

drons, sous le commandement du Prince de Wolfenbuttel; de sorte que si les François leur menaçeroient d'un siege, ils jugeroient plus à propos de faire des autres entreprises, que de le soutenir. *

A trois lieues de Bréda, se trouve la petite Ville de *Sévenberg*, qui est aussi du Domaine du Prince d'Orange. L'Amirauté de Rotterdam y tient un Comptoir, & c'est la grande route par terre de cette Ville à Anvers; sauf que l'on doit faire un trajet par eau au Village de *Moerdyck*, qui est situé au milieu des Poldres, à douze lieues d'Anvers. C'est là que le Prince de Nassau-Orange, Stadhouder de Frise, eut le malheur de périr en 1711.

LA VILLE DE BERG-OP-ZOOM.

CEtte Ville est située sur la riviere de *Zoom*, & on la nomme en Latin *Bergæ ad Zomam* ou *Bergi Zomæ*, c'est-à-dire Berg-sur-Zoom. On rapporte sa fondation à l'an 1287, lorsque Jean I, Duc de Brabant, partagea en deux parties la Baronnie de Bréda, & donna celle où est située Berg-op-Zoom, à Gerard, Seigneu de Wesemael, qui fit entourer cette Ville de murailles, &

* Les Armes de Bréda sont des Gueules à trois Croix d'argent.

y fit bâtir un Château & des Portes, vers l'an 1287. Elle est située sur les frontieres occidentales du Brabant, entre les marais & le Pays inondé, à sept lieues d'Anvers & de Bréda & à huit de Middelbourg: elle a sous sa jurisdiction treize Villages, quelques Hameaux & plusieurs Isles. On l'a mis au nombre des Villes maritim, à cause qu'elle n'est pas éloignée de la mer, avec laquelle elle a communication par un canal, qui est très-avantageux pour la défense de cette place. Elle fut augmentée dans la suite; & avant le dernier siege, on y voyoit une Eglise magnifique, qui fut d'abord dédiée à sainte Gertrude. En 1442, elle fut érigée en Collégiale, pour huit Chanoines, par Jean de Glimes. La Princesse de Nivelles y nomme à deux Prébendes.

Il y avoit aussi un Hôpital, qui sert aujourd'hui d'Eglise aux François réfugiés; un Couvent de Récollets; un d'Alexiens, & un de Religieuses de l'Ordre de saint Augustin. Les Catholiques y sont encore en assez grand nombre, & l'on prétend qu'il y a très-peu de Calvinistes dans les Villages voisins.

Berg-op-Zoom a un très-beau Port sur l'Escaut, & des fortifications très-considérables, & entretenues avec beaucoup de soin. Elle a eu des Seigneurs particuliers dès l'an 1278. L'Empereur Charles-Quint l'érigea en Marquisat l'an 1533, en faveur d'Antoine

de Berghes, Chevalier de la Toison d'or, Comte de Walhein, &c. Ce qu'il y a de très-particulier, c'est que depuis ce temps-là cette Seigneurie est passée successivement à six différentes Familles, par les mariages des héritieres: en 1558, dans celle de Merode; en 1577, dans celle de Witthem; en 1625, dans celle de 'sHeerenbergh; en 1641, dans celle de Hohen-Zollern, en Allemagne; en 1662, dans la Maison de la Tour d'Auvergne, en France; & enfin, l'an 1722, dans la Maison Palatine de Sultzbach, en Allemagne.

Henriette-Françoise, fille unique d'Eitel-François, Prince de Hohen-Zollern, & de Marie de 'sHeerenbergh, l'avoit portée en dot, l'an 1662, à Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, Gouverneur & Sénéchal du Limousin, &c. Ce Prince mourut en 1707, laissant Maurice, Prince de la Tour d'Auvergne, qui, ayant quitté le service de France pour conserver ce Marquisat, se retira en Hollande, où les Etats-Généraux lui donnerent le grade de Lieutenant-Général. Il épousa, l'an 1707, Marie-Anne Princesse d'Aremberg, & mourut en 1710, laissant une fille unique, Marie-Henriette, héritiere de tous ses biens. Elle épousa à Berg-op-Zoom, le 15 Février 1722, le Prince Jean-Chrétien, Palatin de Sultzbach, dont elle eut le Prince Charles, né le 10 Décembre 1724 au Château de Droogenbosch, près de Bruxelles, appartenant à Dame Marie-

Henriette, Marquise d'Al-Caretto & Grana, Comtesse de Milesimo & Savone, &c. Duchesse douairiere d'Aremberg, sa bisaïeule, qui a eu le soin de son éducation. Ce Prince est devenu, par la mort de son oncle & de son pere, héritier de Charles-Philippe de Neubourg, Electeur Palatin, & il possede aujourd'hui le Marquisat de Berg-op-Zoom.

Cette Ville fut une des premieres occupées par les Etats-Généraux, qui l'ont toujours conservée comme une de leurs plus importantes Forteresses.

Le Commandeur Louis de Requesens y perdit une bataille navale, le 29 Janvier 1574, pendant que Middelbourg étoit assiégée par les Confédérés. Il avoit équipé une Flotte, dans le dessein d'occuper les deux bras de l'Escaut : il en donna une partie au Vice-Amiral de Glines & à Julien Romero, & l'autre à Dom Sanche d'Avila; mais les deux premiers furent battus par Louis Boisot, Amiral de la Zélande. Les Confédérés prirent neuf navires, & brûlerent l'Amiral Espagnol. Glimes fut tué; Avila & Romero furent contraints de se sauver. Le Commandeur étant sur une digue, fut lui-même témoin du malheureux succès de son entreprise.

Le Prince de Parme assiégea Berg-op-Zoom inutilement en 1588, ainsi que le Marquis de Spinola, le 18 Juillet 1622.

Louis de la Ketulle, Seigneur de Ryhoven, étoit Gouverneur de la Ville, où il y avoit

quantité de Volontaires François, Anglois & Ecossois. Les Assiégés se défendirent si bien, & le Prince d'Orange prit des mesures si justes, que Spinola fut obligé de lever le siege, le 3 Octobre suivant, après y avoir perdu quelques mille hommes.

Cette Ville, quoique irréguliere, est une des plus fortes des Pays-Bas, depuis que les Hollandois, l'ayant prise, ont droit d'y mettre garnison. De là jusqu'à la mer on voit onze Forts, avec leurs fortéresses de dedans, qui sont tout le long d'une digue entourée de palissades, au milieu desquels est située la Ville de Tertholen qui leur sert de défense. Du côté d'Anvers s'étend une grande demi-lune, ayant communication avec le Fort de *Kyk-in-den-pot*, qui est entouré de quatre fortifications, muni d'artillerie. Du côté de Steenberg on voit de grands dehors, fortifications, forts, &c. tous minés, & ordonnés par le fameux Coehorn; & l'on ne craignoit point d'assurer qu'elle étoit imprenable, tant par sa situation naturelle, que par les ouvrages qu'il y avoit ajoutés, dans lesquels toutes les ressources de l'art de fortifier une Place sembloient être épuisées: cependant cette Ville, qui n'étoit jamais sortie du pouvoir des Etats, fut assiégée l'an 1747, par le Général Comte de Lowendal, avec une Armée Françoise de 30000 hommes: la tranchée fut ouverte le 16 Juillet; le 21 on bombarda la Ville, & la grande Eglise y

fut ruinée. Ce siege fut un des plus mémorables que nous ayons vu depuis un siecle en ce Pays. Le Prince de Hesse-Philipsdal étoit Gouverneur de la Ville; & le vieux Général Hollandois Cromstrom y vint commander la garnison, qui étoit composée de l'élite des Troupes Hollandoises & Angloises. De plus, il y avoit deux corps d'armée pour soutenir les Assiégés; l'un derriere le Fort de Roover & les lignes de Steenberg, commandé par le Prince de Saxe-Hildburghausen; l'autre du côté d'Oudenbosch, sous les ordres du Comte de Swartzenberg. Les Assiégés reçurent des renforts continuels de ces deux côtés, outre que l'Amiral Anglois Mitchel, qui couvroit la Zélande avec sa Flotte, y transporta une abondance de munitions de guerre & de bouche. On y fit sauter tous les jours quelques mines; & les François se déterminerent à prendre la Place par la Sape; enfin, le Général Lowendal ayant fait battre pendant quelquels jours en bréche, fit donner, le 16 Septembre au matin, un assaut général au corps de la Place, ce qui déconcerta tellement les Hollandois, qu'ils ne firent plus de résistance. Les François entrerent par trois côtés, l'épée à la main; & ce ne fut plus qu'un continuel massacre, & un affreux pillage, durant toute la journée. Les Généraux Cromstrom & Philipsdal, qui avoient négligé de capituler, se sauverent à temps; mais plus de 3000 hommes y furent

massa-

massacrés, ainsi que quelques malheureux Bourgeois : on y fit environ 2000 prisonniers ; on prit plus de 200 pieces de canon & mortiers, outre dix-sept bateaux, qui se trouverent dans le Port, & cinq drapeaux. Cette conquête mérita au Comte de Lowendal, * le bâton de Maréchal de France, que le Roi lui envoya le lendemain, de son camp de Hamal, près de Tongres.

Le Marquis de Blet, Lieutenant-Général, fut nommé Gouverneur de Berg-op-Zoom ; & l'on y mit dix Bataillons en garnison.

L'Armée Hollandoise, qui étoit dans les lignes, entre Bergue & Steenberge, se retira

* Il se nommoit Ulric-Frédéric Woldemaer ; il étoit né le 6 Avril 1700 ; il avoit porté les armes dès l'âge de 13 ans, & il n'en avoit que 14 lorsqu'il fut fait Capitaine. Il servit sous le Prince Eugene de Savoie, & profita beaucoup des leçons & des exemples de ce grand Capitaine : il s'étoit trouvé aux sieges de Témeswar & de Belgrade, & aux batailles de Péterwaradin & de Belgrade. Le Roi Auguste de Pologne le fit Maréchal-de-Camp de ses Armées, & Inspecteur-Général de l'Infanterie Saxonne. Il servit encore sous le Prince Eugene dans la guerre de 1734 & 1735 ; de là il passa au Service de la Russie, & enfin à celui de France, où il eut le grade de Lieutenant-Général en 1743 : c'étoit, sans contredit, un des meilleurs Généraux qu'il y eut en Europe, & qui avoit le plus étudié & le plus pratiqué toutes les parties de l'art militaire. Il mourut à Paris le 27 Mai 1753, âgé de 53 ans.

aussi-tôt vers la Zélande ; & les Forts de Roover & de Pinsent se rendirent le même jour par capitulation. *

LA VILLE DE GERTRUIDENBERG.

QUoiqu'elle soit du Brabant, elle est sujette néanmoins à la Hollande ; ce qui a causé autrefois plusieurs démêlés entre les Brabançons & les Hollandois, qui vouloient chacun se l'approprier. Ces deux Nations s'y opiniâtrerent tellement, que les Brabançons avoient coutume d'obliger les Ducs de Brabant à promettre qu'ils tâcheroient de la réunir à son Duché ; & les Hollandois obligeoient le Comte de Hollande à jurer, qu'il n'oublieroit rien pour la conserver. Elle est séparée de la Hollande par le grand lac que le Rhin & la Meuse forment devant la Ville de Dort, dont elle est à quatre lieues, & à trois de Bréda. Son port est fort commode : on s'y embarque pour passer en Hollande, d'où l'on aborde à Dort ; on fait ordinairement ce trajet en deux heures, & quelquefois, quand les eaux sont glacées, on le fait en traineaux.

Sa figure est d'un croissant ; elle contient

* Les Armes de Berg-op-Zoom sont d'argent à trois Croix de gueules, au pied d'une montagne.

environ trois cents maiſons, ſituée ſur l'embouchure de la riviere de Donghen & ſur la rive du Golfe de Biesboſch. Comme elle étoit naturellement forte par ſa ſituation, pouvant ſervir de boulevard pour la Hollande, Guillaume, Prince d'Orange y fit conſtruire une fortification d'un quart de lieue de circuit, avec cinq baſtions, un large foſſé, une contreſcarpe, & par ſes écluſes elle peut inonder tous les pays voiſins.

Dans les anciennes chartres, on la nomme *Mons Littoris*, ou *Montagne du Rivage.* Pepin de Landen, premier Duc de Brabant, la donna, en 647, à ſa fille Gertrude. Elle y fit bâtir une Egliſe, conſacrée par ſaint Amand, Evêque de Tongres; mais enſuite ce lieu devint ſi célebre par la demeure & par les miracles de ſainte Gertrude, qu'on l'a appellé depuis, *Gertruidenberg*, ou *le Mont Sainte-Gertrude.* En 992 elle appartenoit à Hilſonde, Comteſſe de Streyen, épouſe d'Ansfride, qui fut enſuite Evêque d'Utrecht. Cette Dame en fit la donation à l'Abbaye de Thorn, qu'elle fonda au Pays de Liege. Cette Abbaye eſt maintenant un Chapitre illuſtre de Chanoineſſes.

Il y a eu un Château, qui fut bâti vers l'an 1321. En 1420, ceux de Dort s'en rendirent maîtres, après l'avoir aſſiégé longtemps; ils y mirent le feu, qui conſuma l'Egliſe, dédiée à ſainte Gertrude. C'étoit autrefois un Chapitre de Chanoines, fondé

l'an 1310, par Marguerite, Abbesse de Thorn. Près de la Ville étoit une belle Chartreuse, fondée l'an 1333, par Guillaume, Seigneur de Duvenvoorde.

Le 19 Novembre de l'an 1421, la mer étant fort grosse, & les digues étant rompues par la violence de la tempête, tout le Pays qui se trouva entre Dort & Gertruidenberg fut submergé. Outre les Châteaux & les Maisons des Seigneurs, il y eut 72 Villages qui périrent. La mer s'étant retirée, ils furent tous rétablis, hormis vingt-un, & deux Monasteres qui sont demeurés ensevelis sous les eaux. Cette inondation, qui fit périr plus de cent mille personnes, est nommée l'inondation du *Biesbosch*.

La pêche des saumons, des esturgeons & d'autres poissons, y est fort abondante, & il s'y trouve dans le mois de Mars un nombre si prodigieux d'aloses, qu'on en a pris quelquefois jusqu'à dix-huit mille.

Le 28 Août 1573, les Confédérés, sous la conduite du Capitaine Poyet, Calviniste François, l'escaladerent du côté de la Porte de Bréda, avec tant d'adresse & de promptitude, que la garnison fut presque toute taillée en pieces, avant qu'elle put se mettre en défense.

L'an 1589, la garnison Angloise vendit cette Ville au Prince de Parme; mais le Prince Maurice la vint assiéger le 28 Mars 1593. Après avoir pris le Fort de Stékelhof, qui étoit à deux portées de mousquet

de la Ville, il s'en approcha de fort près, fit faire des ponts ſur les eaux & les marais, pour la communication de ſes quartiers, & fortifia ſon camp avec tant d'art & de précaution, qu'il n'y put être forcé. La Place ſe rendit enfin le 25 Juin, à la vue du Comte de Mansfeld, qui ne la put ſecourir. Sa réſiſtance fut ſi grande, que trois Gouverneurs y périrent. Le Prince Maurice y fit ſa premiere campagne, âgé de 19 ans, & fut fait Gouverneur de la Place, dont la Seigneurie eſt demeurée dans la ſuite à la Maiſon de Naſſau-Orange.

En 1710, les forces de la France étant épuiſées par la longue guerre qu'elle avoit ſoutenue contre tant de Puiſſances liguées, & par la grande diſette de grains & de vins, cauſée par le rude hiver de 1709, le Roi Louis XIV envoya à Gertruidenberg le Marquis d'Uxelles, Maréchal de France, & l'Abbé de Polignac, enſuite Cardinal, pour traiter de la Paix. Depuis le 9 Mars, jour de leur arrivée, ils eurent pluſieurs conférences avec Guillaume B[illegible], Bourgueme-ſtre d'Amſterdam [illegible] Vander Duſſen, Penſ[illegible], Députés de la part des [illegible] François firent des offres avantageuſes; mais on ne put convenir touchant l'article qui regardoit la Monarchie d'Eſpagne, & ils s'en retournerent en France le 25 Juin, ſans rien conclure. *

* Les Armes de Gertruidenberg ſont d'or à 3 lions de gueules, ayant en leurs pattes une hache d'argent.

LA VILLE DE GRAVE.

CEtte Forteresse, en Latin *Gravia*, est située sur la Meuse, à six lieues de Bois-le-Duc, & à trois de Nimegue, sur les frontieres de la Province de Gueldres, dont elle est la clef, & sur les confins du Pays de Cuyck. La Ville est très-forte, tant par sa situation, que par ses fortifications régulieres; les eaux de la Meuse remplissent ses fossés, qui sont également larges & profonds, qui s'étendent environ un quart de lieue en circuit, & qui sont flanqués de cinq boulevards, avec leurs demi-lunes, outre une grosse tour, &c.

Avant l'année 1323, c'étoit un Franc-Aleu, appartenant à Otthon, Seigneur de Cuyck & d'Heverlé, qui le mit, la même année, entre les mains de Jean III, Duc de Brabant, & le reçut de lui pour en jouir en Fief, selon les Coutumes de Brabant.

Il y a eu une Forteresse plus ancienne que la Ville même, où les Seigneurs de Cuyck faisoient ordinairement leur résidence; mais elle a été détruite depuis quelques années, lorsque le célebre Ingénieur Coehorn a augmenté considérablement les fortifications de plusieurs nouveaux ouvrages; entr'autres d'un Fort de l'autre côté de la Meuse, &

vis-à-vis de la Ville, pour défendre le paſſage de cette riviere.

Les Brabançons & les Gueldrois prétendoient que cette Ville étoit de leur Juriſdiction : les premiers ſollicitoient le Duc, leur Souverain, à ſon inauguration, de faire ferment qu'il ne ſe déſiſteroit jamais de ſes prétentions ſur la Ville ; lequel ferment ſe trouve au XLIX Article de la *joyeuſe Entrée.* Au Congrès, qui ſe tint à Bois-le-Duc l'an 1386, entre Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, & Jeanne, Ducheſſe de Brabant, d'une part, & Guillaume, Duc de Gueldres, de l'autre, il fut arrêté que Grave reſteroit ſous le Brabant.

Au commencement des troubles des Pays-Bas, le Duc d'Albe s'empara de Grave, & il en confiſqua le Domaine pour la révolte du Prince d'Orange. Un des confidents de ce Prince, nommé Alexandre Turc, trouva le moyen de la lui remettre l'an 1568 ; mais il fut obligé de l'abandonner peu de temps après. Le Duc y mit alors une bonne garniſon, commandée par Gaſpar Gomez ; mais ſoit que celui-là eut traité les habitants trop rigoureuſement, ou que ceux-ci fuſſent trop portés pour le Prince d'Orange, les Magiſtrats inviterent leur Gouverneur à une collation, où quelques Bourgeois armés le firent priſonnier, & le conduiſirent à Maeſtricht: on demanda du ſecours au Prince, & la garniſon Eſpagnole fut chaſſée.

Le Prince de Parme l'ayant prise, en 1586, sur les Rebelles, elle fut assiégée par le Prince Maurice de Nassau, le 18 Juillet 1602, & se rendit le 19 Septembre. Antoine Gonzalès commandoit dans la Place, & François Mendoza, Amiral d'Arragon, avoit fait, avec les troupes Espagnoles, plusieurs tentatives inutiles pour la secourir; le Prince Maurice s'y fit proclamer, le 28 du même mois, Seigneur de Grave & du Pays de Cuyck, & la possession en a été confirmée à la Maison de Nassau, par un Traité conclu avec les Etats-Généraux, le 9 Décembre 1611.

Le Vicomte de Turenne se rendit maître, en fort peu de jours, de cette Place, dans la guerre que la France déclara aux Hollandois en 1672, pendant que 1300 hommes en étoient sortis, pour se jetter dans Bois-le-Duc, croyant qu'on en feroit le siege; mais comme ils retournoient sur leurs pas pour rentrer dans Grave, ils furent entiérement défaits par le Marquis de Joyeuse; ce qui obligea les Assiégés de capituler le 7 Juillet.

Le Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, la reprit sur la France le 26 Octobre 1674, après une belle défense du Marquis de Chamilly, depuis Maréchal de France; il avoit une garnison de 4000 hommes, & 325 pieces de canon. Le Général Rabenhaut en avoit commencé le siege le 15 Juil-

let, par ordre des Etats-Généraux. La Place fut prise, sans qu'il y eut un seul ouvrage emporté, & elle ne se rendit qu'après des ordres réitérés de la Cour de France.

Grave est assez petite, & ne contient qu'environ 3000 habitants, & 400 maisons, & neuf ou dix rues. La Maison où les Magistrats & les Tribunaux s'assemblent, est un édifice assez remarquable : celle du Prince de Hesse-Philipsdal, Général au Service des Etats-Généraux, est la plus belle de toute la Ville. Les casernes & les magasins y sont proprement entretenus. Les Bourgeois y jouissoient autrefois de grands privileges ; & l'avantage d'être reçu pour tel, étoit réputé pour un si grand honneur, qu'un étranger se tenoit heureux d'avoir épousé la fille d'un Bourgeois, n'ayant pour dot que le droit de Bourgeoisie Il y a trois Portes, dont celle qu'on nomme *Ham-Poorte* est magnifique, & si grande, qu'en cas de siege on pourroit y loger commodément deux Bataillons. On y conserve dans l'Arsenal plus de quatre mille fusils, & autres sortes d'Artillerie.

Grave avec ses environs est du Diocese de Ruremonde. Les Catholiques y sont plus nombreux que les Réformés ; & ils ont encore plusieurs Confrairies pour leurs dévotions & le soulagement des Pauvres. L'Eglise principale est dédiée à sainte Elisabeth ; elle fut presque ruinée durant le siege de l'an 1674, ainsi que son clocher. Elle avoit un Cha-

pitre de ſix Chanoines, avec un Doyen, fondé par Jean I, Seigneur de Cuyck; mais les Réformés en ont confiſqué les revenus. La ſeconde Egliſe eſt aux Réfugiés François, depuis l'an 1686. Elle appartenoit à des Religieuſes de l'Ordre de ſaint François, qui y avoient un Couvent, fondé dès l'an 1459 : elles y demeurent encore, par connivence, (en payant tous les ans une grande ſomme d'argent au Conſeil de Domaines à La Haye) dans une maiſon particuliere, dans l'appréhenſion continuelle d'être chaſſées. Le Couvent des Croiſiers, l'Hôpital, & la Maiſon des Orphelins ſubſiſtent encore.

Le Grand-Bailli, l'Ecoutette, deux Bourguemeſtres, ſept Echevins & huit Jurés ont l'adminiſtration de la Police : ils doivent être tous de la Religion réformée. La Juriſdiction de Grave eſt d'une fort petite étendue. Quoiqu'elle ſoit ſituée au Pays de Cuyck, elle n'en eſt pas pourtant la Capitale; mais le Chef-lieu eſt le Bourg de Cuyck, où réſide un College d'Echevins : il y ſubſiſte encore un Couvent de Croiſiers, dit de Sainte-Agathe. Ce Pays comprend dix-ſept Bourgs & Villages. C'étoit autrefois un Comté, dont le poſſeſſeur perdit le titre de Comte, du temps de l'Empereur Lothaire. Ce Pays a été long-temps ſujet à la Gueldres; il vint enfin ſous la puiſſance des Ducs de Bourgogne, qui l'unirent au Brabant, & il paſſe pour une des plus anciennes Baronnies de cette Pro-

vince. Maximilien d'Egmont, Comte de Buren, le reçut par engagement du Duc de Brabant. Guillaume, Prince d'Orange, ayant épousé sa fille & unique héritiere, l'an 1551, hérita aussi de cette Seigneurie; elle est restée dans la Maison de Nassau-Orange, depuis la mort de Guillaume III, Roi d'Angleterre.

Il y a près de la Ville de Grave trois Seigneuries particulieres, Meghem, Ravesteyn & Boxmeer, qui sont Fiefs du Duché de Brabant; & on y permet le libre exercice de la Religion Catholique. *

LA VILLE DE MEGHEM.

CEtte petite Ville est située sur la rive gauche de la Meuse, à une lieue de Grave & de Ravesteyn, & à six de Bois-le-Duc: elle a sous sa dépendance plusieurs Villages au deça & delà de la Meuse. C'est un Fief sur lequel les Comtes de Gueldres avoient autrefois des prétentions, qu'ils ont cédées, par traité d'alliance, aux Ducs de Brabant. On ne sauroit dire au juste, d'où les premiers Seigneurs de cette Place se sont donné le titre de Comte, que Jean de Meghem avoit encore en 1293, & plusieurs de ses

* Les Armes de Grave sont d'or à deux fasces de gueules, à six merlettes, 3, 2, 1, & une tour en pointe de même.

Succeſſeurs dans la ſuite; ni de quel droit Jean, Seigneur d'Aſſche, ſe l'eſt approprié en 1428. Jean Dickbier de Mierle releva ce Comté en 1437 dans la ſouveraine Cour féodale de Brabant, & Jean, ſon fils, le vendit en 1449 à Guy de Brimeu, Seigneur d'Humbercour, qui le laiſſa à Euſtache, né de ſon mariage avec Antoinette de Rambures: celui-ci, Seigneur de Weſemael & Maréchal de Brabant, le releva comme Comté, en 1515. En 1571 il fut donné en dot aux Maiſons de Berlaimont & de Croy: il fut vendu enſuite, l'an 1680, à Alexandre Otthon, Comte de Vehlen, Feld-Maréchal des Armées de S M. I. & C. & Gouverneur du Duché de Limbourg; mais aujourd'hui cette Seigneurie appartient à l'Electeur Palatin, qui l'a achetée.

Les Récollets y ont un Couvent, & y rendent grands ſervices aux Catholiques qui ſont ſous la domination des Etats-Généraux.

LA VILLE DE RAVESTEYN.

C'Eſt une petite Ville, ſituée entre Grave & Meghem, dont la Seigneurie comprend quatorze Bourgs & Villages, qui ſont demeurés

* Les Armes de Meghem ſont de gueules au chef d'or.

demeurés sous la Jurisdiction de l'Evêque de Liege. Les Jésuites y avoient un College. La belle Commanderie de Gemert, appartenante aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique, est aussi dans son voisinage, de même que le Couvent des Croisiers à Uden, où on honore une sainte Croix miraculeuse.

Cette Ville fait partie du Pays d'Herpe, ancienne possession héréditaire des Seigneurs de Cuyck, qui la donnoient en héritage à un de leurs freres-cadets.

Il y a un ancien Château, situé sur la Meuse, lequel passoit pour une bonne forteresse, jusques-là même que Wenceslas, Duc de Brabant, l'assiéga l'an 1363, sans la pouvoir prendre. En 1378, Renaud de Fauquemont, Seigneur de Dalembroucq, reçut en Fief de Wenceslas & de Jeanne, Ducs de Brabant, le Château de Ravesteyn, avec son territoire, comme aussi la Seigneurie de Herpe, pour en jouir selon les Coutumes de Brabant. Renaud ayant épousé Elisabeth de Cleves, mourut sans enfants, l'an 1396, & laissa pour héritier universel son neveu, Simon, Comte de Salm; mais Adolphe, Comte de Cleves, lui ayant déclaré la guerre, fit lui-même hommage de ce Château, l'an 1397, à Jeanne, Duchesse de Brabant. En 1609, Jean Guillaume de Cleves, Duc de Juliers, Seigneur de Ravesteyn, mourut sans laisser aucune postérité : sa succession causa des guerres funestes à l'Allemagne;

mais elle fut enfin réglée l'an 1659, par la Paix des Pyrénées, lorsque l'Electeur de Brandebourg eut pour sa part le Duché de Cleves, les Comtés de la Marck & de Ravensberg; & l'Electeur Palatin, pour la sienne les Duchés de Juliers, de Bergh, & la Seigneurie de Ravesteyn. *

LA VILLE DE BOXMEER.

BOxmeer, est aussi un Fief du Duché de Brabant, & quoique ce ne soit qu'une petite Ville, la Seigneurie néanmoins en est fort considérable : elle fut relevée en Fief en 1367 : au Nord-Est elle est séparée par la Meuse du Duché de Cleves, & est contigue au Pays de Cuyck & au Duché de Gueldres.

Avant l'an 1367, Pierre de Culembourg jouissoit de cette Seigneurie comme d'un Franc-Aleu ; mais la même année, il la donna au Duc de Brabant, duquel il la retint en Fief. Elle passa ensuite aux Comtes de 's Heerenberg, desquels le dernier, Oswald, Comte de Bergh, &c. étant venu à mourir l'an 1701, sans postérité, laissa tous ses biens à François-Antoine, Prince de Hohenzollern, petit-fils de sa sœur, qui avoit épousé un Prince de cette Maison.

* Les Armes de Ravesteyn sont de gueules, au ray d'escarboucle d'or.

Cette Seigneurie souveraine appartient maintenant à la Princesse Jeanne de Hohenzollern-Zigmaringe, &c. Il y a un Château très-ancien, & autrefois très-fort, qui est démoli en 1784, pour y construire un plus magnifique.

Il y a un Couvent de Carmes, qui sont Curés de l'Eglise Paroissiale, dediée à saint Pierre; ils enseignent les Humanités. On y trouve aussi des Carmélites, qui tiennent des pensionnaires pour l'instruction de la langue Françoise, & enseignent en même-temps la langue Flamande aux filles de la Franchise. Dans l'Eglise des Carmes on conserve depuis plus de trois siecles le saint Sang miraculeux, qu'un Prêtre, douteux de la Transsubstantiation, en célébrant vit changer en couleur de sang, & s'enfuir sur le Corporal, où il resta caillé, ayant la grandeur d'une noix muscade. On l'expose tous les ans pendant huit jours à la vénération du peuple; & on en fait la commémoration le Dimanche après la Fête-Dieu, avec une grande affluence de monde.

LA VILLE DE STEENBERGE.

ON la nomme en Latin *Steno-Berga*; elle étoit autrefois située sur le bord de la mer, dont elle est éloignée à présent d'une lieue, à cause des inondations qui englou-

tirent son havre & firent dépérir son commerce. Elle est contigue à Volkerak, qui sépare le Brabant de l'Isle d'Overflakke, par un Canal qui se jette dans la Vlie, & dont l'entrée est défendue par le Fort de *Leur*. Quoiqu'elle est enclavée dans le quartier septentrional du Marquisat de Berg-op-Zoom, à deux lieues & demie de cette Ville, elle n'est cependant pas de sa dépendance. Les Etats-Généraux des Provinces-Unies en sont les possesseurs, ainsi que de la Seigneurie, qui a une lieue de longueur & de largeur, & comprend les Poldres de Cruysland, de Cromwel, d'Oudeland, de Westland, de Rubierre, & le Fief de Triangle. Toutes ces Terres, avec leur Capitale, furent possédées par les Seigneurs de Berg-op-Zoom & de Bréda avant la division du Comté de Streyen; mais aujourd'hui le Prince d'Orange en est l'unique possesseur, sous titre d'héritier de Guillaume III, Rôi d'Angleterre, y compris le Princenland, petit endroit situé près de Finard, le long de la Merck.

Il n'y a qu'environ cents & cinquante maisons & cinq rues : l'Eglise principale est dédiée à St. Servais ; elle avoit autrefois un Chapitre de quinze Chanoines. Les Catholiques n'y ont point de Chapelle, & doivent recourir aux Villages voisins. Les bâtiments les plus remarquables sont, la Maison-de-Ville & celle du Commandeur,

L'Amirauté de Zélande y reçoit les droits d'entrée & de sortie.

Pendant que Steenberge n'avoit d'autres boulevards que ses murailles, elle fut souvent prise & reprise par les Espagnols & les Etats-Généraux, qui en firent une Forteresse imprenable en 1627. Elle est flanquée de six bastions, entourés d'un large fossé, qui est defendu par deux ravelines & une contrescarpe. Outre ceux-ci il y a encore un ouvrage à cornes, & un à couronnes. Le Brigadier Jacques Pasture y entra, l'an 1712, avec un détachement Espagnol & François, & fit un butin considérable.

On soutient qu'on y possédoit autrefois les plus anciennes archives des Pays-Bas, entre lesquelles se trouvoient plusieurs écritures illisibles; & que sa Maison-de-Ville eût servi pour recevoir le droit de Tonlieu. Les plus importantes de ces archives lui sont enlevées par les guerres: on les a conservé depuis au Château de Vilvorde, avant qu'on y bâtît la Maison de correction. Depuis ce temps on les a transporté à Bruxelles, où des Députés en font une collection & les traduisent en langue vulgaire.*

---

* Les Armes de Steenberge sont trois croix de gueules.



Les Forts de Lillo, de Liefkenshoeck, de Frédéric-Henri, de Kruys-schans, de Santvliet, de la Perle, de St. Philippe, et de Ste. Marie.

Les Bourgeois d'Anvers ont fait bâtir la Forteresse de Lillo, l'an 1584, à leur grand désavantage; puisque, étant venue sous la domination des Etats-Généraux, ils furent obligés d'y payer, en passant, les droits d'entrée & de sortie à l'Amirauté de Zélande. Lillo, avec sa dépendance, étoit alors une Seigneurie, appartenante à la famille de Van Dael, qui a fondé un Collège à Louvain, portant son nom, dans lequel ceux de Lillo, faute de descendants, ont le droit de jouir de plusieurs fondations.

Cette Forteresse est sur l'Escaut, à trois lieues audessous d'Anvers, à quatre de Berg-op-Zoom, & à une du fort rasé de Santvliet. Les fortifications sont très-regulieres; sur ses remparts il y avoit de belles alées d'arbres, qu'on a deracinés en 1784, pour en faire des casemates; ils étoient toujours bordés de plusieurs pieces de canon, pour arrêter les bateaux qui montoient vers Anvers, & pour empêcher qu'il n'y passent de gros Vaisseaux, suivant la fâcheuse convention, faite l'an 1648, à la Paix de Mun-

ſter, entre la Couronne épuiſée d'Eſpagne & les Hautes-Puiſſances des Provinces-Unies.

Lillo étant ruiné & pris par les François en 1748, les Etats l'ont fait rebâtir, après qu'il leur fut cédé par le Traité d'Aix-la-Chapelle. Il y a environ ſoixante maiſons dans le Fort, hormis les caſernes. Les Etats y tenoient toujours une frégatte, pour obliger les bateaux, allant à Anvers, à payer les droits d'entrée pour leurs marchandiſes: mais comme cette frégatte étoit ancrée ſur le territoire de S. M. I. elle fut contrainte de ſe placer dans l'Eſcaut Occidental près de Schaftingen, ſous la Juriſdiction de la République, vis-à-vis le Pays de Bats, où les Etats-Généraux vont conſtruire, près du Quai, une nouvelle Forteresſe, pour recevoir les droits d'entrée & de ſortie qu'ils levoient à Lillo, avant qu'il fut cédé à l'Empereur par le Traité de Fontainebleau, du 8 Novembre 1785, ſelon le neuvieme article.

Il y a un autre Fort quarré, vis-à-vis Lillo, ſur le territoire de Flandres & ſur la rive de l'Eſcaut, pareillement conſtruit l'an 1584, dit *Liefkenshoeck*, qui dépend du Fort de Lillo, ainſi que les Forts de Frédéric-Henri & Kruys-Schans. Liefkenshoeck eſt à un grand quart de lieue du Village de Doel, dont il peut inonder par les écluſes la troiſieme partie du Poldre. Il fut pareillement cédé à l'Empereur en 1785, par le neuvieme article du Traité de Fontainebleau.

Le 3 Juillet 1584, le Duc de Parme envoya le Colonel Mondragon, avec 5000 hommes & dix pieces de canon, pour assiéger les Forts de Lillo & de Liefkenshoeck. Le Marquis de Risbourg assiégea ce dernier Fort, qui n'étoit pas encore achevé; & après avoir tiré trois cents coups de canon, il fit faire un assaut général; mais il fut repoussé par ceux du Fort, avec grande perte : il fit emmener ensuite plusieurs chariots, chargés de foin & de paille, auxquels il mit le feu; ce qui causa une fumée si épaisse, que les assiégés devoient abandonner les remparts. Ainsi ce Fort fut pris par stratagême; tous ceux qu'on trouvoit armés y furent massacrés; entr'autres, plusieurs Anversois, qui y étoient venus au secours.

Mondragon avoit entre-temps investi Lillo, & ceux d'Anvers avoient envoyé au secours de ce Fort un détachement de leur Bourgeoisie : après que Mondragon y avoit fait tirer 500 coups de canon, ce qui avoit causé une breche, il fit tout préparer pour l'assaut : ceux du Fort le voyant, firent miner d'abord les remparts, pour les faire sauter en cas que les Espagnols entreroient par la breche; mais avant leur arrivée ils y avoient déja mis le feu. Malgré cet désavantage, ils se défendirent si vaillamment, sous les ordres du fameux Commandant Odet de la Noue, Seigneur de Teligny, que

Mondragon ne pouvant s'emparer du Fort, faisoit planter quelques pieces de canon de l'autre côté de l'Escaut, pour faire couler à fond tous les bateaux qui porteroient des munitions à Lillo. Le Prince de Parme voyant que tout étoit en-vain, fit lever le siege, avec perte de 2000 hommes; après il fit construire quelques fortifications dans les environs de Lillo, savoir, sur la digue de Kouwesteyn, Oorderen, &c. où il mit de garnison, & quelques pieces de canon, pour empêcher le passage des bateaux allant d'Anvers vers Lillo.

On voit sur la même riviere, du côté de Brabant, le Fort de St. Philippe; il s'y trouve un Comptoir de S. M. I. pour lever les droits d'entrée & sortie. Les fortifications de St. Philippe ont été démolies en 1784.

De l'autre côté de l'Escaut, en Flandre, on voit les Forts de la Perle & de Ste. Marie, qui sont aussi du domaine de S. M. I., situés sous la Jurisdiction de la Seigneurie de Calloo, appartenante au Comte de Groesbeeck. Au Fort de Ste. Marie il y avoit autrefois un Comptoir, avec un Receveur, un Contrôleur, & plusieurs Commis. Les Hollandois ayant avancé à feu l'Empereur quatre millions, avoient obtenu le Comptoir des Forts de Sainte-Marie & de Saint-Philippe, pour leur hypotheque; mais les Etats de Brabant ayant remboursé cette somme aux Hollandois, l'an

1734, ils sont maintenant les maîtres de ces Comptoirs.

Au-dessous de la Forteresse de Lillo, l'Escaut se partage en deux branches, dont l'une est le *Hondt*, ainsi nommée pour le bruit qu'il fait semblable à celui de l'aboi d'un chien. Ce n'étoit autrefois qu'un canal, creusé l'an 980, par ordre de l'Empereur Otthon. II. Il se déborda l'an 1377, engloutit plusieurs Villages, & devint une espece de golfe, par où la plus grande partie des eaux de l'Escaut se décharge dans la mer.

A une lieue de Lillo, du même côté de l'Escaut, on voit le Fort de *Santvliet*, situé à quatre lieues d'Anvers. L'an 1622, le Marquis Spinola, Général Espagnol, ayant assiégé inutilement Berg-op-Zoom pendant plusieurs mois, fit commencer ce Fort, pour resserrer de plus près cette Ville, & pour garantir le Pays des courses des Hollandois. Ce fut l'an 1628 qu'on acheva de le bâtir, sur le territoire du Village de Santvliet, dont la Seigneurie appartient à l'Abbé de Saint-Michel à Anvers, qui l'acheta, l'an 1614, du Roi Charles II. Son Eglise, dédiée à sainte Marie-Magdelaine, fut bombardée au dernier siege.

La même année que cette Forteresse étoit bâtie, les Hollandois s'en rendirent maîtres; l'espoir d'un plus grand avantage la leur fit perdre, l'année suivante : pendant qu'ils assiégeoient la Ville de Bois-le-Duc, elle fut

prise par les Espagnols, qui l'ont possedée jusqu'en 1705, quand les Alliés s'en rendirent maître le 30 Octobre, après six jours de tranchée ouverte. Ils y firent 700 prisonniers, & peu de temps après ils en démolirent les fortifications.

Il se donna, le 20 Juin 1703, au Village d'Eeckeren, sur la route d'Anvers à Santvliet, une bataille entre les armées d'Espagne & de France, commandées par le Marquis de Bedmar & le Maréchal de Boufflers, & celle des Hollandois, sous le Général Obdam, qui y fut battu : la perte fut à peu près égale des deux côtés.

Les Hollandois, sous le Comte Guillaume de Nassau, furent entiérement défaits par les Espagnols, l'an 1638, au Village de Calloo, à une lieue & demie de Lillo, sur la rive de l'Escaut, vers la Flandre. Maurice de Nassau, fils de ce Comte, âgé de 21 ans, y fut tué avec 2000 Hollandois ; les Espagnols y firent 1200 prisonniers, & prirent 18 pieces de canons, & 80 bateaux chargés de munitions.

Le Fort de Frédéric-Henri est situé entre Lillo & Santvliet, & celui de Kruys-Schans entre Lillo & St. Philippe ; tous deux sur le bord de l'Escaut : il n'y avoit rien de remarquable, sinon qu'on les disoit plus forts que Lillo & Liefkenshoeck. Les François, marchant vers Berg-op-Zoom, en 1747, pour l'assiéger, perdirent devant le Fort de

Frédéric-Henri plus de 400 hommes. Ces Forts sont entiérement rasés en 1786, selon la convention du Traité de Fontainebleau en 1785, Art. VIII.

LA VILLE DE MAESTRICHT.

C'Est une des plus anciennes, des plus jolies & plus fortes Villes du Pays, comprise autrefois dans l'Austrasie, & incorporée ensuite au Duché de la basse Lorraine. En 1530, l'Empereur Charles-Quint s'en assura la possession dans la Diete d'Augsbourg, & l'unit au Duché de Brabant, quoiqu'elle soit enclavée dans l'Evêché de Liege, dont elle dépend pour le Spirituel. On la nomme en Latin *Trajectum ad Mosam*, ou *Trajectum Superius*, pour la distinguer de la Ville d'Utrecht, dite *Trajectum ad Rhenum*, ou *Trajectum Inferius*.

Maestricht est situé sur la Meuse, qui y reçoit la riviere du Jaar, ou Jecker : il y a sept portes, sans les portes d'eau ; on les nomme, la Porte de Notre-Dame, de Saint-Pierre, de Tongres, ou Linckel-Porte ; de Bruxelles, ou Tweeberger-Porte ; de Bois-le-Duc, ou Hochter-Porte ; de Saint-Martin ; & celle de Wyck, qui s'appelle aussi la Porte d'Allemagne. On en a bouché celle de Linden-Kruys. On y admire un très-beau Pont sur la Meuse, construit de pierre de taille,

de

de la longueur de 500 pieds. Au bout de ce Pont eſt la petite Ville de Wyck, dépendante de Maeſtricht, dont elle ſuit les Loix & les Coutumes. Cette Ville a deux Seigneurs, ſavoir, le Prince-Evêque de Liege, & les Etats-Généraux des Provinces-Unies; (autrefois c'étoit le Duc de Brabant) ils y ont chacun leur Grand-Mayeur, des Receveurs & autres Officiers de Juſtice. Le Magiſtrat eſt composé de deux Bourguemeſtres; l'un Catholique, l'autre Réformé; & de quatorze Echevins, de huit Conſeillers-Jurés, & deux Conſeillers-Penſionnaires, tous, moitié Catholiques & moitié Réformés. Ce Corps ſe renouvelle de deux en deux ans par quatre Commiſſaires, qu'on nomme *Déciſeurs*; deux Liégeois & deux Hollandois. Ceux-ci viennent juger ſouverainement & en dernier reſſort, tous les procès qui ont été jugés en premiere inſtance pardevant les Bourguemeſtres & Conſeillers-Jurés, qui compoſent la baſſe Juſtice, ou par les Grand-Mayeurs & Echevins, qui font la haute, & dont on a appellé. Les cauſes doivent préalablement être inſtruites pardevant quatre Commiſſaires-Inſtructeurs, pareillement deux Catholiques & deux Réformés.

Il y a auſſi une Loi dans cette Ville, qui eſt, que celui qui eſt né d'une mere Brabançonne, eſt reputé Brabançon; & celui-là eſt Liégeois, qui eſt né d'une mere Liégeoiſe.

On trouve dans peu de Villes d'aussi grandes commodités pour voyager qu'à Maestricht : on va journellement par les Diligences vers Bruxelles, Bois-le-Duc & Cologne ; & quoique ces Villes en soient éloignées de 20 lieues, on fait le voyage cependant en un jour, pendant tout l'Été. On en part aussi tous les jours en bateau vers Liege, dont elle est à cinq lieues, à trois de Tongres, & à six d'Aix-la-Chapelle.

Ce fut autrefois une Ville Episcopale : car Tongres ayant été ruiné par les Barbares, l'Evêque saint Servais, qui se trouva au Concile tenu à Cologne l'an 346, transféra le Siege, ou, au moins, sa résidence à Maestricht. Il y demeura jusqu'à l'an 710, & il y eut successivement vingt-un Evêques, tous reconnus pour Saints, dont on célebre la Fête le 6 Février. Enfin l'Evêque saint Hubert transféra le Siege à Liege, & bâtit une nouvelle Eglise Cathédrale, au même endroit où St. Lambeat, son Prédécesseur, avoit souffert le martyre.

Les deux Eglises principales de Maestricht sont des Collégiales, l'une dédiée à St. Servais, & l'autre à Notre-Dame. La premiere, dont voici le plan, est très-belle, & toute couverte de plomb. Saint Monulphe, XII Evêque résidant à Maestricht, la fit bâtir à l'honneur de saint Servais, qui étoit mort & enterré en cette Ville, l'an 395. C'étoit anciennement une Abbaye de Religieux,

qui y chantoient l'Office divin; elle a été donnée par divers Empereurs, aux Archevêques de Treves, qui y ont exercé la Jurisdiction spirituelle & temporelle jusqu'au treizieme siecle.

C'est à présent un illustre Chapitre de quarante Chanoines, qui ont pour Dignitaires un Prévôt, un Doyen, un Chantre, &c. Les Peres Jésuites de Maestricht possédoient deux de ces prébendes, avec la charge d'enseigner les Humanités. Le Duc de Brabant y a pareillement une Prébende, & c'est en cette qualité que l'Empereur Charles-Quint, allant à Aix-la-Chapelle pour y être couronné, l'an 1520, parut dans cette Eglise en habit de Chanoine, & qu'il y prit sa place.

Les Etats-Généraux conférent la Prévôté, & vendent à présent, au plus offrant, les Canonicats qui viennent à vaquer dans les six mois qui étoient ci-devant au Pape, laissant la collation libre au Prévôt dans ses six mois. Il y a sous cette Eglise une crypte ou lieu souterrain, où reposent les Corps des saints Evêques de Maestricht, Monulphe & Gondulphe. La tradition porte, que l'Empereur Charlemagne, ayant bâti l'Eglise de Notre-Dame à Aix-la-Chapelle, pria le Pape Léon III d'en faire la consécration solemnelle, voulant aussi qu'il y assistât autant d'Evêques qu'il y a de jours dans l'année. Or, comme il en manquoit deux pour ac-

complir le nombre de 365 ; on dit que Dieu fit reſſuſciter les SS. Monulphe & Gondulphe, qui ſe trouverent avec les autres à la cérémonie ſuſdite, & ſe remirent enſuite dans leur tombeau à Maeſtricht. Ce miracle arriva, dit-on, l'an 797 ou 804.

L'autre Egliſe Collégiale, dédiée à Notre-Dame, a un Abbé ſéculier, qui doit être Tréfoncier de Liege ; un Doyen & ſeize Chanoines, outre cinq prébendes des Religieux de St. Antoine, qui ont été incorpérés en 1782. On dit qu'elle ſervoit de Cathédrale, lorſque les Evêques réſidoient à Maeſtricht.

Devant l'Egliſe de Saint-Servais, il y a un Couvent de Religieuſes, dites Dames-Blanches, où l'on voit un Chriſt attaché à la Croix, le tout d'une piece. On raconte qu'un Bourgeois de Maeſtricht étant allé en pélerinage à Jéruſalem, ſon fils lui demanda inſtamment s'il ne lui avoit rien apporté de la Terre-Sainte. Le pere lui donna une noix qu'il avoit cueillie au Mont Calvaire, laquelle l'enfant reçut avec confiance ; après l'avoir plantée au jardin, il en crût la forme d'un Crucifix, qui eſt le même qu'on voit encore dans l'Egliſe de ces Religieuſes : tradition dont on ne voudroit pas garantir la vérité.

Les Catholiques ont quatre Egliſes Paroiſſiales à Maeſtricht ; ſavoir, Saint-Jacques, Sainte-Catherine, Saint-Nicolas, & Saint-

Martin, qui eſt la Paroiſſe de Wyck. Les deux premieres n'étoient anciennement que des Chapelles, érigées en Paroiſſes, après que les Réformés ont occupé les Egliſes de St. Jean & de St. Matthias, qui étoient auparavant Paroiſſiales. Les Luthériens y ont bâti une Egliſe toute nouvelle pour faire leur Service; & les Calviniſtes François y occupent une Chapelle pour faire leur Prêche.

Il y a outre cela dix Couvents de Religieux; ſavoir, des Prêtres de l'Ordre Teutonique, de la Commanderie de Bieſſen; des Religieux de l'Ordre de ſaint Antoine du Viennois, qui ont été ſécülariſés en 1782; des Croiſiers, des Dominicains, des Auguſtins, des Récollets, des Beggards ou Peres du tiers-Ordre, des Capucins, des Alexiens, & autrefois des Jéſuites.

Les Jéſuites & les Récollets furent chaſſés de Maeſtricht l'an 1638, à cauſe que le Pere Jean-Baptiſte Boddens, Recteur des Jéſuites, & le Pere Vinck, Gardien des Récollets, avoient ſu par la confeſſion, le complot qu'un Braſſeur, nommé Jean Landſman, & quelques autres Bourgeois, avoient tramé pour livrer la Ville aux Eſpagnols. Ces Peres furent mis à la queſtion, afin qu'ils découvriſſent les complices. Enfin, après pluſieurs tourments, ils furent décapités, ainſi que le Procureur des Jéſuites & un Frere, avec un autre Récollet. Leurs Confreres furent chaſſés de la Ville; mais

ils y ſont revenus lorſque les François occupoient Maeſtricht, & ils y ſont reſtés depuis, par un Article exprès de la Capitulation.

On y compte auſſi onze Couvents de Religieuſes, qui ſont les Dames-Blanches, les Sépulchrines, les Annonciades, qui demeurent à Wyck; les Religieuſes du Beyart, ou du Val de Joſaphat; celles de Saint-André, celles du Mont-Calvaire, celles de Sainte-Gertrude, ou Nieuwenhof, toutes quatre de l'Ordre de ſaint Auguſtin; les Récollettes Pénitentes, les Hoſpitalieres, les Sœurs-Griſes, & celles du Val de Sainte-Catherine, du tiers-Ordre de ſaint François.

Ses différents ſieges l'ont rendu très-fameuſe depuis deux ſiecles. Les habitants ayant voulu ſecouer le joug des Eſpagnols, le Gouverneur Monteſdoca demanda du ſecours au Duc d'Albe, par l'ordre duquel la Ville fût ſaccagée le 20 Octobre 1576, & quantité de Bourgeois y périrent. Les Eſpagnols ſe retirerent le 21 Avril 1577; & peu après, les Troupes des Etats y entrerent.

Alexandre Farneſe, Prince de Parme, la prit le 29 Juin 1579, par un poſte mal gardé, après un ſiege de quatre mois; elle fut pillée, & plus de 8000 perſonnes furent aſſommées.

Le Gouverneur, Comte de Swartzemberg, étant accouru l'épée à la main, fut tué; &

fon Lieutenant, Sébaftien Tapin, Calvinifte François, fut fait prifonnier, & mourut de fes bleffures au Château de Limbourg. Les Efpagnols perdirent 2300 hommes, entr'autres le Comte de Berlaimont, Fabio Farnefe, parent du Prince; & grand nombre de bons Officiers.

Frédéric-Henri, Prince d'Orange, y mit le fiege le 10 Juin 1632, & obligea fon Gouverneur, le Baron de Lede, de la rendre le 22 Août fuivant, quoique le Général Efpagnol Alvarez de Bazan, Marquis de Sainte-Croix, & les Allemands, fous le Comte de Papenheim, euffent attaqué jufqu'à deux fois les retranchements du Prince, qu'ils ne purent jamais forcer.

Le Marquis d'Aytone l'affiégea au mois de Juillet en 1634; mais Frédéric-Maurice, Duc de Bouillon, la défendit fi bien, qu'il donna le temps au Prince d'Orange d'affiéger Breda; ce qui obligea les Efpagnols à lever le fiege de Maeftricht, pour fecourir Bréda.

En 1678, Louis XIV, Roi de France, fe mit de fort bonne heure en campagne, dans le deffein d'affiéger Maeftricht. Il fit d'abord paffer le Canal de Bruges à un détachement de 13000 hommes, commandés par le Duc d'Orléans, fon frere, pour donner de l'inquiétude aux Efpagnols, tandis qu'il s'approchoit lui-même de Bruxelles, comme s'il eût voulu en faire le fiege. Le

Comte de Monterey, Gouverneur Général des Pays-Bas, trompé par cette manœuvre, rappella les Troupes Eſpagnoles qu'il avoit miſes dans Maeſtricht, pour les jetter dans Bruxelles. C'eſt juſtement ce que le Roi vouloit qu'il fît : Maeſtricht fut inveſti ; la garniſon étoit de 6000 hommes, & de 1100 chevaux, ſous les ordres de M. Fariaux, Vicomte de Maude, Officier de grande réputation. M. de Vauban, qui conduiſoit les travaux du ſiege, s'y ſervit, pour la premiere fois, des paralleles & des places d'armes, dont les Turcs paroiſſent avoir donné la premiere idée. Le Gouverneur de la Place étoit étonné de ce qu'il ne pouvoit faire aucune ſortie, ſans perdre beaucoup de monde : c'étoit l'effet de cette invention nouvelle, qui rend la mouſqueterie des Aſſiégeants beaucoup plus redoutable, parce qu'elle eſt plus proche & plus raſſemblée. Maeſtricht ſe rendit au Roi le 29 Janvier, après treize jours de tranchée ouverte.

En 1676, le Prince d'Orange fit le ſiege de Maeſtricht; mais il fut obligé de l'abandonner après quarante jours de tranchée ouverte, à l'approche de l'armée Françoiſe, commandée par le Maréchal de Schomberg. Le Comte de Calvo, qui commandoit dans la Ville, s'étoit défendu avec une valeur extraordinaire. On dit que le Prince d'Orange perdit à ce ſiege environ 12000 hommes.

Le Roi d'Eſpagne avoit conclu un traité

avec les Etats-Généraux en 1672, par lequel ils s'engagerent à lui faire rendre Maestricht, par la paix ou par les armes, selon le dix-huitieme Article, qui suit : „ Les Etats-„ Généraux promettent d'à présent, de céder „ à S. M. C. la Ville de Maestricht, le „ Comté de Vroenhove, & tout ce qu'ils „ possédoient dans le Pays d'Outre-Meuse ; „ ainsi que les prétentions qu'ils soutinrent „ d'avoir sur les Villages de Rédemption & „ les Bancs de St. Servais, sans aucun re-„ serve, &c. " mais le Roi de France leur ayant cédé cette Place par le Traité de Nimegue, ils en prirent possession le 6 Novembre 1678, ainsi que du Comté de Vroenhove, des Pays de Fauquemont & de Dalem, avec quelques Villages dépendants de Maestricht.

Cette Ville est regardée comme la clef des Provinces-Unies, du côté de la Meuse ; aussi n'a-t-on rien épargné pour la fortifier.

L'approche en est défendue par deux inondations considérables, qui se font par le moyen d'une petite riviere, qu'on nomme *le Jaar* en François, & *Jecker* en Flamand. Une de ces inondations se fait du côté de Liege, entre la Ville & le Fort Saint-Pierre, & s'étend depuis la Meuse jusqu'à la Porte de Tongres : l'autre inondation est du côté de la Porte de Bois-le-Duc, & s'étend depuis le bastion qui porte le nom de *d'Opf*, jusqu'à la Meuse. Les remparts, y compris

ceux de Wyck, ont cinq quarts de lieue; & les fortifications à peu près quatre lieues de circuit: la principale force du corps de la Place consiste en plusieurs bastions détachés, grands & petits; des ouvrages à cornes & à couronnes, & dans un chemin couvert, qui est double en quelques endroits, & triple en d'autres; & tous ces ouvrages sont minés.

Il y a dans la Ville six magasins à poudre, tous casematés, & situés en différents endroits, tant à Maestricht qu'à Wyck. Il y en a plusieurs autres dans les casemates sous les remparts, de distance en distance: outre ces magasins, il y a un grand Arsenal, où l'on trouve toutes sortes de munitions de guerre, & de quoi armer 30000 hommes; cet Arsenal étoit autrefois une Eglise attachée au Couvent des Récollets. Les Cloîtres des autres Couvents sont aujourd'hui comme autant d'Arsenaux, qui sont remplis d'affuts & d'autres attirail de guerre.

La Ville de Maestricht est grande & bien peuplée: on y compte environ 3000 maisons, & 12 à 13000 habitants, sans y comprendre la garnison, qui est toujours considérable. L'Hôtel-de-Ville est un des plus beaux qu'il y ait dans tous les Pays-Bas: c'est un grand édifice quarré, un peu plus long que large, construit à la moderne, presqu'au milieu du grand Marché, qui est une très-jolie place; on le bâtit en 1652: on

en voit ici le plan. Au rez-de-chauſſée ſont les Priſons publiques. On monte au premier étage par un très-beau dégré, qui prend à droite & à gauche.

Comme la Souveraineté de Maeſtricht eſt mixte, & partagée entre l'État de Liege & les Etats-Généraux, les Commiſſaires-Déciſeurs du Prince de Liege & les Magiſtrats Liégeois, montent cet eſcalier par la droite, pendant que les Commiſſaires-Déciſeurs de leurs Hautes-Puiſſances & les Magiſtrats Brabançons montent par la gauche : enſuite ils ſe trouvent tous enſemble ſur un grand perron, qui eſt fermé par une magnifique baluſtrade en forme de balcon, d'où ils ſe rendent dans la Salle du Conſeil. Toute l'aîle droite du ſecond étage eſt occupée par une Bibliotheque publique, très-nombreuſe & très-bien entretenue.

Le Vrythof, ou la Place d'armes, eſt une belle promenade, très-agréablement ſituée au milieu de la Ville, & embellie autour de trois rangées d'arbres : on y voit la grande Garde, qui eſt bâtie de pierre de taille.

Quoique les Catholiques-Romains exercent publiquement leur Religion à Maeſtricht, ils ne peuvent faire que deux Proceſſions par an autour des deux Egliſes Collégiales, & il ne leur eſt pas permis de porter publiquement le Viatique aux malades.

On a vu que Louis XIV, Roi de France,

s'étoit rendu maître de Maestricht, après treize jours de tranchée ouverte. Depuis ce temps-là, les fortifications en avoient été considérablement augmentées, & on la regardoit comme une des plus fortes Places des Pays-Bas, lorsque les François, commandés par le Maréchal de Saxe, l'assiégerent en 1748.

Après différentes marches & contremarches, qui cachoient aux Ennemis le véritable dessein du Maréchal, la Place fut investie par la rive droite de la Meuse, & l'investissement fut achevé le 13 Avril. Le Maréchal de Saxe établit son quartier à l'Abbaye de Hocht; celui du Maréchal de Lowendal fut établi à Neerharen. Le Marquis de Brezé, Lieutenant-Général, occupa, sur les hauteurs du Fort Saint-Pierre, le même camp que le Comte d'Estrées avoit occupé l'année précédente, entre la Meuse & le Jaar. La tranchée fut ouverte le 15 Avril au soir, par 6000 travailleurs. Jusques-là les Places des Pays-Bas, assiégées par les François, avoient été mal défendues par les Garnisons Hollandoises. Le siege de Maestricht fut mieux soutenu par le Baron d'Aylva, qui commandoit dans la Place; & l'on remarqua dans toute sa conduite plus de valeur & plus d'intelligence : mais les travaux du siege furent poussés par les François avec tant de vivacité, & leur artillerie, qui étoit très-considérable, fut si bien servie, que le

Maréchal

Maréchal de Saxe jugea, le 4 Mai ſuivant, qu'il étoit temps de faire une attaque générale du chemin couvert. Lorſqu'il faiſoit les diſpoſitions néceſſaires pour exécuter ce deſſein, à l'entrée de la nuit, il reçut, vers le midi, une Lettre du Duc de Cumberland, Général des Troupes Alliés, par laquelle ce Prince, en lui faiſant part de la ſignature des Articles préliminaires de la Paix, lui propoſoit de remettre Maeſtricht aux François, à condition qu'il ſeroit permis à la garniſon d'en ſortir avec tous les honneurs de la guerre. Cette Lettre fit ſuſpendre l'attaque projettée, & l'on convint d'une armiſtice de quarante-huit heures, pour travailler aux Articles de la Capitulation : elle fut rédigée & ſignée, le 7 Mai, par le Maréchal de Saxe, & par le Baron d'Aylva.

Les Aſſiégés demandoient que la Ville & les Fotts fuſſent occupés par une garnrſon, mi-partie des Troupes Françoiſes & des Troupes des Alliés. Cet Article fut réfuſé, & il fut décidé que la Ville & les Forts qui en dépendent, ſeroient livrés en entier aux Troupes du Roi. On convint que la garniſon ſortiroit le 10, avec tous les honneurs de la guerre; & par conſidération pour le Baron d'Aylva, Gouverneur, on lui permit d'emmener avec lui deux mortiers, & quatre pieces de canon, dont deux de douze livres de balles & deux de trois livres, le

tout avec ses effets, & vingt-quatre coups à tirer pour chaque piece.

La prise de Maestricht fut la derniere expédition du Maréchal Comte de Saxe * dans

* Ce Général, dont le nom sera célebre dans l'histoire, étoit fils naturel de Frédéric-Auguste II, Electeur de Saxe & Roi de Pologne, & de la Comtesse de Konismarc, d'une des plus illustres Maisons de Suede. Il naquit à Dresde le 19 Octobre 1696; & dès sa premiere jeunesse, il fit paroître une inclination décidée pour l'art de la guerre. Il servit d'abord contre les Suédois, qui faisoient la guerre à son pere; & il suivit ce Monarque dans toutes ses expéditions militaires; il vint ensuite servir en Flandres pendant la guerre de la Succession au Royaume d'Espagne, & il mérita l'estime & les louanges du Prince Eugene & du Duc de Marlborough, aux sieges de Lille & de Tournay, & à la bataille de Malplaquet. En 1711, il suivit le Roi de Pologne à Stralsund; il passa la riviere à la nage à la vue de l'ennemi, le pistolet à la main, & il vit tomber à ses côtés, pendant ce passage, trois Officiers & vingt Soldats, sans en paroître ému. Après la campagne de 1712, où il avoit servi contre les Suédois, avec sa valeur ordinaire, la Comtesse de Konismarc, sa mere, lui fit épouser la jeune Comtesse de Loben, Demoiselle fort riche & fort aimable, qui s'appelloit *Victoire*. Il disoit, en plaisantant, que ce nom avoit autant contribué à le faire consentir à ce mariage, que sa beauté & ses richesses. Il en eut un fils, qui mourut en bas âge; mais dans la suite, il se dégoûta d'elle, & il fit dissoudre son mariage en 1721. La fidélité, à cet égard, n'entroit pas dans son caractere; il aimoit trop le

les Pays Bas, où il avoit gagné trois batailles, & pris toutes les Places, dont il

---

plaisir pour être constant, & pour ne pas chercher à y mettre de la variété.

Il vint en France en 1720, & il eut d'abord le grade de Maréchal-de-Camp. Deux ans après, il acheta un Régiment Allemand, & dès-lors il s'attacha tout-à-fait au service de la France, avec l'agrément du Roi de Pologne. Il fit changer à son Régiment son ancien exercice, pour lui en faire prendre un nouveau qu'il avoit imaginé. Ferdinand, Duc de Courlande, étant mort sans enfants, au mois de Décembre 1725, le Comte de Saxe se mit sur les rangs pour obtenir cette Souveraineté; dans ce dessein, il partit pour se rendre à Mittau, où il arriva le 18 Mai 1726: il y trouva la Duchesse douairiere de Courlande, qui résidoit dans cette Ville depuis la mort de son mari; elle étoit niece du Czar Pierre-le-Grand. Le Comte de Saxe lui fit confidence de son projet, il la mit bientôt dans ses intérêts. Il avoit le talent de plaire aux Dames, qui est de tous les Pays, mais qu'il avoit encore perfectionné dans le séjour qu'il avoit fait en France. Cette Princesse conçut une telle passion pour lui, qu'elle ne négligea rien pour faire réussir son dessein, dans l'espérance de l'épouser, si elle venoit à bout de lui obtenir la Souveraineté qu'il desiroit. Elle y réussit en effet; & les Etats sollicités vivement par cette Princesse, l'élurent unanimement Duc de Courlande, le 5 Juillet 1726. Les Moscovites & les Polonois s'étant opposés à cette élection, la Princesse entreprit de surmonter ces deux obstacles; elle fit exprès le voyage de Riga & de Saint-Pétersbourg, pour rendre plus favorables au Comte de Saxe les deux Puissances qui

avoit jugé à propos de faire le siege.

Par le Traité de Paix, qui fut signé à

---

s'oppofoient à son élévation : & peut-être que si le Comte avoit été plus fidele à ses promesses, & plus constant dans ses amours, il eût été non-seulement Duc de Courlande; mais qu'il eût pu encore partager avec elle le Trône de Moscovie, où elle regna dans la suite : mais elle apprit que pendant qu'il lui juroit une fidélité éternelle, il avoit une intrigue galante avec une Demoiselle de sa suite. Elle en fut tellement piquée, qu'elle l'abandonna, & ne voulut plus s'intéresser pour lui. Toutes ses espérances s'évanouirent, & il fut obligé de retourner en France, en 1729, où il vécut en simple particulier, uniquement occupé du plaisir & de l'étude, qu'il ne séparoit jamais, passant perpétuellement de l'un à l'autre. Toutes ses études & toutes ses réflexions n'avoient pour objet que l'art de la guerre. Il s'y perfectiona tellement, qu'il acquit par toutes les campagnes où il a commandé, une réputation immortelle. Il fut fait Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi ; dignité qui lui donnoit un degré de supériorité sur tous les autres Maréchaux de France, & qui n'avoit été accordée jusques alors qu'au Maréchal de Biron, à M. de Turenne, & au Maréchal de Villars.

Il mourut à Chambor, après neuf jours de maladie, le 30 Novembre 1750, âgé de 54 ans. C'étoit un homme d'un tempérament robuste, & d'une force extraordinaire, dont la santé fut plutôt altérée par l'excès des plaisirs, que par les fatigues de la guerre. Il avoit composé un Ouvrage, contenant les réflexions qu'il avoit fait sur l'art militaire, & qu'il a intitulé : *Mes Réveries.* Il a été imprimé après sa mort, & l'on y renconnoît la plume & le génie d'un grand Capitaine.

Aix-la-Chapelle, le 18 Octobre 1748, la Ville de Maestricht retourna au pouvoir de ses anciens Maîtres, avec toutes ses dépendances.

L'Empereur Joseph II a contesté en 1784 aux Etats-Généraux la possession de la Ville de Maestricht, du Comté de Vroenhove, des Villages de Rédemption, qui sont, Falais, Foulogne ou Veulen, Hermal, Hoppertinghen, Moppertinghen, Nedezen ou Nedelsem, Peef ou Paive, Rutten ou Russon; & enfin des onze Bancs de Saint-Servais, qui sont les Villages suivants: Berg, Berneau, Groot-Loon, Hees; Heer & Keer, qui ne font qu'un Banc; Koningsheim, Mechelen, Sepperen, Sluisen, Tweebergen & Vleittinghen; formant ces prétentions sur l'Article XVIII du Traité de 1673: mais après plusieurs démêlés de part & d'autre, S. M. I. est convenue avec L. H. P. de renoncer à tous ces droits pour la somme de neuf millions & demi, en vertu de l'Article premier du Traité de Fontainebleau, conclu le 8 Novembre 1785.

Quant au Pays d'outre-Meuse, ils se sont fait plusieurs cessions de part & d'autre, par le susdit Traité.





LE DUCHÉ
DE LIMBOURG.

CEtte Province, une des XVII des Pays-Bas, est située entre le Pays de Liege & le Duché de Juliers. Elle comprend les cinq Bans de Baelen, de Herve, de Montzen, de Walhorn & de Sprimont. Les Comtés de Fauquemont & de Dalem, & le Pays de Rolduc, ne sont pas du Duché de Limbourg; mais ils forment un Quartier séparé, qu'on nomme le Pays d'outre-Meuse. Cependant ceux du Pays d'*outre-Meuse* assistent à l'Assemblée générale des Etats du Duché.

Ce Duché appartient à l'Impératrice-Reine; mais la moitié des Pays de Fauquemont, Dalem & Rolduc, en a été séparée & cédée aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, en vertu d'un Traité fait à La Haye, le 29 Décembre 1661.

Le Duché de Limbourg, avec le Pays d'outre-Meuſe, eſt uni à perpétuité au Duché de Brabant, & il conſte que cette union s'eſt faite après la fameuſe bataille de Woeringhe. Ces deux Provinces n'ont qu'un même Chancelier & qu'un Sceau, & le Conſeil de Brabant, réſidant à Bruxelles, eſt leur Juge ſouverain.

Les Quartiers de Limbourg, Dalem & Rolduc, ſont ſoumis, pour le Spirituel, à l'Evéché de Liege; & celui de Fauquemont, à l'Evêque de Ruremonde, excepté quelques Villages dans chacun de ces Quartiers, qui dépendent de l'Archevêché de Cologne. Les Archidiacres de la Hasbaie & du Condroz, dans la Cathédrale de Liege, connoiſſent des cauſes ſpirituelles ou eccléſiaſtiques, en déléguant des Juges ou Vice-Officiaux, qui réſident dans le Pays.

Les Limbourgeois ne jouiſſent pas ſeulement de leurs propres privileges, mais auſſi de ceux des Brabançons, & ils peuvent comme eux poſſéder des emplois dans le Brabant. Les graces & les privileges leur étoient accordés ci-devant en commun, comme on le peut voir par les Reſcrits des Empereurs Charles IV, en 1349; de Sigiſmond, en 1430; de Maximilien, en 1509, & de Charles-Quint, en 1530. Philippe II, Roi d'Eſpagne, recevant le ſerment de fidélité par les Députés des Provinces des Pays-Bas, après l'abdication de l'Empereur Char-

les-Quint, son pere, n'en reçut qu'un pour celles de Brabant & de Limbourg. Charles III, Empereur & Roi d'Espagne, y a été inauguré en 1703, en la personne du Comte Philippe-Louis de Sinzendorf, Grand-Chancelier de la Cour, & Plénipotentiaire de l'Empereur Joseph I.

On croit que ce Pays a été la demeure des anciens Punices & des Eburons; il a été possédé long-temps par des Seigneurs particuliers: quelques Historiens disent qu'il a porté le titre de Duché avant l'Empereur Wenceslas; d'autres, que cet Empereur l'érigea en Duché, en reconnoissance des grands services des Comtes de Limbourg, & de la constante fidélité de ses Peuples.

Henri, dernier Duc de Limbourg, étant mort, Adolphe, Comte de Berg & de Meurs, qui en avoit hérité, le vendit, en 1282, à Jean I, Duc de Brabant, surnommé *le Victorieux*. Reinold I, Comte de Gueldres, qui avoit épousé Hermengarde, fille de Walerand, aussi Duc de Limbourg, & sœur de Henri, protesta contre cette vente, comme étant faite à son préjudice. Ce qui donna occasion à une cruelle guerre, & à la fameuse bataille de Woeringue.

Ces deux rivaux ne se sentoient pas assez forts pour maintenir leurs droits; le Comte de Gueldres vendit les siens à Henri, Comte de Luxembourg, & le Comte de Berg les vendit au Duc de Brabant. Cette transaction

fut cause que les acheteurs marcherent à la guerre en chefs, & que les vendeurs n'y vinrent que comme alliés; mais comme ils souhaitoient de mériter le prix de leur vente, ils furent les principaux auteurs de la guerre de Limbourg, qui dura cinq ans: chacun se fit des amis, & tâcha d'attirer à son parti le plus de Princes qu'il put. Le Duc de Brabant eut de son côté Wautier Berthaut, Seigneur de Malines; Guy, Comte de Saint-Pol; son frere Godefroi de Brabant, & quantité d'autres Seigneurs.

Adolphe, Comte de Berg, qui avoit plus d'intérêt que personne dans cette affaire, représenta au Duc de Brabant, qu'il falloit châtier Sigefroi de Westerbourg, Archevêque de Cologne, le plus passionné de tous les Ligués. Il lui remontra que la Forteresse de Woeringue, près de Cologne, étoit un nid de voleurs, qui portoient la désolation par-tout, & rompoient le commerce par leur brigandage; que lui & ceux de Cologne même, s'en étoient plaints très-souvent à l'Archevêque, sans que ce Prélat eût voulu réprimer les désordres & les injustices de ses gens.

Le Duc de Brabant avec ses Alliés, se mit à la tête de 6000 hommes, au mois de Mai 1288, & commença la guerre par le siege de la Forteresse de Woeringue. Les Assiégés se défendirent si courageusement, qu'ils donnerent le temps à leur parti d'as-

fembler une armée pour les fecourir. Le Comte de Luxembourg, avec fes adhérents, fe mit en campagne, à la tête de 20000 combattants, pour obliger le Duc de Brabant à lever le fiege, ou à accepter la bataille. L'Archevêque de Cologne commença par fulminer l'excommunication contre le Duc de Brabant ; & il fe tenoit déja fi affuré de la victoire, qu'il avoit fait charger plufieurs chariots de chaînes, deftinées à attacher les vaincus.

La bataille fe donna entre Nuys & Cologne le 5 Juin 1288. L'Archevêque de Cologne fe mit à la tête de fon armée, & forma l'avant-garde avec fes Weftphaliens. Le Comte de Luxembourg & le Comte de Gueldres eurent les deux aîles, & Walcrand, Seigneur de Fauquemont, fut à l'arriere-garde. Le Duc de Brabant mit auffi fa petite armée en bataille; il prit lui-même l'avant-garde avec fes Brabançons: il donna l'aîle droite à Adolphe, Comte de Berg, & la gauche à Arnould, Comte de Looz; le corps de réferve fut commandé par fon frere Godefroi de Brabant. La victoire fe déclara enfin en faveur des Brabançons: les vaincus laifferent fur le champ de bataille 112 Chevaliers & 4000 hommes. Les Vainqueurs ne perdirent que quarante perfonnes de marque. Godefroi de Brabant, frere du Duc, fit, de fa propre main, prifonnier Sigefroi, Archevêque de Cologne, principal auteur de cette guerre; &

le Comte de Saint-Pol prit le Comte de Guelres, qu'il présenta au Duc de Brabant. Il ne fut mis en liberté, qu'en renonçant pour toujours aux prétentions qu'il avoit sur le Duché de Limbourg; & il fut obligé de céder encore les Villes de Duisbourg & de Wassembourg, & le Château d'Aspremont. Depuis ce temps-là, les Duchés de Brabant & de Limbourg sont demeurés unis sous le même Souverain.

L'Eglise de Notre-Dame de Victoire, sur le Sablon à Bruxelles, fut en effet de la reconnoissance du Duc victorieux; il y institua aussi, en mémoire de cette signalée victoire, une Fête qu'on célébra de temps en temps, lorsque le Pays n'étoit pas en guerre; ceux de Bruxelles l'ont nommé l'*Ommegang*.

Les Etats du Pays de Limbourg sont partagés en trois Corps; l'Etat Ecclésiastique est composé des Abbés de Rolduc & de Val-Dieu, qui sont Députés alternativement. L'Etat-Noble est composé des Comtes, Barons & Gentilshommes de la Province; & le Tiers-Etat, des Mayeurs des Seigneuries & Communautés, & de leurs Commissaires. Les Familles les plus illustres sont les Comtes d'Esneux, d'Eynatten & d'Argenteau; les Barons d'Hoen de Belderbusch, de Draeck de Teuven, de Gulpen, de Wodemont, & de Collyns de Busdal; les Comtes de Linden; les Barons de Belven, de Trips, de Hoven; les Comtes de Gueulle; les Ba-

rons de Fronteau de Houſſe, de la Margelle, de Rabuſée, & pluſieurs autres. Les Villes ſont, Limbourg, Capitale; Dalem, Fauquemont, Rolduc, Herve, Kerpen, & le Bourg de Neau. Les Villages y ſont ſi peuplés, que les moindres ont plus de mille Paroiſſiens. Ils ſont laborieux & induſtrieux, & font fleurir leurs manufactures. *

En 1715, il y eut quelques négociations entre l'Empereur Charles VI & Jean Guillaume, Electeur Palatin, pour la ceſſion du Duché de Limbourg à cet Electeur, pour le dédommager de ce que, par le Traité de Raſtadt, il avoit été obligé de reſtituer à l'Electeur de Baviere le Haut-Palatinat, avec la dignité de premier Electeur ſéculier; mais cette aliénation n'eut pas lieue, à cauſe des repréſentations & oppoſitions des Provinces du Pays-Bas.

LA VILLE DE LIMBOURG.

LE Duché de Limbourg prend ſon nom de cette Capitale, qui eſt ſituée ſur une montagne, près de la petite riviere de Weze, à quatre lieues d'Aix-la-Chapelle, à cinq de Liege,

* Les Armes de la Province & Ville de Limbourg, ſont d'argent au lion de gueules à la queue fourchue en ſautoir, armé & couronné d'or lampaſſé d'azur.

Liege, & à ſept de Maeſtricht. Cette Ville dépend, pour le Spirituel, de l'Evêché de Liege, ſous l'Archidiaconé de Condroz. Elle fut fortifiée autrefois très-réguliérement; il y avoit un Château bâti ſur un roc, eſcarpé preſque de tous côtés, avec des tours & des baſtions bâtis en pierre de taille; & comme elle étoit ſur la croupe de la montagne, il étoit impoſſible d'y faire des mines.

Les Hollandois ayant pris Limbourg en 1633, les Eſpagnols la reprirent peu de temps après. En 1675, les François l'aſſiégerent ſous le commandement du Prince de Condé. L'autre armée, commandée par le Roi Louis XIV en perſonne, empêcha le Prince d'Orange de la ſecourir; de ſorte qu'après onze jours de tranchée ouverte, le Prince de Naſſau-Siegen, ſon Gouverneur, fut obligé de la rendre. En 1677, les François prévoyant qu'elle devoit être rendue par la Paix, firent ſauter le Château, & ruinerent entiérement les fortifications; ils mirent auſſi le feu à toutes les maiſons, excepté l'Egliſe & la maiſon du Curé. L'année d'après, cette Ville & la Province furent rendues à l'Eſpagne, en vertu du Traité de Nimegue.

Après la mort de Charles II, Roi d'Eſpagne, l'an 1701, les Troupes Françoiſes & Eſpagnoles ſe ſaiſirent de Limbourg, ainſi que des autres Villes du Pays. Les François la firent fortifier de nouveau, & le

Comte de Regnac, Lieutenant-Général en France, y fut mis pour Commandant; mais le Duc de Marlborough, à la tête de l'armée des Alliés, la fit investir le 8 Septembre 1702; le Prince de Hesse-Cassel commanda les Troupes du siege, & le Baron de Trognée eut la direction des attaques. Les batteries commencerent à tirer le 26, &, le lendemain, la garnison fut faite prisonniere de guerre. Peu de temps après, le Roi Charles III y fut inauguré Duc de Limbourg, & Dom Bernardo de Quiros, ci-devant Ambassadeur d'Espagne à La Haye, fut nommé Administrateur.

Le Gouverneur de la Province réside en cette Ville, où il y a aussi un Commandant, un Etat-Major, & quelque garnison. Il y a encore quelques fortifications, deux portes, une grande rue, & environ cent maisons; mais le Fauxbourg, nommé Dalem ou Dolhain, en contient davantage. L'Eglise Paroissiale, dédiée à saint Georges, est assez belle; un Religieux de l'Abbaye de Rolduc en est le Prévôt, & en même-temps Curé de toute la Ville, comme aussi de Goé, Village contigu, où étoit anciennement l'Eglise Paroissiale, & des Hameaux des environs, où il met des Prêtres assistants.

Il y a des Religieuses Récollettes; leur Couvent a été bâti autrefois près des remparts, par Dame Françoise de Gavre, Marquise de Malespine, leur Fondatrice: main-

tenant elles demeurent en la basse Ville. L'Institut de ces Religieuses a eu ses commencements l'an 1623, par les soins du savant Pere Pierre Marchant, Provincial des Récollets de Flandres, & de la Sœur Jeanne Neerincq, de Gand, laquelle mourut à Limbourg en odeur de sainteté, l'an 1648. De ce premier établissement il est sorti quantité de Convents, tant en Flandres qu'au Pays de Liege, dont les Religieuses vivent par-tout avec une piété exemplaire.

Depuis l'an 1703 que le Duché de Limbourg fut séparé du Brabant par la prise de sa Capitale, on érigea un Tribunal particulier pour cette Province au Bourg de Henri-Chapelle, qui fut abrogé l'an 1717, lorsque ce Duché fut réuni au Brabant par l'Empereur Charles VI; & ses Députés parurent à l'Inauguration de S. M. I. à Bruxelles, le 11 Octobre 1717.

LA VILLE DE FAUQUEMONT.

CEux du Pays l'appellent *Valckenbourg*, en Latin *Falcoburgum*, & anciennement *Coriovallum*. La Seigneurie consiste en quatorze Villages, dont la meilleure partie a été cédée aux Hollandois l'an 166; elle est située sur la petite riviere de Gueule, à deux lieues de Maestricht, & à trois d'Aix-la-Chapelle. C'est un ancien Comté qui releve du Duc

de Limbourg; & pour le Spirituel, il dépend de l'Evêché de Ruremonde. Il n'y a qu'une Eglise, dédiée à sainte Barbe, qui sert également aux Catholiques pour faire leur Service, & aux Réformés pour leur Prêche.

Les Troupes du Duc d'Albe saccagerent cette Ville vers l'an 1567, parce que les habitants avoient pour la plupart embrassé le Calvinisme. Les François s'en rendirent maîtres en 1672; mais quelques temps après ils en démolirent le Château, qui étoit très-fort, ainsi que les Portes de la Ville, & même les murailles.

On voit près de cette petite Ville une belle Prévôté de Religieux de Prémontré, dite de Saint-Gerlac, fondée l'an 1201, par Goswin, Seigneur de Heinsberg, & rebâtie l'an 1710 ou environ: on n'y reçoit que des personnes de qualité, lesquelles ont le droit de se choisir pour Prévôt un Religieux de leur Ordre. On y conserve les Reliques de saint Gerlac : c'étoit un Gentilhomme du Pays de Fauquemont, qui finit saintement ses jours en ce lieu, où il fut enterré. Il est devenu ensuite plus célebre par plusieurs miracles, & par un puits, dont on boit les eaux pour obtenir la guérison. On célebre sa Fête le 5 Janvier. Le territoire de cette Prévôté fut cédé aux Etats, en 1785.

On y voit aussi la petite & ancienne Prévôté de Meerssen, qui dépendoit autrefois de l'Abbaye de Saint-Remi à Rheims, mais

qui en a été séparée & cédée ensuite aux Chanoines Réguliers de l'Abbaye d'Eaucourt en Artois, qui y envoient encore un Prévôt, avec quelques Religieux. Une partie des revenus de cette Prévôté a été annexée, en 1560, à la Mense Episcopale de Ruremonde.

LA VILLE DE DALEM.

CEtte petite Ville, avec six Villages de son ressort, a été cédée aux Hollandois en 1661, par un Traité fait à La Haye; douze autres Villages, parmi lesquels est celui de Fouron-le-Comte, avec un petit Chapitre de Chanoines, demeurerent au Roi d'Espagne. Dalem est sur la petite riviere de Berwine, éloignée de trois lieues de Liege, & d'autant de Maestricht. Sa situation avantageuse fut cause qu'on y bâtit autrefois un Château, qu'on fortifia réguliérement; mais par les continuelles guerres, il a été entiérement ruiné.

Ce fut anciennement un Comté qu'Henri II, Duc de Brabant, unit à son Domaine, l'an 1239. Le célebre Docteur Joachim Hopperus, Conseiller d'Etat du Roi Philippe II, en reçut la Seigneurie de ce Prince vers l'an 1560.

Depuis que les Hollandois en sont les maîtres, les Catholiques sont obligés de voir

les Réformés faire leur Prêche dans la même Eglise.

En vertu du Traité de Fontainebleau, les Etats-Généraux ont cédé à S. M. I. la Ville & le Château de Dalem, en 1785.

L'Abbaye de Val-Dieu, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, n'en est guere éloignée: elle a été fondée en 1216, par Lothaire, Comte de Hofstaden; sa situation est très-belle, au milieu des Forêts, & ses revenus sont assez considérables.

Il y a aussi près de Dalem le Prieuré de Sinnich, de Dames Nobles, de l'Ordre de saint Augustin, fondée l'an 1245, par les Abbés de Rolduc, lesquels y transporterent les Religieuses qui avoient demeuré autrefois à Rolduc, & celles d'un autre Couvent, dit *Scharnen*, qui étoit près de Maestricht.

LA VILLE DE ROLDUC.

On la nomme en Flamand *'sHertogenrode*: c'est une petite Ville située sur la riviere de Worm, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle. Le Pays de Rolduc est un des trois Pays d'outre-Meuse, qui composent, avec le Duché de Limbourg, la Province de ce nom. Les anciennes Fortifications de Rolduc ont été ruinées par les guerres, ainsi que la plus grande partie de cette Ville. On y voit les restes d'un Château. L'Eglise est dé-

diée à St. Lambert; la Cure eſt de la collation de l'Abbé de Rolduc, & deſſervie par un des Religieux.

Cette Abbaye n'eſt éloignée de la Ville que d'un quart de lieue; ceux du pays l'appellent *Clooſter-rode*: elle eſt de l'Ordre de ſaint Auguſtin. L'Abbé eſt Seigneur des Bans de Kerckrode & de Merxſtein par engagere, & Seigneur foncier de Goé, premier Membre des Etats de la Province de Limbourg, & Commiſſaire perpétuel de celui des Eccléſiaſtiques, alternativement avec l'Abbé de Val-Dieu. Il eſt Supérieur de trois Couvents de Religeuſes Nobles; 1°. de Sennich, en cette Province; 2°. de Marienthal, au Pays de Cologne; & 3°. de celui de Hoydonck, dans la Mairie de Bois-le-Duc, qui a été détruit par les Hollandois. Il a été auſſi autrefois Supérieur de tous les Chanoines Réguliers de St. Auguſtin en Friſe, avant l'établiſſement de la Congrégation de Windesheim.

L'Abbaye de Rolduc a été fondée en 1104, par Albert, natif d'Anthoin, iſſu des Comtes de Heinsberg, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Tournay.



LA VILLE DE HERVE.

CE Bourg, fans portes ni murailles, portant titre de Ville & Franchife, furpaffe en grandeur & en richeffes fa Ville Capitale de Limbourg. Il contient environ 400 maifons; il eft éloigné de deux lieues de Vervier & de Limbourg, de trois de Liege & de Vifet, de quatre de Maeftricht, & de fept d'Aix-la-Chapelle.

Son Eglife Paroiffiale eft très-belle, dédiée à faint Jean-Baptifte. Le Chapitre de Saint-Denis à Liege eft le Patron de la Cure; & les Comtes de Lynden & d'Afpremont font les Seigneurs de la Ville. La Cure avec fes dépendances, eft d'une grande étendue, & contient encore à préfent plus de 8000 Communiants, quoiqu'on en ait démembré Clermont, Charneux, Thimifter & Chefneux, qui forment préfentement autant de Paroiffes, dont les Paroiffiens montent à plufieurs mille Communiants; celle de Clermont eft la plus confidérable en habitants.

Il y a à Herve un Couvent de Religieufes Pénitentes. Son Magiftrat fe renouvelle tous les ans par le Comte de Lynden. On y fabrique de bons draps, qu'on tranfporte dans tous les Pays voifins: on y fait des fromages, qui font très-renommés. Il y a auffi plu-

ſieurs riches Marchands aſſociés à la Banque de Francfort.

On voit à une demi-lieue de là, le Bourg de Bolland, appartenant au Comte de Lannoy de Clervaux, dont les ancêtres y ont fondé un Couvent de Récollets.

LE BOURG DE NÉAU.

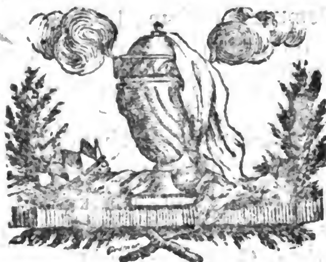
IL eſt ſitué à deux lieues de Limbourg & à trois d'Aix-la-Chapelle. Ses draps ſont admirables, & ne cedent guere ni en beauté, ni en bonté, à ceux d'Angleterre, principalement l'écarlate, le bleu & le noir; le débit qu'on en fait par tout le Pays, principalement en Allemagne, eſt très-conſidérable.

Il y a pluſieurs Marchands Calviniſtes qui s'y ſont établis pendant les troubles de la Religion; ils y ont bâti un Temple pendant ces dernieres guerres, étant protégés par les Etats-Généraux, malgré les oppoſitions du Magiſtrat & du Peuple; mais ce Temple a été fermé après la Paix d'Utrecht.

La petite riviere de Weze paſſe dans un de ſes Hameaux, où l'on voit auſſi de grands bois, qu'on nomme les *Faignes*, qui appartiennent au Souverain, dont le revenu eſt conſidérable, & qui ſont remplis de gibier: ces lieux ſont dans une ſi haute ſituation, que l'on y trouve fort ſouvent de la neige

bien avant dans l'Eté, & ils sont impraticables pendant l'Hiver.

L'Eglise Paroissiale, dédiée à saint Nicolas, est desservie par un Religieux de l'Abbaye de Rolduc, qui a plusieurs Assistants. Il n'y avoit autrefois qu'un seul Curé dans Néau, qui dépendoit de la Paroisse de Baelen; mais on a été obligé de les séparer, à cause de la multitude des habitants. Les Peres Capucins y ont un Couvent assez joli, avec de beaux jardins.





LA SEIGNEURIE

DE MALINES.

CEtte Seigneurie eſt très-ancienne, puiſqu'elle a eu des Comtes dès le ſixieme ſiecle. Adon étoit Comte de Malines vers l'an 754, par donation de Pepin-le-Bref, Roi de France, pour le récompenſer des ſervices qu'il lui avoit rendus dans les guerres contre les Infideles. Il avoit un fils unique, nommé Libert, que Dieu lui avoit accordé par les prieres de ſaint Rombaut, Evêque, qui étoit venu prêcher l'Evangile à Malines. Ce jeune Seigneur ayant été ſubmergé malheureuſement, ſaint Rombaut redoubla ſes prieres, & le fit reſſuſciter. S'étant rendu enſuite Eccléſiaſtique, il fut Prévôt ou Abbé du Monaſtere de Chanoines, que St. Rombaut avoit établi à Malines; mais les Normands y ayant fait une irruption & ſaccagé ce Monaſtere, ſaint Libert crut éviter leur fureur, en ſe retirant à l'Abbaye de Saint-

Trond, où il fut tué devant l'Autel, environ l'an 790, par ces barbares.

La Seigneurie de Malines vint dans la ſuite au pouvoir des Evêques de Liege ; elle leur fut confirmée, l'an 910, par Charles-le-Chauve, Roi de France : & l'an 1006, par ſaint Henri, Empereur, en faveur de l'Evêque ſaint Notger, qui y avoit fondé ou rétabli le Chapitre, à l'honneur de ſaint Rombaut. Les Evêques de Liege y mirent pour Avoués les Seigneurs de Berthaut, afin qu'ils gouvernaſſent la Seigneurie de Malines au nom de l'Egliſe de Liege. On fait monter leur origine juſqu'à Berthault de Grimberghe, qui vivoit l'an 800, du temps de l'Empereur Charlemagne.

Malines s'étant agrandie dans la ſuite au-delà de la riviere de Dile, par une partie de la Terre de Sempſt, (Village contigu à Malines) qui appartenoit à la dite Maiſon de Berthaut, ces Seigneurs ſe qualifierent du titre des Seigneurs de Malines. Ils étoient alors très-puiſſants, poſſédant non-ſeulement tout ce qui eſt dans les environs de Malines, mais auſſi les Terres de Grimberghe, Duffel, Gheel, Hooghſtraete, Weſterloo, &c Ils déclarerent même la guerre aux Ducs de Brabant & aux Evêques de Liege, & remporterent ſur eux pluſieurs avantages.

Enfin, l'Evêque Hugues de Cabillou n'étant pas aſſez fort pour réſiſter à la puiſſance des Seigneurs

Seigneurs de Berthaut, entrerent en termes d'accommodement. L'accord se fit l'an 1308, entre Thibaud de Bar, Evêque de Liege, & Gilles de Berthaut de Malines, par lequel ils devoient posséder chacun la moitié de la Ville. Il étoit difficile que deux Seigneurs dans une même Ville pussent s'accorder long-temps. Adolphe de la Marck, Evêque de Liege, craignant de ne pouvoir conserver ses droits dans la Ville de Malines, prit le parti d'en traiter avec Louis de Nevers, dit de *Cressy*, Comte de Flandres, & les lui céda pour la somme de cent mille livres tournois, par un Traité qui fut fait entr'eux le 3 Octobre 1333.

Ce n'étoit pas assez pour le Comte de Flandres d'avoir acquis les droits de l'Evêque de Liege dans la Ville de Malines, il falloit encore avoir ceux d'Avoué de cette Ville. Ils appartenoient à Marguerite, fille de Renaud, Comte de Gueldres, & femme de Guillaume, Comte de Juliers. Ces deux Seigneurs les céderent au Comte de Flandres, par un Traité du premier Décembre 1333, moyennant la somme de 60000 livres tournois. Cette vente donna occasion à de cruelles guerres : Louis de Nevers ne voulut pas reconnoître Jean III, Duc de Brabant, pour Souverain. Ce Duc prétendoit que les Seigneurs précédents de Malines lui en avoient rendu hommage, comme d'un Fief tenu du Duché de Brabant; &

cette difficulté ne fut terminée que l'an 1347, par le mariage de Louis de Male, fils du Comte Louis de Nevers, avec Marguerite, fille puînée du Duc de Brabant.

Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, sépara cette Seigneurie de ses autres Terres, & en fit une des XVII Provinces. Outre la Ville de Malines, elle ne comprend que six Villages, tous enclavés dans le Duché de Brabant; ce sont, d'un côté, les Villages d'Hombeeck, Heffen, Leest, Muysen, Hever, & les dépendances de Hanswyck, Neckerspoel, Pennepoel, Battel, Hofstade, Geerdeghem, &c. L'autre partie, qui est séparée de la premiere d'environ quatre lieues, n'a que le Village de Heyst-op-den-berg, avec sept Hameaux & le Village de Gestel.

Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, établit, l'an 1473, à Malines, un grand Conseil Souverain ou Parlement, qui étoit composé de trente-quatre personnes, le Prince y compris; savoir, d'un Chancelier, de deux Présidents, de quatre Chevaliers, de six Maîtres des Requêtes, de douze Conseillers Laïcs, & de huit Conseillers Ecclésiastiques, sans les Greffiers & les Secrétaires; les Présidents & les Conseillers étoient en robes rouges, à l'imitation du Parlement de Paris; mais cette disposition finit en 1476, par la mort du Duc Charles, & l'on établit un Conseil d'Etat & Privé pour le Gouvernement du Pays, proche la personne de la

Princeſſe Marie, héritiere de Bourgogne. Ce Conſeil tint une ſéance ſolemnelle à Malines, le premier Mars 1484, en préſence de l'Archiduc Maximilien d'Autriche, depuis Empereur, & de ſon fils Philippe-le-Bel, depuis Roi d'Eſpagne; mais comme ce Conſeil devoit ſuivre la Cour & la perſonne du Prince, Philippe-le-Bel, avant que de paſſer en Eſpagne pour prendre poſſeſſion de ſes Etats, le diviſa en deux Tribunaux, par un Décret donné le 22 Janvier 1504. Il en mit une partie à Bruxelles, ſous le titre de *Conſeil-Privé*, & l'autre à Malines, ſous celui de *grand Conſeil*. Charles-Quint y a préſidé en perſonne l'an 1516; le Roi Philippe II en 1559; & l'Archiduc Albert & Iſabelle, l'an 1616: depuis cette même année, ce grand Conſeil tient ſes ſéances au même endroit, qui fut autrefois le Palais de Marguerite d'Autriche, Ducheſſe de Savoie, & Gouvernante des Pays-Bas, & enſuite l'Hôtel du Cardinal de Granvelle.

Ce Tribunal eſt composé d'un Préſident & de ſeize Conſeillers, parmi leſquels deux ſont Eccléſiaſtiques, un Avocat-Fiſcal & un Procureur-Général, outre ſix Secrétaires & deux Greffiers. Son reſſort comprenoit toute la Flandre, l'Artois, la Hollande, la Zélande, le Namurois, le Luxembourg, le Tournaiſis, & Valenciennes. Les Chevaliers de la Toiſon d'or y ont leurs cauſes commiſes en premiere inſtance. On y juge

I 2



souverainement, & par Arrêt, dont on ne peut revenir que par révision.

PRÉSIDENTS DU GRAND CONSEIL.

I. Jean Pieters, Seigneur de Catz, l'an 1504.

II. Josse Laureys, l'an 1521.

III. Nicolas Everardi, Docteur en Droit de l'Université de Louvain, ensuite Président du Conseil de Hollande, fut depuis l'an 1528 Président du grand Conseil, & mourut en 1532.

IV. Lambert de Briaerde, auparavant Conseiller à Malines, & au Conseil-Privé, mourut l'an 1557.

V. Everard Nicolaï, Conseiller du grand Conseil & du Conseil-Privé, Président de celui de Frise, & puis du grand Conseil; il mourut en 1561.

VI. Jean de Glimes, dit Berghes, Seigneur de Watersdyck, Conseiller au Conseil de Hollande, & Président du grand Conseil; il mourut, en 1584, à Namur, où le Conseil s'étoit retiré pendant les troubles du Pays.

VII. Jean vander Burch avoit été Conseiller en Flandres & au Conseil-Privé; il devint, en 1592, Chef-Président, & mourut en 1597.

VIII. Igram van Achlen, Président du Conseil de Frise, & Conseiller du Conseil-

Privé, succéda l'an 1598, & mourut l'an 1604.

IX. Jean Liebart, Conseiller du grand Conseil, & Président de celui de Flandres; en 1605 il devint Président de ce Conseil, & mourut en 1622.

X. Renom de France, Seigneur de Noyelles, devint Président le 30 Août 1622, après avoir été Président du Conseil d'Artois; il mourut en 1628.

XI. Zegre Coulez, Président du Conseil de Namur, devint, le 18 Octobre 1628, Président à Malines, & mourut en 1638.

XII. Henri de Vicq, Seigneur de Meulevelt Conseiller du Conseil-Privé, lui succéda le 27 Mars 1638, & mourut en 1651.

XIII. Antoine l'Hermite, Conseiller du Conseil-Privé, présida à Malines le 25 Décembre 1651, & mourut en 1661.

XIV. Adrien de France, Seigneur de Noyelles, &c. Président du Conseil d'Artois, & puis du grand Conseil, mourut en 1668.

XV. Jean-Antoine Locquet, Vicomte de Humbeeck, devint Président du grand Conseil le 28 Octobre 1669, & en 1687 Chancelier de Brabant.

XVI. André del Marmol, Conseiller du Conseil Suprême auprès du Roi Charles II, à Madrid, devint Président à Malines en 1687, & mourut en 1690.

XVII. Guillaume-Philippe, Marquis de Herzelles, devint, le 16 Juin 1690, Président du grand Conseil, & en 1691 Chancelier de Brabant.

XVIII. Guillaume-Albert de Gryspere, Baron de Goyck, Conseiller au grand Conseil & à Madrid, devint, le 5 Mai 1691, Président à Malines, & en 1698 Chancelier de Brabant.

XIX. Hyacinthe-Marie de Broeckhove de Bergeyck, Conseiller au grand Conseil, fut Président dès l'an 1699, & mourut le 28 Septembre 1707.

XX. Jean Stalins, Conseiller du Conseil de Flandres, & ensuite du grand Conseil, devint Président le 12 Décembre 1707, & décéda le 22 Juillet 1714.

XXI. Christophe-Ernest, Comte de Baillet, Conseiller du Conseil de Luxembourg, & ensuite du grand Conseil, prit possession de la Présidence le 26 Août 1716. Il devint Chef-Président du Conseil-Privé l'an 1725.

XXII. Pierre van Volden, Conseiller du grand Conseil, en fut nommé Président l'an 1726, & mourut le 9 Juin 1738.

XXIII. Eugene-Joseph d'Olmen, Seigneur de la Courtaubois, Baron de Poederlé, Conseiller à Malines & au Conseil-Privé, fut nommé Président le 13 Mai 1739. La Ville de Malines ayant été conquise par le Roi de France, le 12 Mai 1745, il fut obligé de se retirer avec tout le grand Con-

feil d'abord à Namur, puis à Aix-la-Chapelle, & enfin à Epternach, jufqu'à la Paix: il mourut le 9 Décembre 1756.

XXIV. Guillaume-Ignace Pyke, natif de Gand, Chevalier, & Seigneur d'Ideghem, devint Confeiller à Malines le 9 Octobre 1730; après il fut nommé Confeiller d'Etat & du Confeil-Privé; & puis Préfident du grand Confeil de Malines, le 20 Mai 1757.

XXV. Gofwin de Fierlant, natif de Bruxelles, Confeiller du Confeil-Privé, devint Préfident par Lettres Patentes du 26 Décembre 1773, & en prit poffeffion le 9 Février 1774.

LA VILLE DE MALINES.

CEtte Capitale eft fituée dans une vallée, prefqu'au milieu du Brabant. Quelques-uns foutiennent qu'elle étoit autrefois fur le bord de la mer; mais les mémoires de Pepin, moins douteux que tous ces fentiments, la placent à la confluence de la Dile & de l'Efcaut. On difpute pareillement l'origine de fon nom : les anciens la nommoient *Maghlinia*, *Maſlinia* & *Machila*; d'autres *Melina* & *Melinia*; les mémoires de Pepin lui donnent celui de *Maſlina* ou *Malina*; comme fi on difoit *Maris linea*, ou les limites de la marée.

On la nomme en Latin *Mechlinia*, & en

Flamand *Mechelen*; la riviere de Dile la traverse, & s'enfle par la marée, qui remonte même jusqu'à une lieue au-delà. Elle regarde en triangle les Villes d'Anvers, de Bruxelles, & de Louvain, qui en sont éloignées de quatre lieues, & vers lesquelles on va par trois beaux pavés : elle est semblable par sa propreté aux Villes Hollandoises, & on lui attribue le nom de *propre.* Vers l'an 1300 on lui donna le nom de *Belliqueuse*, à cause de la magnanimité de ses habitants; en 1450, celui d'*Heureuse*, à cause d'un Jubilé qui lui fut accordé par le Pape Nicolas V; & en 1373, celui de *Prudente*, à cause d'un Parlement qui y fut établi par Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne.

Cette Ville est agrandie peu à peu, sans doute pour garantir ses habitants contre les invasions des Normands; car ils furent contraints en 930 de l'entourer de murailles, pour la défendre contre ces barbares. Du temps de Notger, Evêque de Liege, elle étoit entourée de remparts depuis la porte de Haniswyck jusqu'à celle de Neckerspoel; de l'autre côté elle avoit un circuit de bois, sans maçonnerie; mais après qu'elle fut attaquée par les Normands à la fin du dixieme siecle, on a abattu ce circuit de bois, pour en faire des remparts réguliers.

Ses habitants ont été anciennement soumis, pour le Spirituel, aux Evêques de Liege; mais avant l'an 1100, ils étoient

déja ſous la Juriſdiction des Evêques de Cambray; ce qui continua juſqu'en 1559, que le Pape Paul IV y établit, à l'inſtance de Philippe II, Roi d'Eſpagne, un Archevêché, avec le titre de Primat des Pays-Bas.

Il a pour Suffragants les Evêchés d'Anvers, Gand, Bruges, Ypres, Ruremonde & Bois-le-Duc. Il y a ſous ſa Juriſdiction dix-ſept Villes, & environ 500 Villages, partagés en douze Doyennés, qui ſont l'Archiprêtré de la Ville, le Doyenné de Malines, ceux de Bruxelles, Louvain, Dieſt, Tirlemont, Leau, Aloſt, Grammont, Renay, Sainte-Peeters-Leeuw & Oirdeghem.

ARCHEVÊQUES DE MALINES.

I. Antoine Perenot, Bourguignon, Cardinal de Granvelle, étoit Evêque d'Arras lorſqu'il devint Archevêque en 1559; le Pape Pie IV le fit Cardinal en 1561, & il mourut à Madrid en 1586, ayant été auſſi Archevêque de Beſançon. *

II. Jean Hauchin, Doyen de l'Egliſe de Sainte-Gudule à Bruxelles, lui ſuccéda l'an 1583, & mourut ſix ans après. Sa Majeſté

* Le Cardinal de Granvelle a eu pour Suffragants, Pepin Roſa, Religieux & Docteur de l'Ordre de ſaint Dominique, & enſuite Giſbert Vroedius, qui étoit preſque toujours abſent, Curé de la Chapelle à Bruxelles, tous deux ſous le titre d'Evêques de Salubry.

nomma successivement à cet Archevêché, Guillaume Alanus, Anglois, Cardinal; & Lievin Torrentius, Evêque d'Anvers; mais ils moururent tous deux avant d'avoir pris possession.

III. Mathias Hovius, Malinois, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise Métropolitaine, & Vicaire-Général de l'Archevêché, fut sacré en 1596 : il mourut en 1620.

IV. Jacques Boonen, Chanoine & Doyen de Malines, & Conseiller-Ecclésiastique au grand Conseil, fut premiérement Evêque de Gand; il mourut l'an 1655.

V. André Cruesen, fut d'abord Evêque de Ruremonde; il mourut en 1666.

VI. Jean de Wachtendonck, auparavant Prévôt de l'Eglise Métropolitaine, & Conseiller-Ecclésiastique, ensuite Evêque de Namur; il mourut l'an 1668, peu de temps après avoir pris possession.

VII. Alphonse de Berghes, Prévôt de Nivelle, & Chanoine de Tournay, avoit été nommé à l'Evêché de Tournay; mais les François ayant pris cette Ville, il fut nommé à l'Archevêché de Malines en 1671, & mourut en 1689.

VIII. Humbert-Guillaume de Précipiano, Bourgignon, ci-devant Evêque de Bruges; il mourut le 9 Juin 1711, âgé de 85 ans.

IX. Thomas-Philippe d'Alsace, Comte de Boussu, Prévôt de la Cathédrale de Gand, Prélat domestique du Pape Clément XI, fut

nommé à l'Evêché d'Ypres l'an 1713, & l'année suivante à l'Archevêché de Malines. Il fut sacré à Vienne le 19 Janvier 1716, par Mgr. Spinola, Nonce du Pape, ensuite Cardinal, assisté des Evêques de Neytra & de Weitzen. Le Pape Clément XI le créa Cardinal le 29 Novembre 1719, dont il reçut la barette à Malines, le 7 Juillet 1720, par l'Evêque de Gand. Il a rebâti magnifiquement son Palais Archiépiscopal, & il y a placé une Bibliotheque, qui est, sans contredit, la plus choisie des Pays-Bas.

X. Le Comte Jean Henri de Franckenberg-Schellendorff, Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Breslaw, & Doyen de celle d'Olmutz, nommé Archevêque de Malines par l'Impératrice-Reine, fut sacré à Vienne le 25 Juillet, & fit son entrée à Malines, le 27 Octobre 1759. Il fut créé Cardinal par le Pape Pie VI, en 1779.

Malines est partagée en six Paroisses: 1°. celle de la Cathédrale, qui fut achevée en 1451; 2°. celle de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame; 3°. celle de l'Eglise de Saint-Jean, desservie depuis l'an 1645 par les Prêtres de l'Oratoire; 4°. celle de Saint Pierre & de Saint Paul; 5°. celle de Sainte-Catherine; 6°. celle de Notre-Dame de Hanswyck, qui étoit un Prieuré de Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, de la Congrégation de sainte Genevieve. Après les troubles du seizieme siecle, ils se

retirerent en Ville; leur Egliſe, bâtie en forme de dôme, fut achevée l'an 1678. On y honore une Image de la ſainte Vierge, célebre depuis l'an 938, par pluſieurs miracles.

Le Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine étoit anciennement de quatorze Chanoines, fondé dès l'an 996, par ſaint Notger, Evêque de Liege. Depuis l'érection du Siege Archiépiſcopal, il a été augmenté juſqu'au nombre de dix-ſept Chanoines. Il y a ſix Dignitaires; le Prévôt, le Doyen, l'Archidiacre, le Chantre, l'Archiprêtre & le Pénitencier. De plus, douze Bénéficiers fondés l'an 1250, par Arnold de Zellaer, Chanoine & Ecolâtre de la même Egliſe: ils ſont ſubordonnés au grand Chapitre, & l'Archevêque les érigea en Chanoines l'an 1654. Philippe-le-Bel, Duc de Bourgogne & Roi d'Eſpagne, y a tenu, l'an 1491, un Chapitre de l'Ordre de la Toiſon d'or, où il créa quatorze Chevaliers.

La grande tour fut commencée l'an 1452, par les aumônes des Pélerins qui venoient y gagner le Jubilé, accordé pour cet effet par le Pape Nicolas V; elle a 348 pieds de hauteur, quoiqu'il y manque une fleche, ſelon le premier deſſein, par lequel elle ſeroit d'un tiers plus haute qu'elle n'eſt à préſent. On en découvre pluſieurs Villes & belles campagnes; il y a un beau carillon, & l'on plaça, l'an 1710, des cadrans dorés aux quatre côtés

côtés de cette tour, chacun de 144 pieds de circonférence.

Le Roi Louis XV ayant fait la conquête de cette Ville, eut la curiosité de monter jusqu'au sommet de cette tour, le 15 Mai 1746; & le Magistrat y fit placer une inscription, afin de perpétuer la mémoire de cet événement.

Avant les troubles du XVIe. siecle, il n'y avoit que six Couvents dans cette Ville, qui se sont considérablement multipliés par la suite. Les Récollets furent reçus l'an 1231 : les Augustins (ils y ont leur Noviciat) l'an 1252; les Carmes chaussés avec Noviciat, l'an 1254; les Freres Alexiens l'an 1305; les Capucins l'an 1596, ils y ont de beaux jardins : les Jésuites furent reçus l'an 1611; leur Eglise, qui fut achevée l'an 1677, mérite la vue des étrangers pour sa beauté, & leur College étoit autrefois le Palais de l'Empereur Charles-Quint; ils y avoient aussi leur Noviciat; les bâtiments sont de la libéralité de l'Archevêque Cruesen. Ils enseignoient de plus les Humanités, de même que les Prêtres de l'Oratoire, fondés l'an 1630; les Carmes déchaussés furent reçus en 1650; & les Dominicains y sont venus de Bois-le-Duc en 1651.

Les Cloîtres de Filles sont, la Prévôté de *Leliendal*, de l'Ordre de Prémontré, fondée en 1223; le Prieuré de *Muysen*, de l'Ordre de Cîteaux, fondé en 1380; *Bleyen-*

berg, Chanoinesses Régulieres de St. Augustin, fondé en 1113; *Béthanie*, aussi Chanoinesses Régulieres, fondé en 1422; de même que *Thabor*, fondé en 1459; & le Prieuré, dit *Ter-Siecken*, fondé pour les Lépreux, en 1200. Tous ces Couvents ont été supprimés en 1783, excepté le Prieuré de Bleyenberg.

Il y a outre cela des Sœurs-Noires fondées en 1465; des Religieuses Hospitalieres, fondées en 1200; des pauvres Claires, en 1500; des Carmélites déchaussées, en 1616; des Urbanistes ou riches Claires, en 1654; des Ursulines l'an 1680; deux Béguinages, une Communauté de 200 Apostolines.

Le grand Béguinage est situé près de la Porte d'Anvers; il fut fondé l'an 1249: c'est comme une petite Ville, entourée de murailles, & l'on y compte ordinairement plus de 800 Béguines. Leur Eglise est d'une structure magnifique.

La Commanderie de *Pitsembourg* mérite aussi la vue des Etrangers, tant pour les bâtiments que pour les jardins; elle appartient aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique, du Bailliage de Coblentz; elle a été fondée, en 1198, par les Seigneurs de Berthault.

Du temps des Payens, on adoroit à Malines une Idole, appellée *Seigneur de la nuit*; un nom qui se conserve depuis sous celui

de Neckerſpoel, un endroit voiſin de la Ville, où l'on avoit vraiſemblablement dédié un Temple à cette Idole.

Le Patron de la Ville eſt ſaint Rombaut, & la Patronne Ste. Marie-Magdelaine. On dit que St. Rombaut étoit fils d'un Roi d'Irlande, & Archevêque de Dublin; mais il eſt plus apparent qu'il fut plutôt Evêque Régionnaire, ſacré à Rome par le Pape Etienne III, pendant qu'il y étoit allé pour viſiter les tombeaux des Apôtres & autres Martyrs. Il s'arrêta à ſon retour à Malines, où il trouva grand nombre d'Infideles, auxquels il prêcha l'Evangile, étant ſoutenu par Adon, Comte de Malines. Ce ſaint Prélat fut tué le 24 Juin 775, par deux aſſaſſins; l'un par un motif d'avarice, croyant trouver chez lui de grands tréſors; & l'autre par un eſprit de vengeance, à cauſe qu'il en avoit été repris d'un adultere ſcandaleux. Les miracles qu'on vit arriver à ſon tombeau, y attirerent les Peuples pour honorer ſa mémoire. On célebre ſa Fête le premier Juillet, & l'on fait annuellement à ſon honneur deux Proceſſions ſolemnelles, l'une le premier Dimanche du mois de Juillet dans la Ville, l'autre le troiſieme Dimanche après les Pâques autour des remparts, en conſéquence d'un ancien vœu des Malinois. Les Reliques de ſaint Rombaut y ſont portées dans une chaſſe d'argent, qui paſſe pour une des plus belles & des plus riches du Pays.

Autrefois il y en avoit une d'argent doré, enrichie de quantité de pierreries, construite, l'an 1369, pesant trois mille six cents marcs; mais celle-ci ayant été enlevée par les Rebelles, l'an 1578, on a fait la chasse qu'on voit à présent, achevée l'an 1631, du poids de quatre mille onces.

Dès l'an 1500 il y avoit à Malines un College, fondé pour de pauvres Etudiants, par Jean Standonck, Malinois, Docteur en Théologie dans l'Université de Paris, qui mourut en grande réputation l'an 1504. On enseignoit autrefois les Humanités en ce College, le tout sous une discipline égale à celle de la Maison que le même Standonck avoit fondée à Louvain. L'Archevêque Hovius rétablit cette Maison l'an 1596; & du consentement du Magistrat, il y a érigé un Séminaire Diocésain, qui est maintenant des plus considérables des Pays-Bas: il y demeure plus de cent Théologiens.

Le Magistrat consiste en un Ecoutette, deux Bourguemestres ou Maîtres des Communes, douze Echevins, dont six Nobles & autant de Bourgeois; deux Maîtres de Police, deux Trésoriers, deux Pensionnaires, deux Secrétaires & deux Greffiers. On a fait mention du grand Conseil établi à Malines, ci-dessus à la *page* 98. Il y a de plus une Cour Féodale, & celle de Befferen.

On fait à Malines un grand commerce en grains, en cuirs dorés pour l'embellisse-

ment des chambres, en couvertures de lits, & principalement en dentelles, qui sont recherchées par toute l'Europe. Il y a aussi un Arsenal considérable, où l'on voit une nouvelle invention de selles, pour garantir ceux qui transportent les canons, soit dans des chemins impraticables, soit à la fuite. Il y a aussi une fonderie de canons & une arquebuserie. Le Roi Philippe II y avoit fait aussi bâtir, l'an 1566, un Hôpital pour les Soldats, & le Comte de Monterey l'avoit fait rétablir, mais il ne subsiste plus.

Malines a essuyé anciennement plusieurs malheurs. Le 7 Août 1546, la foudre étant tombée sur une tour, dite *Sant-Poorte*, le feu prit à plus de 2000 quintaux de poudre, & bouleversa une grande partie de la Ville. Le fracas fut si grand, que les fossés en furent desséchés : les Eglises & maisons voisines, & même celles qui étoient à 300 pas de là, furent renversées; plus de 500 personnes y périrent, & plus de 600 furent estropiées.

Durant les troubles des Pays-Bas, les Soldats Espagnols & Wallons la saccagerent pendant trois jours, par ordre du Duc d'Albe, le 2 Octobre 1572, sous prétexte que les Bourgeois avoient refusé l'entrée aux Troupes du Roi, & favorisé les Troupes du Prince d'Orange. On n'épargna que les seules Eglises, & cette perte coûta aux habitants plusieurs millions de florins.

Le 6 Février 1578, les Soldats du Prince d'Orange brûlerent & saccagerent autour de Malines, toutes les Eglises & Couvents, nommément le grand Béguinage, Hanswyck, Neckerspoel, &c. Toutes les cloches furent transférées à Anvers, pour en fondre des canons.

Le Colonel Anglois Norrits, & le Colonel Olivier de Tympel, la saccagerent plus cruellement, pour la seconde fois, le 9 Avril 1580: près de cent habitants y périrent alors; le Pere Pierre Lupus, Prieur des Carmes, savant Docteur de Louvain, fut tué en plein marché; les Eglises furent profanées, & tout exercice de la Religion Catholique y fut aboli: mais enfin, le 19 Juillet 1585, le Magistrat & les Bourgeois se délivrerent de l'oppression des Rebelles, & rentrerent en l'obéissance de leur Souverain.

En 1706 elle fut rendue par les François au Duc de Marlborough.

En 1718, il s'éleva un tumulte à Malines, suscité par les porteurs de sacs, qui, joints à la populace, firent, par force, révoquer au Magistrat une Sentence qui étoit donnée contre eux. Ils pillerent la maison de l'Ecoutette, & braquerent le canon contre les Soldats, qui voulurent arrêter ces mutins. On y envoya ensuite quelques Troupes, & plusieurs des factieux ayant été emprisonnés, le grand Conseil rendit Sentence, le

21 Août 1720, par laquelle quatre furent pendus, huit fouettés, douze pendus en effigie, & plus de cent bannis.

Depuis l'érection de l'Archevêché de Malines, on a tenu trois Conciles Provinciaux dans le Diocese; le premier l'an 1570, auquel Martin Rithove, Evêque d'Ypres, présida en l'absence du Cardinal de Granvelle, qui étoit alors à Madrid: ce premier Concile fut assemblé à Malines. Le second se tint à Louvain dans le College de Savoie, l'an 1574, & ce fut encore le même Evêque d'Ypres qui y présida. Le troisieme se tint à Malines en 1607, & l'Archevêque Hovius en fut le Président.

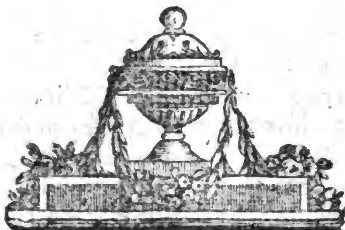
En 1746, après que Malines eut été pendant l'hiver le quartier-général des Troupes Alliées, qui y avoient fait quelques fortifications, les Généraux qui les commandoient, jugerent à propos de l'abandonner le 12 de Mai. Les François y entrerent le même jour, après une attaque, qui ne dura que trois heures. Ils y firent un Capitaine & environ 55 Soldats prisonniers de guerre. Louis XV, Roi de France, y arriva le 15 du même mois; il visita d'abord l'Eglise Métropolitaine, & il fut logé à la Commanderie de Pitsembourg.

A une lieue de Malines, on voit la belle Abbaye de Roosendal, Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, située sur la riviere de Nethe, & fondée dès l'an 1138, par les

Seigneurs de Berthaut, Avoués de Malines: quelques-unes des premieres Abbesses furent de cette Famille. L'Abbé de Saint-Bernard en est le Supérieur.*

---

* Il y a une différence dans les Armes de la Ville & celles de la Seigneurie de Malines : celles de la Seigneurie sont d'or à trois pals de gueules ; celles de la Ville portent un écusson d'or, surmonté d'un aigle noir.





LE DUCHÉ

DE GUELDRES.

LEs Géographes prétendent que ce Pays étoit habité autrefois par des Peuples, que Jules-César, dans ses Commentaires, nomme *Menapii*, *Usipetes*, *Gugerni*, & *Sicambri*. On croit qu'il tire le nom qu'il porte aujourd'hui, de la Ville de *Gelduba*, dont Tacite fait mention dans ses Annales. C'est aussi le sentiment de plusieurs Auteurs célebres, que Clovis I, Roi de France, étoit originaire du Pays de Gueldres.

Ce Pays n'a presque point de montagnes, & renferme, outre le Comté de Zutphen, vingt-deux Villes, dont Ruremonde, Arnhem & Nimegue sont les plus considérables, & plus de 300 Villages. Il est divisé en quatre Quartiers ; la Maison d'Autriche possede ce qu'on appelle le haut-Quartier,

dont Ruremonde est la Capitale, quoique par la Paix d'Utrecht le Roi de Prusse & les Hollandois en aient démembré une grande partie. Les trois autres Quartiers, que les Hollandois possedent depuis plus d'un siecle, sont la Betuwe, dont Nimegue est la Ville principale; la Veluwe, dont Arnhem est la Capitale; & le Comté de Zutphen, qui a pour Capitale la Ville de ce nom.

Pour ce qui regarde la Seigneurie particuliere de ce Pays, elle commença sous les Rois de France de la seconde race, lorsque les Seigneurs, qui n'en étoient auparavant que Gouverneurs, s'en rendirent les Souverains.

SEIGNEURS DE GUELDRES.

I. Wichard ou Richard, Seigneur de Pont, (ancien Village près de Gueldres) vers l'an 878; il mourut en 910, ayant épousé la fille du Comte de Zutphen.

II. Gerlac, son fils, épousa la fille du Comte de Cuyck; il vint avec ses Toupes au secours de Charles-le-Simple, Roi de France, contre Robert, Comte d'Anjou; & il mourut en 931.

III. Godefroi, son fils, mourut en 952.

IV. Wichard II, fils de Godefroi & d'Adélaïde de Cleves, gouverna pendant quinze ans; il épousa la fille du Comte de Zutphen, & mourut en 968.

V. Saint Mengose ou Mengengaude suc-

céda à Wichard, son pere; il épousa Gerberge, fille de Godefroi-le-Barbu, Duc de Brabant, dont il eut un fils nommé Wikinge, & quatre filles, entre lesquelles Bertrade & Adélaïde furent Abbesses à Cologne, & moururent en odeur de sainteté. On fait leur Fête le 19 Décembre, conjointement avec celle du pere, qui mourut en 1011.

VI. Wikinge épousa Elisabeth de Baviere, de laquelle il eut quatre fils, savoir Wichard, qui lui succéda; Guillaume, Evêque d'Utrecht; Richard, Evêque de Liege; & Meinvere, Evêque de Paderborn. Il mourut en 1035.

VII. Wichard III fut un Prince belliqueux, qui assista de toutes ses forces l'Empereur Henri III, dans les guerres qu'il soutint contre les Hongrois. Florent I, Comte de Hollande, le fit prisonnier dans une bataille, & l'obligea à payer 2000 marcs d'argent pour sa rançon. Il n'eut qu'une fille de son épouse Marguerite de Loon, & il mourut en 1061.

COMTES DE GUELDRES.

VIII. Alix ou Adélaïde, fille unique de Wichard, épousa, l'an 1061, Othon de Nassau, qui, après sa mort, prit, en 1077, une seconde alliance avec Sophie, fille unique de Wichman, Comte de Zutphen, qui lui porta ce Comté en dot. L'Empereur Henri IV lui donna, l'an 1079, le titre de

Comte à Francfort-fur-le-Mein, & Godefroi de Bouillon lui céda, en 1095, le Quartier de la Veluwe en fief perpétuel. Othon mourut l'an 1106, laiffant Gerard, Comte de Gueldres, de fa premiere femme; & Gerlac, Comte de Zutphen, de la feconde.

IX. Gerard fuccéda au Comté de Gueldres; il époufa Hedwige, fille de Florent II, Comte de Hollande, & mourut en 1131.

X. Henri de Naffau, fils de Gerard, foutint fortement le parti de Thierry, Comte de Hollande, contre le Comte de Cuyck. Il eut de fa femme, Seinare de Brabant, trois fils, Arnould, Archevêque de Cologne, & Gerard & Othon, qui lui fuccéderent. Il mourut l'an 1162.

XI. Gerard II a eu plufieurs démêlés avec les Evêques d'Utrecht. Il ne laiffa point de poftérité de fes deux femmes, Marguerite de Spanheim & Ide de Boulogne, & mourut en 1178.

XII. Othon, fon frere, lui fuccéda. Il époufa Richarde de Brabant; l'Empereur Henri IV lui donna la Ville de Nimegue en fief; il foutint plufieurs guerres contre les Evêques d'Utrecht, contre Thierry, Comte de Hollande, & Henri IV, Duc de Brabant, qui le prit prifonnier. Il fit auffi le voyage de la Terre-Sainte, & mourut l'an 1202.

XIII. Gerard III, fils d'Othon, a foutenu plufieurs guerres contre fes voifins. Il a eu pour

pour femmes, Marguerite de Brabant & Richarde de Naſſau. Il eut de la ſeconde Othon II, qui lui ſuccéda après ſa mort, l'an 1220.

XIV. Othon II, dit *le Boiteux*, épouſa Marguerite de Cleves, laquelle étant morte ſans enfants, il prit une ſeconde alliance avec Philippine, Comteſſe de Saint-Pol, de laquelle vint Renaud, qui ſuit. Quelques-uns voulurent le choiſir Empereur l'an 1258; mais il refuſa cette dignité, & mourut en 1270.

XV. Renaud I épouſa, en premieres noces, Ermengarde, veuve de Henri, Duc de Luxembourg; & en ſecondes, Marguerite, fille de Guy de Dampierre, Comte de Flandres, dont il eut Renaud II. Ce fils dénaturé ſe révolta contre ſon pere, & attira à ſon parti toutes les Villes de la Gueldre, excepté celle d'Arnhem. En 1318 il le prit priſonnier, & l'enferma dans le Château de Montfort, ſur la Meuſe, ſous prétexte qu'il étoit devenu foible d'eſprit; mais plutôt par envie de gouverner pendant la vie de ſon pere. En 1326, le Comte Renaud I mourut miſérablement dans ce Château, après avoir gouverné la Gueldre pendant quarante-huit ans.

DUCS DE GUELDRES.

XVI. En 1329 l'Empereur Louis de Baviere, érigea à la Diete de Francfort, la Gueldre en Duché, en faveur de Renaud II, dit *le Roux*. Ce Prince a eu pluſieurs dé-

mêlés avec les Frisons & les Brabançons. Il vendit, l'an 1332, le droit qu'il avoit sur la Seigneurie de Malines, à Louis, Comte de Flandres; ce qui lui causa une longue & cruelle guerre contre Jean, Duc de Brabant. Il mourut à Arnhem l'an 1343, après avoir gouverné huit ans durant la vie de son pere, douze comme Comte, & quatre comme Duc de Gueldres. Il avoit eu deux femmes, Sophie de Berthaut, Dame de Malines, de laquelle il n'avoit eu que quatre filles; & Eléonore, sœur d'Edouard III, Roi d'Angleterre, de laquelle il eut Renaud III, & Edouard, qui suivent.

XVII. Renaud III épousa Marie, fille de Jean, Duc de Brabant; il fit la guerre à Edouard, son frere, par lequel il fut fait prisonnier l'an 1361.

XVIII. Edouard gouverna ensuite les Pays de Gueldres & de Zutphen. Il mourut en 1371, dans une bataille que Wenceslas, Duc de Brabant, avoit donnée contre Guillaume, Comte de Juliers, beau-frere d'Edouard. Renaud III fut délivré de son arrêt, son frere étant mort sans lignée; mais il mourut aussi la même année, sans laisser de postérité.

XIX. Guillaume, neveu & successeur des précédents, & fils de Guillaume, Comte de Juliers, & de Marie de Gueldres, épousa Catherine de Baviere. Il ne fut presque jamais sans guerre, particuliérement contre les

Ducs de Brabant. Il mourut à Arnhem l'an 1402, sans laisser des enfants légitimes.

XX. Renaud IV succéda à son frere; il épousa Marie de Harcourt, de laquelle il ne laissa points d'enfants; & il mourut en 1423.

XXI. Arnould, Comte d'Egmont, devint héritier des Etats de Renaud, son grand oncle; il étoit petit-fils de Jeanne de Gueldres, sœur de Renaud IV, laquelle avoit épousé Jean, Seigneur d'Arckel. De ce mariage il ne vint qu'un fils, nommé Guillaume, tué l'an 1417 dans une bataille devant Gorcum, sans avoir été marié; dont la sœur unique, Marie d'Arckel, fit passer, par son mariage, le Duché de Gueldres à Jean d'Egmont, pere de cet Arnould. Celui-ci épousa Catherine de Cleves, de laquelle il eut Adolphe. Ce fils dénaturé se révolta contre Arnould, son pere, & entraîna dans son parti toutes les Villes de la Gueldre; il le prit prisonnier dans la Ville de Grave en 1465, & l'obligea de lui céder tous ses Etats: mais Arnould étant délivré de la prison, ne se tint pas au Traité qu'Adolphe, son fils, l'avoit forcé de faire; & l'ayant aussi arrêté en 1470, il le fit mener à Courtray, où il demeura jusqu'en 1473, lors qu'Arnould vint à mourir, le 3 Février.

XXII. Adolphe, Comte d'Egmont, épousa Catherine de Bourbon, de laquelle il eut Charles qui suit, & Philippine & Cathe-

rine de Gueldres, deux modeles de piété; dont la premiere, veuve de René, Duc de Lorraine, mourut, l'an 1547, Religieuse de Sainte-Claire à Pont-à-Mousson; l'autre en 1537, Religieuse de l'Ordre de saint Augustin à Gueldres. La cruauté dont il avoit usé contre son pere, lui attira l'excommunication du Pape Paul II, & les armes de plusieurs autres Princes. Il consentit enfin de l'élargir, aux instances de Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, qui se rendit ensuite maître de la Gueldre, & le fit lui-même prisonnier. Le même Duc de Bourgogne obtint, l'an 1473, de l'Empereur Frédéric l'Investiture du Duché de Gueldres, après l'avoir acheté d'Arnould, pour la somme de 92000 florins du Rhin, par un Traité conclu à St. Omer le 7 Septembre 1472. Adolphe resta dans sa prison jusqu'en 1477, lorsque Marie de Bourgogne le retira, pour lui donner le commandement de ses Troupes contre la France, avec lesquelles il attaqua la Ville de Tournay: mais il fut tué à ce siege, & son corps y fut enterré dans l'Eglise Cathédrale.

XXIII. Charles, Comte d'Egmont, succéda aux Etats de son pere, d'où il chassa les Bourguignons qui les avoient occupés. Pendant la minorité de l'Empereur Charles-Quint, il prit plusieurs Places dans les Provinces d'Overissel & de Groeningue, & même dans la Hollande & la Frise. Le

fameux Martin Van Roſſem, Général Gueldrois, s'avança même juſques en Brabant, où il mit tout à feu & à ſang. François I, Roi de France, ſeconda les deſſeins de Charles d'Egmont, ſon Allié, lequel s'étoit engagé, par Traité, de céder à la France la Gueldre & ſes conquêtes, au cas qu'il vînt à mourir ſans enfants; mais Charles-Quint lui reprit toutes ſes Places, & l'obligea de ſe tenir à la vente & à la ceſſion que ſon pere & grand-pere avoient faite aux Ducs de Bourgogne. Il mourut en 1538, âgé de plus de 70 ans, dont il en avoit paſſé 50 en guerres & révolutions continuelles. Il ne laiſſa aucune poſtérité de ſon épouſe Eliſabeth de Luxembourg, & fut enterré à Arnhem, dans l'Egliſe de St. Euſebe, avec l'inſcription ſuivante:

Carolus en breviter quidnam Dux Gueldrius egit;
Et quis dum vixit, diſce viator, erat:
Dux, pugil, ultor, herus; tenuit, tulit auxit, abegit,
Jus, decus, arma, lupos; vi, fude, lege, rogo.

XXIV. L'Empereur Charles-Quint, devenu par cette mort Duc de Gueldres & Comte de Zutphen, obligea Guillaume, Duc de Cleves, (qui avoit pris poſſeſſion de ce Duché) de renoncer à tous les droits qu'il pouvoit prétendre à la ſucceſſion de la Maiſon d'Egmont. L'Empereur fit à Venlo un Traité de Pacification avec les Etats de la Province, le 12 Septembre 1543.

XXV. Philippe II devint, en 1556, Duc de Gueldres, par l'abdication de Charles-Quint son pere ; mais comme la plus grande partie du Duché se révolta contre lui, il ne demeura le maitre que de celle qu'on appelle la Gueldre Autrichienne. Les Alliés s'en rendirent maitres l'an 1702, au nom du Roi Charles III, (depuis Empereur) comme héritier de Charles II, Roi d'Espagne ; mais dans la suite on l'a tellement démembrée, que le Souverain n'en possede maintenant que la moindre partie. Le Roi de Prusse obtint, l'an 1713, par les VII & VIII Articles du Traité de Paix conclu à Utrecht, la Souveraineté de la Ville de Gueldres, avec tout son ressort, & le Pays de Kessel & les Bailliages de Crieckenbeeck. Les Etats-Généraux ont obtenu, par le XVIII Article du Traité des Barrieres, conclu à Anvers l'an 1715, la Souveraineté de la Ville de Venlo, avec sa Banlieue & le Fort de St. Michel ; le Fort de Stevensweert & l'Amanie de Montfort, sauf néanmoins que la Religion Catholique & la Jurisdiction de l'Evêque de Ruremonde y seroient maintenues par-tout, comme du temps passé.

Il y a quantité de Noblesse dans cette Province, dont le Grand-Maréchal héréditaire est le Marquis de Hoensbroeck. Les anciens Souverains, Ducs de Bourgogne & Rois d'Espagne, y ont établi des Gouverneurs & Capitaines-Généraux de la Province

& Duché, dont le dernier fut Philippe-Emmanuel, Prince de Hornes, jusqu'à la reddition du Pays aux Alliés, l'an 1702.

Les Etats de Gueldres ne sont composés que de deux Membres ; savoir, des Nobles & des Députes des Villes ; les Ecclesiastiques n'y ayant point d'entrée. Il y a aussi un Conseil de la Province, qui juge souverainement & sans appel ; il est composé d'un Chancelier, de cinq Conseillers Ordinaires, deux Conseillers Nobles ou Coutumiers, un Conseiller Fiscal, qu'on nomme Mambour du Roi, un Secrétaire & un Greffier.

L'Empereur Charles-Quint avoit établi ce Conseil, l'an 1547, à Arnhem, d'où il est venu à Ruremonde l'an 1580, à cause des révolutions dans la Religion. Mais depuis que le Roi de Prusse a établi un nouveau Conseil à Gueldres, & les Etats-Généraux un autre à Venlo, la Jurisdiction du Conseil de Ruremonde a été extrêmement restreinte.

Il y a eu aussi une Chambre des Comptes, qui étoit composée d'un Président, de quelques Maîtres des Comptes & Auditeurs ; mais elle fut transférée à Bruxelles en 1681 & incorporée à la Chambre des Comptes du Roi en Brabant.

CHANCELIERS DE GUELDRES.

I. Josse Sasbout, natif de Delft, fut nommé Chancelier par Charles-Quint l'an 1547 ; mais il mourut peu de temps après.

II. Adrien-Marius Nicolaï, étoit Conſeiller au grand Conſeil, lorſqu'il devint Chancelier de Gueldres, l'an 1548 ; il mourut l'an 1568.

III. Arnould Sasbout, fils du premier, fut quatre ans Chancelier, & devint Chef-Préſident du Conſeil-Privé, l'an 1572 ; puis il ſe retira à La Haye durant les troubles, où il mourut l'an 1583.

Elbert Leoninus, natif de Bommel, Docteur en Droit dans l'Univerſité de Louvain, & Conſeiller intime de Guillaume, Prince d'Orange, fut reçu Chancelier de Gueldres vers l'an 1577, par les Etats du Pays. Il ſuivit le parti des Rebelles, & mourut à Arnhem l'an 1598.

IV. Guillaume Cripius, natif de Delft, Conſeiller à Malines, devint Chancelier de Gueldres l'an 1582, & mourut l'an 1606.

V. Pierre van den Boſch, auparavant Préſident du Conſeil de Namur, mourut l'an 1614.

VI. Henri Uwens, natif de Nimegue, Conſeiller du Conſeil de Malines, décéda l'an 1622.

VII. Godefroi Gilkens, de Ruremonde, mort l'an 1625.

VIII. Jérôme de Gaule, Conſeiller au grand Conſeil & au Conſeil-Privé, fut Chancelier depuis l'an 1625, & mourut l'an 1650.

IX. Jacques Stalins, auparavant Conſeiller du Conſeil de Flandres, mort l'an 1654.

X. Josse van den Kerckhoven, mort en 1657.

XI. Baudouin vander Piet, Conseiller à Malines, puis Chancelier de Gueldres, devint, vers l'an 1662, Conseiller en Espagne & au Conseil-Privé, & mourut à Bruxelles l'an 1672.

XII. Jean-Albert van de Winckel, ci-devant Conseiller au Conseil de Brabant, mort en 1670.

XIII. Jacques van Gutschoven, auparavant Conseiller au Conseil de Brabant, mort en 1682.

XIV. Philippe-François de Varick, Vicomte de Bruxelles, quitta sa Charge l'an 1702, lorsque la Gueldre changea de domination; il mourut l'an 1714.

XV. François-Gaspar de Hempselrode de Starckenbourg, le plus ancien Conseiller de ce Conseil, où il avoit présidé pendant plusieurs années, prêta le serment comme Chancelier le 23 Avril 1721, & mourut le 7 Novembre suivant.

XVI. Pierre de Lom, prêta serment le 3 Avril 1723, & mourut le 4 Mai 1724.

XVII. Herman-Jacques van den Bergh, prêta serment le 15 Novembre 1724, & décéda le 20 Décembre 1727.

XVIII. Albert-Bernard de Lom, de Ruremonde, prêta serment le 17 Avril 1728; il mourut le 29 Décembre 1736.

XIX. Jean Bernard de Sweyns, de Rure-

monde, Conſeiller-Fiſcal au même Conſeil, prêta le ſerment comme Chancelier, le 4 Décembre 1737 : il décéda l'an 1743, & eut pour ſucceſſeur :

XX. François-Joſeph Baillet, natif de Luxembourg.

En vertu d'un Décret donné à Vienne le 2 Octobre 1737, il a été ordonné, qu'à l'avenir dans la Ville & Cour de Ruremonde, il n'y aura plus qu'un ſeul Corps de Juſtice, compoſé d'un Chancelier, de deux Nobles ou Coutumiers, & de ſept Conſeillers de Robe longue, qui repréſentera & le Conſeil & le Magiſtrat, en retenant le nom & le titre de Conſeil de la Province & Duché de Gueldres. *

Que le Chancelier, le plus ancien des deux Conſeillers Nobles, les deux plus anciens Conſeillers de Robe longue, & le Conſeiller-Fiſcal ou Mambour, prendront connoiſſance des matieres attribuées précédem-

* Les Armes de la Province de Gueldres étoient anciennement d'or à trois quintefeuilles de gueules 2, 1 : mais Othon I, (d'autres diſent Othon III) les changea, & prit les Armes de Naſſau, que Renaud II, premier Duc, changea de nouveau pour les diſtinguer de celles-ci, & prit d'azur au Lion couronné d'or, armé & lampaſſé de gueules.

En 1544, ſes Armes ont encore été changés, de ſorte qu'elle porte à préſent d'azur au lion couronné d'or.

ment au Conseil de Gueldres, pour en juger par Arret; & qu'à l'égard des autres matieres, qui appartenoient ci-devant au Magistrat, la connoissance en sera réservée au Bourguemestre, au plus jeune Conseiller Noble ou Coutumier, & aux trois plus jeunes Conseillers de Robe longue; qu'il y aura aussi deux Greffiers & deux Greffes séparés, &c.

LA VILLE DE RUREMONDE.

LA riviere de *Roer*, qui se jette dans la Meuse devant cette Ville, après avoir côtoyé ses remparts, lui a donné ce nom, auquel on ajoute le mot de *Mond*, ou bouche, pour signifier l'*Embouchure du Roer*. C'est une Ville bien peuplée, assez bien bâtie, & passablement fortifiée; elle est sur les frontieres de l'Evêché de Liege & du Duché de Juliers, à trois lieues au-dessus de Venlo, à six de Gueldres, à quatorze de Nimegue, & à neuf de Maestricht.

Cette Ville n'étoit autrefois qu'un Village, lorsqu'elle fut entourée de murailles, avec six Portes, par Othon, surnommé *le Boiteux*, Comte de Gueldres; l'Empereur Rodolphe lui donna, l'an 1290, le privilege de faire battre monnoie.

Le Pape Paul IV y a établi un Evêché, qui est Suffragant de l'Archevêché de Malines. Ce Diocese dépendoit auparavant, pour

la plus grande partie, de celui de Liege, & en partie de ceux d'Utrecht & de Cologne. Maintenant il comprend onze Villes, qui sont Ruremonde, Venlo, Gueldres, Wachtendonck, Weert, Boxmeer & Straelen, avec Nimegue, Grave, Fauquemont & Batembourg, qui sont aux Hollandois; outre 94 Bourgs & Villages, qui sont partagés en huit Doyennés Ruraux.

L'Eglise Cathédrale, l'unique Paroisse de la Ville, dédiée à saint Christophe, est ornée d'un clocher élevé & bâti de briques, au sommet duquel on voit la statue de ce Saint. Elle ne devint pourtant Cathédrale qu'en 1659, lorsque le Chapitre y fut transféré le Jeudi-Saint, ou le 24 Avril, après que l'Eglise du Saint-Esprit, ancienne Cathédrale, se fut trouvée hors d'état d'être rétablie ou embellie.

Ce Chapitre est composé de douze Chanoines, qui n'ont pour dignités qu'un Doyen & un Ecolâtre; huit d'entr'eux sont d'ancienne fondation. Ils avoient été autrefois au Village de Saint-Peters-berg ou Saint-Odilien-berg, à une lieue de Ruremonde, où les saints Wiron, Plechelme & Otger, Apôtres de la Gueldre, ont demeuré. Ce Chapitre fut transféré à Ruremonde, l'an 1358, avec sa Prévôté, qui étoit à la collation de l'Evêque d'Utrecht, & qui fut unie ensuite à l'Evêché de Ruremonde. Trois autres Prébendes ont été fondées par le Doyen Péle-

rin

rin Vogelius ; le douzieme Chanoine est le Curé de l'Eglise Cathédrale.

Le Pape donna pour dot au nouvel Evêque, & pour augmentation des Préberdes, les revenus de la Prévôté de Meersen, près de Maestricht ; les Prieurés de Saint-Jérôme, Chanoines Réguliers à Ruremonde; de Sainte-Ursule, Religieuses au Bourg de Kessel, & de Saint-Walric, de l'Ordre de Citeaux, entre Grave & Nimegue, avec la Prévôté de Saint-Nicolas à Altvorst, Religieuses de l'Ordre de Prémontré ; mais ces cinq Monasteres avoient été détruits par les Hérétiques, du temps des troubles ; & les revenus restants étoient si modiques, que l'Evêché de Ruremonde est le moins doté de tous ceux des Pays-Bas.

ÉVÊQUES DE RUREMONDE.

I. Guillaume Lindanus, de Dort, Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain, & Doyen de Notre-Dame à la Haye, fut sacré l'an 1562 : il ne put prendre possession que sept ans après, à cause que les Rebelles occupoient Ruremonde avec tout le Diocese. Ce savant Prélat fut transféré, l'an 1588, à l'Evêché de Gand, & mourut peu de temps après.

II. Henri Cuyckius, de Culembourg, Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain, & Doyen de Saint-Pierre, fut sacré l'an 1596, & mourut l'an 1609.

III. Jacques à Castro, d'Amsterdam, Docteur en Théologie dans la même Université, fut sacré en 1611, & mourut en 1639.

Le Roi d'Espagne nomma pour successeur Charles Adriaenssens, mort Chanoine de la Cathédrale de Gand; puis Henri Calenus, Archidiacre & Vicaire-Général de Malines, dont la nomination fut révoquée à cause du Jansénisme qu'il soutenoit: ensuite Guillaume Des Anges, Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain, & Président du College du Pape, qui mourut l'an 1648, & Pélerin Vogelius, Doyen de la Cathédrale de Ruremonde, mort en 1649; tous avant d'avoir reçu leurs Bulles de Rome.

IV. André Cruesen, de Maestricht, Chanoine & Archidiacre de Cambray, fut sacré l'an 1651, & devint Archevêque de Malines l'an 1657.

V. Eugene-Albert d'Allamont, Chanoine de Saint-Lambert à Liege, fut sacré l'an 1659; il fut aussi Vicaire-Apostolique de Bois-le-Duc, rebâtit magnifiquement son Palais Episcopal, & passa, l'an 1666, à l'Evêché de Gand.

VI. Lancelot de Gottignies, de Bruxelles, Chanoine de Sainte-Gudule, & Vicaire-Général des Armées de Sa Majesté, fut sacré l'an 1671, & mourut l'an 1673.

VII. Reginald Cools, d'Anvers, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, fut

ſacré en 1677; il a érigé un Séminaire, où il a mis des Profeſſeurs de ſon Ordre. En 1700, il fut nommé à l'Evêché d'Anvers, où il mourut l'an 1706.

VIII. Ange d'Oignies, Comte d'Eſtrées, de Bruxelles, Religieux de l'Ordre des Capucins & Prédicateur du Roi, fut ſacré à Bruxelles le premier Janvier 1702; il fit beaucoup de bien à ſon Evêché, & mourut à Bruxelles le 9 Avril 1722.

IX. Louis-François Sangueſſa, de Malines, Provincial des Récollets, devint Coadjuteur l'an 1720, & fut ſacré ſous le titre d'Evêque d'Utique, le 10 Août 1721, par ſon Prédéceſſeur dans ſa Cathédrale; il fut enſuite Evêque titulaire, & gouverna le Dioceſe de Ruremonde juſqu'au mois d'Août de l'an 1741, qu'il mourut, âgé de 70 ans.

Jean-Baptiſte Hony, de Bruxelles, Docteur en Droit dans l'Univerſité de Louvain, Conſeiller-Eccléſiaſtique au grand Conſeil à Malines, fut nommé à cet Evêché par Sa Majeſté la Reine d'Hongrie, au commencement de l'an 1742; mais il s'en excuſa.

Jean-Baptiſte-Louis de Caſtillon, Prévôt de l'Egliſe de Sainte-Pharaïlde à Gand, obtint les Bulles pour ce même Evêché l'an 1742; mais dans la même année il fut nommé par Sa Majeſté à l'Evêché de Bruges.

X. Joſeph-Anſelme-François Werbrouck, Chanoine gradué, & Chantre de la Cathé-

drale d'Ypres, (sa Patrie) y fut sacré Evêque de Ruremonde le 29 Septembre 1743, par l'Evêque d'Ypres; il fit son entrée à Ruremonde le prémier Janvier 1744, & fut transféré à l'Evêché d'Anvers l'an 1746.

XI. Jean-Antoine de Robiano, de Bruxelles, Chanoine-Pénitencier de l'Eglise Métropolitaine de Malines, fut sacré le 12 Juin 1746 à Cologne, par Mgr. Spinola, Archevêque de Laodicée, assisté des Evêques Suffragants de Cologne & de Liege.

XII. Henri-Jean Kerens, de Maestricht, fut sacré le 21 Janvier 1770, & prit possession le 29 Mai suivant, ayant été premiérement Recteur du College, fondé à Vienne par l'Impératrice-Reine Marie-Therese: en 1775, il fut nommé à l'Evêché de Neustad.

XIII. Philippe-Damien, Marquis de Hoensbroeck, Comte du Saint-Empire, Primat de la Gueldre, Chanoine Capitulaire de l'Eglise Cathédrale de Spire, Prévôt d'Emmerick, Archidiacre d'Utrecht, &c. fut sacré le 2 Juillet 1775; il fit son entrée solennelle le 30 Octobre suivant.

Outre la Cathédrale, il y a treize Couvents: l'Abbaye de Munster, Religieuses Nobles de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1724, par Richarde de Juliers, femme de Gerard, Comte de Gueldres. Les Jésuites furent admis l'an 1611, pour enseigner les Humanités: leur premiere demeure fut au Prieuré de Saint-Jérôme; mais l'an 1665, ils le

changerent pour le vieux palais de l'Evêque. Les Récollets furent établis l'an 1229, par Gerard, Comte de Gueldres; les Ursulines vinrent, l'an 1656, de Sittart, au Duché de Juliers, où elles avoient commencé leur demeure; la Princesse Henriette-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel, tante de l'Impératrice, épouse de Charles VI, après avoir abjuré le Luthéranisme, vint demeurer en ce Couvent, l'an 1712. Les Croisiers y sont depuis l'an 1422; les Sœurs-Noires, avant l'an 1425; les Clarisses, l'an 1614; les Religieuses du tiers-Ordre de saint François, dites de *Gods-weert*, depuis l'an 1344. Les Religieuses-Pénitentes, depuis l'an 1666: leur Eglise est celle du Saint-Esprit, autrefois la Cathédrale, qui a été ensuite occupée par les Calvinistes pour leur Préche, jusques en 1716. Les Carmélites déchaussées, depuis l'an 1699; elles occupent l'ancienne Chambre des Comptes. Les Dominicaines, dites de *Marienwée*, reçues en Ville l'an 1530. Le Prieuré de *Mariengarde*, Religieuses de l'Ordre de saint Augustin; un petit Béguinage, & un Hôpital pour les pauvres mendiants, établi l'an 1739.

Il y a aussi une belle & riche Chartreuse, fondée l'an 1370, par Werner, Seigneur de Swalmen. Le célebre Denis de Ryckel, plus connu sous le nom de *Dionysius Cartusianus*, étoit Religieux de cette Maison; sa vie exemplaire, & ses écrits pleins de

piété & d'érudition, lui ont acquis un nom immortel. Il eſt ſûr qu'il n'y a perſonne entre les Ecrivains Eccléſiaſtiques, après ſaint Auguſtin, qui ait plus écrit que lui. Il mourut Prieur de cette Chartreuſe l'an 1471: l'Evêque Cuyckius ayant ouvert ſon tombeau, trouva, l'an 1608, que les deux doigts, avec leſquels il avoit écrit tant d'excellents ouvrages, étoient encore entiers, vifs & revêtus de chair.

La Ville de Ruremonde a été autrefois gouvernée par un Bourguemeſtre, neuf Echevins, & par deux Secrétaires; l'Empereur Charles VI y apporta quelques changements l'an 1737; (*voyez ci-deſſus à la page* 130.) Cette Ville eſſuya un malheur terrible le 31 Mai 1665, jour de la Ste. Trinité & de la Dédicace de la Ville, lorſqu'un incendie, cauſé par un coup de fuſil tiré dans un toît de paille, du temps de la Proceſſion, réduiſit en cendres la plupart des maiſons, des Egliſes & des Couvents, avec le Palais Epiſcopal.

Elle a été priſe & repriſe pluſieurs fois, tant par les Eſpagnols que par les Hollandois. Le Prince d'Orange la prit d'aſſaut le 4 Août 1572, & ſes troupes y maſſacrerent cruellement douze Religieux Chartreux, avec Paul Waelwyck, Prêtre, Chapelain de l'Evêque Lindanus; pillerent les Egliſes & tous les meubles, avec la belle Bibliotheque de l'Evêque. Les Etats l'ayant abandonnée

quelque temps après, les Espagnols y mirent garnison Allemande, sous le Comte de Polweiller. Ensuite elle fut assiégée & fort pressée l'an 1577, par les Hollandois, sous le Comte de Hohenlo; mais ils furent obligés de lever le siege, à l'approche des Espagnols, commandés par le Comte de Berlaimont.

Les Etats-Généraux s'en rendirent maîtres après quatre jours d'attaque, l'an 1632; le Comte Ernest-Casimir de Nassau, Stadhouder de Frise, fut tué à ce siege; il n'y avoit que 300 hommes dans la Ville. Le Prince Cardinal-Infant, commandant l'armée Espagnole, la reprit, & y fit son entrée le 3 Septembre 1637. Enfin, un détachement de l'armée des Alliés, commandé par le Prince de Nassau-Saarbruck, s'en rendit maître le 2 Octobre 1702. Le Prince de Hornes, Gouverneur pour le Roi Philippe V, en sortit deux jours après avec sa garnison Espagnole & Françoise, & quatre pieces de canon, qu'on conduisit à Louvain.

Les Hollandois en sont restés maîtres jusqu'au 18 Février 1716, qu'ils la remirent, en vertu du Traité des Barrieres, aux Troupes de S. M. I., & le Magistrat prêta le serment de fidélité le 6 Mars, entre les mains du Comte de Maldeghem. Depuis la Paix d'Utrecht, le Quartier de Ruremonde a été tellement démembré, qu'il ne comprend maintenant que six Villages.

Il y a près de cette Ville un beau Prieuré

de Chanoines Réguliers, dit de Sainte-Elisabeth, lequel fut fondé dès l'an 1240, par Thierry, Seigneur de Hoorn & d'Altena, premiérement pour des Bénédictins, tirés du Monaſtere du Val de Choux, en Bourgogne. L'an 1434, des Chanoines de la Congrégation de Windesheim, ſous la Regle de ſaint Auguſtin, prirent poſſeſſion de ce Prieuré.*

LA VILLE DE GUELDRES.

LA Province de Gueldres a reçu ſon nom de cette Ville, laquelle eſt ſituée avantageuſement entre de grands marais, ſur la riviere de Niers; ſes eaux y rempliſſent de doubles foſſés, qui ſont grands & larges, avec pluſieurs baſtions; ce qui la rend ſi forte, que l'on s'imaginoit qu'elle ne pouvoit être priſe que par famine. On y voit un Château qui ſervoit autrefois de réſidence aux Souverains du Pays de Gueldres: il a été bâti par Wichard de Pont, ſon premier Seigneur.

Gueldres eſt preſqu'au milieu, entre Rhimberg & Venlo, dont elle eſt éloignée de quatre lieues. Elle dépendoit autrefois de l'Archevêché de Cologne, elle eſt mainte-

* La Ville de Ruremonde porte coupé, le chef d'azur au lion d'or lampaſſé de gueules; la pointe d'argent à la fleur de gueules.

nant de l'Evêché de Ruremonde. Il y a des Capucins, qui y vinrent en 1619 ; des Carmes, qui font Curés de la Paroiſſe dédiée à ſainte Marie-Magdelaine, & qui enſeignent les Humanités ; des Chanoineſſes Régulieres de l'Ordre de ſaint Auguſtin, dit *Naſareth* ; des Carmélites & des Sœurs-Griſes. Les Patrons de la Ville ſont ſaints Galenus & Valenus, Martyrs de la Légion Thébéene.

L'an 1587, le Colonel Patron, Ecoſſois, Gouverneur de Gueldres en l'abſence du Colonel Schenck, la vendit pour 36000 florins au Seigneur de Hautepenne, pour le Roi d'Eſpagne, quoiqu'elle fut pourvue de toute ſorte de munitions. Les Hollandois l'aſſiégerent trois fois inutilement en 1638, en 1639 & en 1640 ; au premier ſiege, ils y furent battus par l'armée du Cardinal-Infant, qui leur tua beaucoup de monde, & leur prit ſix pieces de canon.

Les Pruſſiens, commandés par le Général Comte de Lottum, la prirent le 21 Décembre 1702, après un blocus de dix-huit mois, & un bombardement de quinze jours.

Par la Paix, ſignée à Utrecht le 11 Avril 1713, entre les Rois de France & de Pruſſe, cette Ville fut cédée en pleine Souveraineté à Sa Majeſté Pruſſienne, avec le Pays de Keſſel & le Bailliage de Krieckenbeeck, qui lui avoient été autrefois annexés par Renaud I, Duc de Gueldres. Sa Majeſté Pruſſienne avoit cédé à Louis XIV, Roi de

France, tous les droits qu'il avoit sur la Principauté d'Orange, (située en France) comme héritier de Guillaume III, Roi d'Angleterre; & il fut arrêté, réciproquement, que le Roi de Prusse donneroit à l'avenir le nom de Principauté d'Orange à la Ville de Gueldres & à ses annexes. Ce Prince y établit un Conseil de sept Conseillers, pour juger des Causes du Pays qui est sous sa domination dans la Gueldre.

Le 18 Juillet 1735, il s'y éleva un furieux orage, & la foudre tomba vers les six heures du matin, sur une des portes où étoit le plus grand magasin à poudres; ce qui causa un si terrible fracas, que la plupart des Couvents & maisons en furent ébranlés, & que le dommage y fut plus gand que celui du bombardement pendant le siege précédent.

Le Bourg de Straelen est aux environs de Gueldres, auprès duquel il y a un Prieuré de Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, dit *Straelen in't Sant*, fondé premiérement au Village d'Osterom, vers l'an 1450.

LE BOURG DE KEVELAER.

A Deux lieues de Gueldres, aux frontieres du Pays de Cleves, on voit le Bourg de Kevelaer, qui est maintenant du Domaine du Roi de Prusse. Ce n'étoit autre-

fois qu'un chétif Village, qui devint renommé par la quantité de miracles que Dieu y a opérés à l'honneur de sa sainte Mere, dont l'Image miraculeuse y est en grande vénération.

Les Prêtres de l'Oratoire ont eu le soin de la Chapelle où est cette Image, depuis l'an 1646 : ils y ont une belle maison, où ils gardent les ornements & riches présents que plusieurs Princes Souverains & autres y ont offerts à l'honneur de la sainte Vierge ; & ils y sont aussi les Curés de la Paroisse, par donation de Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse. Ce Prince, quoique Protestant, étant venu plusieurs fois à Kevelaer, y témoigna ses respects envers la Mere de Dieu, & prit ce lieu sous sa protection.

LA VILLE DE VENLO.

SOn nom vient des mots Flamands *Veen* & *Loo*, qui signifient une prairie basse. Ce n'étoit qu'un Bourg avant l'an 1343 ; Renaud II, Duc de Gueldres, lui donna les titres & privileges de Ville, & la fit fortifier. Elle est située sur le confluent de la Meuse, & de la petite riviere de Haven.

Il n'y a que la seule Paroisse de Saint-Jean, desservie par les Religieux de l'Abbaye d'Everbode ; & les Couvents des Récollets, admis l'an 1610 ; des Religieuses

Annonciades, depuis l'an 1614; celles de l'Ordre de faint Auguftin, autrefois Béguines; & un Prieuré de Croifiers, qui y enfeignent les Humanités.

Marguerite d'Autriche, tante de l'Empereur Charles-Quint, fut contrainte d'en lever le fiege l'an 1511, par la vigoureufe réfiftance que firent les Bourgeois & leurs femmes même, pendant quatorze femaines, leur Gouverneur, le Comte de Swartzenbourg, tenant le parti de Charles d'Egmont, Duc de Gueldres. Venlo ne fe rendit depuis à l'Empereur qu'à des conditions honorables, par un Traité conclu pour toute la Gueldre, l'an 1543.

Ceux de Venlo foufcrivirent à l'Union d'Utrecht l'an 1579; & reçurent garnifon des Etats-Généraux, contre le fentiment des autres Gueldrois. Le Prince de Parme la prit par accord l'an 1586, & il y laiffa une garnifon compofée d'Italiens & d'Allemands; mais les Bourgeois ne pouvant fouffrir les Italiens, firent un complot pour les chaffer; ce qui ayant été exécuté, ils en chafferent auffi les Allemands. Ils maintinrent néanmoins la Ville fous l'obéiffance du Roi d'Efpagne, particuliérement en 1597, contre les Troupes de Maurice, Prince d'Orange, qui manquerent de la furprendre par quelques barques remplies de Soldats, qu'ils y firent entrer de nuit; mais ils y furent repouffés avec grande perte. Ils s'en rendirent enfin maîtres

maîtres en 1632, & la retinrent jusqu'au 25 Août 1637, lorsqu'elle fut reprise par le Cardinal-Infant. Le Comte de Brederode y commandoit une garnison de mille Hollandois; mais il se défendit si mal, que les Etats le condamnerent à perdre la tête. Le Marquis de Lede, Gouverneur de la Province, y fit construire ensuite, l'an 1641, le Fort Saint-Michel, de l'autre côté de la Meuse, pour en rendre l'attaque plus difficile.

En 1627, les Espagnols, pour ôter aux Hollandois leur commerce avec l'Allemagne par le Rhin & la Meuse, s'efforcerent de faire un Canal, qui auroit joint le Rhin à la Meuse. Il commençoit au-dessous de Rhinberg, dans l'Electorat de Cologne, passoit à l'Abbaye de Campen, à Bruggen, au Pays de Juliers, ensuite à Gueldres; puis ayant coupé la riviere de Niers, il se rendoit dans la Meuse à Venlo; sa longueur étoit d'environ huit lieues. On le nomma *le nouveau Rhin* ou *la Fosse Eugénienne*, à cause que l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie l'avoit fait commencer le 21 Septembre, par le Comte Henri de Berg, Gouverneur de la Gueldre, & par le Marquis de St. Angelo, premier Ingénieur; mais cet ouvrage fut interrompu la même année, & à présent on ne voit plus que des restes d'un Canal qu'on avoit commencé avec tant de dépense.

On fit, vers l'an 1588, dans cette Ville,

le premier essai des bombes: un habitant de Venlo les avoit inventées pour faire un feu d'artifice; invention funeste à l'inventeur même, puisque par cette épreuve le feu se communiqua à plusieurs maisons dans cette Place, qui en furent consumées; & encore plus funeste, durant nos jours, à taut de belles Villes. Le Prince de Parme les mit en usage au siege de Wachtendonck, qu'il forma peu de temps après.

Venlo fut assiégée en 1702, par l'armée des Alliés : le Comte de Warroz en étoit Gouverneur, & le Prince de Nassau-Saarbruck commandoit le siege. Le Fort Saint-Michel fut emporté l'épée à la main le 18 Septembre, & la plupart des François y furent assommés. La Ville capitula le 23, & la garnison sortit par la breche le 26 suivant, & fut conduite à Anvers, au nombre de 1160 hommes.

L'an 1715, les Etats-Généraux obtinrent de S. M. Imp., par le Traité de Barriere, conclu à Anvers le 15 Novembre, la propriété de la Ville de Venlo, & des Forteresses de Saint-Michel & de Stevensweert, desquelles ils ont augmenté considérablement les fortifications.

En 1717, ils ont fait bâtir une Eglise à Venlo pour les Réformés, dont il y en avoit déja quelques-uns parmi les Bourgeois. Ils y établirent aussi, dans la même année, un Conseil, composé d'un Président, qui fut

François-Adam Van Aefferden; de quatre Confeillers, d'un Procureur-Général & d'un Greffier, pour juger des Caufes de leur département, dans ce Quartier de la Gueldre.

Venlo fe glorifie d'avoir donné naiffance à Hubert Goltzius, qui étoit fort favant dans les Antiquités Romaines & Grecques, & à Erice Puteanus, Hiftoriographe de l'Univerfité de Louvain, éleve & fucceffeur du fameux Jufte-Lipfe. *

LA FORTERESSE DE STEVENSWEERT.

L'Ifle de Stevenfweert, environnée de la Meufe, eft fituée aux confins des Pays de Juliers & de Liege, à une lieue de Maefeyck & de Thorn, & à deux de Ruremonde. Le Marquis d'Aytone, Gouverneur des Pays-Bas, après la mort de l'Infante Ifabelle, fit conftruire, l'an 1633, dans cette Ifle, une Fortereffe à fept baftions; & il y fit faire, pour traverfer le commerce des Hollandois fur la Meufe, un pont de bateaux, dont la tête eft fortifiée de l'autre côté par une demi-lune.

* Venlo porte d'azur à l'encre fans trabe d'or, furmontée d'un lion naiffant de même, lampaffé de gueules, la queue fourchue & paffée en fautoir.

Ce n'étoit autrefois qu'un Château, que Henri, Comte de Berg, vendit au Roi d'Espagne; la même Seigneurie, avec plusieurs beaux Villages qui en dépendent, a appartenu ensuite au Comte de Styrum.

Les Alliés assiégerent Stevensweert vers la fin de Septembre 1702; le Comte de Noyelles, Général Hollandois, commandoit au siege, & le Gouverneur Espagnol la rendit le 2 Octobre; la garnison fut conduite, avec deux pieces de canon, à Namur. Ce Fort fut cédé en propriété aux Etats-Généraux par l'Empereur Charles VI, en vertu du Traité des Barrieres, en 1715.

LA VILLE DE WEERT.

LE Prince de Chimay est Seigneur de cette petite Ville, qui comprend aussi les belles Terres de Nederweert & Wissem. Ses ancêtres l'ont héritée d'Ernest-Dominique, Prince de Chimay, qui mourut à Pampelune en 1686, étant Viceroi de Navarre. C'est la Capitale du Pays nommé le *Peelland*; elle est à quatre lieues de Ruremonde. On y tire quantité de tourbes. Il y avoit autrefois un Château environné de larges fossés; mais les guerres l'ont presque ruiné, particuliérement en 1702, lorsque Weert a été assiégé par les Alliés, sous le Prince de Hesse-Cassel.

L'Eglise Paroissiale est dédiée à saint Martin, sous le Patronat du Chapitre de Saint-Servais à Maestricht. On y voit le tombeau du Comte de Hornes, décapité à Bruxelles l'an 1568, par ordre du Duc d'Albe. Il y a aussi un Prieuré de Chanoines Réguliers de saint Augustin, qui furent fondés en 1419, près d'Eyndhove, en la Mairie de Bois-le-Duc, par Jean, Seigneur de Schoonvorst: la Mairie est échue aux Hollandois.

Le Couvent de Récollets fut fondé l'an 1461, par Jacques, Comte de Hornes, Seigneur de Weert, qui leur céda son vieux Château, pour en faire leur Cloître. Il y prit lui-même l'habit religieux, & il chanta l'Evangile, lorsque son fils, Jean de Hornes, Evêque de Liege, célébra sa premiere Messe dans l'Eglise de Saint-Lambert à Liege. Il mourut l'an 1434, & fut inhumé dans l'Eglise de ces Peres.

Le Couvent des Religieuses Pénitentes. Ce dernier a été fondé par Jean de Weert, natif de cette Ville, qui quoique d'une basse naissance, mérita, par sa valeur, de commander les armées de l'Empereur. Il commença sa fortune d'une maniere assez extraordinaire; car apprenant le métier de Cordonnier, & ayant été battu par son maître, il prit, par dépit, service parmi les Troupes Allemandes, qui passoient à Weert. Il s'acquitta si bien de son devoir, particuliérement en Hongrie, qu'ayant passé par

tous les dégrés militaires, il devint Viceroi de Boheme, & Commandant de Prague, où il mourut vers l'an 1655.

La Prévôté de Keyfersbofch, du Diocefe de Liege, eft fituée au Comté de Horn, affez près de Weert ; c'eft un très-beau Monaftere de Religieufes de l'Ordre de Prémontré, fondé l'an 1135, fous la direction de l'Abbé d'Everbode.

LA VILLE D'ERCKELENS.

QUoique cette petite Ville foit enclavée dans le Duché de Juliers, elle a toujours été du Duché de Gueldres & du Quartier de Ruremonde. Plufieurs Géographes foutiennent qu'elle eft l'ancienne Ville nommée *Herculis Caftra*. Son territoire eft affez étendu ; on le nomme *de Voogdye van Erckelens*.

Après avoir appartenu au Chapitre de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, elle eft venue à des Seigneurs fort illuftres, alliés aux anciens Comtes de Gueldres. On y voit encore leur ancien Château. Il y a un Couvent de Récollets & un Hôpital. Les Troupes de l'Electeur Palatin s'y mirent en garnifon l'an 1712, & elle eft reftée enfuite à ce Prince. En 1713 & 1720, elle a été prefqu'entiérement brûlée.

On voit près d'Erckelens l'ancienne &

belle Abbaye de Gladbach, dédiée à saint Vit, située au Duché de Juliers, & dans le Diocese de Cologne. Elle est de Bénédictins, qui y conservent entr'autres un beau Reliquaire, avec le Chef de saint Laurent. Le Roi Philippe II ayant fait bâtir le célebre Monastere de l'Escurial en Espagne, à l'honneur de ce Martyr, fit tout son possible auprès des Moines de Gladbach, pour obtenir ces Reliques, y employant même l'autorité du Pape & les plus belles promesses, sans y avoir pu réussir, non plus que l'Archiduc Albert & l'Infante Isabelle, après des poursuites qui ont duré près de soixante ans.

LA VILLE DE WACHTENDONCK.

LA principale force de cette petite Place, qui est située à deux lieues de Guel-dres, consiste dans les marais qui l'environnent, & dans les eaux de la riviere de Niers, qui remplissent ses fossés. Elle a donné le nom à l'illustre & ancienne Famille des Comtes de Wachtendonck, qui subsiste encore en Allemagne, & dont il y a eu autrefois un Archevêque de Malines.

Les Hollandois l'ayant occupée au commencement des troubles, le Comte de Mansfeld l'assiégea l'an 1588, avec un détachement de l'armée Espagnole, & la battit fu-

rieusement à coups de canon & de bombes, dont on se servit aux Pays-Bas pour la premiere fois à ce siege. Les Assiégés se défendirent avec tant de vigueur, quoique la Place fut réduite en un monceau de pierres, que les Assiégeants auroient été obligés de se retirer après un siege de trois mois, si le Gouverneur, Colonel Chircourt, n'eût rendu la Place au Comte de Mansfeld, lorsqu'elle étoit sur le point d'être secourue.

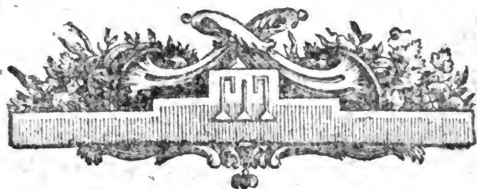
L'an 1600, Louis, Comte de Nassau, reprit le Château de Wachtendonck, à la faveur des glaces, dans le temps qu'il n'y avoit que trente hommes de garnison; la principale défense s'y fit par la Servante du Gouverneur, laquelle tua elle seule cinq Soldats qui montoient à l'escalade.

L'an 1603, Henri, Comte de Berg, s'en rendit maître par stratagême; mais ses gens furent contraints de la rendre peu de temps après, faute de vivres. Le Comte de Buquoy, Général de Troupes d'Espagne, la reprit l'an 1625.

Il y a un Couvent de Sœurs du Tiers-Ordre de saint François, dit la Vallée de Josaphat; il fut malheureusement brûlé le 14 Août 1708, avec l'Eglise & la plupart des maisons de la Ville. *

---

* Les Armes de Wachtendonck sont d'or, au château surmonté d'une fleur de lis de gueules.



LE COMTÉ
DE NAMUR.

CEtte Province n'a que douze lieues de longueur, & dix de largeur; elle a pour bornes, au Septentrion, le Brabant, dont elle est séparée par la haute chaussée, qui est un reste des anciens chemins de l'Empire Romain, venant de Bavay, & conduisant vers Tongres; au Couchant, elle a le Hainaut; au Levant, la Hasbaye & le Condroz, Terres du Pays de Liege; & au Midi, le Pays entre Sambre & Meuse. Son territoire est montagneux & inégal, arrosé des rivieres de la Meuse, de la Sambre & de la Mehagne. Il est rempli de forêts & de gibier, sur-tout dans sa partie méridionale, où est le bois de Marlagne. Il renferme quantité de mines de fer & de plomb, des carrieres de toute sorte de marbre, des fosses d'où l'on tire des pierres blanches & bleues, des ardoises, de la *houille* ou char-

bon de terre, plusieurs forges, verreries, &c. C'est en quoi consiste le principal commerce & les richesses du Pays. On y admire l'industrie des habitants qui travaillent aux mines & aux carrieres, & les machines dont ils se servent pour faire écouler les eaux; nommément celle qui sert à tirer le plomb, qu'on fait mouvoir par la seule fumée; c'est une invention nouvelle d'un Anglois.

Le Namurois contient les Villes de Namur, sa Capitale; Charleroi, Charlemont, Marienbourg, Bouvigne & Walcourt, & environ 180 Bourgs ou Villages. On le divise en sept Bailliages, de Namur, Wasseige, Feix, Fleurus, Bouvigne, Sanson & de Poilvache.

Les habitants sont ceux que Jules-César, dans ses Commentaires, appelle *Pleumosiens*: ils dépendoient autrefois des Advatiques, Peuples de Tongres. Les Auteurs des Antiquités Belgiques donnent une suite chronologique des Marquis & Comtes de Namur, laquelle ils font monter jusqu'à l'année 276; mais comme elle est trop remplie de fables, nous rapporterons celle qui est la mieux fondée. On ignore le temps auquel le Namurois fut érigé de Marquisat en Comté; on trouve même plusieurs de ceux qui l'ont possédé autrefois, indifféremment nommés Comtes ou Marquis de Namur.



COMTES DE NAMUR.

I. Naymo, Duc de Baviere, obtint de l'Empereur Charlemagne le Château avec le Marquisat de Namur; il mourut en 812.

II. Thierry, dit *le Magnanime*, mort vers l'an 820.

III. Amaulry, neveu de Thierry, mort en 842.

IV. Gerard, mort vers l'an 899.

V. Berenger, dit *le Fidele*, mort en 940.

VI. Robert, mort en 962.

VII. Albert I, dit *l'Heureux*, mort vers l'an 998; il avoit épousé Ermengarde, fille de Charles, Duc de Lorraine.

VIII. Rotbode, dit *le Perfide*, fils d'Albert, mort en 1016.

IX. Albert II épousa Regulinde, fille de Gothilon, Duc de Lorraine, de laquelle il eut Albert III; il fut tué dans une bataille en 1067.

X. Albert III, dit *le Pacifique*, mort en 1102; il a eu de sa femme Itte, veuve de Frédéric de Luxembourg, Duc de la basse Lorraine, quatre fils & une fille. Godefroi, son fils, lui succéda, & Frédéric fut Evêque de Liege.

XI. Godefroi épousa en premieres noces, Sybille, fille du Comte de Porcéan, de laquelle il eut deux filles; & en secondes, Ermensone, Comtesse de Luxembourg, qui lui porta en dot cette Province, avec celle

de Limbourg, & le fit pere de Henri & d'Adélaïde. Henri, surnommé *l'Aveugle*, eut le Comté de Luxembourg, & Adélaïde épousa Baudouin, Comte de Hainaut, & lui porta en dot le Comté de Namur. Ils sont enterrés à l'Abbaye de Floreffe, qu'ils ont fondée pour des Religieux de l'Ordre de Prémontré.

XII. Baudouin, dit *le Bâtisseur*, Comte de Hainaut, eut d'Adélaïde, son épouse, quatre fils & trois filles, & mourut en 1170.

XIII. Baudouin, surnommé *le Courageux*, fut Comte de Flandres, de Hainaut & de Namur; il épousa, en 1169, Marguerite d'Alsace, Comtesse de Flandres, de laquelle il eut Baudouin, Empereur de Constantinople, Comte de Flandres & de Hainaut, & Philippe, Comte de Namur. Baudouin mourut en 1195, un an après son épouse.

XIV. Philippe, surnommé *le Noble*, épousa Marie de France, fille du Roi Philippe-Auguste, de laquelle il n'eut point d'enfants; il mourut en 1212, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Aubin à Namur.

XV. Jolande, sœur de Philippe *le Noble*, lui succéda; elle avoit épousé Pierre de Courtenay, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, qui prit aussi le titre de Marquis de Namur. En 1216, il fut élu Empereur de Constantinople, & couronné deux ans après à Rome, avec sa femme, par le Pape Honoré III; mais à son arrivée dans la Terre-Sainte, il

I

y fut arrêté par Théodore Lascaris, Empereur des Grecs, & finit misérablement ses jours dans une prison. *

XVI. Walerand II, Duc de Limbourg, qui avoit épousé, en 1214, Ermensonne de Luxembourg, fille du Duc Henri *l'Aveugle*, fils de Godefroi, Comte de Namur, se mit en possession du Namurois, pendant l'absence de Jolande, & au préjudice de ses enfants. Leur différends furent enfin ajustés par un Traité conclu à Dinant en 1222, en vertu duquel le Duc de Limbourg resta seul possesseur du Comté de Namur. Walerand mourut en 1244.

XVII. Henri, surnommé *le Grand* ou *le Blondel*, Comte de Luxembourg, de Namur, &c. épousa, l'an 1240, Marguerite de Barr, dont il eut Isabelle, qu'il maria à Guy de Dampierre, Comte de Flandres, auquel il céda aussi le Comté de Namur, l'an 1261.

* L'Empereur Pierre de Courtenay laissa quatre fils, desquels Robert de Courtenay fut Empereur de Constantinople après son pere; il mourut en 1229. Baudouin II, successeur de son frere, & le dernier Empereur des Latins, perdit la Ville de Constantinople l'an 1261; Philippe, surnommé *à la levre*, fut tué au siege d'Avignon, l'an 1226; & Henri prit aussi le titre de Marquis de Namur, après la mort de son frere Philippe, quoique ni l'un ni l'autre n'en ait jamais possédé la Souveraineté.

XVIII. Guy de Dampierre, Comte de Flandres, de Namur, &c. laissa d'Isabelle de Namur, quatre fils & sept filles, dont Jean, qui étoit l'aîné, lui succéda dans le Comté de Namur. Il mourut en 1305, & fut enterré à l'Abbaye de Flines, près de Douay.

XIX. Jean, Comte de Namur, Seigneur de l'Ecluse, épousa en premieres noces, Marguerite de Bourbon, fille de Robert de France, laquelle mourut sans enfants, en 1309. En 1313, il prit une seconde alliance avec Marie, fille de Philippe d'Artois, Seigneur de Conches, &c. dont il eut Jean II, sept autres fils & une fille; il mourut en 1330, & fut enterré aux Cordeliers à Paris.

XX. Jean II, Comte de Namur, mourut sans postérité, en 1335.

XXI. Guy II, dit *l'Affable*, succéda à Jean II, son frere; mais il mourut pareillement sans lignée, en 1336.

XXII. Guillaume I, dit *le Riche*, frere des précédents, épousa en premieres noces, Jeanne de Hainaut, Comtesse de Soissons, de laquelle il n'eut point d'enfants. Il se remaria, en 1352, avec Catherine de Savoie, de laquelle il eut trois enfants, Guillaume II & Jean III, qui lui succéderent, & Marie de Namur, qui épousa Pierre Breban, Grand-Amiral de France. Le Comte Guillaume mourut en 1391, & fut enterré aux Récollets de Namur.

XXIII. Guillaume II, Seigneur de Bé-

thune & de Montaigle, se maria premiérement à Marie de Barr, & puis à Jeanne de Harcourt; mais il mourut sans enfants en 1418, & fut enterré près de son pere.

XXIV. Jean III, Seigneur de Bailleul & de Pétegem, succéda à son frere, & mourut pareillement sans postérité, en 1429. Son corps fut enterré dans l'Eglise de Saint-Aubin à Namur. Il institua son héritier universel, Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, auquel il avoit cédé auparavant le Comté de Namur, avec plusieurs autres Terres en Flandres, moyennant 13200 écus d'or. *

Maximilien-Emmanuel, Electeur de Baviere, ayant obtenu, le 22 Janvier 1712, la Souveraineté des Pays-Bas, par la cession de Philippe V, fut inauguré en personne, le 17 Mai suivant, Comte de Namur, dans la Ville Capitale; mais ce Prince renonça l'an 1714, à toutes ses prétentions sur ce Comté.

Charles VI, Empereur & Roi d'Espagne, &c. fut inauguré le 8 Octobre 1717. Le Comte de Lannoy de Clairvaux, Administrateur de la Province, reçut l'hommage au nom de S. M.

On doit dire à la louange des Namurois, que dans les grandes révolutions du XVIe. siecle, Namur & Luxembourg ont été les deux seules Provinces qui resterent fidelles au Roi d'Espagne, leur Souverain.

---

* On pourra voir sa succession parmi les Ducs de Brabant, *Tome I*, *page 16*.

Les Etats y font compofés de trois Membres; favoir du Clergé, de la Nobleffe, & des Députés des Villes. L'Evêque de Namur eft le Chef de l'Etat Eccléfiaftique; puis il y a fept Abbés: Waufort, de l'Ordre de faint Benoit; Floreffe, de l'Ordre de Prémontré; Grandpré, Moulins, Jardinet & Boneffe, de l'Ordre de Cîteaux; & Jeronfart, de l'Ordre de faint Auguftin, outre les Prévôts des Chapitres de Sclayn & de Walcourt.

Le fecond Membre de l'Etat eft la Nobleffe, qui y eft très-nombreufe; le Gouverneur de la Province en eft le Chef.

Le troifieme Membre c'eft le Magiftrat de Namur, & les Députés des Villes de Bouvigne, de Walcourt & de Fleurus. Tout l'Etat ne s'affemble, que lorfque le Souverain l'ordonne; mais chaque Membre choifit fes Députés ordinaires, qui s'affemblent à Namur.

Il y a dans le Namurois douze anciennes Pairies ou Fiefs, qui relevent du Château de Namur; favoir, 1°. le Ban de Syes, qui appartient maintenant au Seigneur de Spontin; 2°. la Seigneurie de Bailleul, au Prince de Ligne; 3°. le Fief d'Oudenarde; 4°. le Fief d'Obay, à l'Abbé de Floreffe; 5°. celui d'Avelois, en partie à l'Abbé de Floreffe, & partie au Baron de Roofe & de Leeuw; 6°. Ham-fur-Sambre, au Baron de Roofe; 7°. Faulx, ci-devant au Seigneur

de Coſwarem : cette Pairie eſt éteinte ; 8°. la Terre de Bouſſu, en Hainaut, au Prince de Chimay ; 9°. Zétrude & Lumay, au Comte de Berghes & d'Olhain ; 10°. le Fief de Wanghes ; 11°. le Fief de Bergiliers, au Baron de Cortembach ; 12°. la Pairie de Poilvache, qui eſt éteinte depuis qu'elle eſt au Souverain.

Depuis l'avénement de l'Empereur Charles VI à la Souveraineté du Comté de Namur, il y a eu les Gouverneurs ou Grands-Baillis ſuivants de cette Province.

GOUVERNEURS DE NAMUR.

I. Adrien-Gerard, Comte de Lannoy de Clairvaux, Conſeiller du Conſeil d'Etat, avoit été nommé Adminiſtrateur dès l'an 1714, par S. M. Imp. Il mourut le 22 Décembre 1730.

II. Conrard-Albert-Charles, Duc d'Urfel, Baron d'Hoboken, Comte de Grobbendonck, &c. lui ſuccéda en 1731, & mourut le 3 Mai 1738.

III. Charles-Emmanuel-Joſeph, Prince de Gavre, Marquis d'Aiſeau, Chambellan de S. M. Imp. & Cath., fut nommé Gouverneur & Grand-Bailli, le 30 Août 1739, & fit ſon entrée le 8 Octobre.

IV. Le Prince François Raes de Gavre, ſuccéda ſon pere, qui mourut en 1773.

Sous les anciens Comtes, toutes les Cauſes

de cette Province étoient jugées par les Pairs du Namurois; mais l'an 1509, l'Empereur Maximilien & son petit-fils Charles, y établirent un Conseil, composé du Grand-Bailli & de dix Conseillers, entre lesquels il y en avoit quatre Ecclésiastiques. En 1551, Marie, Reine de Hongrie, sœur de l'Empereur Charles-Quint, & Gouvernante des Pays-Bas, le réduisit à un Président & quatre Conseillers séculiers, qui sont maintenant au nombre de six, y compris le Procureur-Général. On va, par appel, au grand Conseil à Malines.

PRÉSIDENTS DU CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR.

I. Jean le Roussel, l'an 1509, auparavant Conseiller au grand Conseil, mourut l'an 1522.

II. Jean Jonglet, Seigneur des Marets; il mourut l'an 1540, étant Conseiller du Conseil-Privé.

III. Hercule de Dinant.

IV. Thierry l'Arbaléstrier.

V. Louis Martigny, Conseiller au grand Conseil, ensuite Président du Conseil de Namur en 1547, & l'année suivante de celui d'Artois.

VI. Jacques Muissart, Conseiller au grand Conseil à Malines, succéda l'an 1548.

VII. François Fruitier.

VIII. Philippe le Cocq.

IX. Guillaume de Masnuy.

X. Pierre vanden Bosch, devint, l'an 1610, Chancelier de Gueldres, & mourut l'an 1614.

XI. Jean Prooft, auparavant Conseiller au grand Conseil à Malines, succéda l'an 1611, & mourut en 1619.

XII. Zegre Coulez, devint, en 1628, Président du grand Conseil à Malines, où il avoit été autrefois Conseiller, & y mourut l'an 1638.

XIII. Jean Gerlais, auparavant Conseiller à Malines, mort le 10 Novembre 1632.

XIV. Jean-Baptiste Polchet, auparavant Conseiller à Namur & à Malines, mourut l'an 1650.

XV. Pierre de Cortil, Conseiller à Namur, décéda le 27 Juin 1673.

XVI. François Floriet, mort en 1678.

XVII. Jean Drosmel.

XVIII. Nicolas Cuvelier.

XIX. Robert Henrart.

XX. Nicolas-Philippe de Wespin.

XXI. Nicolas Cuvelier, fils du Président susnommé, mort en 1717.

XXII. François-Joseph de Lambillon.

XXIII. Thomas Maloteau, Conseiller de ce Conseil, fut nommé à cette Présidence par le Roi Louis XV, l'an 1747; mais il fut déposé de cette Charge par S. M. la Reine d'Hongrie.

XXIV. Juste de Bervoet, de Furnes, jadis Conseiller du grand Conseil à Mali-

nes, ensuite de ceux d'Etat & des Finances, fut déclaré Président du Conseil de Namur par S. M. I. & R. le 15 Octobre 1749.

Ce dernier Président fut nommé ensuite Conseiller d'Etat à Bruxelles, où il succéda à M. Moloteau, suivant des Lettres Patentes du 26 Janvier 1756 : Moloteau mourut le 26 Novembre 1764.

XXV. M. De Staffart, Conseiller d'Etat & du Conseil-Privé, fut nommé à la Présidence par Lettres Patentes du 31 Décembre 1762.

LA VILLE DE NAMUR.

CEtte Ville est située au confluent de la Sambre & de la Meuse, entre deux montagnes. Elle étoit défendue par un Château très-fort, qui a été bâti long-temps avant la Ville. Le Château renfermoit, avec ses fortifications, autant d'étendue que la Ville même : il étoit divisé en trois parties, dont l'une étoit *le vieux Château* ; on y voyoit une Eglise dédiée à saint Pierre, autrefois Collégiale pour douze Chanoines, avec un Coustre ou Prévôt, dont les Prébendes furent transférées, l'an 1560, dans la Cathédrale de Namur. L'autre partie, plus élevée se nommoit *Terre neuve* ; & la troisieme, c'étoit le *Fort d'Orange*, ou *de Coehorn*, du nom du célebre Ingénieur, qui le traça, l'an 1691,

par ordre de Guillaume III, Roi d'Angleterre.

Plusieurs Forts environnoient la Ville; les plus considérables étoient, le Fort de Meuse & le Fort de Cocquelet, vers la Porte de Louvain, dont les fortifications occupoient une grande étendue. Ce Château & fortifications sont démolis en 1782.

Le Roi Louis XIV vint en personne assiéger Namur, le 25 Mai 1692, après l'avoir fait investir par le Marquis de Boufflers. Le premier Juin, on ouvrit la tranchée, & la Ville ne tint que six jours. On attaqua le Fort d'Orange, qui se rendit le 22, & la garnison fut conduite à Gand. Les François attaquerent alors le vieux Château, qui n'ayant pu être secouru, se rendit. Le Prince de Barbançon, Gouverneur de la Ville & de la Province, capitula le 30 Juin; la garnison fut conduite à Louvain; & le Comte de Guiscard fut établi Gouverneur. Les François y resterent durant trois ans, & augmenterent considérablement les ouvrages. Cependant le Roi Guillaume III investit cette Place le 3 Juillet 1695. Le Maréchal de Boufflers s'y étoit jetté la veille, avec un renfort considérable de troupes. Le siege fut un des plus meurtriers & des plus mémorables de toute cette guerre; car on y fit de part & d'autre des efforts surprenants: la garnison étoit de 14000 hommes. Le Maréchal de Villeroi commandoit une armée de cent mille hommes pour faire diversion.

Il se servit de toutes les ruses de la guerre pour combattre la petite armée du Prince de Vaudemont en Flandres; mais celui-ci fit une retraite des plus belles. Villeroi prit Deinse & Dixmude, par la lâcheté de leur garnison; il s'avisa même de bombarder Bruxelles, pour détourner, par ce désastre, les Alliés du siege de Namur; mais rien ne rebuta les Princes & les Généraux qui faisoient ce siege : on donna jusqu'à trois assauts furieux, en un même jour, contre la Ville, qui se rendit le 4 Août. Ensuite ayant continué l'attaque de tous les Châteaux en même temps, il donnerent, le 30 Août, un assaut général, qui dura depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, & ils se rendirent enfin maîtres du chemin couvert, quoiqu'avec perte de plus de 1200 hommes.

Le Maréchal de Boufflers voyant sa garnison diminuée jusqu'à 4000 hommes, battit la chamade le premier Septembre, & la garnison sortit le 5 avec tous les honneurs de la guerre, pour se rendre à Givet. Cependant le Roi d'Angleterre fit arrêter le Maréchal, lorsqu'il sortit à la tête des Troupes Françoises, & il fut envoyé pour quelque temps à Maestricht, afin d'obliger le Roi de France à relâcher les garnisons de Deinse & de Dixmude, qu'il tenoit prisonnieres.

Le 26 Juillet 1704, l'armée des Alliés, commandée par le Comte de Nassau-Ower-

kercke, s'approcha de cette Place; mais après y avoir jetté quantité de bombes & de boulets rouges, elle se retira, sans avoir causé un grand dommage.

En 1713, la Paix ayant été conclue à Utrecht entre la France, l'Espagne & les Alliés, Namur fut cédée aux Etats-Généraux, pour leur servir de Barriere contre la France; & l'an 1714, le Comte Maffey, Général des Troupes Bavaroises, qui occupoient auparavant la Ville au nom de l'Electeur, la remit aux Troupes des Etats, qui y resterent les maîtres du Gouvernement militaire, à charge d'entretenir les fortifications: cependant la Souveraineté & le Gouvernement civil & politique sont toujours restés à la Maison d'Autriche.

Les François investirent Namur au commencement du mois de Septembre 1746, avec un corps d'armée, commandé par le Comte de Clermont, Prince du Sang, & par le Général Comte de Lowendal. La tranchée fut ouverte le 12 devant la Ville, qui se rendit le 19. On commença à tirer contre le Château le 24, & il se rendit le 30 du même mois de Septembre. Le Lieutenant-Général Hollandois Crommelin se rendit prisonnier de guerre, avec toute sa garnison. M. de Lowendal y demeura Gouverneur jusqu'au 10 Février 1749, que les François évacuerent cette Place, conformément au Traité de la Paix d'Aix-la-Cha-

pelle ; & les Troupes des Etats-Généraux y rentrerent le même jour, & sur le même pied qu'auparavant.

Namur est le Siege d'un Evêché Suffragant de l'Archevêché de Cambray. Ce Diocese contient quatre Abbayes de l'Ordre de St. Benoît, quatorze de l'Ordre de Cîteaux, une de Prémontré, une Abbaye & deux Prieurés de Chanoines Réguliers, sept Chapitres de Chanoinesses, trois de Nobles Chanoinesses, & quantité de Monasteres.

Philippe II, Roi d'Espagne, voulant régler la dot du nouvel Evêque de Namur, lui fit premiérement assigner l'Abbaye de Floresse ; puis celle de St. Gerard, de l'Ordre de saint Benoît, dont l'Evêque est encore Abbé & Administrateur ; outre deux Prieurés, l'un de Namesche, sur la Meuse ; l'autre de Bertreye, dans le Wallon-Brabant.

ÉVÊQUES DE NAMUR.

I. Antoine Havet, d'Arras, Docteur en Théologie, de l'Ordre de saint Dominique, fut sacré en 1562 ; puis il se trouva au Concile de Trente : il tint un Synode en 1570, & mourut en 1578.

II. François Wallon-Chapelle, de Saint-Omer, Religieux de l'Ordre de saint François, sacré en 1579, & mort en 1592.

III. Jean Dave, Namurois, Prévôt de la Cathédrale de Namur, & Conseiller Ecclésiastique

ſiaſtique au grand Conſeil, fut ſacré en 1594, & mourut l'année ſuivante.

IV. Jacques Blaſæus, Brugeois, de l'Ordre de ſaint François, fut ſacré en 1597, & paſſa, en 1600, à l'Evêché de Saint-Omer.

V. François de Buiſſeret, Montois, Doyen & Vicaire-Général de Cambray, ayant été ſacré en 1602, tint des Synodes en 1604 & en 1605, & fut transféré à l'Archevêché de Cambray en 1614, où il mourut en 1615.

VI. Jean Dauvin, Namurois, Chanoine & Archidiacre de Namur, tint un Synode en 1625, & mourut en 1628.

VII. Engelbert Des-Bois, de Bruxelles, Prévôt de Saint-Pierre à Lille, fut ſacré en 1629; il tint un Synode en 1639, & mourut en 1651.

VIII. Jean de Wachtendonck, Malinois, Prévôt de la Métropole de Malines, & Conſeiller au grand Conſeil, fut ſacré en 1654, & tint un Synode en 1659; en 1667 il devint Archevêque de Malines, & mourut en 1668.

IX. Ignace-Auguſtin de Grobbendonck, Chanoine, Archidiacre & Vicaire-Général de Tournay, nommé auparavant à l'Evêché de Ruremonde; il fut ſacré en 1667, il paſſa à l'Evêché de Gand en 1679, & il mourut en 1680.

X. Pierre Vanden Perre, de Bruxelles, Chanoine de la Cathédrale d'Anvers, nommé

à l'Evêché de Saint-Omer, puis à celui de Namur en 1680; il mourut en 1695.

Albert de Traizignies, Vicomte de Bilſteyn, Prévôt de Nivelle, & Chanoine de Sainte-Waudru à Mons, fut nommé à l'Evêché de Namur; mais il s'en excuſa, & mourut en 1699.

XI. Ferdinand-Maximilien, Comte de Berlo de Brus, Namurois, Chanoine de Saint-Lambert à Liege, & Archidiacre de la Campine, fut ſacré en 1667. Il étoit auſſi Prévôt de Saint-Paul à Liege, & mourut le 24 Août 1725.

XII. Thomas-Jean-François, Comte de Strickland de Sizerghe, Anglois, Docteur de Sorbonne, Abbé Commandataire de Saint-Pierre de Preaux, en France, fut nommé à cet Evêché l'an 1725, par l'Empereur Charles VI, & ſacré à Malines le 28 Septembre 1727. Il a bâti magnifiquement ſon Palais Epiſcopal & ſon Séminaire, outre une maiſon de campagne à la Plante. Il mourut à Louvain le 14 Janvier 1740, âgé de 57 ans, laiſſant ſon Séminaire héritier univerſel.

XIII. Paul-Godefroi de Berlo, de Frandouaire, Prévôt de l'Egliſe de Nivelle, nommé à cet Evêché par l'Archiducheſſe Marie-Eliſabeth, Gouvernante des Pays-Bas, fut ſacré à Bruxelles le 9 Avril 1741, par Mgr. Tempi, Archevêque de Nicomédie, Nonce de Sa Sainteté. Il décéda le 19 Janvier 1771.

XIV. Il eut pour successeur, le Prince Ferdinand-Marie de Lobkowitz, Chanoine de l'Eglise Archiépiscopale de Saltzbourg, & de la Cathédrale d'Augsbourg; en 1779 il fut nommé à l'Evêché de Gand.

XV. Le Comte Albert-Louis de Lichtervelde, natif de Gand, Prévôt de l'Eglise Collegiale de Ste. Pharaïlde dans la même Ville, lui succéda en 1779.

L'Eglise Cathédrale a pour Patron St. Aubin, Prêtre, Martyr de Mayence, dont on y conserve les Reliques. Son Chapitre reconnoit pour fondateur, l'an 1046, Albert II, Comte de Namur; & son premier Doyen fut Frédéric, Duc de la Basse-Lorraine, qui fut aussi Archidiacre de Liege, & ensuite Pape, sous le nom d'Etienne X. Les Canonicats y sont au nombre de vingt, & sont à la collation du Souverain, excepté les neuf Prébendes des Gradués, qui sont électives comme ailleurs. Les dignités sont: le Prévôt, le Doyen, deux Archidiacres, l'un du Namurois, & l'autre du Wallon-Brabant; outre le Chantre, l'Archiprêtre & l'Ecolâtre. C'étoit autrefois la moins belle de toutes les Eglises Cathédrales du Pays; mais l'Evêque & les Chanoines, animés d'un zele singulier, & se confiant sur la Providence divine, la firent démolir, ainsi que la Paroisse de St. Jean, l'an 1751. On en bâtit une nouvelle, dont le Prince de Gayre, Gouverneur de la Province, mit la

P 2

premiere pierre, au nom du Duc Charles de Lorraine.

On voit aussi à Namur l'Eglise Collégiale de Notre-Dame, où il y avoit autrefois dix-huit Chanoines, dont le nombre a été réduit à douze. Ils ont à leur tête un Abbé séculier, qui est l'Evêque, & qui confere les Prébendes avec le Pape : ils ont aussi un Prévôt & un Doyen. C'est la principale Paroisse de la Ville : les autres sont Saint-Jean-Baptiste, Saint-Loup ou St. Leu, & St. Nicolas. L'Eglise de St. Jean l'Evangéliste, qui étoit autrefois une des Paroisses de Namur, a été démolie & incorporée à la Cathédrale.

Parmi les six Couvents de Religieux, il y avoit les Jésuites, qui y enseignoient les Humanités; les Récollets, (dont la belle Eglise a été achevée l'an 1753) les Dominicains, reçus l'an 1648; les Capucins, les Carmes déchaussés, & les Croisiers. Il y a aussi sept Couvents de Filles, qui sont l'Abbaye des Bénédictines Réformées, dite Notre-Dame de Paix; les Ursulines, les Annonciades, les Carmélites déchaussées, les Récollettes, les Dames-Blanches ou Carmélites chaussées & les Sœurs-Noires. L'Eglise des Jésuites se fait admirer par la beauté de sa structure, par sa voûte de marbre blanc, son frontispice & ses richesses ; elle est toute de marbre rouge & noir, soutenue par douze grandes colonnes de marbre rouge. La cour du

Prince mérite pareillement d'être considérée. La Ville s'embellit journellement de plus en plus, tant par les soins du Magistrat, que par la commodité qu'on a de bâtir, tous les matériaux y étant à meilleur marché & plus à la main qu'ailleurs.

Les habitants y donnent un divertissement tout particulier : plusieurs y montent des échasses d'une hauteur considérable. Ils se partagent ensuite en deux bandes, qui se battent l'une contre l'autre ; les uns se nomment *Melans*, & ceux de l'autre parti *Havresses*.

Le Magistrat de Namur est renouvellé ordinairement à la Saint-André, par le Gouverneur du Pays. Le Grand-Mayeur en est le Chef; sa Charge est perpétuelle. Parmi les sept Echevins, trois sont Nobles, deux Avocats & deux Bourgeois; outre le Bourguemestre ou premier Elu, le Lieutenant-Mayeur ou second Elu; le Greffier de la Ville, le Greffier des Elus, & les quatre Jurés.

L'autre Tribunal est le souverain Bailliage, composé de six Avocats-Conseillers, qui jugent de toutes les matieres féodales en premiere instance. Le Gouverneur de la Province en est le Chef.

BAILLIAGE DE NAMUR.

Le District de Namur comprend plusieurs Villages, avec le Bois de Marlagne, & un

grand nombre d'Abbayes & de Couvents, outre plusieurs Hameaux.

Cette Contrée est arrosée des eaux de la Meuse & de la Sambre.

L'Abbaye de Malone n'est qu'à une lieue de Namur; ce sont des Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, qu'on dit avoir été fondés dès l'an 651, par saint Bertuin, qui étoit sorti d'Irlande pour convertir les Peuples des Pays-Bas. Cette Abbaye dépend, pour le Spirituel & le Temporel, de l'Evêque de Liege.

Les Abbayes de Salines & de Marche-les-Dames sont aussi au voisinage de Namur. Elles sont Religieuses de l'Ordre de Cîteaux. La premiere a été fondée par Philippe *le Noble*, Comte de Namur; & l'autre a été commencée l'an 1380.

L'Abbaye de Geronsart, Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint Augustin, a été fondée en 1138, par Alberon, Evêque de Liege, à une demi-lieue de Namur. Avant l'an 1617 ce n'étoit qu'un Prieuré, duquel sont sortis les Chanoines Réguliers de Hanswyck à Malines, ceux de Leau & autres.

L'Abbaye de Saint-Gerard, ou de Brogne, de l'Ordre de St. Benoît, à trois lieues de Namur, fut fondée, vers l'an 913, par le Saint dont elle porte le nom. Depuis l'érection de l'Evêché de Namur, l'administration & la plupart des biens de cette Abbaye ont été conférés à l'Evêque, qui en est Abbé. En 1647, les

Religieux admirent, par les soins de l'Evêque Des-Bois, la même Réforme que le célebre Abbé Louis de Blois avoit établie ci-devant à Liessies.

Celle de Floreffe, Religieux de l'Ordre de Prémontré, sur la Sambre, à deux lieues de Namur, a été fondée en 1121, par Godefroi & Ermensone, Comtes de Namur. L'Abbaye est la troisieme de tout l'Ordre de Prémontré, & la premiere qui ait été aux Pays-Bas; les Abbayes de Heilissem, en Brabant; Lesse, près de Dinant; Postel, en Campine, & Beaurepart, à Liege, en sont sorties. Il y a encore trois Prévôtés qui en dépendent.

Celle de Boneffe, sur la Mehagne, à trois lieues de Namur, a été premiérement fondée en 1242, pour des Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, en la place desquelles on a mis, en 1461, des Religieux du même Ordre.

Entre Namur & Hui, à trois lieues & demie de chacune, il y a le Bourg d'Andenne, où l'on voit un Chapitre de nobles Chanoinesses, semblable à ceux de Mons, de Maubeuge & de Nivelle, fondé par sainte Begghe, fille de Pepin de Landen, Duc de Brabant, & de sainte Ibuberge, laquelle étant retournée d'un pélerinage de Rome à Andenne, y bâtit sept Chapelles, en mémoire des sept Eglises ou Stations de Rome; & puis elle y fonda une Abbaye des Filles Nobles, parmi lesquelles elle se retira, & y mourut saintement, l'an 698. Ensuite ce Mo-

nastere fut changé en Chapitre de trente Chanoinesses, avec une Prévôte, une Doyenne, & dix Chanoines qui les assistent dans le Service divin. La collation des Prébendes appartient au Comte de Namur.

A une demi-lieue de là, on voit le Village de Sclayn, où il y a un Chapitre de huit Chanoines, avec un Prévôt & huit autres Bénéficiers. L'Empereur Henri IV le fonda; la collation des Prébendes appartient à l'Abbé de Saint-Cornelis-Munster, de l'Ordre de saint Benoît, près d'Aix-la-Chapelle. L'Eglise Collégiale est dédiée à Notre-Dame & à saint Félix.

A Moustier, Village sur la Sambre, à une lieue au-dessus de Floreffe, & à trois de Namur, il y a un célebre Chapitre de dix-huit Chanoinesses, qui doivent faire preuves de bonne Noblesse, comme à Nivelle, & de dix Chanoines, fondé en 661 par saint Amand, qui consacra l'Eglise, & la dédia à saint Pierre.

A une lieue de Namur, on voit l'Hermitage de Marlagne, dans le Bois de ce nom, où il y a un beau Couvent de Carmes déchaussés, fondé l'an 1620 par l'Archiduc Albert & l'Infante Isabelle, Souverains du Pays. Ce fut le premier Hermitage que ces Peres eurent aux Pays-Bas.

On voit aussi aux environs de Namur, sur la rive de la Meuse, les ruines d'un Château très-fort, nommé *Sanson*, qui étoit situé sur

un roc escarpé, & jugé autrefois imprenable ; mais les François l'ont fait sauter pendant les dernieres guerres.

LA VILLE DE CHARLEROI.

LE Marquis de Castel-Rodrigo, Gouverneur des Pays-Bas, en fit une Ville & une Forteresse, l'an 1666, à laquelle il donna le nom de *Charleroi*, en mémoire de Charles II, Roi d'Espagne. On y commença à travailler aux nouveaux ouvrages le 3 Septembre. Elle est bâtie sur la rive gauche de la Sambre, dans un lieu nommé auparavant *Charnoy*, qui étoit un beau Village & une Seigneurie, appartenant au Prince d'Henghien. Mons & Namur en sont à six lieues ou environ, & Bruxelles & Louvain à dix lieues : les Provinces de Namur, Brabant & Hainaut, & le Pays de Liege, confinent aux environs de cette Place.

Charleroi est divisé en trois Quartiers, qu'on nomme *la haute & basse Ville*, & *l'entre-les-deux-Villes* : la haute Ville a deux Portes, l'une dite de Bruxelles, & l'autre la Porte de France. De cette derniere Porte on descend à la Sambre, par un chemin qui regne le long de la côte en forme d'esplanade, au bas de laquelle est le Quartier d'entre-les-deux-Villes, où l'on voit plusieurs brasseries, moulins & forges, dans lesquelles

on fabrique presque tous les clous dont on se sert par tout le Pays; où l'on travaille le fer, & où l'on fait des canons de fusil; c'est en quoi consiste le principal commerce de cette Ville.

Le Quartier d'entre-les-deux-Villes a deux Portes, dites de Namur & de Dampremy; il est fortifié aussi par de bons bastions, des demi-lunes, des fossés remplis d'eau, & un bon chemin couvert, ayant communication avec la basse-Ville par un pont sur la Sambre, qui est bien fortifié.

La basse-Ville est de l'autre côté de la riviere, sur le territoire de Liege; elle a deux Portes, l'une de Marchienne-au-Pont, & l'autre de Marcinelle. Elle est fermée d'un rempart, avec un bon fossé, rempli des eaux de la riviere d'Heure, par le moyen du ruisseau de la Louvoise. On y compte autour six bastions; & pour en rendre l'accès plus difficile, il y a des écluses sur la Sambre, par lesquelles on peut inonder toutes les prairies & campagnes voisines.

La Ville haute a son Eglise Paroissiale, dédiée à saint Louis & à saint Christophe, que le Roi de France a fait bâtir l'an 1669, au-lieu de l'ancienne Eglise de Saint-Christophe, que les Espagnols avoient fait démolir. Dans la Ville basse, qui dépend de la Paroisse du Village de Marcinelle, il y a un Couvent de Capucins, avec une Eglise assez jolie. Le Prince d'Isenghien y nomme

le Magiſtrat ; ſavoir le Bailli, le Mayeur, ſept Echevins & un Greffier.

Les Eſpagnols n'ayant pu mettre en leur perfection les ouvrages de cette Forteresse, les démolirent, à cauſe de la guerre que la France leur déclara l'an 1667, ſous prétexte des droits de la Reine ; mais les François s'en rendirent les maitres, & les rétablirent ; & elle reſta ſous leur domination, en vertu de la Paix d'Aix-la-Chapelle, l'an 1668. Ils en ont fait lever deux fois le ſiege en 1672, lorſque le Prince d'Orange, pour faire diverſion aux François, qui attaquoient quelques Villes de la Hollande, inveſtit cette Place le 15 Décembre, avec ſes Troupes & celles d'Eſpagne, commandées par le Comte de Marchin. La bravoure du Comte de Montal, Gouverneur de cette Ville, & le bruit de la marche du Roi de France, qui venoit en perſonne pour la ſecourir, obligerent le Prince d'Orange à ſe retirer, avant que d'avoir ouvert la tranchée.

En 1677, ce Prince l'inveſtit de nouveau, le 6 Août, avec une armée de 6000 hommes ; mais il fut encore obligé de lever le ſiege.

Les François l'ayant rendue aux Eſpagnols par le Traité de Nimegue, la bombarderent l'an 1692, & ils la prirent le 10 Octobre 1693, ſous les ordres du Maréchal de Luxembourg, après la bataille de Landen ou de Neerwinde. La réſiſtance du Gouver-

neur, Marquis de Villadarias, Général de l'Artillerie d'Espagne, la leur fit acheter bien cher ; il ne se rendit qu'après vingt-six jours de tranchée ouverte, & que sa garnison fut réduite à un quart de ce qu'elle étoit au commencement du siege. Charleroi retourna à l'Espagne l'an 1697, par la Paix de Ryswyck ; & par celle d'Utrecht, l'an 1713, elle fut cédée aux Etats-Généraux, qui en firent prendre possession le 4 Juin : mais ils la rendirent à l'Empereur l'an 1716, en vertu du Traité de Barriere.

Le Prince de Conti s'en rendit maître le 2 Août 1746, après quatre jours d'attaque ; les quatre Bataillons de la garnison, moitié Autrichiens, & moitié Hollandois, faisant 1500 hommes, furent obligés de se rendre prisonniers ; mais le 24 Février 1749, la Ville retourna au pouvoir de S. M. la Reine de Hongrie, conformément au Traité de Paix d'Aix-la-Chapelle.

L'Abbaye de Soleilmont est dans les environs : elle fut fondée en 1088, par Philippe, Comte de Namur, & donnée vers l'an 1400, aux Religieuses de l'Ordre de Cîteaux.

A deux lieues de Charleroi, en allant vers Gemblours, il y a le Bourg de Fleurus, célèbre par deux batailles qui s'y sont données. La premiere fut gagnée par Dom Gonzales de Cordoua, Général de l'armée d'Espagne,

d'Espagne, le 30 Août 1622, contre Ernest, Comte de Mansfeld, & Chrétien, Duc de Brunswick, Evêque de Halberstadt, qui y perdirent leur canon & leur bagage. Cette défaite n'empêcha pas le Comte de Mansfeld, après une retraite, qui lui fut plus glorieuse que n'eût été la victoire, de traverser le Brabant avec 4000 hommes de Cavalerie & 3000 d'Infanterie, & de se joindre au Prince d'Orange, qui obligea, avec ce secours, le Marquis de Spinola à lever le siege de Berg-op-Zoom.

La seconde bataille fut donnée le premier Juillet 1690, entre l'armée des Alliés, commandée par le Prince de Waldeck, & celle de France, sous le Maréchal de Luxembourg; celle-ci étant d'un tiers plus forte que l'autre.

Les Alliés y furent défaits, avec perte de 5000 hommes tués, de 4000 prisonniers, de 49 pieces de canon, de 8 paires de timbales, & de 92 étendards & drapeaux; mais après tout cet avantage, les François ne profiterent pas de leur victoire.*

---

* Les Armes de Charleroi sont d'argent à la fleur de lis de gueules.



LA VILLE DE CHARLEMONT.

L'Empereur Charles-Quint a fait bâtir cette petite Ville en 1555, & lui a donné son nom, en Latin *Carolo-Montium*: les fortifications en sont très-bonnes & très-régulieres. Elle est située sur le sommet d'une montagne, arrosée par la Meuse: le chemin qui y conduit est difficile; & comme on n'y peut monter que d'un côté, on y a fait des ouvrages, qui la rendent presque inaccessible.

Son territoire dépendoit autrefois du Pays de Liege & du Comté d'Agimont; il comprend trente-trois Bourgs & Villages, outre les Forteresses de Charlemont & Philippeville. Ce Comté d'Agimont appartenoit autrefois à Philippe, Comte de Koningstein & d'Eppenstein, qui le vendit, vérs l'an 1540, à l'Empereur Charles-Quint; & ce Prince annexa Charlemont au Comté de Namur, & Philippeville au Comté de Hainaut.

Charlemont est tout contre la Ville de Givet, à trois lieues de Dinant & de Philippeville, à six de Rocroi, & à sept de Namur. Les François en sont les maîtres depuis le 28 Avril 1679, & ils y ont fait des fortifications nouvelles. Il n'y a qu'une Paroisse.*

* Les Armes de Charlemont sont d'or, à cinq fasces de gueules.

LA VILLE DE GIVET,

CEtte petite Ville, qui fait aujourd'hui partie de Charlemont, eſt formée de deux petites Villes ſéparées l'une de l'autre par la Meuſe. Celle qui eſt ſous Charlemont, s'appelle *Givet-Saint-Hilaire*; & l'autre, qui eſt au-delà de la riviere, s'appelle *Givet-Nôtre-Dame*. C'étoit bien peu de choſe que Givet il y a trente-cinq ou quarante ans; on en a fait d'une bicoque une Place de conſéquence; on y a conſtruit de parfaitement beaux bâtiments tout neufs, des rues droites, larges & bien percées. C'eſt un des ouvrages du Maréchal de Vauban.

Givet-Saint-Hilaire eſt nommé ainſi, à cauſe que ſon Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à ſaint Hilaire, Evêque de Poitiers. Il conſiſte en un petit canton de maiſons mal-bâties, qui ont tout l'air d'un Village antique, & en pluſieurs rues neuves, qui occupent un terrein cinq ou ſix fois plus grand que ce Village. On y remarque entr'autres la Place, qui eſt des plus grandes & des plus régulieres, pour la conſtruction de laquelle on a employé le terrein vague qui étoit entre Givet & Charlemont. L'ancienne Place publique eſt auſſi aſſez belle & aſſez réguliere; mais on remarque par-deſſus toutes choſes, des caſernes, qui ſont de très-beaux édifices.

On entre dans Givet par deux Portes ; l'une vient de Bouvigne, l'autre répond au pont de bois nouvellement conſtruit, & qui ſert de communication à l'autre Givet. Dans le foſſé, qui eſt ſec & taillé dans le roc, ſont placées ſix grandes demi-lunes à flancs. Celle qui couvre la Porte eſt retranchée d'un réduit ou petite demi-lune, environnée d'un petit foſſé. L'enceinte, qui eſt ſur la riviere, n'eſt qu'une ſimple muraille, mais bonne & ſolide, dont le pied eſt dans l'eau, accompagnée de quelques petits baſtions, dont les flancs ſont très-petits. Le long de la muraille en-dedans, au pied du rocher, ſur lequel eſt bâti Charlemont, eſt un grand & magnifique corps de caſernes, qui conſiſte en trois gros pavillons.

De ce côté-là de la Meuſe, il y a une Redoute bien remarquable ; c'eſt un ouvrage conſidérable qui eſt ſur une hauteur, & pourroit, en un beſoin, commander la Ville. Sa figure eſt octogone. Cette Redoute eſt percée de deux ou trois étages d'embrazures : elle eſt entourée d'un petit foſſé ſec.

Givet-Notre-Dame porte le nom de l'Egliſe Paroiſſiale, qui eſt dédiée à la ſainte Vierge ; outre laquelle il y a un Couvent de Récollets & un de Récollettes ; & auparavant il y en avoit auſſi un d'Urſulines. Cette Place a deux enceintes qui forment deux manieres de Ville haute & de Ville baſſe. Le partie haute eſt un terrein vague que l'on a enfermé ſeulement

pour s'emparer des hauteurs. L'enceinte, qui est d'une forme très-irréguliere, consiste en quatre grands bastions, assujettis à l'irrégularité du terrein. L'espace qui est entre chacun de ces bastions, est formé par quelques angles rentrants & saillants. L'enceinte, qui sépare la haute d'avec la basse Ville, est aussi composée de plusieurs angles saillants & rentrants, avec quelques tours. Le côté de la riviere n'a aucune défense que le rocher qui est fort escarpé, & entiérement inaccessible. Il y a aussi sur le bord de la riviere, auprès du rocher, à l'endroit où tombe une ravine qui vient de ce rocher, une Redoute quarrée d'une bonne construction, revêtue en-dedans & en-dehors. La partie de l'enceinte où l'on a pu pratiquer un fossé, est couverte de deux demi-lunes, l'une desquelles est contre-gardée, le tout accompagné, à l'ordinaire, de son chemin couvert, avec ses traverses, places d'armes & glacis. La partie qui s'étend depuis la riviere jusqu'à la ravine, a seulement un petit fossé taillé dans le roc. La Ville basse est séparée en deux parties par une petite riviere. Ces deux parties sont l'ancienne, & la nouvelle. L'ancienne n'est proprement qu'une rue assez large ; la nouvelle, au contraire est considérable. On y voit des rues régulieres ; celle qui vient du pont est des plus larges & des mieux percées. La Place d'armes est assez grande, & est située sur le

bord de la petite riviere, & non pas au milieu de la Ville, comme dans toutes les Villes nouvelles. On y entre par trois différentes Portes. Le canal de la petite riviere a été élargi & revêtu de quais de bonne maçonnerie des deux côtés en forme de canal, qui s'élargit par plusieurs Isles, sur l'une desquelles est un petit Château quarré & long, & flanqué de quatre tours rondes à l'antique. De l'autre côté est une porte d'eau ou écluse.

En 1696, le Comte d'Athlone & le Général Coehorn, ayant été détachés avec un corps de l'armée des Alliés, firent bombarder Givet le 16 Mars, afin de détruire les grands magasins que les François y avoient faits pour la subsistance de leurs troupes; ce qui leur réussit si bien, que les François ne purent empêcher leur expédition, & que tout y fut brûlé.

A une lieue de cette Ville, sur le bord de la Meuse, en allant vers Dinant, se trouve l'Abbaye de Wausors, en Latin *Walciodorum*, de l'Ordre de saint Benoit, sous le Diocese de Namur, fondée en 946, à l'honneur de Notre-Dame, par le Comte Eilbert, & confirmée par l'Empereur Othon en 964. Elle fut, dans ses commencements, soumise à l'Evêque de Metz, en Lorraine; & le Prieuré de Hastiers, qui est situé au-delà de la Meuse, pareillement près de Charlemont, a toujours été soumis à l'Abbé de Wausors,

quoiqu'autrefois ces Religieux aient fait de grands efforts pour avoir leur Abbé particulier.

On voit aussi près de Givet, l'Abbaye de Félix-Pret, Religieuses de l'Ordre de Citeaux, sous le Diocese de Liege. Avant l'an 1464 il y eut ici des Religieux du même Ordre, & des Religieuses à l'Abbaye de Saint-Remi, près de Rochefort, aux Ardennes, dont les uns changerent de Monastere contre les autres; l'Abbé-Général de Citeaux ayant agréé cette permutation.

LA VILLE DE MARIENBOURG.

MArie, Reine de Hongrie, sœur de l'Empereur Charles-Quint, & Gouvernante des Pays-Bas, trouva la situation de cette Place si belle & si agréable, qu'elle l'acquit de l'Evêque de Liege, en lui cédant la Jurisdiction sur la Baronnie de Herstal, entre Liege & Maestricht. Elle la fit entourer de murailles l'an 1542, & fit d'un Village une Ville, qui porte le nom de sa Fondatrice. Son assiete est sur le territoire & Diocese de Liege, au Pays d'entre-Sambre-&-Meuse, entre deux petites rivieres, appellées la Blanche & la Noire; Philippeville en est éloignée de deux lieues, Rocroi de six, & Mons de dix.

La Reine de Hongrie ai moit fort la chasse,

& prit souvent ce divertissement aux environs de cette Ville, qu'elle avoit fait fortifier d'un rempart & de quatre bastions, qui en rendent la forme quadrangulaire. Pendant que l'Empereur Charles-Quint assiégeoit la Ville de Metz, en 1552, elle fit faire par ses troupes une diversion en Picardie, où elles pillerent & brûlerent plusieurs Villes, avec la Maison Royale de Folembray, bâtie par le Roi François I. Deux ans après, le Roi Henri II eut sa revanche; il attaqua & prit la Ville de Marienbourg, quoiqu'elle passât alors pour imprenable Ses gens pillerent & brûlerent le Palais de cette Princesse, & firent le même traitement à la Ville de Binche, ainsi qu'au Château de Marimont, qu'elle avoit fait bâtir en 1548.

Les François retinrent Marienbourg jusqu'à l'année 1559, lorsqu'ils le rendirent à l'Espagne, en vertu du Traité de Cateau-Cambresis. En 1659, la France reprit cette Ville, & elle lui est restée par le XXXIXe. Article de la Paix des Pyrénées, en échange de la Ville de Berg-Saint-Winox, en Flandres, qui fut rendue à l'Espagne.

Il n'y a qu'un Couvent, qui est de Religieuses du Saint-Sépulcre, & une Paroisse dédiée à sainte Marie-Magdelaine. C'est pour cette raison que la Ville porte dans ses armes la figure de cette Sainte, couchée dans une grotte.

LA VILLE DE BOUVIGNE.

JOlande, Comteſſe de Namur, accorda, l'an 1213, les droits & privileges de Ville à Bouvigne, qui eſt ſituée ſur la rive gauche de la Meuſe, à l'oppoſite de Dinant, & à cinq lieues de Namur. Son Mayeur a droit de ſéance dans les Etats de la Province.

En 1554, les François la prirent d'aſſaut, & la déſolerent ſous le regne du Roi Henri II. Elle n'étoit défendue que par ſes habitants, deſquels on fit un grand carnage. Une partie ſe noya dans la riviere, & ceux qui s'en ſauverent furent pris & pendus pour leur opiniâtreté, parce qu'ils avoient ſouffert qu'on tirât ſur eux le canon, n'étant pas aſſez forts pour ſoutenir un ſiege.

Il n'y a qu'une Egliſe Paroiſſiale, dédiée à ſaint Lambert, & deux Couvents, l'un d'Auguſtins, qui s'y établirent l'an 1613, & l'autre de Religieuſes du Saint-Sépulcre, fondé vers l'an 1666. On y a vu auſſi un ancien Château très-bien fortifié, nommé *Crêvecœur*, qui dominoit même ſur la Ville de Dinant; & à quelque diſtance de là, le Château de *Poilvache*, également élevé ſur les rochers; mais ils ont été raſés pendant les dernieres guerres.

L'Abbaye de Moulins, de l'Ordre de Cîteaux, eſt ſituée à une lieue de Bouvigne,

fur le ruiffeau dit Flavion ; on y voit, dans fon voifinage, plufieurs forges de fer & de cuivre, & des papeteries. Cette Abbaye fut commencée en 1233, & on y mit des Religieufes, auxquelles on a fubftitué, en 1414, des Religieux de l'Abbaye de Villers.

LA VILLE DE WALCOURT.

ELle eft fituée fa la riviere d'Heure, vers les confins du Pays de Liege. Elle eut autrefois des Seigneurs particuliers, dont les derniers furent Comtes de Rochefort. Un de ceux ci la vendit, l'an 1363, à Guillaume, Comte de Namur. Elle ne fut néanmoins annexée au Comté de Namur qu'en 1438, par Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, à caufe de quelques différends qui étoient furvenus pour cette vente.

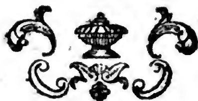
Cette Ville fut entiérement réduite en cendres en 1615, ainfi que fon Eglife Collégiale, qui eft très-ancienne, dédiée à la fainte Vierge ; il y a un Chapitre fondé en 1020, par Edwin, Seigneur de Walcourt, pour huit Chanoines & un Prévôt, qui a voix dans les Etats de la Province.

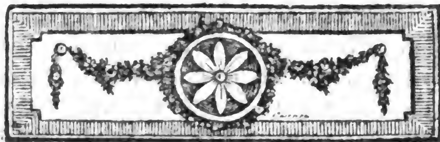
L'Abbaye dite *du Jardinet*, fut d'abord fondée par Thierry de Rochefort, Seigneur de Walcourt, pour des Religieufes de l'Ordre de Citeaux. En 1430, on y établit à leur place des Religieux du même Ordre ;

en 1685, Benoît Loyer, qui en étoit Abbé, acquit, par engagement, du Roi d'Espagne, la Seigneurie de Walcourt, pour la somme de 22000 florins; & en conséquence, la collation de la Cure & des Prébendes de la Collégiale appartient à cette Abbé, avec le droit de nommer le Magistrat, & la haute & basse Justice. Sa Majesté en a excepté, depuis quelques années, la Prévôté, prétendant que le droit de conférer la premiere Dignité est inaliénable.

En 1689, l'armée des Alliés, sous le Prince de Waldeck, & celle de France, sous le Maréchal d'Humieres, étant campées au Pays d'entre-Sambre-&-Meuse, ce Maréchal voulut solemniser la Fête de St. Louis, par la prise de la petite Ville de Walcourt, où s'étoient réfugiés environ mille Fourrageurs, qu'il avoit coupés de l'armée des Alliés; mais le Prince de Waldeck marcha d'abord à leur secours, & obligea les François de se retirer, avec grande perte. *

* Walcourt porte un vieux Château à une grosse tour élevée sur une montagne, à la gauche duquel sont posées les Armes du Comté de Namur.





LE COMTÉ
D'ARTOIS.

CE Pays, appellé en Latin *Artesia*, étoit habité autrefois par ces Peuples de la Gaule-Belgique, que Jules-César nomme dans ses Commentaires, *Atrebates*; & les anciens Morins en occupoient aussi une bonne partie. Il est arrosé des rivieres de la Lis, la Scarpe & l'Aa, ayant pour limites, au Levant, le Cambresis, & une partie de la Flandre; au Couchant, le Boulonois; au Nord, la Flandre occidentale, où sont les Villes de Dunkerque & de Berg-Saint-Winox; & au Midi, la Picardie.

On le divise en douze Contrées, qui sont: le Gouvernement d'Arras, l'Avouerie de Béthune, le Comté de Saint-Pol, les Régales de Térouane, & les Bailliages d'Aire, de Saint-Omer, de Hedin, de Lillers, de Cens, de Bapaume, d'Avesnes & d'Aubigny, consistants en 844 Villages, & vingt-huit belles Abbayes. Sa plus grande longueur est de vingt-

vingt-cinq lieues, depuis Saint-Omer jusqu'à l'Escaut ; & sa largeur de douze, depuis Bucquoi jusqu'à la Bassée. L'étendue en étoit autrefois plus grande; car elle comprenoit aussi les Comtés de Boulogne, de Calais, de Guines & d'Ardres, que les Rois de France en ont démembrés ensuite.

Arras en est la Ville Capitale ; les autres sont Saint-Omer, Béthune, Aire, Hesdin, Bapaume, Lens, Lillers, Saint-Paul & Saint-Venant. C'est un Pays des plus beaux & des plus fertiles des XVII Provinces. Ses campagnes rapportent ordinairement des grains, & particuliérement du froment en telle quantité, qu'on l'appelle communément *le Grenier des Pays-Bas*, & qu'elle en fournit abondamment aux Provinces voisines. Il y croît aussi beaucoup d'houblon, & c'est pour cette raison qu'on y boit par-tout une bierre délicate & forte. Ses habitants se distinguent par leur droiture, leur sincérité & leur fidélité. Ils sont laborieux, exacts à remplir leurs devoirs; mais sur-tout attachés à la Religion Catholique, & jaloux de leurs Privileges & de leurs Coutumes.

L'Artois fut subjugué autrefois par les Romains, & ensuite par les François, qui le comprirent dans le partage du Royaume d'Austrasie. Sous la seconde Race des Rois de France, il y eut des Gouverneurs particuliers qui en usurperent la domination. On trouve que sous les regnes de Pepin & de Carloman,

Thibaut étoit Gouverneur de l'Artois; qu'Unroch le fut du temps de Charlemagne & de Louis-le-Débonnaire, qui y établit Bérenger; & que ce dernier fut suivi d'Everard, d'Adalard, d'Unroch II, de Huthmar, & d'Adalelme.

SEIGNEURS D'ARTOIS.

I. Baudouin, dit *Bras de fer*, fut le premier Seigneur & propriétaire de l'Artois; il vint, l'an 862, à Senlis, où il enleva Judith, veuve d'Adolphe, Roi d'Angleterre, & fille de Charles-le-Chauve, Empereur & Roi de France. Ce Prince en fut tellement irrité, qu'il poursuivit Baudouin les armes à la main; mais ses troupes furent deux fois taillées en pieces, près de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi, en Artois. Cependant Baudouin & Judith furent excommuniés dans un Concile d'Evêques, tenu à Senlis; ils allerent à Rome se jetter aux pieds du Pape Nicolas I; & comme Baudouin n'avoit agi que du consentement de Judith, le Roi Charles donna, à la priere du Pape, son consentement au mariage, qui fut solemnisé à Auxerre, l'an 864. Ce Prince le fit Comte de Flandres, & Souverain de l'Artois. Baudouin mourut à Arras l'an 879, & fut enterré à St. Bertin; mais ses entrailles furent portées à Gand, où sa femme Judith avoit été enterrée.

II. Baudouin II, dit *le Chauve*, succéda

à son pere; il fut Abbé (selon la coutume de ces temps-là) de St. Vaast, de St. Bertin & de St. Pierre à Gand, où il fut enterré l'an 917; & son épouse Elstrude, fille du Roi d'Angleterre, y a été aussi inhumée l'an 929.

III. Arnould, dit *le Grand* ou *le Vieil*, céda, l'an 958, le Comté de Flandres à son fils,

IV. Baudouin III, qui épousa Mahaud, fille du Duc de Saxe; mais il mourut à Berg-Saint-Winox l'an 961, trois ans avant Arnould, son pere.

V. Arnould II succéda, l'an 964, à Arnould, son aïeul; il épousa Lutgarde, fille de Bérenger, Roi d'Italie, & mourut l'an 988. Sa veuve fut mariée en secondes noces à Robert II, Roi de France.

VI. Baudouin IV, dit *le Barbu* ou *le Débonnaire*, mourut en 1031; il avoit épousé Ogine de Luxembourg, laquelle à l'âge de 50 ans, accoucha, dit-on, publiquement de Baudouin, dit *de Lille*, dans une tente dressée sur la grande Place d'Arras, l'an 1014.

VII. Baudouin V, dit *de Lille*, épousa Adélaïde, fille de Robert II, Roi de France; il mourut l'an 1067, & fut enterré à Saint-Pierre à Lille, & sa femme Adélaïde fut enterrée, l'an 1071, à Messines, où elle avoit fondé une Abbaye de Dames.

VIII. Baudouin VI, dit de *Mons*, fut aussi Comte de Flandres & de Hainaut, du chef de

sa femme Richilde : il mourut l'an 1070.

IX. Arnould III fut tué, l'an 1072, dans une bataille, sans laisser de postérité.

X. Robert I, dit *le Frison*, frere de Baudouin VI, usurpa les Etats d'Arnould, son neveu ; il épousa Gertrude de Saxe, & décéda l'an 1093.

XI. Robert II, dit *le Jeune* ou de *Jérusalem*, épousa Clémence de Bourgogne, sœur du Pape Calixte II ; Il mourut d'une chûte l'an 1111, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Vaast.

XII. Baudouin VII, dit *à la Hache*, succéda à son pere ; il épousa Agnès de Bretagne, dont il fut séparé à cause de parenté ; il mourut sans laisser de postérité l'an 1119, & fut inhumé à l'Abbaye de Saint-Bertin.

XIII. Charles, dit *le Bon*, succéda à son cousin maternel : il fut tué à Bruges dans l'Eglise de Saint-Donat, l'an 1127, & ne laissa point d'enfants de son épouse, Marguerite de Clermont.

XIV. Guillaume de Normandie obtint la Flandre, l'Artois, &c. par la faveur de Louis VI, Roi de France : il épousa Sybille, fille de Humbert, Comte de Vertus, de laquelle il n'eut point d'enfants. Il fut tué devant Alost d'un coup d'arbalête l'an 1129, & fut enterré à Saint-Bertin.

XV. Thierry d'Alsace, petit-fils de Robert, dit *le Frison*, Comte de Flandres, & Souverain de l'Artois, devint paisible posses-

leur de ces Provinces ; il épousa la veuve de Charles-le-Bon, & en secondes noces, Sybille, fille de Foulques d'Anjou, Roi de Jérusalem. Il mourut l'an 1168.

XVI. Philippe d'Alsace mourut dans la Terre-Sainte en 1191, sans laisser d'enfants d'Elisabeth, Comtesse de Vermandois. Il avoit marié, l'an 1180, sa niece Isabelle de Hainaut, à Philippe-Auguste, depuis Roi de France, auquel il donna pour dot tout l'Artois, avec le Comté de Calais ; & le Roi Louis VII, pere de Philippe-Auguste lui céda en échange le Comté de Vermandois. Cet accord causa bien des troubles & des guerres dans le Pays ; car Philippe-Auguste étant monté sur le Trône, ne voulut pas se tenir à la donation du Roi, son pere, & Philippe d'Alsace s'empara de l'Artois. La Paix se fit enfin à Péronne l'an 1199, après la mort de Philippe d'Alsace, lorsque Baudouin *le Courageux*, son beau-frere, s'accommoda avec le Roi de France, en se réservant seulement Saint-Omer, Aire, Lillers, Guines & Ardres, & céda au Roi la Ville d'Arras, avec le reste de l'Artois ; mais ensuite Louis VIII, Roi de France recouvra toutes ces Places, par un Traité fait près de Lens en 1211.

XVII. Philippe-Auguste, Roi de France, a eu trois femmes, Isabelle de Hainaut, Isamberge de Danemarck, qu'il répudia, & Agnès de Méranie, dont il fut obligé de se sépa-

rer; il mourut en 1223, âgé de 57 ans, après avoir regné quarante-deux ans.

XVIII. Louis VIII, Roi de France, fils de Philippe-Auguſte & d'Iſabelle de Hainaut, ne regna que trois ans, & mourut en 1226, à l'âge de 39 ans. Il eut de Blanche de Caſtille, ſaint Louis, Roi de France; Robert, Comte d'Artois, qui ſuit, & ſept autres fils, avec deux filles.

COMTES D'ARTOIS.

I. Robert de France, ſurnommé *le Bon & le Vaillant*, naquit l'an 1216, & devint le premier Comte d'Artois, par la faveur de ſaint Louis, ſon frere, qui érigea ce Pays en Comté l'an 1237. Il fut auſſi Régent du Royaume de Sicile, & refuſa la Couronne Impériale, que le Pape Grégoire IX lui fit offrir. Il épouſa, en premieres noces, Marie, fille de Jeanne, Comteſſe de Flandres, & de Ferrand de Portugal, dont il n'eut point d'enfants; & en ſecondes, Mahaud, fille de Henri II, Duc de Barbant. Il accompagna le Roi ſon frere, au voyage d'Outremer, & fut tué à l'âge de 33 ans, à la bataille de Maſſoure en Egypte, en 1249.

II. Robert II, ſurnommé *l'illuſtre*, fils de Robert I, & de Mahaud de Brabant, fut créé Pair de France l'an 1297, par le Roi Philippe-le-Bel, au ſervice duquel il s'étoit ſignalé. Il fut tué dans une bataille près de Courtray, en 1302, laiſſant d'Amicie de

Courtenay, Philippe, mort avant son pere, l'an 1297, dans une bataille près de Furnes; Robert, mort jeune, & Mahaud, femme d'Othon IV, Comte de Bourgogne, laquelle lui succéda.

III. Mahaud ou Mathilde, hérita du Comté d'Artois, quoique Philippe, son frere, eut laissé un fils nommé Robert, * Comte de Beaumont-le-Roger; mais comme par la Coutume d'Artois les enfants ne représentent pas leurs peres & meres dans la succession de leurs aïeuls, il perdit le procès qu'il soutint contre sa tante, à laquelle le Comté d'Artois fut adjugé l'an 1309, après cinq différents Arrêts du Parlement de Paris. Mahaud décéda l'an 1329.

IV. Robert III, fils de Mahaud & d'Othon, Comte de Bourgogne, naquit en 1292, & mourut en 1315, avant sa mere, sans laisser de postérité.

V. Jeanne de Bourgogne, sa sœur & son

---

* Robert ne laissa pas cependant de porter le titre de Comte d'Artois; & pour se maintenir, il appella à son secours Edouard III, Roi d'Angleterre; il mourut à Londres l'an 1343, des blessures qu'il avoit reçues, en défendant, contre le Roi Philippe de Valois, la Ville de Vannes, en France. Ses successeurs, qui furent Jean d'Artois, Comte d'Eu; Jean, Seigneur de Peronne; Robert d'Artois; Philippe, Connétable de France, & Charles, Pair de France, qui mourut sans postérité en 1472, se qualifierent pareillement du titre de Comtes d'Artois.

héritiere, épousa, en 1306, Philippe V, dit *le Long*, Roi de France, auquel elle porta la Bourgogne & l'Artois. De ce mariage naquit un fils, qui mourut au berceau, & quatre filles, dont l'aînée, Jeanne, eut le Comté d'Artois. Cette Reine mourut l'an 1330, après avoir fondé le College de Bourgogne à Paris.

VI. Jeanne de France épousa, en 1318, Eudes IV, Comte de Bourgogne, & mourut en 1347.

VII. Philippe de Bourgogne mourut avant ses pere & mere en 1346, d'une blessure qu'il avoit reçue par la chûte de son cheval, au siege d'Aiguillon, en Guyenne. Il avoit épousé Jeanne, fille unique de Guillaume, Comte de Boulogne & d'Auvergne, de laquelle il eut

VIII. Philippe de Bourgogne, dit *de Rouvres*, qui succéda, en 1347, à tous les Etats de Jeanne, son aïeule. Il mourut en 1361, à l'âge de 14 ans, ayant été fiancé à Marguerite, Comtesse de Flandres.

IX. Marguerite de France, seconde fille de Jeanne de Bourgogne V, Comtesse d'Artois, succéda à Philippe de Rouvre, son arriere-neveu. Elle étoit veuve de Louis de Crecy, Comte de Flandres, & mourut l'an 1382.

X. Louis de Male, Comte de Flandres, acquit le Comté d'Artois du chef de sa mere Marguerite. Il décéda à Saint-Omer, l'an

1384. *Voyez ci-après l'Art. XIV des Comtes de Flandres.*

Après la mort de Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, Comte d'Artois, &c. qui fut tué devant Nanci l'an 1476, Louis XI, Roi de France, s'empara de l'Artois, qu'il érigea, l'an 1477, en Province & Sénéchaussée; prétendant le réunir à sa Couronne, quoique Marie de Bourgogne, héritiere de Charles, en fut en possession, comme d'un Fief féminin. Charles VIII, Roi de France, le céda enfin à Maximilien I, pour lors Roi des Romains, qui avoit épousé l'héritiere de Bourgogne: le Traité fut conclu à Senlis l'an 1493. Charles avoit épousé, l'an 1491, Anne, fille du Duc de Brétagne, qui avoit été accordée en premier lieu à Maximilien, & il renonça au mariage de Marguerite, fille de Maximilien, avec laquelle Louis XI, son pere, l'avoit voulu marier. Cet affront offensa tellement le Roi des Romains, qu'il déclara la guerre à la France; il surprit Arras & Saint-Omer, & manqua de prendre Amiens; mais la Paix fut conclue bientôt après, par la cession que Charles VIII fit du Comté d'Artois.

Le Roi François I ayant été fait prisonnier par les Troupes de l'Empereur Charles-Quint, à la bataille de Pavie, l'an 1524, renonça pour toujours à ses prétentions, par le Traité de Madrid, conclu l'an 1525, en vertu duquel il fut remis en liberté. Depuis ce temps,

là les Souverains des Pays-Bas ne furent plus obligés de prêter hommage de ce Comté aux Rois de France, pour lequel ils devoient présenter autrefois un épervier à chaque rélief, comme l'avoit fait encore Charles-Quint l'an 1515, en la personne de René de Châlons, Prince d'Orange, son Ambassadeur auprès de François I. Philippe IV, Roi d'Espagne, fut le dernier Prince de la Maison d'Autriche qui ait été le maître de tout le Comté d'Artois; car la Ville d'Arras & ses dépendances tomberent sous la puissance de la France l'an 1640. Ce Prince mourut l'an 1665.

ROIS DE FRANCE, COMTES D'ARTOIS.

I. Louis XIII, surnommé *le Juste*, Roi de France, fils de Henri IV & de Marie de Médicis, fut sacré l'an 1610; il épousa Anne d'Autriche, fille de Philippe III, Roi d'Espagne, & mourut le 14 Mai 1643, âgé de 42 ans.

II. Louis XIV, surnommé *le Grand*, Roi de France, né le 5 Septembre 1638, fut sacré l'an 1654; il épousa, le 9 Juin 1660, Marie-Thérese d'Autriche, fille de Philippe IV, Roi d'Espagne, laquelle mourut le 30 Juillet 1683, laissant un fils unique, Louis, Dauphin de France, qui mourut le 14 Avril 1711, laissant de son épouse, Marie-Anne-Victoire de Baviere, trois Princes, dont l'aîné, Louis, Duc de Bourgogne, & en-

suite Dauphin de France, vint à mourir le 18 Février 1712; Philippe, Duc d'Anjou, qui fut ensuite Roi d'Espagne, & Charles, Duc de Berry, qui mourut le 4 Mai 1714. Le Roi Louis XIV mourut à Versailles le premier Septembre 1715, après avoir regné 72 ans.

III. Louis XV, arriere-petit-fils de Louis XIV, fils de Louis, Dauphin de France, & de Marie-Adélaïde de Savoie, naquit le 15 Février 1710; il commença à reguer le premier Septembre 1715, sous la tutele de son cousin Philippe de France, Duc d'Orléans, lequel mourut d'apoplexie le 2 Décembre 1723, âgé de quarante-neuf ans. Le Maréchal de Villeroi & le Cardinal de Fleury eurent soin de l'éducation de ce Prince, qui fut déclaré Majeur le 16 Février 1723, après avoir été sacré & couronné à Rheims, le 25 Octobre 1722. On lui destina pour épouse, Marie-Anne-Victoire, Infante d'Espagne, fille du Roi Philippe V, qui fit son entrée à Paris le 2 Mars 1722, âgée de quatre ans seulement; mais cette Princesse fut renvoyée ensuite en Espagne, & Sa Majesté épousa, le 5 Septembre 1725, Marie Lefzinski, fille de Stanislas, Roi de Pologne, de laquelle il a eu Louis, Dauphin de France, né le 4 Septembre 1729, & mort le 20 Décembre 1765, âgé de 36 ans; & plusieurs Princesses. Louis XV mourut en 1774.

IV. Louis XVI, petit-fils de Louis XV, naquit le 23 Août 1754, & fut couronné à Rheims le 10 Mai 1774 : il épousa en 1770, Marie-Antoinette, fille de l'Empereur François I, née le 29 Novembre 1755.

Les Artésiens se joignirent aux autres Provinces pendant les troubles du XVIe. siecle, pour se maintenir contre les Espagnols : mais comme ils s'apperçurent que la guerre se faisoit principalement pour introduire les hérésies de Luther & de Calvin, ils se séparerent des Rebelles, & prirent le nom de *Mécontents*. Ils s'accommoderent enfin avec le Roi d'Espagne, par un Traité conclu à l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi, le 6 Avril 1579, signé par le Gouverneur de la Province, par Matthieu Moulart, Evêque d'Arras, & par plusieurs autres Seigneurs & Prélats.

Les François se sont rendus maîtres de la Province d'Artois sous plusieurs nouveaux prétextes, & la plus grande partie leur est demeurée en vertu de la Paix des Pyrénées, conclue l'an 1659; le Roi d'Espagne ne s'étant réservé que les Châtellenies de Saint-Omer & d'Aire : & l'on fit alors la division de *l'Artois cédé* & de *l'Artois réservé*. La guerre étant recommencée, les François se sont approprié le reste de l'Artois, qui étoit à leur bienséance, & la possession leur en fut confirmée par le Traité de Paix, conclu à Nimegue l'an 1678.

Pendant

Pendant la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne, les Alliés ont pénétré juſques dans cette Province, & ils en ont enlevé au Roi de France, pendant la campagne de l'an 1710, les Places d'Aire, de Béthune, de Saint-Venant, de Lens, &c.; mais toutes ces conquêtes ſont retournées à la France, en vertu du XVe. Article de la Paix d'Utrecht, l'an 1713.

Les Etats de la Province d'Artois ſont compoſés du Clergé, de la Nobleſſe & du Tiers-Etat. Le Clergé eſt très-nombreux & très-riche, compoſé des Evêques d'Arras & de Saint-Omer, de dix-neuf Abbés, & de neuf Chapitres. L'Evêque d'Arras prenoit la qualité de Préſident né des Etats d'Arras; mais les Etats s'y étant oppoſés, l'affaire fut jugée au Conſeil du Roi, contre l'Evêque, qui fut obligé, l'an 1740, de renoncer à ce titre.

Les Abbayes ſont: Saint-Vaaſt à Arras; Saint-Bertin à Saint-Omer; Anchin, Blangy, St. Jean-au-Mont, (dont l'Abbaye eſt maintenant à Ypres) Auchyles-Moines & Ham, de l'Ordre de ſaint Benoît; Clair-marais & de Chercamp, de l'Ordre de Cîteaux; Arouaiſe, Saint-Eloi, Hinnin-Lietard, Eaucourt, Choques, Ruiſſeauville & Marœul, de l'Ordre de St. Auguſtin; Dommartin, Saint-André-au-Bois, & Saint-Auguſtin-de-Térouane, de l'Ordre de Prémontré. Le Grand-Prieur de Saint-Vaaſt d'Arras y a auſſi ſéance. Les

Chapitres ſont, les Cathédrales d'Arras & de St. Omer, & les Collégiales d'Aire, de Béthune, de Lens, de Lillers, de Saint-Paul, de Faucquenbergue & de Heſdin.

Parmi la Nobleſſe on ne reçoit que ceux qui ont du moins une Terre à clocher, & quatre générations de Nobleſſe. Le Tiers-Etat comprend les Députés d'onze Villes; ſavoir, de la Ville d'Arras, Saint-Omer, Béthune, Aire, Lens, Bapaume, Heſdin, de la Cité d'Arras, de Saint-Paul, Pernes & Lillers. Leur Aſſemblée générale ſe tient ordinairement une fois par an au mois d'Octobre, tant pour délibérer des affaires de la Province, que pour les Subſides qu'on doit accorder au Roi. Il y a trois Commiſſaires qui y préſident de la part de Sa Majeſté, qui ſont, le Gouverneur-Général, l'Intendant de la Province, & le premier Préſident de Conſeil d'Artois.

On choiſit dans la même Aſſemblée trois Députés pour aller en Cour, un de la part du Clergé, un de la Nobleſſe, & un du Tiers-Etat. Ils préſentent au Roi les cahiers de la Province, dreſſés pendant l'Aſſemblée générale, & doivent faire rapport de ſa réponſe. C'eſt le Gouverneur de la Province qui les préſente à S. M. Le Clergé choiſit entre ceux-ci un Député ordinaire, qui doit avoir ſoin, avec un Député choiſi par la Nobleſſe, & un du Tiers-Etat, des affaires particulieres, comme auſſi de l'exécution des

résolutions prises dans l'Assemblée générale. La commission de ces Députés ordinaires dure pendant trois années, & ils s'assemblent ordinairement à Arras.

Le Bailli d'Arras étoit le Chef de la Justice du Pays d'Artois, avant que le Conseil de cette Province fut érigé en la Ville d'Arras; ce qui a été fait le 12 Mai 1530, par l'Empereur Charles-Quint, Souverain des Pays-Bas. Il étoit composé alors d'un Président, de deux Chevaliers ou Conseillers d'Epée, de six Conseillers de Robe, d'un Avocat-Général & d'un Procureur-Général, de quelques Greffiers, &c. Ce Conseil s'étoit retiré à Saint-Omer l'an 1640, lorsqu'Arras fut prise par les François; ce qui donna lieu à la distinction du *Conseil d'Artois, séant à Arras; & du Conseil d'Artois séant à Saint-Omer.* Le Roi Louis XIII mit premiérement quelques nouveaux Juges à Arras, & l'Intendant de la Province d'Artois y fit les fonctions de Président jusqu'en 1661, lorsque le Conseil fut rétabli à Arras.

En 1678 ce Conseil a été augmenté de deux places pour deux Conseillers, auparavants résidents à Saint-Omer. En 1687 S. M. y mit un second Président & sept nouveaux Conseillers, partageant le dit Conseil en deux Chambres. Il y a donc maintenant un premier & second Président, deux Chevaliers d'honneur, quinze Conseillers, un Chancelier-Provincial, un Avocat-Général & un

Procureur-Général. Il a toujours été Souverain en matieres criminelles; mais pour les Causes civiles de la Province, on alloit anciennement, par appel, au Parlement de Paris, lorsque l'Artois étoit Vassal de France; on est allé, après la cession de François I, à celui de Malines; mais depuis que l'Artois est sujet à la France, on va, par appel, au Parlement de Paris.

Ce Conseil présentoit trois personnes au Prince, qui en choisissoit une, à qui il donnoit les Charges de Conseiller, de Procureur ou d'Avocat-Général au même Conseil d'Artois, quand elles venoient à vaquer; mais par un Edit de Louis XIV, Roi de France, donné l'an 1693, toutes les Charges de cette Province, soit de Judicature ou autres, ont été vénales & rendues héréditaires.

PRÉSIDENTS DU CONSEIL PROVINCIAL D'ARTOIS.

I. Jean Caulier fut aussi Chef-Président du Conseil-Privé, & mourut vérs l'an 1538.

II. Guillaume Hangouart, Seigneur de Pietre, Conseiller de l'Empereur Charles-Quint, mourut l'an 1546.

III. Louis de Martigny, auparavant Conseiller en Artois & à Malines, lui succéda l'an 1547.

IV. Jacques de Rebreviettes, Conseiller en Artois, puis au Parlement de Malines, succéda l'an 1554.

V. Pierre Affet, mort en 1580.

VI. Jean Richardot, auparavant Conseiller à Malines, devint en 1586 Conseiller, & ensuite Chef-Président du Conseil-Privé; il mourut à Arras l'an 1609, à son retour de l'Ambassade de France.

VII. Jérôme de France, Seigneur de la Vacquerie, ci-devant Docteur en Droits dans l'Université de Fribourg, en Allemagne, & Conseiller à Malines, mourut l'an 1606.

VIII. Rainuce de France, Seigneur de Noyelles, fils du précédent, devint en 1622 Président du grand Conseil à Malines, où il mourut l'an 1628.

IX. Antoine Denys, Seigneur de Savigny, mort l'an 1624.

X. Jean Grospré, Seigneur de la Gorguelle, mourut vers l'an 1634.

XI. Charles Laurin, Seigneur de la Haye, auparavant Conseiller au Parlement de Malines; en 1640 il devint Conseiller du Conseil-Privé, & décéda l'an 1664.

XII. Jean de Bailly, Seigneur d'Inghen, fut Président de ce Conseil, résidant à Saint-Omer, après la prise d'Arras: en 1650 il devint Conseiller du Conseil-Privé.

XIII. Antoine Colins, Docteur en Droits dans l'Université de Louvain, & Conseiller au Parlement de Malines, ensuite Président du Conseil résidant à Saint-Omer; il devint Conseiller du Conseil-Privé l'an 1658, & mourut l'an 1666.

XIV. Adrien de France, fut Préſident du Conſeil d'Artois juſqu'à l'an 1661, lorſqu'il devint Préſident du Parlement de Malines, où il mourut l'an 1668.

XV. André Scarron, nommé par le Roi Louis XIV pour Préſident du Conſeil d'Artois, rétabli à Arras l'an 1661; il mourut l'an 1685.

XVI. Ignace Simon, Conſeiller à Mons, puis à Malines, a été auſſi fait Préſident du Conſeil d'Artois, ſéant à Saint-Omer, l'an 1665; il devint enſuite Conſeiller du Conſeil-Privé.

XVII. Aignan de Préfontaine, ſuccéda l'an 1685, & mourut l'an 1687.

XVIII. Antoine-François le Merchier, mourut l'an 1703.

XIX. Philippe-François Paliſot, Baron d'Athies, &c. mourut l'an 1707.

XX. Ignace-François Paliſot, ſuccéda à ſon pere, & mourut le 4 Mars 1718.

XXI. Ambroiſe-Alexandre Paliſot, Seigneur d'Incourt, &c. frere du précédent, Préſident depuis l'an 1718.

SECONDS PRÉSIDENTS.

I. Philippe Hourdequin fut le premier nommé à cette Charge, créée par le Roi Louis XIV, l'an 1687.

II. Philippe-François Hourdequin, ſuccéda à ſon pere l'an 1705.

III. Albert-Louis-Emmanuel Bulteel, Con-

feiller au même Confeil, fuccéda le 10 Janvier 1729.

Le Roi y a établi auffi, l'an 1715, une Chancellerie, qui eft compofée d'un Garde-des-Sceaux, de quatre Secrétaires-Audienciers, quatre Secrétaires-Contrôleurs, de douze autres Secrétaires, un Greffier, plufieurs Receveurs, &c.

LA VILLE D'ARRAS.

C'Eft une des plus anciennes Villes des Pays-Bas; Antonin en fait mention, & il la nomme *Nemetacum*, & Jules-Céfar *Atrebatum*. Ce dernier en parle dans fes Commentaires, au fujet de Commius, Roi des Atrebates, qui avoit manqué de fidélité aux Romains, quoiqu'il leur fut redevable de la Couronne. Ce fut autrefois la Capitale de toute la Flandre; Charles *le Chauve* la donna en dot, en 863, à fa fille Judith, femme de Baudouin, furnommé *Bras de Fer*. Elle eft fur la riviere de Scarpe, à cinq lieues de Douay & de Dourlens, à fept de Cambray, à dix de Lille, & environ quatorze d'Amiens & de Saint-Omer.

Arras, Capitale du Comté d'Artois, eft fur une montagne; fes environs font remplis de carrieres de pierres blanches; & même en plufieurs endroits de la Ville l'on trouve fouvent de quoi bâtir fa maifon, des pierres

que l'on tire en creusant la cave. On la divisoit autrefois en *Ville* & en *Cité.* L'Abbé de St. Vaast étoit Seigneur de la Ville, & l'Evêque de la Cité; mais par un Edit du Roi Louis XV, du mois d'Octobre 1749, il a été réglé que la Ville & la Cité ne feroient plus qu'un seul même corps; & un Magistrat composé du Grand-Bailli, du Mayeur, de deux Conseillers-Pensionaires, de neuf Echevins, (dont deux Nobles, cinq Avocats & deux Notables) d'un Procureur du Roi & Syndic, d'un Substitut, d'un Greffier civil & criminel, d'un Argentier, &c.

La Cité étoit aussi séparée autrefois de la Ville par des murailles, des portes & un large fossé, où entroit la petite riviere de Crinchon. Celle-ci servoit de séparation, & ensuite elle se jette dans la Scarpe; mais depuis ce nouveau Réglement, les murailles ont été rasées, & les fossés comblés. La Citadelle, construite sur les desseins du Maréchal de Vauban, est fortifiée selon toutes les regles de l'art; mais elle est située dans un terrein si bas, que l'on n'en peut pas tirer une grande utilité; ce qui la fait nommer *la belle inutile.*

La grande Place d'Arras est d'une étendue extraordinaire pour une Ville de guerre. Dans celle du petit Marché, qui n'en est pas éloigné, on voit l'Hôtel-de-Ville, qui est très-bien bâti; & la tour du Beffroi, cou-

verte d'une couronne, sur laquelle il y a un Lion d'airain qui lui sert de girouette : ce Beffroi fut achevé en 1551.

Au milieu de ce Marché, on voit la Chapelle de la sainte Chandelle, qui y a été apportée, dit-on, par la sainte Vierge, environ l'an 1105, à l'Evêque Lambert, pour remede contre la maladie d'un feu ardent, qui dévoroit jusqu'aux intestins des habitants : on en guérissoit, en buvant de l'eau où cette Chandelle avoit distillé quelques gouttes de cire. La mémoire de ce miracle & la Dédicace de la Ville, se célebre le second Dimanche après la Pentecôte. La sainte Chandelle est conservée dans une chasse d'argent, donnée par Mahaud III, Comtesse d'Artois. La libéralité & la piété des Bourgeois a fait beaucoup embellir cette Chapelle, qui a un petit dôme construit à l'Italienne, & un clocher à la façon d'une pyramide, dont le travail est très-estimé, à cause de plusieurs statues qu'on y a placées.

L'Eglise Cathédrale de Notre-Dame, qui est très-spacieuse & bien ornée, a été mise dans l'état présent l'an 1396 : elle fut endommagée par le feu l'an 1571. Sa tour est fort haute, ayant une belle horloge, sur laquelle on voit plusieurs petits personnages de bronze, qui représentent les Mysteres de la Passion du Sauveur ; & par le moyen de certains ressorts, passent pardevant la cloche,

sonnant les heures & les demi-heures. Cet ouvrage y fut mis en 1541.

Le Chapitre de la Cathédrale est composé des Prévôt & Doyen, des Archidiacres d'Arras & d'Ostrevant, d'un Chantre, d'un Ecolâtre, d'un Théologal & d'un Pénitencier, & de quarante Chanoines, outre lesquels il y a quarante-huit Chapelains, douze Enfants de Chœur, &c. C'est l'Evêque qui confere toutes les Prébendes.

On y conserve, avec vénération, dans une chasse d'argent, enrichie de perles & de diamants, *la sacrée Manne*, tombée du Ciel en forme de laine blanche, vers l'an 371, pendant une grande sécheresse. St. Jérôme a autorisé la tradition de ce prodige, dont il est fait mention dans ses Ouvrages.

Le Diocese d'Arras comprend la partie méridionale de l'Artois, avec l'Ostrevant, & une petite partie de la Flandre Françoise. On y compte dix-huit Abbayes, cinq Chapitres, & 400 Paroisses, dont il y en a 250 en Artois, & 150 en Flandres, partagées en douze Doyennés, qui sont, Valenciennes, Douay, Bapaume, Lens, Béthune, Hennin, la Bassée, St. Paul, Aubigny, Houdaing, Pas & Croisillies.

L'Evêché d'Arras a été uni à celui de Cambray, depuis le commencement du Christianisme jusqu'en 1094, lorsqu'après la mort de l'Evêque Gerard, à l'occasion de la dissention & de plusieurs troubles qui re-

gnoiont dans le Clergé de Cambray, ceux d'Arras demanderent à Urbain II la ſéparation de leur Egliſe de celle de Cambray. Le Pape mal ſatisfait des Cambreſiens, qui tenoient le parti de l'Empereur Henri IV, écouta favorablement la demande du Clergé d'Arras, & ſépara l'Evêché d'Arras de celui de Cambray, par une Bulle donnée à Rome l'an 1093.

Cet Evêché eſt exempt de la Régale, par conceſſion du Roi Philippe-Auguſte, l'an 1203, dont on a gravé la mémoire ſur la muraille du Chœur de la Cathédrale.

ÉVÊQUES D'ARRAS, depuis la ſéparation.

I. Lambert de Guines, Archidiacre de Térouane, & Chantre de St. Pierre à Lille, fut ſacré à Rome en qualité d'Evêque d'Arras, par le Pape Urbain II, l'an 1094. Il gagna tellement l'eſtime du Peuple & du Clergé de Rome, qu'il devint Evêque d'Oſtie; il mourut l'an 1115.

II. Robert, Archidiacre d'Arras, mourut l'an 1131.

III. Saint Aluiſe, Religieux de Saint-Bertin à Saint-Omer, enſuite Prieur de Saint-Vaaſt à Arras, & Abbé d'Anchin, après avoir été ſacré Evêque d'Arras, ſe trouva à l'expédition de la Terre-Sainte avec Thierry, Comte de Flandres, & d'autres Princes Croiſés. Il y mourut l'an 1148.

IV. Saint Godeſchalque, Religieux-Profès de l'Abbaye de Saint-Martin à Laon, de l'Ordre de Prémontré, & enſuite Abbé du Mont-Saint-Martin, au Dioceſe de Cambray, fut élu Evêque d'Arras vers l'an 1150. Il ſe retira enſuite à cauſe de ſes infirmités l'an 1164, & finit ſes jours dans l'Abbaye de Saint-Martin à Laon.

V. André, Abbé de Vaux-Cernay, de l'Ordre de Citeaux, près de Paris, mourut l'an 1171.

VI. Robert de Dovia, Prévôt d'Aire, de Bruges & de Saint-Omer, fut nommé à l'Evêché d'Arras, & peu temps après, transféré à celui de Cambray; il fut aſſaſſiné l'an 1174, dans la Ville de Condé, ſans avoir été ſacré.

VII. Frumauld, Archidiacre d'Oſtrevant en l'Egliſe d'Arras, mort l'an 1183.

VIII. Pierre, Abbé de Pontigny, & enſuite de Citeaux, quitta cet Evêché l'an 1198, pour ſe retirer dans le Monaſtere de Pontigny.

IX. Raoul de Neuville, Archidiacre d'Arras: quelques Auteurs diſent qu'il a été mis au nombre des Cardinaux par le Pape Innocent III; il mourut l'an 1220.

X. Ponce, Archidiacre d'Arras, mourut l'an 1231.

XI. Aſſon, Archidiacre d'Oſtrevant, dans l'Egliſe d'Arras; il mourut l'an 1245.

XII.

XII. Fourſy, gouverna très-peu de temps; la mort le ravit l'an 1247.

XIII. Jacques de Dinant, mourut l'an 1259.

XIV. Pierre de Noyon, quitta ſon Evêché l'an 1280, pour finir ſes jours dans l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi, près d'Arras.

XV. Guillaume d'Iſſy, Doyen de la Cathédrale d'Orléans, décéda l'an 1293.

XVI. Jean le Moine, Doyen de la Cathédrale de Bayeux, devint Cardinal l'an 1294, & Evêque de Noyon. Il mourut l'an 1313, après avoir foudé un College dans l'Univerſité de Paris.

XVII. Gerard Pigalotti, auparavant Evêque de Spolette en Italie, obtint l'Evêché d'Arras du Pape Boniface VIII, l'an 1294, & mourut vers l'an 1316.

XVIII. Bernard, Evêque d'Arras, mort l'an 1320.

XIX. Pierre de Chappes, Grand-Chancelier de France; il devint enſuite Evêque de Chartres l'an 1326, & peu de temps après Cardinal : il mourut l'an 1336.

XX. Jean Paſté, Doyen de la Cathédrale de Chartres, puis Evêque d'Arras, l'an 1326.

XXI. Thierry Hériſſon, Prévôt d'Aire, & Chancelier de Robert, Comte d'Artois, mourut l'an 1328, après avoir fondé les deux Chartreuſes de Gonnay.

XXII. Pierre Roger, Limouſin, aupa-

ravant Religieux Bénédictin, Abbé de la Chaise-Dieu & de Fescamp, devint Evêque d'Arras l'an 1329 ; & l'année suivante Archevêque de Sens, & puis de Rouen. Le Pape Benoît XII l'ayant fait Cardinal en 1338, les autres Cardinaux le choisirent, en 1342, pour lui succéder dans la Chaire de saint Pierre ; il prit alors le nom de Clément VI. Il mourut à Avignon l'an 1352, & fut enterré à l'Abbaye de la Chaise-Dieu.

XXIII. André Ghiny, Florentin, passa de l'Evêché d'Arras, qu'il n'a gouverné que pendant quatre ans, à celui de Tournay, l'an 1335, & peu de temps après, il devint Cardinal.

XXIV. Jean Mandevilain, natif de Clermont, en Auvergne, devint ensuite Evêque de Châlons, où il mourut en 1344.

XXV. Pierre Bertrand, Seigneur de Colombier, Doyen de Saint-Quentin, & Evêque de Nevers : en 1344 il fut fait Cardinal, & dix ans après Evêque d'Ostie, & Doyen du sacré College ; il mourut l'an 1361.

XXVI. Jean Galvan, mort l'an 1349.

XXVII. Aimery Robert, premiérement Evêque de Lisieux & Cardinal, & en 1349 Evêque d'Arras ; il devint, l'an 1362, Evêque de Térouane, & enfin Archevêque de Sens, & mourut l'an 1384.

XXVIII. Gerard de Dainville, devint

Evêque de Térouane l'an 1370, & deux ans après Evêque de Cambray.

XXIX. Hugues Feydit, Evêque d'Orléans, fut transféré à Arras l'an 1371.

XXX. Pierre Masoërius, Chanoine & Archidiacre à Cambray, &c. Evêque d'Arras depuis l'an 1374, mourut l'an 1391.

XXXI. Jean Canardi, Moine de l'Abbaye de Saint-Denis, en France, ensuite Grand-Chancelier du Duc de Bourgogne, mourut l'an 1407.

XXXII. Martin Porée, Dominicain, Confesseur du Duc de Bourgogne, & son Ambassadeur au Concile de Constance, mourut l'an 1426.

XXXIII. Hugues de Cayeu, Prévôt de l'Eglise de Saint-Omer, Conseiller du Duc de Bourgogne, décéda l'an 1438.

XXXIV. Fortigaire de Placentia, Brugeois, Prévôt de St. Pierre à Lille & de Notre-Dame à Furnes, fut élu par le Chapitre, pendant que le Pape y nommoit Quintin Menart : celui-ci devint peu après Archevêque de Besançon ; & Fortigaire mourut en 1452.

XXXV. Jacques de Coimbre, Portugais, Prévôt de St. Pierre à Lille, neveu du Roi de Portugal & de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, devint Evêque d'Arras l'an 1453, & puis Cardinal & Archevêque de Lisbonne ; il mourut l'an 1459, âgé de 25 ans.

Denis de Montmorency, Doyen de la Cathédrale de Tournay, fut nommé à cet Evêché l'an 1454, par l'Archevêque de Rheims, comme Métropolitain, & il y fut maintenu par le Roi de France: cependant il fut obligé de céder à Jean Geofroy, & mourut à Tournay l'an 1474.

XXXVI. Jean Geofroy, Moine & Abbé de Luxeuil, en Bourgogne, puis Evêque d'Arras l'an 1454, & d'Alby, & Cardinal, l'an 1462; il fut aussi Abbé de St. Denis, en France. Ce Prélat, que l'on nommoit aussi Jauffridi ou Joffridi, étoit né à Luxeuil. Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne; Louis XI, Roi de France; & les Papes Pie II & Paul II eurent toujours en lui une confiance particuliere, & le chargerent des plus importantes affaires de l'Eglise & de l'Etat. Il mourut au Prieuré de Rully, Diocese de Bourges, le 11 Décembre 1473.

XXXVII. Pierre de Ranchicourt, Chancelier de l'Eglise d'Amiens, tint un Synode l'an 1490, & mourut en 1499.

XXXVIII. Nicolas de Ruistre, Luxembourgeois, Prévôt de St. Pierre à Louvain, & de St. Bavon à Harlem, mourut l'an 1509, après avoir fondé un beau College à Louvain.

XXXIX. François de Melun, Prévôt de Saint-Pierre à Lille, de Notre-Dame à Saint-Omer, &c. devint Evêque de Térouane l'an 1512.

XL. Philippe de Luxembourg, Doyen de la Cathédrale de Tournay, & Evêque du Mans & de Térouane, adminiſtra pendant deux ans l'Evêché d'Arras. Il étoit auſſi Cardinal & Evêque d'Albano, & mourut l'an 1519.

XLI. Pierre Accolti, Florentin, Cardinal, Evêque d'Ancone, de Cadix, de Mailleſais & de Cérmone; il a adminiſtré l'Evêché d'Arras depuis l'an 1519 juſqu'à l'an 1526, quoiqu'il n'y ait jamais réſidé. Il mourut l'an 1532, étant Evêque de Sabine.

XLII. Euſtache de Croy, Prévôt de Malines, de St. Omer & d'Aire, mourut l'an 1538.

XLIII. Antoine Perrenot de Granvelle, Chanoine de Cambray & de Beſançon, &c. devint Evêque d'Arras l'an 1538, & Conſeiller d'Etat de l'Empereur Charles-Quint, puis Archevêque de Malines & Cardinal l'an 1561.

Selon ce Catalogue, l'Egliſe d'Arras a eu parmi ſes Evêques un Pape, qui fut Clément VI, & onze Cardinaux. Juſqu'à ce temps-là, les Evêchés d'Arras & de Cambray avoient été Suffragants de l'Archevêché de Rheims; mais en 1559, le Pape Paul IV rendit Arras Suffragant du nouvel Archevêché de Cambray. Il eſt à remarquer auſſi, que dans l'érection qui ſe fit alors des nouveaux Evêchés aux Pays-

Bas, il n'y eut que l'Evêché d'Arras qui ne fut ni augmenté ni diminué.

XLIV. François Richardot, Bourguignon, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, Docteur en Théologie dans l'Université de Paris, devint, l'an 1554, Evêque de Nicopolis, & Suffragant de Besançon. En 1562 il fit son entrée à Arras, & se trouva au Concile de Trente : en 1570, il tint un Synode à Arras, & contribua principalement à l'érection de l'Université de Douay; il mourut l'an 1574.

XLV. Mathieu Moullart, Abbé de Saint-Guislain, Ordre de saint Benoît, fut sacré l'an 1579; en 1588 il tint un Synode, & mourut l'an 1600, après avoir fondé dans l'Université de Douay un College, qui porte encore son nom.

XLVI. Jean du Ploich, d'Aire, Archidiacre de Saint-Omer, fut sacré en 1602, & mourut au mois de Juillet de la même année.

XLVII. Jean Richardot, neveu de François Richardot, fut sacré l'an 1604; en 1609, il fut nommé à l'Archevêché de Cambray, & mourut en 1614.

XLVIII. Herman Ortemberghe, de Nimegue, en Gueldres, Auditeur de Rote pour l'Allemagne à Rome, fut sacré l'an 1611, & mourut l'an 1626.

XLIX. Paul Boudot, Bourguignon, Evê-

que de Saint-Omer, devint Evêque d'Arras en 1627, & mourut en 1635.

Nicolas au Fief, Chanoine de Tournay, & Conseiller-Ecclésiastique au Conseil-Privé, fut nommé à cet Evêché en 1637, par le Roi d'Espagne; mais il n'en prit pas possession, à cause que la Ville d'Arras fut prise peu de temps après par les François; il mourut en 1651. Le Roi d'Espagne y nomma encore Ladislas Jonart, depuis Evêque de Saint-Omer, & Archevêque de Cambray; & Louis XIV, Roi de France, envoya pour y faire les fonctions Episcopales, le célebre Jean-Pierre Camus, ancien Evêque de Bellay, qui mourut l'an 1652.

L. Etienne Moreau, Docteur en Théologie, & Abbé de Saint-Josse-sur-Mer, fut sacré l'an 1670, & mourut l'an 1672.

LI. Guy de Seve de Rochechouart, Docteur de Sorbonne, Abbé de Saint-Michel en Thiérache, fut sacré le 30 Octobre 1672. Il voulut quitter son Evêché l'an 1722, en faveur de son neveu, étant alors Doyen ou le plus ancien des Evêques de France: il décéda le 28 Décembre 1724, âgé de 85 ans.

Guy de Seve de Rochechouart d'Isy, Abbé de Saint-Etienne de Cornez, Archidiacre & Grand-Vicaire d'Arras, fut nommé Coadjuteur de son oncle le 11 Décembre 1719; mais il donna ensuite sa démission.

LII. François de Baglion de la Salle, Chanoine & Comte de Lyon, succéda l'an

1725, & fut ſacré à Paris le 19 Janvier 1727, par l'Archevêque de Cambray. Il étoit Abbé de Bonnevaux & de St. Vincent de Laon, & mourut à Paris l'an 1752.

LIII. Jean de Bonneguiſſe, mort le 28 Février 1769.

LIV. Louis-François-Marc-Hilaire de Couzie, né à Breſſe, dans l'Evêché de Lyon, le 13 Mars 1732, Vicaire-Général de l'Evêché de Senlis, fut nommé Evêque de Saint-Omer le 11 Mai 1766, & puis d'Arras en 1769, où il eſt encore revêtu de cette dignité.

La riche Abbaye de Saint-Vaaſt, de l'Ordre de ſaint Benoît, fut appellée autrefois *Nibliacum*. Ses commencements ſont de l'an 660, lorſque ſaint Aubert, Evêque d'Arras & de Cambray, tranſporta le corps de ſaint Vaaſt, de l'Egliſe de Notre-Dame, dans un petit Oratoire hors de la Cité, où le Saint avoit ordonné ſa ſépulture. Il y bâtit une Egliſe, & jetta les fondements de ce célebre Monaſtere, achevé par ſon Succeſſeur ſaint Vindicien, qui en fit la dédicace. C'eſt par le grand concours de monde qui venoit viſiter le tombeau de ſaint Vaaſt, & par les miracles que Dieu y a opérés, que la Ville s'eſt tellement accrue.

Cette Abbaye eſt exempte de la Juriſdiction de l'Evêque, par l'acte même de ſa fondation, qui fut confirmé au Concile de Compiegne. On tient qu'elle jouit de trois

cents mille livres de rente. En 1741, la tour parut menacer ruine, ce qui effraya tous les habitants du voisinage. L'Eglise & la plupart des bâtiments n'étoient pas en fort bon état, & l'on travaille encore à les rebâtir.

Lorsqu'il y a un Abbé Commandataire, ce qui est arrivé plus d'une fois depuis qu'Arras est à la France, le Grand-Prieur de l'Abbaye la gouverne pour le Spirituel. L'Abbé de Saint-Vaast exerce, par un Official, la Jurisdiction spirituelle; & par ses douze Echevins, la Jurisdiction temporelle dans la Ville d'Arras. Il a le droit de Patronat de plus de 80 Bourgs & Villages, outre un beau College que les Religieux entretiennent à Douay, & un autre à Paris : les Prévôtés de Haspre, de Berclau, de Gorre, de Beuvrieres, d'Angicourt, près de Paris, de St. Michel, près d'Arras, &c. dépendent de Saint-Vaast.

On conclut, le 21 Septembre 1435, dans cette Abbaye, le fameux Traité de Paix entre Charles VII, Roi de France, & Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, par lequel Charles VII désavoua le meurtre de Jean, Duc de Bourgogne, pere de Philippe, promit d'en faire punir les auteurs, lui donna une somme considérable d'argent, & lui céda les Villes de Macon, Saint-Jengoux, Bar-sur-Seine, &c. Philippe-le-Bon y vint en personne; & Charles VII y envoya les Ducs de Bourbon & d'Auvergne, le Comte de Ri-

chemont, Connétable de France; le Comte de Vendôme, grand Maître-d'Hôtel; Guillaume de Chartres, Archevêque de Rheims & Chancelier de France; Christophe de Harcourt; Gilbert, Seigneur de la Fayette, Maréchal de France; Maître Adam de Cambray, premier Président au Parlement; Maître Jean Tudant, Doyen de Paris, Conseiller & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi; Guillaume Chartier, Etienne Moreau, Conseillers; Jean Chastignier & Robert Marlier, Secrétaires du Roi. De la part de l'Angleterre, y vinrent Henri de Beaufort, Cardinal de Wincester; l'Archevêque d'Yorck, les Comtes de Hontindon & de Suffolck; les Evêques de Nortwich, de Saint-David & de Lisieux, & plusieurs autres Ecclésiastiques. De la part du Pape, le Cardinal Albergati; & de la part du Concile de Bâle, le Cardinal de Lusignan, les Evêques de Verone & d'Albegna, Nicolas Prévôt, & Calconie Huche, Archidiacre de Metz en Lorraine.

Les Eglises Paroissiales d'Arras sont, Notre-Dame en la Cité, Cathédrale; Sainte-Croix, Saint-Aubert, Saint-Gery, Saint-Nicolas-à-Latte, en la Cité; Saint-Maurice, Saint-Jean, Saint-Nicaise en la Cité, Saint-Nicolas sur les Fossés, Saint-Etienne & Sainte-Marie-Magdelaine. Avant l'an 1155, il y avoit aussi une Eglise Collégiale dédiée à saint Pierre, mais dont les revenus furent donnés à l'Abbaye de Saint-Vaast, & le Chapitre supprimé.

Les Maisons Religieuses d'Arras sont, les Récollets, dont le Couvent est le premier qu'ils aient eu dans les Pays-Bas; ils obtinrent pour leur demeure le Mont de la Capelle, en 1222, un an avant la mort de saint François. Les Jésuites vinrent à Arras l'an 1600; ils dépendoient de la Province de Paris, & enseignoient les Humanités & la Philosophie, dans un beau College, où demeuroient aussi leurs Pensionnaires. Les Capucins furent fondés l'an 1591, par l'Abbé de Saint-Vaast, & ce fut leur premier Couvent aux Pays-Bas. Les Carmes furent reçus vers l'an 1320; les Dominicains, dès l'an 1233; les Trinitaires y sont d'ancienneté; les Carmes déchaussés, depuis l'an 1642; les Peres de la Mission ou de Saint-Lazare, y ont une Maison depuis l'an 1677, & sont les Directeurs du Séminaire Episcopal.

Les Couvents de Filles sont, l'Abbaye du Vivier, Religieuses de l'Ordre de Citeaux, fondée l'an 1227, à une demi-lieue d'Arras, & transférée l'an 1650 dans la Ville, à cause des guerres: l'Abbaye de Notre-Dame de la Paix, de Bénédictines Réformées, fondées par l'Abbé de Saint-Vaast, l'an 1613; les Brigittines, les Dames de la Culoie, les Dames de Loué-Dieu, qui vont aux malades; l'Hôpital de Saint-Jean; celles de Sainte-Agnès, les Augustines, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, les Ursulines, établies l'an 1678; les Cheriottes, du tiers-Ordre de saint Fran-

çois ; les Clarisses, fondées l'an 1457 ; les Jacobines, entrées à Arras l'an 1640, & les Filles de la Providence.

Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne & Comte d'Artois, ayant été tué devant la Ville de Nancy, en Lorraine, Louis XI, Roi de France, s'empara de la Ville d'Arras en 1477, par la trahison du Gouverneur, Philippe de Crèvecœur. Maximilien, Archiduc d'Autriche, la reprit l'an 1492, étant d'intelligence avec quelques Bourgeois, qui avoient fait faire des doubles clefs des Portes de la Ville.

En 1578, les Rebelles du parti du Prince d'Orange, se rendirent maitres d'Arras, chasserent l'Evêque Richardot, & emprisonnerent Jean Sarazin, digne Abbé de Saint-Vaast. Leur chef étoit Ambroise de Haspre, homme de basse condition; mais les Bourgois Catholiques, assistés de la Garnison, les repousserent vigoureusement, & plusieurs des factieux furent pendus ou exilés.

Une armée Françoise, aux ordres des Maréchaux de Chaulnes, de Châtillon & de la Meilleraye, vint assiéger Arras, le 19 Juin 1640. Le jeune Duc d'Enghien commandit les Volontaires.

Les Assiéges se rassuroient sur un ancien Proverbe, que l'on dit avoir été autrefois gravé sur une des Portes de leur Ville :

Quand les François prendront Arras,
Les Sauris prendront les Chats.

Mais

Mais ils y furent trompés : le Cardinal-Infant & le Duc de Lorraine, avec six autres Généraux, & une armée de 30000 hommes n'oublierent rien pour la secourir; ils tâcherent de couper les vivres aux Assiégeants, & firent attaquer leurs lignes par deux fois; mais les Espagnols furent toujours repoussés, & la Ville obligée de se rendre le 9 Août.

Le Prince de Condé, qui tenoit le parti des Espagnols, l'ayant assiégée en 1654, fut obligé d'en lever le siege, après avoir été forcé dans ses lignes le jour de St. Louis, par les Maréchaux de Turenne, * de la

* Quoique l'armée Françoise fût commandée par ces trois Maréchaux de France, M. de Turenne eut tout l'honneur de cette victoire. Ce fut à l'endroit où il étoit, que les lignes furent forcées. C'étoit, comme l'on sait, un des plus grands Capitaines qui ait jamais conduit des armées ; & en même-temps l'homme le plus sage, le plus modeste & le plus vertueux. Il fut tué en Allemagne d'un coup de canon, auprès de Sulsbach, le 27 Juilllet 1675, à l'âge de 64 ans. Le Roi voulut qu'il fût enterré, comme les Rois, dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Denis. Sur quoi l'on fit cette Epitaphe, qui mérite d'être conservée, quoiqu'elle n'ait pas été mise sur sa tombe.

Turenne a son tombeau parmi ceux de nos Rois,
Il acquit cet honneur par mille beaux exploits ;
Louis voulut ainsi couronner sa vaillance,
Afin qu'aux siecles à venir,
On ne mît point de différence
Entre porter le Sceptre & le bien soutenir.

Ferté & d'Hocquincourt. L'Infanterie plia d'abord ; & l'Archiduc Léopold & le Comte de Fuenſaildaigne, qui la commandoient, furent obligés de ſe retirer en déſordre vers Cambray ; mais le Prince de Condé, avec la Cavalerie, ſe retira en bon ordre, après avoir favoriſé la retraite. Les Eſpagnols y perdirent tout leur canon & leur bagage, & 2000 hommes furent faits priſonniers. Arras eſt demeuré au pouvoir de la France, en vertu de la Paix des Pyrénées, conclue l'an 1659.

Le 3 Mars 1712, un corps de 25000 hommes des troupes alliées ayant pénétré juſqu'à cette Ville, y jetta quelques bombes, mais ſans y cauſer un grand dommage.

LA GOUVERNANCE D'ARRAS.

Cette Gouvernance conſiſte en 314 Villages & Hameaux, outre trente-ſept de la Gouvernance d'Oiſy, & vingt-ſept d'Aubigny-la-Marche, qui dépendent auſſi de celle d'Arras. Pluſieurs belles & puiſſantes Abbayes, qui ſont celles du Mont-Saint-Eloi,

---

En voici une traduction en Vers Latins, qui a auſſi ſon mérite.

Regum inter tumulos magni jacet urna Turenni,
Egregia hoc illi facta tulêre decus ;
Hoc voluit Lodoix, ſua ſint ut præmia laudi,
Privatos cineres Regia terra tegit.
Poſteritas hinc diſce, parum diſtare coronam,
Suſtineatnè caput, ſuſtineatnè manus.

de Maroëul, d'Avesnes, d'Estreun, &c. rendent les environs très-agréables.

L'Abbaye du Mont-Saint-Eloi est sur une hauteur, à deux grandes lieues d'Arras. Ce n'étoit d'abord qu'un Oratoire, bâti par saint Eloi, qui y assembla quelques Hermites, & y mourut vers l'an 658. Les Normands l'ayant brûlé vers l'an 880, la Maison demeura abandonnée, jusqu'à ce que l'Evêque Fulbert, la rétablit, & fit bâtir l'Eglise, qu'il dédia à saint Pierre & saint Paul, & y mit huit Chanoines séculiers. L'Evêque Lietbert y mit, l'an 1066, des Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin; leur habillement violet ressemble à celui des Evêques. Le Prieuré d'Aubigny, à trois lieues d'Arras, dépend de cette Abbaye. En 1413, les Religieux avoient obtenu de Jean, Duc de Bourgogne, la permission de la fortifier de murailles & de tours, moyennant une reconnoissance, (qui est encore en usage) de présenter une lance blanche au Comte d'Artois, à la mort de chaque Abbé.

L'Abbaye de Maroëul est aussi de Chanoines Réguliers de saint Augustin, fondée en 935, par sainte Bertile.

Celle d'Avesnes, Dames Nobles de l'Ordre de saint Benoît, fut fondée premiérement près de Bapaume, l'an 1128, par Thierry & Clémence, Comtes de Flandres, pour treize Religieuses. Leur Monastere ayant été détruit par les guerres, vers l'an 1558,

elles ſont venues demeurer au Château de Belle-Motte, près d'Arras, autrefois la Maiſon de plaiſance de Marguerite, Comteſſe d'Artois.

L'Abbaye d'Eeſtreun, de Religieuſes Nobles de l'Ordre de ſaint Benoît, a été fondée du temps de l'Empereur Charlemagne, & rétablie l'an 1085, par Gerard, Evêque d'Arras.

LA VILLE DE SAINT-OMER.

SAint-Omer, Evêque de Térouane, & ſaint Bertin, Abbé, ont donné les commencements à cette Ville, qui eſt la ſeconde de la Province d'Artois, ſituée ſur la riviere d'Aa, qui forme, dans ſes environs, pluſieurs marais & inondations, à trois lieues d'Aire, à quatre de l'ancienne Térouane, à huit ou environ de Calais, de Dunkerque & de Boulogne, & à quatorze d'Arras.

Saint Bertin, né vers la fin du ſixieme ſiecle, aux environs de Conſtance, en Allemagne, ſe conſacra à Dieu dans le célebre Monaſtere de Luxeuil, en Franche-Comté, où il trouva St. Omer, ſon parent, qui, quelques années avant lui, y avoit embraſſé le même état. Le Roi Dagobert I ayant confié à ſaint Omer le Gouvernement du Dioceſe de Térouane, cet Evêque tira

hors du Monaſtere de Luxeuil ſaint Bertin, ſaint Momelin & ſaint Ebertran, pour travailler avec lui à la converſion des Peuples, qui étoient encore preſque tous plongés dans les ténebres du Paganiſme. La Terre de *Sithieu*, qui comprend aujourd'hui la Ville de Saint-Omer, appartenoit alors à un riche Seigneur du Pays, nommé Aldroald : il avoit été converti à la Foi par ſaint Omer, & n'ayant point d'enfants, il offrit, vers l'an 645, au ſaint Evêque cette partie de ſes biens pour y conſtruire un Hôpital; mais ſaint Omer lui perſuada de la donner plutôt à l'Abbé Bertin & à ſes deux Compagnons, pour y bâtir un Monaſtere à l'honneur de ſaint Pierre. Tels furent les commencements de l'Abbaye de Saint-Bertin, laquelle eſt devenue ſi célebre en peu de temps, tant par le nombre de Religieux qui ſe mirent ſous la conduite de ſaint Bertin, que par le nombre d'habitants qui ſe ſont venus établir en ce lieu, qu'enfin il eſt devenu une grande & belle Ville, qui a retenu le nom *Audomarum* ou *Audomaropolis*, à l'honneur de ſaint Omer, qui a procuré la fondation de cette Abbaye de ſaint Bertin. Outre celle-ci, il bâtit auſſi une Egliſe à l'honneur de la Ste. Vierge, qui eſt aujourd'hui la Cathédrale de Saint-Omer. Ce Saint étant mort l'an 668, y fut enterré par les ſoins de ſaint Bertin. Ses Reliques ayant été enlevées depuis par

Maur, Abbé de Saint-Quentin, Foulques, Evêque de Térouane, fut obligé de les recouvrer à main armée, en 843. Elles furent remises, non pas dans l'Eglise de Notre-Dame, mais dans celle de l'Abbaye de Saint-Bertin. Long-temps après, l'on transporta le chef avec quelques ossements, dans l'Eglise de Notre-Dame, dite à présent de Saint-Omer, où on les conserve au grand Autel du Chœur, dans une belle chasse d'argent, longue d'environ six pieds, & élevée à proportion.

Originairement les Religieux de Saint-Bertin desservirent celle de Notre-Dame, en conséquence de la donation qui leur en avoit été faite par saint Omer, Evêque de Térouane; mais l'an 820, Fridugis, Abbé de Saint-Bertin, retira de cette Eglise de Saint-Omer, quarante Religieux de Saint-Bertin, qui la desservoient, & il substitua à leur place trente Chanoines séculiers, auxquels il donna le tiers des revenus de l'Abbaye. On soutient que Folcuin, Evêque de Térouane, y établit, l'an 839, un Religieux, à titre de Coustre ou Gardien, afin d'y chanter la Messe à certains jours de l'année, & d'y recevoir alors les offrandes; & que dans la suite ce Coustre a été changé en Prévôt, avec le titre de premiere Dignité de l'Eglise de Notre-Dame & de Saint-Omer. Les Papes accorderent dans la suite quantité de privileges, tant à cette Eglise

qu'à l'Abbaye de Saint-Bertin; ce qui a occasionné depuis plusieurs siecles, bien des procès entre l'une & l'autre, pour la supériorité & exemption; & ces différends durent encore aujourd'hui jusqu'à un tel point, qu'on s'inscrit en faux contre les Titres mêmes de la fondation que saint Omer & saint Bertin ont commencée.

Foulques, Abbé de Saint-Bertin, & depuis Archevêque de Rheims, commença, l'an 881, une enceinte pour renfermer son Abbaye, & toutes les maisons contiguës; & le Comte Baudouin-le-Chauve en fit une Ville murée l'an 902. La nature & l'art concourent à la rendre très-forte, & il y a un bon Château pour sa défense, lequel a son Gouverneur particulier. On remarque plusieurs tours rondes à l'antique dans l'enceinte de ses murailles, des bastions bien revêtus, des demi-lunes, des fossés larges & profonds, &c. Depuis que le Maréchal de Vauban a pris le soin de fortifier réguliérement la Ville aussi-bien que le Château, elle est devenue une des Places des plus importantes de tout le Pays conquis.

Le Pape Paul IV érigea Saint-Omer en Evêché en 1559, après la ruine de la Ville de Térouane, dont le Diocese a été partagé en trois nouveaux Evêchés, savoir de Boulogne, d'Ypres & de Saint-Omer; le premier, Suffragant de l'Archevêché de

Rheims, le second de Malines, & le troisieme de Cambray.

Celui de Saint-Omer contient dix Villes, & environ 200 Paroisses, divisées en l'Archiprêtré de la Ville; neuf Doyennés Ruraux, dans lesquels il y a trois Collégiales; savoir, Aire, Lillers & Hedin; cinq Abbayes d'Hommes & autant de Filles. Les Doyennés sont: Hedin, Aire, Lillers, Bourbourg, Merville, Helfaud, Arcques, Waetene & Bollezeele Les revenus de l'Evêché sont ceux de Térouane en partie, de la Prévôté de Saint-Omer, & du Monastere de Waetene, autrefois de Chanoines Réguliers.

ÉVÊQUES DE SAINT-OMER.

Philippe II, Roi d'Espagne, nomma pour premier Evêque de cette Ville, Guillaume de Poitiers, Prévôt de Saint-Omer & de Saint-Lambert à Liege. Il avoit été nommé, l'an 1553, par l'Empereur Charles-Quint à l'Evêché de Térouane; mais il refusa d'être Evêque, & mourut l'an 1570.

I. Gerard d'Hamericourt, Abbé de Saint-Bertin; il fut sacré en 1563, & mourut en 1577. Il avoit retenu son Abbaye avec l'Evêché, & fonda de ses revenus un beau College pour les Jésuites à Saint-Omer.

I. Jean Six, Lillois, Président du grand College des Théologiens à Louvain, ensuite Chanoine & Pénitencier de Saint-

Omer; il fut ſacré l'an 1581, tint un Synode l'an 1583, & mourut en 1586.

Jacques de Pamele, Brugeois, Chanoine de Bruges, puis Archidiacre de Saint-Omer & Prévôt de l'Egliſe de Saint-Sauveur à Utrecht, fut nommé à cet Evêché; mais ce ſavant homme mourut en 1587, avant d'être ſacré.

III. Jean de Vernois, Bourguignon, Dominicain, Docteur de Sorbonne, fut ſacré en 1590, & mourut en 1599.

IV. Jacques Blaiſe ou Blaſæus, de l'Ordre de Saint François, Evêque de Namur, devint, l'an 1600, Evêque Saint-Omer, où il mourut en 1618.

V. Paul Boudot, Bourguignon, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Cambray, & Archidiacre de Brabant; il a été ſacré en 1619; & en 1627, il devint Evêque d'Arras, où il mourut en 1635.

VI. Pierre Paunet, natif de Barbançon, en Hainaut, Religieux de l'Ordre de ſaint François, Confeſſeur de l'Infante Iſabelle, Souveraine des Pays-Bas, ſacré en 1627, & mort en 1631.

VII. Chriſtophe Morlet, de Bruxelles, Doyen de la Cathédrale de Saint-Omer, ſacré en 1632, & mort l'année ſuivante.

VIII. Chriſtophe de France, Chanoine de Cambray, enſuite Doyen de la Cathédrale d'Arras, a été ſacré en 1635, & mourut en 1656.

IX. Ladiſlas Jonart, Montois, Doyen de

la Métropole de Cambray, a été sacré en 1660: il devint Archevêque de Cambray en 1671, & mourut en 1674.

X. Jacques-Théodore de Brias, Conseiller au grand Conseil à Malines, fut sacré en 1672, passa, l'an 1675, à l'Archevêché de Cambray, & mourut en 1694.

Jean-Charles de Longueval, Doyen de la Cathédrale de Saint-Omer, ayant été nommé à cet Evêché par le Roi d'Espagne, mourut en 1676, avant la réception de ses Bulles. Ce Roi nomma ensuite Pierre Van-den-Perre, qui est mort Evêque de Namur.

XI. Armand Tristan de la Baume de Suze, Abbé de Notre-Dame de Quarante, ensuite Evêque de Tarbes, devint Evêque de Saint-Omer, par la nomination de Louis XIV, Roi de France, qui s'étoit rendu maître de cette Ville l'an 1677. Il fut transféré, l'an 1684, à l'Archevêché d'Auch, où il mourut l'an 1705.

XII. Louis-Alphonse de Valbelle, Docteur de Sorbonne, passa, en 1684, de l'Evêché d'Aleth à celui de Saint-Omer, où il mourut en 1708.

XIII. François de Valbelle de Tourouves, Doyen & Grand-Vicaire de Saint-Omer, Abbé de Notre-Dame de Pontron, & Aumônier ordinaire de Sa Majesté Très-Chrétienne, succéda à son cousin, & fut sacré à Paris en 1710. Il mourut à Saint-Omer le 17 Novembre 1727, âgé de 64 ans.

XIV. Joseph-Alphonse de Valbelle, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Doyen & Grand-Vicaire de Saint-Omer, & Aumônier du Roi, avoit été nommé, l'an 1721, à l'Evêché de Sarlat; mais peu de temps après il y renonça pour devenir Coadjuteur de son oncle. Il fut sacré sous le titre d'Evêque de Hiéropolis, à Paris, le 11 Avril 1723, par le Cardinal de Rohan, & succéda l'an 1727. Il mourut en 1754.

XV. François-Joseph de Brunez, de Montlouet, Chanoine, Grand-Vicaire & Official de Dôle, né au Château de Montlouet, Diocese de Dôle, en 1712, nommé Evêque de Saint-Omer en 1754, sacré en 1755, & mort en 1765.

XVI. Louis-François-Marc-Hilaire de Couzié, né en Bresse, Diocese de Lyon, le 13 Mars 1732, d'abord Vicaire-Général du Diocese de Senlis, fut sacré Evêque de Saint-Omer le 11 Mai 1766, puis nommé à l'Evêché d'Arras en 1769. Il est encore regnant.

XVII. Joachim-François-Mamert de Couzié, né en Bresse, Diocese de Lyon, le 18 Mars 1736, sacré Evêque de Saint-Omer le 17 Novembre 1769, a été nommé à l'Archevêché de Tours en 1774; il fut ci-devant Vicaire-Général d'Arras. Il est actuellement regnant.

XVIII. Jean-Auguste de Chastenes de Suysegur, né dans le Diocese d'Alby le 11 No-

vembre 1740, sacré Evêque de Saint-Omer le 29 Juin 1774, puis nommé à l'Evêché de Carcassone en 1778, où il est encore revêtu de cette charge.

XIX. Alexandre-Joseph-Marie-Alexis de Bruyere-Chalabre, né à Castelnaudary en 1736; après avoir été Grand-Aumônier du Comte d'Artois & Vicaire-Général du Diocese de Lyon, il devint Evêque de Saint-Omer, & fut sacré le 9 Août 1778. Il est actuellement regnant.

L'Eglise Cathédrale ee Saint-Omer est très-belle, quoique bâtie à la gothique; son Chapitre est très-ancien, illustre & riche; il a pour Dignités le Doyen, deux Archidiacres, l'un pour l'Artois, & l'autre pour la Flandre; le Chantre, l'Archiprêtre & le Pénitencier : on y compte vingt-neuf grands Chanoines, & cinq moindres, avec plus de vingt Chapelains, plusieurs Grands-Vicaires, &c. L'Evêque donne toutes les Prébendes, excepté celles des neuf Gradués, qui sont électives, comme cela se pratique dans d'autres Evêchés des Pays-Bas.

Outre la Cathédrale, il y a six Eglises Paroissiales, qui sont Sainte-Aldegonde, Saint-Denis & Saint-Sépulcre, à la collation du Chapitre de la Cathédrale; & Saint-Jean, Saint-Martin & Sainte Marguerite, à la collation de l'Abbé de Saint-Bertin.

La belle & magnifique Abbaye de Saint-Bertin, Religieux de l'Ordre de saint Benoît

noît, mérite particuliérement la vue des Etrangers. Saint Omer, Evêque de Térouane, l'a fondée à l'honneur de saint Pierre, en un endroit dit Sithieu, situé à une demi-lieue de l'endroit où elle est à présent, par la libéralité d'Aldroald, riche Seigneur du Pays. Ce saint Prélat choisit St. Mommelin pour en être le premier Abbé; mais celui-ci ayant été élu, en 659, Evêque de Noyon, laissa l'administration du Monastere à saint Bertin, qui le rebâtit à l'endroit où il est à présent. Il y excella tellement en vertus pendant sa vie, & en miracles après sa mort, qui arriva l'an 709, que son Abbaye ne fut connue dans la suite que sous le nom de Saint-Bertin. On y célebre sa Fête le 5 Septembre, & celle de saint Omer le 9 suivant. L'Eglise de Saint-Bertin ne cede en beauté à aucune du Pays. Il y a un grand clocher, quarré & fort haut, construit en 1431, d'où on peut découvrir, en temps serein, les Côtes d'Angleterre. Philippe-le-Bon a tenu dans cette Eglise deux Chapitres de l'Ordre de la Toison d'or, le premier en 1440, où il créa quatre nouveaux Chevaliers, & l'autre en 1461, où il en créa six.

On soutient que cette Abbaye jouit de plus de cent mille livres de rente; il n'y a eu depuis plusieurs siecles qu'un seul Abbé Commandataire, qui fut le Cardinal du Bois, mort à Paris l'an 1723, le même

jour qu'il avoit fait prendre possession à Saint-Bertin. La Communauté est d'environ cinquante Religieux, qui ont beaucoup de régularité & d'application aux études; l'Abbaye d'Auchi-les-Moines, les Prévôtés de Poperingue, Sithieu, &c. en dépendent.

Les Jésuites y ont eu deux Colleges, l'un pour les Peres du Pays, qui enseignoient les Humanités, l'autre pour les Peres Anglois, dont les bâtiments sont des effets de la magnificence du Roi Louis XIV. Ils y avoient aussi un Séminaire, où l'on instruisoit grand nombre de jeunes Etudiants, qui étoient tous vêtus comme les Jésuites, tant qu'ils demeuroient chez eux. Ce Séminaire ayant été malheureusement réduit en cendres l'an 1725, fut rebâti peu de temps après plus beau qu'il n'étoit auparavant. La Maison qu'ils avoient à Waetene, dans ce Diocese, servoit de Noviciat à leur Province Angloise.

Les autres Maisons Religieuses sont, les Récollets, Capucins, Dominicains, Carmes déchaussés, & les Chartreux près de la Ville; & onze Monasteres de Filles; savoir, Ursulines, Sœurs-Noires, Sœurs-Grises, des Sœurs dites de Notre-Dame du Soleil, du tiers-Ordre de saint François, ainsi que les Sœurs de sainte Catherine, les Conceptionistes, Urbanistes, Repenties, Capucines, Religieuses de sainte Marguerite, de l'Ordre de saint Dominique, (qui furent autrefois

à Térouane) & les pauvres Claires, qui y ſont venues en 1591, après avoir été chaſſées par les Hérétiques, de leur Couvent de Ziriczée, en Zélande.

Le Séminaire Epiſcopale, où l'on enſeigne la Théologie aux jeunes Eccléſiaſtiques de ce Dioceſe, doit ſes commencements au premier Evêque Hamericourt. Il y a outre cela deux Colleges, l'un de Saint-Bertin, dépendant de l'Abbaye de ce nom, l'autre des Bons-Enfants, ſous l'adminiſtration des Chartreux; & trois beaux Hôpitaux, de Saint-Louis, de Saint-Jean, & de Sainte-Anne.

Les François ayant aſſiégé Saint-Omer en 1638, furent obligés d'en lever le ſiege, à l'approche de l'armée d'Octave Picolomini, Duc d'Amalphi, Général des Armées du Roi d'Eſpagne & de l'Empereur. Ils l'aſſiégerent avec plus de ſuccès en 1677, ſous le Duc d'Orléans, frere du Roi Louis XIV; la tranchée fut ouverte le 4 Avril, & ils emporterent la Place le 20 du même mois, après avoir gagné la fameuſe bataille de Caſſel. La garniſon conſiſtant en 15 ou 1600 hommes, ſous les ordres du Prince de Robecq, Gouverneur de la Ville, & du Comte de Saint-Venant, Commandant, fut conduite à Gand. Elle leur fut cédée par la Paix de Nimegue, conclue en 1678. Une partie du Conſeil d'Artois, qui avoit tenu, depuis l'an 1640, ſes ſéances à Saint-

Omer, après la prise d'Arras, fut supprimée vers ce même temps.

Entre les Fauxborgs de cette Ville, celui de *Hautpont* est le plus beau & le plus renommé. Il contient environ 300 maisons habitées par des Flamands, qui s'allient entr'eux, & conservent encore leur langage, & manieres de vivre & de s'habiller toutes singulieres. *

LE BAILLIAGE DE SAINT-OMER.

Le Bailliage de Saint-Omer est composé d'un Grand-Bailli, d'un Lieutenant & de plusieurs Conseillers; il y a 79 Villages & Hameaux qui en ressortissent, & on y plaide deux fois par semaine, aussi-bien qu'à l'Echevinage, qui est composé d'un Mayeur, de douze Echevins & de plusieurs autres Officiers.

Près de Saint-Omer il y a de vastes & spacieux marais, formés par l'amas des eaux qui s'y rendent de tous côtés, sur lesquelles on voit les Isles flottantes, couvertes d'arbres & de verdure, qui donnent une vue très-agréable; on les tire aisément par une corde, & on les met en telle situation que l'on veut, comme si c'étoient des bateaux.

On voit aussi entre ces marais la belle &

---

* Les Armes de Saint-Omer sont de gueules à la Croix de Lorraine d'argent.

riche Abbaye de Clairmarets, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, qui fut fondée en 1140, par Thierry d'Alsace, Comte de Flandres, à l'instance de saint Bernard, qui y amena lui-même de ses Religieux de Clairvaux; l'Eglise a quatre cents pieds de longueur & quatre-vingt de hauteur.

Au Village de Blendecq, près de cette Ville, il y a une Abbaye de Religieuses de l'Ordre de Citeaux, fondée en 1186, par saint Didier, Evêque de Térouane.

LA VILLE DE BÉTHUNE.

CEtte Ville tient le troisieme rang parmi les Villes du Comté d'Artois; elle est située sur le ruisseau de Labiette, lequel, enflé de plusieurs courants d'eau, va se jetter par deux embouchures dans la Lis, qui sépare l'Artois de la Flandre. Aire en est éloignée de trois lieues, Lille & Douay de six, Arras & Saint-Omer de huit. Sa situation avantageuse sur un roc, & ses fortifications régulieres la rendent très-forte. On y voit quatre Portes; un profond canal portant bateaux; cinq bastions, plusieurs vieilles tours rondes sur les remparts, & un double chemin couvert dans les endroits qui ne peuvent pas être inondés.

Son Château, qui est d'une forme triangulaire, est très-ancien; il avoit été démoli

l'an 1578, par les factieux qui favorisoient le Prince d'Orange. C'étoit autrefois la demeure des Seigneurs de Béthune, alliés aux principales Maisons souveraines en France & aux Pays-Bas. Gui de Dampierre, Comte de Flandres, l'acquit, l'an 1245, par son mariage avec Mahaud, fille & héritiere de Robert VII, Seigneur de Béthune & de Termonde.

Béthune a titre de Baronnie, & il y a plusieurs Vassaux qui en relevent, dont les principaux sont qualifiés dans les anciens Actes, *Pairs de la Cour de Béthune.*

Robert I, Seigneur de Béthune, fit bâtir, environ l'an 999, l'Eglise Collégiale, en l'honneur de saint Barthelémi, dont on conserve le bras, qui paroît encore tout écorché. Elle est desservie par un Prévôt & par vingt Chanoines, qui ont été fondés par Robert VII, l'an 1230; quelques-uns de ceux-ci avoient de bons revenus; il y en avoit d'autres dont le revenu étoit si modique, que le gros de leur Prébende montoit à peine à une pistole par an. Mais depuis l'an 1730 elles furent réunies & réduites à quatorze.

La Paroisse de Sainte-Croix est dans la nef de la Collégiale; l'autre Paroisse est dédiée à saint Vaast depuis l'an 1539. Il y a encore un Couvent de Capucins, un de Récollets, fondé l'an 1330; une Abbaye de Bénédictines Réformées, ou de Dames

de la Paix ; un Covent de Religieuses Annonciades ; un d'Hospitalieres, & ci-devant un College de Jésuites. Il y a aussi une très-célebre Confrairie des Charitables de St. Eloi, instituée, l'an 1188, par deux Maréchaux, dans une belle Chapelle dédiée à ce Saint, où il y a aussi une sainte Chandelle. Les Confreres s'obligent solennellement à assister les pestiférés.

Béthune est aussi renommée par les bons fromages qu'on y fait, & qu'on transporte par tout l'Artois. Il y a deux Foires franches, l'une à la Saint-Barthelémi, & l'autre à la Chandeleur.

Les François la prirent le 29 Août 1645, sous le commandement de Gaston, Duc d'Orléans, oncle de Louis XIV ; & elle leur est restée par la Paix des Pyrénées. Le Maréchal de Vauban en a fait augmenter de beaucoup les fortifications ; il y fit faire de belles casernes pour le logement des troupes, de sorte qu'elle est maintenant une Place réguliere & très-forte.

En 1710, après la prise de Douay, le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marlborough, commandant l'armée des Alliés, firent investir Béthune le 15 Juillet, par vingt-six Bataillons & dix-huit Escadrons, pendant que ces deux Généraux observerent l'armée Françoise du Maréchal de Villars. La tranchée fut ouverte le 24 ; & on commença à la battre le 3 Août. M. Du Puy-

Vauban, Lieutenant-Général de France, & neveu du Maréchal de Vauban, y commandoit; & avec neuf Bataillons, quatre Escadrons, & un Détachement de Canonniers & Bombardiers, il soutint un siege de six semaines, & capitula le 28 Août, à condition que la garnison sortiroit le 31 avec tous les honneurs de la guerre, pour être conduite à Saint-Omer. Le 29 Mai 1713, les François rentrerent dans leur ancienne possession.

L'Avouerie de Béthune contient trente-neuf Villages ou Hameaux. On voit dans ses environs le Prieuré de Saint-Prix, dépendant ci-devant de l'Abbaye de Saint-Pierre à Abbeville, maintenant de celle de Saint-Bertin à Saint-Omer; celui de Rebreuve, sous l'Abbaye de Saint-Eloi près d'Arras, & celui de Beuvrieres dépendant de Saint-Vaast à Arras.

Le Bourg de Houdaing est à deux lieues de Béthune; il y a une Prévôté de Bénédictins, qui dépend de l'Abbaye de Lobbes, au Pays de Liege, & un Couvent de Dominicaines.

Gonnay est à une lieue de Béthune : on y voit deux Monasteres, l'un de Chartreux & l'autre de Chartreuses, qui sont des endroits fort agréables : ces deux Chartreuses ont été fondées environ l'an 1328, par Mathilde, Comtesse d'Artois, & par Thierry

Heriſſon, ſon Chancelier, qui ſut enſuite Evêque d'Arras.

LA VILLE D'AIRE.

L'Empereur Charles-Quint ayant fait démolir, en 1553, la Ville de Térouane, qui n'étoit éloignée d'Aire que de deux lieues, cette Ville en profita beaucoup. C'eſt une Vicomté qui appartient au Prince de Robecq, Comte d'Eſtaires, &c. de la Maiſon de Montmorenci. Son aſſiete eſt ſur la Lis, qui la ſépare en deux, entre des marais qui la rendent preſqu'inacceſſible. Elle eſt du Dioceſe de Saint-Omer, qui n'en eſt éloignée que de trois lieues, avec laquelle elle commerce par un canal tiré de cette Ville, & qui entre alors dans la Lis, comme auſſi les ruiſſeaux de Sernoi, de Madicq & de Cacquette, dont les deux premiers fourniſſent de l'eau aux Foſſés d'Aire, & le troiſième traverſe la Ville. C'eſt par ce Canal, qu'on appelle *le nouveau Foſſé*, que ſe tranſportent toutes les marchandiſes qui viennent de Dunkerque, & qui ſe diſtribuent enſuite par toutes les Villes du Pays.

Aire, en latin *Aria* ou *Aëria*, eſt fortifié de huit baſtions, & il y a trois Portes, dites d'Arras, de Saint-Omer, & de Notre-Dame. Le Fort Saint-François, qui

a cinq baſtions, couvre la Ville du côté de la Flandre, & contribue beaucoup à ſa défenſe, ainſi que le Château. Ils ont chacun leurs Commandants particuliers.

L'Egliſe principale eſt dédiée à ſaint Pierre; elle eſt Collégiale & Paroiſſiale. On ſoutient que le corps de Pepin, Roi de France, mort l'an 678, y a été enterré, comme auſſi celui de la Reine Berthe, ſon épouſe; les François ſoutiennent néanmoins que ces corps ſont à l'Abbaye de Saint-Denis en France.

Antoine de Buc, ſecond Foreſtier de Flandres, la fit bâtir; & Baudouin de *Lille*, Comte de Flandres, y fonda, en 1064, quatorze Prébendes. Ce Chapitre fut encore augmenté en 1186, par Philippe d'Alſace, Comte de Flandres : tellement qu'il y a maintenant trente-neuf Chanoines, qui ont pour Dignités un Prévôt, un Doyen, un Chantre, un Ecolâtre & un Tréſorier. L'Egliſe, qui étoit une des plus belles du Pays, a été entiérement ruinée par le ſiege de l'an 1710; & ſa Tour admirable, qui avoit été percée en pluſieurs endroits, tomba l'an 1713, par l'indiſcrétion des Magiſtrats, qui firent ſonner toutes les cloches le jour qu'on rendit la Place à la France.

Il y a encore l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame, le College où étoient les Jéſuites, dont l'Egliſe eſt très-belle; les Couvents des Capucins, des Pénitentes ou Capucines,

des Sœurs-Grises, des Conceptionistes, des Clarisses Angloises, deux Hôpitaux, & un Béguinage.

Le Roi Louis XI la prit par la trahison de son Gouverneur, Sr. de Cohem, l'an 1482, sur l'Archiduc Maximilien d'Autriche, Souverain des Pays-Bas, qui la fit rendre ensuite par le Traité de Paix conclu à Arras. Charles de la Porte, Maréchal de la Meilleraye, l'assiégea encore le 19 Mai 1641, & la prit après un pénible siege, soutenu par une garnison Espagnole, Italienne & Wallonne, au nombre de 3000 hommes; il n'y eut au dehors aucun pied de terrre, qui n'eut été disputé à main armée. Les Assiégés s'étant défendus pendant deux mois, obtinrent enfin le 26 Juillet une capitulation honorable. Les Espagnols profitant du désordre des François, qui venoient de perdre une bataille contre le Duc de Bouillon & le Comte de Soissons, près de Sedan, ne leur donnerent pas le temps de fortifier la Ville d'Aire, ni de réparer les breches; car ils la reprirent le 7 Décembre suivant, sous la conduite de Jean, Baron de Beck, qui de Messager étoit devenu Général de l'armée d'Espagne, & Gouverneur de Luxembourg.

Le Maréchal d'Humieres vint l'assiéger l'an 1676, pendant que le Prince d'Orange attaquoit Maestricht. On ouvrit la tranchée le 24 Juillet, devant le Fort de Saint-

François, qui fut abandonné le lendemain par les Espagnols; on attaqua ensuite la Ville avec une telle furie, qu'elle fut obligée de capituler le dernier Juillet, après vingt jours de siege, & cinq de tranchée ouverte.

Les François, depuis qu'ils en sont les maîtres, en ont fait une de plus fortes Places du Pays conquis. Ils la perdirent en 1710, lorsque les Alliés, sous le Prince Eugene de Savoye & le Duc de Marlborough, la vinrent assiéger le 4 Septembre. La tranchée y fut ouverte le 13, & on commença à la battre le 19 du même mois. Le Marquis de Goisbriant, Lieutenant-Général François, commandoit dans la Ville avec vingt bataillons, & il fut obligé de se rendre faute de munitions de guerre. La Capitulation portoit, que la garnison sortiroit le 9 Novembre, avec tous les honneurs de la guerre, & qu'elle seroit conduite à Arras. Le Fort Saint-François se rendit en même temps; mais les François rentrerent dans la possession de la Ville d'Aire, le premier Juin 1713, en vertu de la Paix d'Utrecht.

Le Bailliage d'Aire ne contient que seize Villages & Hameaux. On y voit le Village de Guinegâte, fameux par la victoire que Maximilien, Archiduc d'Autriche, y remporta en 1479, sur l'armée de France, commandée par Philippe, Maréchal de Crêvecœur & d'Esquerdes, qui alloit au secours de

la Ville de Térouane. On nomma cette bataille *la journée des Eperons*, parce qu'en cette occasion les François se servirent moins de leurs épées, que de leurs éperons pour se sauver. *

LA VILLE DE LENS.

LEs anciens Seigneurs ou Châtelains de cette Ville étoient aussi Comtes de Ponthieu & de Boulogne, même avant l'an 1000, & ils étoient alliés à plusieurs Princes souverains de l'Europe. C'est encore aujourd'hui une Vicomté appartenante à la Maison de Recourt, dite de Licques. Elle est sur les limites de l'Artois & de la Flandre, étant située sur la riviere de Laviette, à quatre lieues d'Arras & de Douay, & à six de Lille.

On y voit l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Notre-Dame & de saint Vulgan, Hermite, Anglois de Nation, (décédé à Arras, du temps de saint Vaast.) Elle fut bâtie en 1028, par Baudouin IV, Comte d'Artois. Eustache, Comte de Boulogne, & Ide, sa femme, y fonderent un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen. La tour, qui est assez jolie, fut achevée l'an 1705. Il y a encore la Paroisse de Saint-Léger, un Cou-

* Les Armes d'Aire sont de gueules à l'Aigle éployé d'argent membré & becqué d'or.

vent de Recollets, qui est un des plus anciens du Pays, & qui fut commencé vers l'an 1220, par saint Pacifique, Disciple de saint François d'Assise, & premier Provincial des Freres Mineurs en France, qui est enterré à Lens; outre un Couvent de Récollettes & un Hôpital.

Cette Place a été fortifiée, & souvent prise & reprise autrefois; mais on en a rasé les fortifications dans la suite. Le Maréchal de Gassion l'assiégea en 1647, & y fut blessé d'un coup de mousquet le 28 Septembre, lorsqu'il s'efforçoit d'arracher un pieu d'une palissade; il se fit transporter à Arras, où il mourut le 2 Octobre, quatre jours après sa blessure. La Ville de Lens se rendit le lendemain de sa mort, 3 Octobre 1647.

Le 20 Août 1648, le Prince de Condé gagna dans la plaine de Lens une sanglante bataille sur l'Archiduc Léopold, Gouverneur-Général des Pays-Bas, lequel après s'être emparé de la Ville de Lens, s'étoit posté dans un camp avantageux & presqu'inattaquable; de sorte que le Prince de Condé, pour l'attirer au combat, décampa à sa vue. La Cavalerie de l'Archiduc fondit en même temps sur celle du Prince; la renversa & la poussa jusqu'à la premiere ligne du corps de bataille, qui fut mis en désordre. Le Général Beck croyant déja la victoire assurée, descendit avec toute son Infanterie dans la plaine; mais sur ce mouvement, le Prince

de Condé chargea si à propos la Cavalerie Espagnole, au moment qu'elle s'ouvrit pour recevoir l'Infanterie dans le centre de la ligne, qu'il la rompit; elle se rallia néanmoins, soutenue par le corps de réserve, & rétablit le combat; mais enfin elle fut enfoncée. L'Infanterie Espagnole y souffrit beaucoup, & le Général Beck fut pris & blessé d'une plaie mortelle, dont il mourut peu de temps après.

Le Bailliage de Lens contient 132 Villages & Hameaux. On y voit dans les environs, à une demi-lieue de cette Ville, l'Abbaye d'Aunai, Religieuses de l'Ordre de Citeaux, qui a été fondée l'an 1251, par Michel, Seigneur d'Antoing.

LA VILLE DE BAPAUME.

On lui donna les privileges de Ville environ l'an 1335, lorsqu'elle fut entourée de murailles. Quoique petite, elle est très-forte néanmoins, tant par sa situation que par les ouvrages qui l'environnent. Elle est située sur les frontieres de Picardie, entre Arras & Peronne, à cinq lieues de chacune.

Il n'y a point d'eau dans ses Fossés: il seroit cependant bien difficile de l'assiéger, à cause qu'on ne trouve ni riviere ni fontaines à quatre lieues à la ronde. On souffroit pour cela quelquefois disette d'eau dans la Ville,

celle de citernes étant très-mauvaise, & les puits profonds, la plupart de 140 pieds; mais enfin le Sr. le Feulon, Ingénieur de la Place, ayant fait creuser à une demi-lieue de la Ville, environ quinze pieds de profondeur, y a trouvé deux grands bassins de pierre, & une source d'eau vive, jusqu'alors inconnue. Il a trouvé aussi le moyen de conduire cette source sur la grande Place, où le Magistrat a fait faire une Fontaine, qui sert de piedestal à la statue pédestre du Roi Louis XV, laquelle y fut placée le 19 Avril 1723.

Bapaume n'a que deux Portes, avec un Château, qui est un gros pavillon quarré, environné de très-hauts boulevards. C'est une Viconté appartenante au Prince d'Epinoy, & avant lui aux Seigneurs de Beaumets.

La Paroisse est dédiée à saint Nicolas; elle fut bâtie l'an 1557: on y voit un Couvent de Récollets; l'Hôpital de Saint-Pierre, desservi par des Religieuses de l'Ordre de saint Augustin, & une Commanderie de l'Ordre de Malthe, avec titre de grand Prieuré.

L'Hôtel-de-Ville est soutenu de plusieurs piliers de pierre bleue, sous lequel il y a un grand Corps-de-garde pour les Soldats; il est orné de plusieurs médailles & statues, & d'un joli béfroi.

Le Maréchal de la Meilleraye enleva cette Place aux Espagnols le 18 Septembre 1641: un Officier François, nommé Saint-Preuil, eut

la témérité de charger la garnison, qui étoit sortie par composition; mais il eut la tête tranchée, pour avoir manqué à la foi qui avoit été donnée. Depuis ce temps-là elle est demeurée aux François, qui en ont augmenté considérablement les fortifications. *

Le Bailliage de Bapaume contient 64 Villages & Hameaux. Il y a deux fameuses Abbayes dans ses environs, Arouaise & Eaucourt, toutes deux de l'Ordre de saint Augustin.

La premiere fut commencée l'an 1090, par trois saints Hermites; savoir, Heldemare de Tournay, Conon ou Conrard, qui fut depuis Cardinal, & Roger d'Arras, qui bâtirent en ce lieu une Cellule ou Oratoire, qu'ils firent dédier à l'honneur de la sainte Trinité & de saint Nicolas. Cette Abbaye devint ensuite Chef d'Ordre, qui eut dans sa dépendance vingt-huit autres Monasteres, tant aux Pays-Bas qu'en France & en Angleterre: mais cette Congrégation ne subsiste plus, depuis l'an 1470. On conserve à Arouaise, dans une belle chasse d'argent, le corps de sainte Monique, mere de saint Augustin.

L'Abbaye d'Eaucourt, à une lieue de Bapaume, fut fondée l'an 1101, par Lambert, Evêque d'Arras, aux instances d'Odon,

* Les Armes de Bapaume sont de sinople à trois paulmes d'or.

Hermite, qui en devint le premier Abbé. Il y a encore le Prieuré de Saint-Aubin, qui dépend de l'Abbaye des Bénédictins de Saint-Nicolas-au-Bois, près de la Fere, en Vermandois.

LA VILLE DE HEDIN.

L'Ancienne situation de Hedin étoit à une lieue de celle d'aujourd'hui. On y a vu autrefois un Palais magnifique, bâti vers l'an 1068, par ordre de Baudouin de Mons, Comte d'Artois, qui y tenoit souvent sa Cour. Philippe de Bourgogne y bâtit aussi un Château l'an 1395. En 1477, Hedin fut pris & brûlé par Louis XI, Roi de France, comme aussi en 1521 & en 1537, par le Roi François I; mais Philibert-Emmanuel, Duc de Savoie, Général des Armées de l'Empereur Charles-Quint, la reprit avec le Château, le 28 Juillet 1553, & la fit raser entiérement, comme on avoit fait à Térouane.

Ce Prince la fit rebâtir l'année suivante, avec un Fort, dans un lieu appellé *le Mesnil*, & la nomma *Hédinfert*, faisant allusion à ces quatre lettres, F. E. R. T. *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*, qui est l'ancienne devise des Ducs de Savoie.

Cette Place est du Diocese de Saint-Omer, vers les frontieres de la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, & à quatre de Montreuil.

& de Saint-Paul : on la nomme en latin *Hesdinium*. Elle est en partie environnée d'un marais, qui la rend presqu'inaccessible. La riviere de Canche la sépare en deux ; & il faudroit même deux corps d'armée pour l'assiéger, puisqu'une partie de la Ville étant prise, l'autre seroit encore en état de se défendre. C'est un hexagone régulier, environné d'un bon fossé & d'une contrescarpe, avec des demi-lunes & autres ouvrages, qui couvrent le corps où il n'y a pas de marais.

Il n'y a que deux Portes, dites du Bourg & de Montreuil. L'Eglise principale est dédiée à saint Martin ; il y a un Chapitre de douze Chanoines, avec un Chantre, qui est la premiere Dignité ; ces Prébendes sont à la collation du Roi. Les Jésuites y avoient aussi un College ; les Récollets y ont un Couvent, ainsi que les Sœurs Hospitalieres du tiers-Ordre de saint François. L'Abbaye de Religieuses de sainte Claire y fut fondée l'an 1437, par Isabelle, femme de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne.

Les François s'en rendirent les maîtres en 1639, sous la conduite de Charles de la Porte, Marquis de la Meilleraye, qui reçut sur la brêche le bâton de Maréchal de France, que Louis XIII lui donna.

En 1658, la Ville de Hedin passa au pouvoir des Espagnols, par un événement singulier. Le Sr. de Belle-Brune, Gouverneur de cette Place, étant mort le 16 Fé-

vrier 1658, le Cardinal Mazarin fit donner le Gouvernement vacant au Comte de Moret, frere cadet du Marquis de Vardes. Un Officier nommé Fargues, qui étoit Major de la Place, vint exprès à Paris pour rendre ses respects au Comte de Moret, & pour le prier de se servir de lui, & de le continuer dans sa Charge. Le Comte le reçut très-froidement, & lui fit entendre qu'il vouloit mettre dans Hedin des Officiers qui lui étoient particuliérement attachés; ajoutant qu'il iroit bientôt prendre possession de son Gouvernement, où il lui feroit savoir les volontés du Roi. Fargues mal satisfait de cette réponse, & encore plus du peu d'espérance qui lui restoit de conserver sa Charge, prit la résolution de s'y maintenir par force. Le Maréchal d'Hocquincourt étoit alors retiré dans une de ses Terres en Picardie, très-mécontent de la Cour & du Cardinal Mazarin; Fargues alla le trouver, & lui fit part de son dessein. Le Maréchal lui promit de le seconder de tout son pouvoir, & l'assura qu'il iroit lui-même à Hedin pour le soutenir. Fargues s'y rendit en diligence, & découvrit son projet à la Riviere, son beau-frere, qui avoit la Charge de Lieutenant de Roi : il n'eut aucune peine à le faire entrer dans ses vues. Les discours du Comte de Moret lui firent comprendre qu'il étoit aussi menacé de perdre son emploi, & un intérêt commun les réunit : ils travail-

lerent de concert à gagner les autres Officiers de la Garnison, qui leur étoient dévoués, & qui s'engagerent à les rendre maîtres de la Place, & à les y maintenir contre quiconque entreprendroit d'y entrer malgré eux. Les Soldats de la Garnison prirent les mêmes engagements que leurs Officiers; & le complot étoit formé, lorsque le Comte de Moret arriva pour prendre possession de son Gouvernement. Il trouva les Portes fermées; il se nomma, & demanda à parler au Lieutenant de Roi; la Riviere lui fit dire qu'il ne pouvoit le recevoir ni le reconnoître pour Gouverneur, & qu'il le prioit de se retirer. Le Comte de Moret surpris & irrité de cette réponse, s'emporta contre la Riviere, & menaça de le faire punir; mais on lui cria que l'on alloit faire tirer sur lui, s'il ne s'éloignoit. Il fut obligé d'aller coucher à Abbeville, d'où il écrivit à la Cour ce qui venoit de lui arriver. Le Cardinal Mazarin, qui ne s'attendoit pas à cette nouvelle, en fut fort allarmé, & suivant sa méthode ordinaire, il mit l'affaire en négociation; il offrit de grands avantages à Fargues & à la Riviere, s'ils vouloient se désister de leur entreprise: mais le Maréchal d'Hocquincourt, qui arriva à Hedin sur ces entrefaites, fit rompre tout commerce avec le Cardinal, & il engagea ces deux Officiers à traiter plutôt avec le Prince de Condé, qui étoit alors au service d'Espagne. Ils firent un Traité

avec ce Prince, par lequel il promit de faire payer la Garnifon de Hadin par le Roi d'Efpagne, laquelle ne pourroit être changée que du confentement de la Riviere & de Fargues, qui promirent de leur côté de fervir fidélement le Prince, & de ne jamais faire aucun accommodement avec la Cour, que de concert avec lui. Le Prince s'obligea pareillement à ne faire aucun Traité avec la France, fans les y comprendre. Dès que ces Articles furent fignés, ils fe mirent à faire des courfes aux environs d'Abbeville & de Montreuil, & à établir des contributions en France. Le Cardinal avoit fait arrêter la femme de Fargues, avec fes enfants, pour lui fervir d'otage, & pour le retenir par la crainte des vengeances que l'on pourroit exercer fur eux, s'il s'obftinoit dans fa rébellion; mais cet artifice ne réuffit pas. Fargues étoit réfolu de tout facrifier pour fe maintenir dans fon pofte; & il acquit bientôt tant d'autorité dans la Ville, que le Maréchal d'Hocquincourt jugeant que fa préfence y étoit inutile, en fortit pour aller joindre le Prince de Condé à Bruxelles.

Vers la fin d'Avril, le Cardinal conduifit le Roi à Amiens, & il y fit amener la femme de Fargues, dont il prétendoit fe fervir pour reprendre la Ville de Hedin; cette femme, qui étoit gardée à vue, & qui fouffrit fa prifon fort impatiemment, fit demander une audience au Cardinal, qui

voulant toujours négocier, ne la lui refusa pas; elle lui dit qu'elle étoit au désespoir de ce que faisoit son mari; & que si elle pouvoit avoir une entrevue avec lui, elle se faisoit fort de le ramener à son devoir. Le Cardinal se laissa persuader; & il l'envoya sur sa parole à Hedin, avec ses enfants; mais dès qu'elle y fut arrivée, elle oublia toutes ses promesses, & entra dans tous les sentiments de son mari. Le Cardinal, honteux d'avoir été dupé par cette femme, s'imagina que l'approche de la personne du Roi feroit une grande impression sur l'esprit des Soldats, & de la plupart des Officiers de la Garnison, qui abandonneroient leur Chef pour se soumettre à leur légitime Souverain. Dans cette espérance, il fit partir le Roi d'Amiens, pour aller à Abbeville, d'où il vint coucher dans un Château proche Hedin. Il envoya lui-même sommer la Garnison de se rendre; mais elle ne répondit à cette sommation que par des coups de canon. Le Roi fut obligé de se retirer. Ce Prince, qui avoit alors vingt ans, conserva toujours un vif ressentiment de cette insulte: & malgré les Lettres d'abolition accordées à Fargues par le Traité des Pyrénées, on lui fit son procès pour des crimes qui n'avoient aucun rapport à sa rebellion, & il fut pendu à Abbeville, huit ans après sa révolte, que l'on regarda toujours comme le véritable motif de sa condamnation.

Le Prince de Condé avoit tenu les engagements qu'il avoit pris avec la Garnifon de Hedin, de ne faire aucun Traité avec la France, fans l'y comprendre; car on en fit un Article exprès dans le Traité des Pyrénées, dans lequel il fut ftipulé que l'on donneroit des Lettres d'abolition aux Officiers de guerre & aux Soldats de cette Garnifon, qui s'étoient fouftraits à l'obéiffance du Roi, à condition que la Place feroit remife entre les mains de Sa Majefté; ce qui fut exécuté en 1660.

Depuis ce temps-là, Hedin eft toujours demeuré à la France. L'Abbé Prévoft, célebre par plufieurs Ouvrages qu'il a donnés au Public, étoit né dans cette Ville.

Le Bailliage de Hedin contient 124 Villages & Hameaux. On voit dans fes environs plufieurs belles Abbayes, comme celle de Cercamp, Religieux de l'Ordre de Citeaux, laquelle, quoique fituée dans l'Artois, dépend néanmoins du Diocefe d'Amiens. Cette Abbaye a été fondée l'an 1137, par les Comtes de Saint-Paul; l'Eglife étoit autrefois très-magnifique, mais il n'en refte à préfent que la nef.

L'Abbaye de Blangy; fituée fous le Diocefe de Boulogne, fut fondée vers l'an 682, pour des Religieufes, par fainte Berthe, Comteffe de Ponthieu, dont on y poffede les Reliques. Ce Monaftere fut rétabli dans le XIe. fiecle pour des Religieux de faint Benoît,

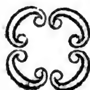
Benoît, qui furent tirés de l'Abbaye de Fecamp en Normandie, à laquelle celle de Blangy a été soumise jusqu'au XIVe. siecle.

L'Abbaye d'Auchy-les-Moines, de l'Orde saint Benoît, Diocese de Boulogne, fut fondée vers l'an 720, à l'honneur de saint Silvin; les premiers Religieux furent tirés de l'Abbaye de Saint-Bertin, de laquelle celle d'Auchy doit encore recevoir son Abbé.

L'Abbaye de Dommartin, autrefois Saint-Josse-au-Bois, Diocese d'Amiens, fut fondée au commencement de l'Ordre de Prémontré, par Milon, Evêque de Térouane. Elle est très-belle, & une des plus florissantes de tout l'Ordre.

Celle de Saint-André-au-Bois, aussi du Diocese d'Amiens, à deux lieues d'Hedin, n'étoit en son origine qu'une dépendance de l'Abbaye de Dommartin. Thierri, Evêque d'Amiens, l'érigea en Abbaye l'an 1163. Elle n'a aucune Cure; ce qui est assez particulier dans l'Ordre des Prémontrés.*

* Les Armes d'Hedin sont d'or & de gueules à l'étoile de l'un en l'autre. Celles du Comté de Hedin sont d'azur à l'escarboucle pommeté de huit raix d'or chargés en cœur de l'écusson de la Ville.



LA VILLE DE St. VENANT.

IL y a depuis long-temps des conteſtations, ſi cette Ville étoit de la Flandre ou de l'Artois, étant ſituée ſur les frontieres de ces deux Provinces; ce qui n'a jamais été décidé. Son Patron eſt ſaint Venant, dont elle porte le nom. Elle eſt ſituée ſur la Lis, à deux lieues d'Aire, & a le titre de Comté. Sa principale défenſe conſiſte dans les inondations que forment les ruiſſeaux de Robecq & de Garbecq.

Il n'y a qu'une Egliſe, laquelle eſt dédiée à ſaint Venant : les Peuples l'ont fait bâtir à l'honneur de ce ſaint Martyr, qui vécut vers l'an 762, du temps de Pepin, Roi de France. Il avoit ſervi premiérement ſous ce Prince; mais il ſe donna enſuite entiérement à Dieu, & ſe retira dans les bois, qui étoient alors aux environs d'Aire, où il fut aſſaſſiné par un voleur, qui crut trouver auprès de lui de grandes richeſſes. Les miracles que Dieu opéra enſuite par l'interceſſion de ſaint Venant, & le concours de monde qui vint viſiter ſon tombeau, ont donné l'origine à cette petite Ville. On trouva, l'an 1608, les oſſements de ſaint Venant au Village de Sainte-Itisbergue, à une lieue de cette Ville; mais il y a eu quelques conteſtations, ſi c'étoient les véri-

tables Reliques du saint Martyr, dont la Fête se célebre le 10 Octobre.

Il y a un nouvel Hôpital pour les Malades & les Soldats, gouverné par les Freres, dits *Bons-Fieux*; le Roi Louis XIV l'établit en 1702, & ordonna que les revenus de l'ancien Hôpital de cette Ville & ceux de ses Maladeries, comme aussi ceux de Haverskerke, servissent pour son entretien.

Cette Place a eu autrefois de bonnes fortifications; en 1657, le Maréchal de Turenne, commandant l'armée de France, la vint assiéger pendant que le Prince de Condé faisoit le siege d'Ardres, en Picardie. Cette derniere Place étoit sur le point d'être prise, & les Espagnols se préparoient déja à secourir Saint-Venant, lorsque le Gouverneur rendit la Place au Maréchal de Turenne, qui envoya d'abord des troupes pour faire lever le siege d'Ardres, & qui prit ensuite en quatre jours le Fort de Mardick.

Saint-Venant fut érigé en titre de Comté le 17 Décembre 1655, par le Roi d'Espagne, en faveur de Maximilien de Lieres, Gouverneur de Saint-Omer. En 1659, il fut cédé à la France par le Traité des Pyrénées, & ses fortifications furent rasées.

Le siege que cette Ville a soutenu en 1710 l'a rendue célebre; les François en avoient relevé les fortifications, & y avoient mis une bonne garnison, lorsque le Prince

Eugene de Savoie & le Duc de Marlborough, commandant l'armée des Alliés, la firent investir le 5 Septembre, après la prise de Béthune. Le Prince d'Orange commanda au siege, & le Chevalier de Selve, Brigadier François, commandoit dans la Ville avec six Bataillons. La tranchée y fut ouverte le 16; mais le défaut de vivres & de munitions fut cause que les Assiégés se rendirent par capitulation le 29 suivant. Cette Place fut rendue à la France l'an 1713, par la Paix d'Utrecht. *

LA VILLE DE LILLERS.

LA situation de cette petite Place est entre les Villes d'Aire & de Béthune, éloignée de l'une & de l'autre de deux lieues. Elle a eu autrefois de bonnes fortifications; mais depuis plusieurs années elles ont été démolis, & c'est à présent une Ville ouverte, de peu de considération, sinon que c'est une Châtellenie ou Bailliage, duquel dépendent environ soixante Villages, dont la Souveraineté fut cédée à la France en 1659, par la Paix des Pyrénées.

Son Eglise Collégiale est dédiée à la sainte Vierge & à saint Omer; Wenomar, Sei-

* Les Armes de Saint-Venant sont de gueules à deux bars adossés & trois treffles d'or.

gneur de Lillers, y a fondé, en 1048, un Chapitre de dix Chanoines, desquels il n'y a que quatre qui ont une pleine Prébende. Le Roi les confere alternativement avec le Marquis de Lillers.

Il y a aussi un Couvent de Dominicains, fondé l'an 1623, & un de Sœurs-Grises, avec un bel Hôpital pour les Malades & les Soldats, établi en 1695, par Edit de Louis XIV, en vertu duquel cet Hôpital doit jouir des revenus des Maladeries de cette Ville, & de l'Hôpital de Chocques.

On voit aux environs de Lillers deux Abbayes de Religieux, l'une à Chocques & l'autre à Ham. La premiere est de Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin. Robert, Seigneur de Béthune, avoit fondé premiérement des Chanoines séculiers l'an 1100; mais vingt ans après, Jean, Evêque de Térouane, changea ce College en Monastere régulier : ce qui fut confirmé par le Pape Eugene III; & les Seigneurs de Béthune lui donnerent encore de plus grands biens dans la suite.

Celle de Ham, de l'Ordre de saint Benoît, fut fondée en 1084, par Engerand, Seigneur de Lillers; les premiers Religieux vinrent de l'Abbaye de Charroux en Poitou.



LA VILLE DE ST. PAUL.

ON l'appelle *Fanum S. Pauli*, ou *Paulopolis* : elle eſt à quatre lieues de Saint-Omer, & à huit d'Arras ; quoique de l'Artois, elle dépend pour le ſpirituel de l'Evêque de Boulogne. Son Egliſe Collégiale eſt dédiée au ſaint Sauveur. Il y a un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen, fondé vers l'an 1030, par Roger, Comte de Saint-Paul. L'Egliſe Paroiſſiale eſt dédiée à ſaint Paul : elle a été rebâtie l'an 1674. Outre le Couvent des Carmes, admis l'an 1615, il y a des Sœurs-Griſes du tiers-Ordre de ſaint François ; des Sœurs-Noires, & l'Hôpital de ſaint Ladre. Plus de 200 maiſons de cette petite Ville y furent conſumées le 23 Août 1730, en moins de trois heures de temps, par le feu, occaſionné par un coup de fuſil tiré dans la paille.

Le Comté de Saint-Paul a été poſſédé par les Princes de la Maiſon de Luxembourg ; il paſſa dans la Maiſon de Bourbon par le mariage de François de Bourbon, Comte de Vendôme, biſaïeul du Roi Henri IV, conclu en 1475, avec Marie, petite-fille & héritiere de Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, & Connétable de France, qui avoit été décapité en

Grêve ſous Louis XI. De-là il eſt entré dans la Maiſon des Ducs de Longueville, dont le dernier, Charles-Paris d'Orléans, Comte de Saint-Paul, &c. fut tué lorſque les François paſſerent le Rhin en 1672. Sa ſœur, Marie d'Orléans, Ducheſſe douairiere de Nemours, lui ſuccéda : comme elle n'eut pas d'enfants, elle vendit, l'an 1705, la Terre de Saint-Paul à Louis de Melun, Prince d'Epinoy, pour la ſomme de 375000 livres. Le fils de celui-ci, Louis de Melun, Duc de Joyeuſe, Pair de France, &c. fut bleſſé malheureuſement par un cerf que l'on chaſſoit dans la Forêt de Chantilly, dont il mourut deux jours après, le 31 Juillet 1724, âgé de trente ans, ſans laiſſer d'enfants de ſon épouſe, Armande de la Tour de Bouillon. Par cette mort, le Comté de Saint-Paul échut à Charles, Duc de Rohan, Prince de Soubiſe, &c. neveu du défunt.

Ce Comté étoit autrefois un arriere-Fief du Comté d'Artois, quoique les François n'aient pas voulu en convenir aux Conférences de Cambray en 1529, où ils prétendirent que la reconnoiſſance de cet arriere-Fief ſe devoit faire devant le Roi de France, en qualité de Comte de Boulogne. Enfin, le Roi Louis XIV, par un Arrêt donné en Janvier 1707, ordonna que le Comté de St. Paul releveroit immédiatement de la Couronne de France, & de la groſſe

Tour du Louvre, à la charge de dix livres pour les droits & reliefs, &c.

Le Comté de Saint-Paul porte le titre de Sénéchaussée, & sa Jurisdiction s'étend sur deux cents quatre-vingts deux Villages & Hameaux; même le Comté d'Epinoy en releve, quoiqu'il ait été érigé en Principauté. *

On voit aux environs de Saint-Paul l'Abbaye de Ruisseauville, Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, autrement dite Notre-Dame-au-Bois, fondée vers l'an 1120, par un Seigneur de Quercy; le Prieuré de Rebreuve, dépendant de l'Abbaye d'Arouaise, près de Bapaume; les Prieurés de Pas, Ligny, &c. Il y a aussi le Village d'Azincourt, où Henri V, Roi d'Angleterre, défit, en 1415, l'armée de Charles VI, Roi de France. Les François y attaquerent les Anglois, qui se défendirent avec tant de bravoure, qu'ils battirent leurs ennemis à plate-couture. Les Ducs d'Alençon, de Lorraine, de Bar, de Brabant, de Nevers, le Connétable d'Albret, le Maréchal de Boucicault, & l'Amiral de Dampierre, furent tués sur la place.

* Les Armes de Saint-Paul sont d'azur à une gerbe d'avoine fleurie d'or, liée de même.



LA VILLE DE TÉROUANE.

CEtte Ville, appellée en latin *Teruana* ou *Civitas Morinorum*, eſt une des plus anciennes des Pays-Bas, & a été la Capitale des Morins, Peuples de la Gaule Belgique, que le Poëte Virgile a nommé dans ſon Enéïde, *extremi hominum Morini.* Elle a été très-célebre dans l'hiſtoire; très-forte, & le boulevard des Flamands contre la France; mais à préſent c'eſt un des moindres Bourgs de tout le Pays d'Artois, ſitué ſur la riviere de Lis, à deux lieues d'Aire & de Saint-Omer, & à ſix de Boulogne. On voit encore les murailles de l'ancienne Ville, où il ne reſte plus que les ruines d'une ſeule Porte, dite du Saint-Eſprit. Dans cette enceinte il n'y a aucune maiſon; & ce n'eſt qu'une prairie, dont les fruits ſe partagent annuellement entre les Evêques de Saint-Omer & de Boulogne.

Térouane a eu un Evêché très-ancien, Suffragant de l'Archevêché de Rheims; il étoit ſi conſidérable & ſi étendu, qu'il étoit partagé en vingt-cinq Doyennés, & en 800 Paroiſſes, qui s'étendoient dans l'Artois, le Boulonnois & la Flandre.

ÉVÊQUES DE TÉROUANE.

I. St. Antimonde fut envoyé par St. Rémi, Archevêque de Rheims, vers l'an 500, pour

convertir les Morins, & autres Peuples voisins, qui étoient retombés dans l'idolâtrie, après avoir reçu les lumieres de la Foi, par la prédication de saint Fuscien & de saint Victoric, qui y reçurent la Couronne du Martyre vers l'an 286. Ce premier Evêque mourut l'an 519.

II. Atalbert étoit le favori du Roi Lothaire. Après sa mort, arrivée l'an 552, le Siege de Térouane fut long-temps vacant, à cause des irruptions des Huns & d'autres Peuples barbares.

III. St. Omer, natif de Constance, en Allemagne, & Moine de l'Abbaye de Luxeuil, en Franche-Comté, devint Evêque de Térouane vers l'an 623; étant devenu vieux & aveugle, il se démit de son Evêché, & mourut l'an 695, âgé de cent ans. On fait sa Fête le 9 Septembre.

IV. Drancius fut Suffragant & Vicaire de saint Omer: il mourut l'an 682.

V. St. Baïnus, auparavant Moine & Abbé de Saint-Wandrille en Normandie, mourut en 706.

VI. Ravangere, fondateur de l'Abbaye de Blangy, décéda l'an 720. Saint Sylvin, fondateur de celle d'Auchy-les-Moines, qui avoit été son Suffragant, mourut quelque temps auparavant.

VII. St. Erkembode, Abbé de Saint-Bertin, mourut en 742.

VIII. Adalgere.

IX. Gontbert, mourut l'an 747.

X. Ethaire est nommé dans une lettre du Pape Zacharie aux Evêques de France.

XI. Radualde, fut envoyé au Concile de Rome l'an 768, par l'Empereur Charlemagne.

XII. Athalphe ou Dimiricius, l'an 791.

XIII. Wigbert.

XIV. Théoduin, l'an 800.

XV. Erembalde.

XVI. St. Folquin fut nommé à cet Evêché l'an 816, par l'Empereur Louis; il décéda l'an 855, & l'on fait sa Fête le 14 Décembre.

XVII. St. Humfride, Religieux de l'Abbaye de Prumy, & Abbé de Saint-Bertin: il souffrit beaucoup par les irruptions des Normands, & mourut l'an 869.

XVIII. Actard, Evêque de Nantes, étant exilé de son Evêché, gouverna pour quelque temps celui de Térouane; en 872, il devint Archevêque de Tours.

XIX. Adalbert quitta l'Episcopat vers l'an 890, & mourut en 914.

XX. Heriland se trouva, l'an 892, au Concile de Rheims, où l'Archevêque Foulques lui donna l'administration de l'Evêché de Châlons-sur-Marne.

XXI. Etienne, se trouva, l'an 909, au Concile de Soissons.

XXII. Wicfride, Religieux de l'Abbaye de Saint-Bertin, succéda l'an 935, & mourut en 960.

XXIII. David, auparavant Moine de Saint-Pierre à Corbie, mourut l'an 964.

XXIV. Frameric décéda l'an 999.

XXV. Baudouin remit le Siege à Térouane, après qu'il eut été transféré à Boulogne par son Prédécesseur Hériland, à cause des incursions des Normands. Il rétablit les Eglises, & fonda seize Prébendes dans sa Cathédrale; sa mort arriva l'an 1030.

XXVI. Drogon, Moine de Berg-Saint-Vinox, & Pasteur de Ghistelles, mourut en 1078.

XXVII. Hubert, Archidiacre de Térouane, fut accusé de simonie, & condamné, l'an 1082, à se retirer dans l'Abbaye de Saint-Bertin.

XXVIII. Lambert, natif de Bailleul, occupa par force le Siege de Térouane, & fut sacré par des Evêques schismatiques; il fut excommunié par les Légats du Pape Grégoire VII, & ses Diocésains le chasserent, en 1084, hors de l'Eglise de Térouane, après lui avoir coupé la langue & les doigts.

XXIX. Gerard fut pareillement accusé de simonie, & condamné, l'an 1099, à finir ses jours dans l'Abbaye du Mont-Saint-Eloi près d'Arras.

XXX. St. Jean, Seigneur de Comines & de Warneton, Chanoine de Saint-Pierre à Lille, & puis Religieux au Mont-Saint-Eloi, mourut le 27 Janvier 1130.

XXXI. St. Milon, Abbé de Dommartin, de

de l'Ordre de Prémontré en Artois, mourut l'an 1158.

XXXII. Milon II, Chanoine Régulier & Abbé de Ruiſſeauville, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, ſuccéda à ſon oncle, dont il étoit Archidiacre; il mourut l'an 1169. L'Archevêque de Rheims n'avoit pas voulu ſacrer Milon, à cauſe des oppoſitions du Clergé de Boulogne, en Picardie, qui voulut avoir un Evêque particulier; mais le Pape Alexandre III le ſacra, & ordonna à ceux de Boulogne de lui obéir. Il n'y a eu d'Evêque particulier à Boulogne que vers l'an 1565, après la déſtruction de Térouane.

XXXIII. Didier, Prévôt de Saint-Pierre à Lille, & Archidiacre de Tournay, mourut l'an 1191.

XXXIV. Lambert, natif de Bruges, Chancelier de l'Egliſe de Rheims, mourut en 1207.

XXXV. Jean, Archidiacre de Térouane, & neveu de Lambert, décéda l'an 1213.

XXXVI. Adam, natif d'Arras, Archidiacre de Paris; il quitta ſon Evêché l'an 1229, pour ſervir Dieu dans l'Abbaye de Clairvaux.

XXXVII. Pierre de Douay, Archidiacre de Flandres dans l'Egliſe de Térouane, mourut l'an 1250.

XXXVIII. Raoul de Kala, mourut vers l'an 1265.

XXXIX. Henri de Muris, Grand-Chantre de Térouane, mourut l'an 1290.

XL. Jacques de Boulogne, décéda l'an 1301.

XLI. Enguerand de Crequy, auparavant Evêque de Cambray, mourut vers l'an 1320.

XLII. Jean de Vienne ou Vianden; il devint, en 1334, Archevêque de Rheims.

XLIII. Raimond Sacquet, Conseiller au Parlement de Paris; il devint, en 1355, Archevêque de Lyon.

XLIV. Gilles d'Aiscelin, devint ensuite Chancelier de France, & puis Cardinal: il mourut l'an 1378.

XLV. Robert de Geneve, Chanoine de Paris, devint, l'an 1365, Evêque de Térouane, trois ans après Evêque de Cambray, puis Cardinal, & Pape l'an 1378. Il prit le nom de Clément VII, & tint le Siege à Avignon, pendant le Schisme contre le Pape Urbain VI, qui demeura à Rome. Cet anti-Pape mourut l'an 1394.

XLVI. Gerard de Dainville passa de l'Evêché d'Arras à celui de Térouane, l'an 1368, puis à celui de Cambray en 1372.

XLVII. Adheimar-Robert, Cardinal, fut transféré, l'an 1378, à l'Archevêché de Sens.

XLVIII. Pierre d'Orgemont, Prévôt de la Cathédrale d'Angers, devint, en 1384, Evêque de Paris, où il mourut l'an 1409.

XLIX. Jean Tabary, Médecin de Charles V, Roi de France, mourut l'an 1403.

L. Matthieu Renaud, natif de Bapaume,

Confesseur de Charles VI, Roi de France : il mourut l'an 1414.

LI. Louis de Luxembourg, devint, en 1436, Archevêque de Rouen, Cardinal en 1439, & Chancelier de Henri VI, Roi d'Angleterre, qui le fit aussi Evêque d'Ely. Il mourut en 1444.

LII. Jean le Jeune, auparavant Evêque de Conserans & d'Amiens, ensuite Cardinal l'an 1439, & Evêque de Mâcon. Il mourut en 1451.

LIII. David de Bourgogne, fils naturel de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, devint, l'an 1456, Evêque d'Utrecht.

LIV. Henri de Lorraine, Comte de Vaudemont, résigna l'Evêché de Térouane l'an 1485 ; retenant celui de Metz, où il mourut l'an 1505.

Guillaume de Clugny, Bourguignon, Chanoine de Liege, Prévôt de Béthune, & frere de Ferry, Cardinal & Evêque de Tournay, avoit été nommé Coadjuteur de Térouane ; mais en 1477, il fut arrêté par ceux de Gand avec le Chancelier Hugonet, étant accusés d'avoir donné au Duc Charles-le-Hardi de mauvais conseils au préjudice du Pays. Hugonet y perdit la tête sur un échafaud, & Clugny courut grand risque de sa vie. Il se retira ensuite auprès du Roi Louis XI, qui lui donna l'Evêché de Poitiers ; il mourut en 1480.

LV. Antoine de Croy, mourut dans la Terre-Sainte l'an 1495.

LVI. Philippe de Luxembourg, Cardinal & Evêque du Mans & de Térouane, devint Evêque d'Arras l'an 1512.

LVII. François de Melun, Prévôt de Saint-Omer & de Lille, obtint l'Evêché de Térouane l'an 1512, par permutation avec Philippe de Luxembourg.

LVIII. Jean de Lorraine, Cardinal & Administrateur de quatorze Evêchés; savoir, Térouane, Toul, Narbonne, Verdun, Luçon, Valence, Rheims, Lyon, Alby, Die, Mâcon, Nantes, Agen & Metz, mourut l'an 1550.

LIX. Philippe de la Chambre, auparavant Moine & Abbé de Corbie, Evêque de Térouane l'an 1530, Cardinal & Evêque de Bellay. Il décéda l'an 1550.

LX. François de Crequy, Abbé de Selincourt, mourut l'an 1552.

LXI. Antoine de Crequy ne fut que nommé à cet Evêché; car en 1553, Térouane fut prise & détruite par les troupes de l'Empereur Charles-Quint. Ce Prélat devint ensuite Evêque de Nantes & d'Amiens, & Cardinal; & mourut l'an 1574.

LXII. Guillaume de Poitiers, Chanoine & Archidiacre de Liege, Prévôt de Saint-Omer, & Conseiller de l'Empereur Charles-Quint, fut nommé ensuite par S. M. I. à cet Evêché; mais sa nomination n'eut point d'ef-

ſet, & il fut nommé, l'an 1560, à l'Evêché de Saint-Omer.

On peut voir par ce catalogue, que l'Egliſe de Térouane a été autrefois très-illuſtre, puiſqu'outre un grand nombre de ſaints Evêques qui l'ont gouvernée, elle a produit encore le Pape Clément VII & huit Cardinaux.

L'Egliſe Cathédrale de Térouane, dédiée à Notre-Dame, a été très-belle & magnifique, comme l'on en peut juger par le plan qu'on en a conſervé. Il y avoit un Chapitre composé de trente-cinq Chanoines, avec un Doyen, deux Archidiacres, l'un d'Artois & l'autre de la Flandre; un Chantre, un Tréſorier, un Ecolâtre & un Pénitencier; outre deux Egliſes Paroiſſiales, l'une de Saint-Martin-au-Mont, l'autre de Saint-Nicolas; & deux Couvents, l'un de Sœurs-Griſes de S. François, & l'autre de Dominicaines, qui ſont maintenant à Saint-Omer.

Cette Ville étoit d'une ſi grande importance, qu'elle fut l'objet de la guerre entre l'Empereur Charles-Quint & les Rois de France, François I & Henri II; le dernier s'en rendit le maître en 1544. L'Empereur y envoya, en 1553, une armée, ſous les ordres de Ponthus de Lalain, Seigneur de Bugnicourt. Le ſiege fut commencé le 13 Avril, & la Ville fut priſe d'aſſaut le 20 Juin, après que ſes remparts eurent été mis en poudre par cent quarante-deux mille coups de canon. André de Montalambert, qui y

commandoit, ayant voulu attendre les dernieres extrémités, fut tué sur la brêche, & sa garnison passée au fil de l'épée. L'Empereur la fit raser ensuite, & il n'en reste aujourd'hui que de foibles vestiges, qu'on nomme *le Mont de Térouane.*

C'est ainsi qu'une Ville, si célebre autrefois, fut détruite, selon le Chronographe, DELETI MORINI; & son Evêché fut partagé peu après entre les nouveaux Evêchés d'Ypres, de Saint-Omer & de Boulogne.

La Régale de Térouane porte le titre de Comté; c'est un Amortissement Royal ressortissant du Conseil d'Artois, & sa Jurisdiction s'étend sur quarante-trois Villages, dont la plupart sont soumis à l'Evêché de Boulogne, ainsi que la Ville de Térouane. Pour cette raison, on a trouvé à propos d'ajouter ici la suite de ces Evêques.

I. Claude-André Dormy, fut sacré le premier Evêque de Boulogne l'an 1567, & décéda le 15 Février 1599.

II. Claude Dormy, neveu du précédent, Religieux de l'Ordre de Cluny, & Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, fut sacré l'an 1600, & mourut en 1626.

III. Victor Boutéillier, Chanoine de Paris, Abbé de Saint-Vulmer de Boulogne & d'Aigue-vive, fut sacré l'an 1628; deux ans après, il devint Coadjuteur de l'Archevêque de Tours. Il mourut en 1670.

IV. Jean Dolce, fut ſacré l'an 1633. Il étoit auſſi Abbé de Braine, de Saint-Vincent-du-Luc, & de Buſſieres. En 1643, il devint Evêque de Bayonne, ſa patrie, où il mourut en 1681.

V. François Perrochel, Abbé de Saint-Crepin à Soiſſons, fut ſacré l'an 1645, quitta l'Evêché en 1675, & mourut en 1682, âgé de 80 ans.

VI. Nicolas Ladvocat-Billiad, Chanoine & Vicaire-Général de Paris, Abbé d'Homblieres, &c. ſacré l'an 1677; mort le 11 Avril 1681.

VII. Claude le Tonnelier de Breteuil, Prieur de Val-Dieu & de Roche-Guyon, fut ſacré l'an 1682, & mourut le 8 Janvier 1698.

Antoine-Girard de Labournac, Chanoine de Tours, nommé par le Roi à l'Evêché de Boulogne, obtint peu après celui de Poitiers, où il mourut l'an 1702.

VIII. Pierre de Langle, Abbé de Saint-Loup, Agent-Général du Clergé, ſacré l'an 1698: ce fut un des Evêques Appellants de la Conſtitution *Unigenitus*; il mourut fort âgé le 12 Avril 1724.

IX. Jean-Marie Henriau, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, ſacré l'an 1724, étoit auſſi Abbé de Bardoue & de Valloires. Il décéda le 25 Janvier 1738.

X. Auguſtin-Céſar de Hervilly de Deviſſe, Prévôt de l'Egliſe de Saint-Pierre à

Lille, fut ſacré en Septembre 1738, & devint auſſi Abbé de Valloires : il eſt mort le 11 Octobre 1742.

XI. François-Joſeph-Gaſton de Partz de Preſſy, né au Château d'Equiredieuze en Boulogne au mois de Septembre 1712, Docteur de Sorbonne & Vicaire-Général du Dioceſe de Boulogne, fut nommé à cet Evêché le 21 Décembre 1742. Il a été ſacré à Amiens le 15 Septembre 1743, & prit poſſeſſion le 7 Novembre de la même année. Il eſt encore revêtu de cette dignité.

Au voiſinage de Térouane, ſur la Lis, & ſous le Dioceſe de Saint-Omer, il y a l'Abbaye de Saint-Auguſtin, de l'Ordre de Prémontré, fondée en 1163, par Milon, Evêque de cette Ville, qui s'y fit Religieux.

On y voyoit autrefois une belle Abbaye de Bénédictins, dite Saint-Jean-au-Mont, fondée vers l'an 686, par Thierry, Roi de France, en expiation de ce qu'il avoit fait aſſaſſiner ſaint Léger, Evêque d'Autun. Cette Abbaye ayant été détruite, en 1453, par les guerres, les Religieux s'établirent à Bailleul, & de-là à Ypres, l'an 1608.

A deux lieues des ruines de Térouane, il y a le Bourg de Renty, portant le titre de Marquiſat, qui eſt entré dans la Maiſon d'Egmont, par le mariage de Marie-Ferdinandine de Croy, fille de Charles-Philippe de Croy, Marquis de Renty, Son Château eſt aſſez fort, & célebre dans l'hiſtoire,

par la bataille qui se donna dans ses environs en 1554, où François, Duc de Guise, qui commandoit l'avant-garde de l'armée de Henri II, Roi de France, défit une partie de celle de l'Empereur Charles-Quint, qui marchoit en personne au secours de Renty. Il y a dans ce Bourg les Eglises de Saint-Pierre, de Sant-Martin, de Saint-Vaast, & le Prieuré de Saint-Bertulphe, dépendant de l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer.

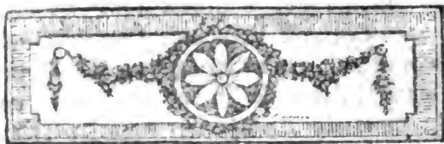
Il y a à trois lieues de Térouane, vers les confins du Boulonnois, le Bourg de Fauquemberg, qui porte le titre de Comté, appartenant à la Maison de Ligne. Son Eglise Collégiale est dédiée à Notre-Dame, ayant un Doyen & dix Chanoines; il y a aussi un Couvent de Récollets. Cette Place est du Diocese de Boulogne. *

---

* Les Armes de la Ville de Térouane sont d'azur à la gerbe d'avoine d'or, liée de même. Elles sont parlantes selon l'étymologie du nom de Térouane, que les Auteurs dérivent du Latin, *Terra Avenæ*, à cause que le Pays a été de tout temps fort fertile en avoines.

Les Armes du Comté de Térouane sont d'argent à la tête de more de sable, liée de gueules au chef d'azur, semé de fleurs de lis d'or.





LE COMTÉ
DE FLANDRES.

LA Province de Flandres, premier Comté des Pays-Bas, a pour bornes, au Midi, l'Artois & le Hainaut; au Levant, le Hainaut avec le Brabant; au Nord, l'Océan & l'embouchure de l'Escaut, qui sépare la Flandre de la Zélande; au Couchant, elle a la mer d'Angleterre, & en partie la riviere d'Aa, avec le côté de l'Artois, qui regarde les Villes de Calais & de Boulogne.

La Flandre, en latin *Flandria*, & en langue du Pays *Vlaenderen*, a reçu ce nom, selon quelques Auteurs, de *Flandebert*, neveu de Clodion, Roi de France, qui ayant épousé Blesinde, fille de Golduer, Roi des Rutheniens, chassa les Romains de la Gaule-Belgique. D'autres disent que ce nom vient de *Flandrine*, femme de Lideric II, dit de *Harlebeeck*, Grand-Forestier de Flandres.

Le Pays fut habité autrefois par les Morins, qui ſe tenoient du côté de Térouane; par les Nerviens, dans le Tournaiſis; par les Pleumoſiens, aux environs d'Ypres; par les Grudiens, aux environs de Bruges; par les Gorduniens, près de Gand; par les Geſſoriaques, vers Boulogne; & par les Ménapiens, vers la Zélande.

Les SS. Martyrs Fuſcien & Victoric furent les premiers Apôtres qui annoncerent l'Evangile dans la Flandre, vers l'an 286. Les Peuples étant retombés enſuite dans l'idolatrie, ſaint Antimond, premier Evêque de Térouane, y fut envoyé, vers l'an 530, par ſaint Rémi, Archevêque de Rheims, pour rétablir la Foi Chrétienne, après la victoire que Clovis I, Roi de France, avoit remporté ſur Regnacaire, Prince du Pays d'entre la Somme, l'Eſcaut & l'Océan. St. Medard, Evêque de Tournay & de Noyon, prêcha l'Evangile vers le même temps. St. Eloi, pareillement Evêque de Tournay, & ſaint Amand, Evêque de Tongres, y firent, vers l'an 640, de grands progrès, ruinant les Temples des Idoles, & faiſant bâtir pluſieurs Egliſes. Cette Province s'eſt maintenue enſuite dans la Foi Catholique, excepté quelques Villes qui embraſſerent pour peu de temps les héréſies de Luther & de Calvin. Ceux de la Flandre Wallonne s'étant révoltés avec les autres Provinces contre le Duc d'Albe,

s'apperçurent bientôt que la rebellion des Confédérés tendoit à la ruine de la Religion Catholique dans leur Pays ; & pour la conserver, ils se réconcilierent avec l'Espagne en 1578

La Flandre est un Pays uni, fertile en pâturages, & propre au labour. Sa plus grande longeur est de vingt-cinq lieues, depuis le Sas-de-Gand jusqu'aux environs de Saint-Omer ; sa largeur de près de vingt, depuis Alost jusqu'à Nieuport. Elle compte plus de trente Villes murées, grand nombre de Bourgs, qui ont privilege de Villes ; 1154 Villages, trente-une anciennes Châtellenies, quatre Ports francs, quarante-huit Abbayes, plusieurs Chapitres, Prieurés & Monasteres. Les Villes & les Bourgs y sont si près les uns des autres, que les Espagnols, qui suivirent le Roi Philippe II, s'écrierent, avec admiration, que toute la Flandre n'étoit qu'une Ville.

On la divise ordinairement en trois parties, qui sont, la Flandre Flamande, où l'on parle le langage du Pays ; la Flandre Françoise, où l'on parle François ; la troisieme, la Flandre Impériale, à cause du Comté d'Alost, qui a été long-temps dépendant de l'Empire.

La premiere s'étend depuis la mer Septentrionale jusqu'à la Lis ; ses Villes sont, Gand, Bruges, Ypres, l'Ecluse, Ostende, Nieuport, Dunkerque, Furnes, Berg-Saint-Vinox,

Vinox, Courtray, Oudenarde, Caſſel, Gravelines, &c.

La Flandre Françoiſe, dite auſſi le Pays conquis, a pour Villes, Lille, Douay, Tournay, Armentieres, Orchies, & des Châtellenies conſidérables.

La Flandre Impériale, entre l'Eſcaut & la Dendre, a le Comté d'Aloſt, & les quatre Offices, qui ſont Hulſt, Axel, Bouchoute & Aſſenede. Il y a outre cela la Flandre Hollandoiſe, où eſt l'Ecluſe, le Sas-de-Gand, Hulſt, Ardembourg, & pluſieurs Forts.

Les François ayant ſubjugué les Gaules, leurs Princes réduiſirent la Flandre à quelque ſorte de Gouvernement, & donnerent la qualité de *Foreſtier*, avec une partie de la Flandre, à leurs plus braves Capitaines. On les nomma ainſi, à cauſe que la plus grande partie de ce Pays conſiſtoit alors en Forêts. Cette qualité de Seigneur Foreſtier commença en la perſonne de Lideric I, & dura pendant plus de deux ſiecles, juſqu'au temps du Roi Charles-le-Chauve.

FORESTIERS DE FLANDRES.

I. Lideric I, dit de Buck, fils de Salvart, Prince de Dijon; Clotaire II, Roi de France, le nomma Gouverneur ou Foreſtier de Flandres, environ l'an 621, en lui donnant en mariage ſa fille Richilde. Il

aimoit tellement la justice, qu'il fit trancher la tête à son fils aîné, pour un crime qu'il avoit commis; il mourut en 678, & fut enterré à Aire.

II. Antoine, fils de Lideric, fut un Prince vicieux. Les Huns, les Goths & les Wandales ravagerent son Pays, sans qu'il eut le courage de les repousser. Il se sauva en France, & mourut en 695.

III. Bouchard, troisieme fils de Lideric, fut dépouillé de ses Etats par Thierry II, Roi de France, & mourut en 740.

IV. Estorede succéda à Bouchard son pere, & mourut en 792.

V. Lideric II, surnommé *de Harlebeeck*, parce qu'il y fit sa résidence, étoit fils d'Estorede. Il chassa de son Pays les Huns & les Wandales; il mourut en 832, & fut enterré à Harlebeeck.

VI. Ingelram, fils de Lideric, fit hommage de ses Terres à Charles-le-Chauve, Roi de France, & mourut en 852.

VII. Odoacre, fils d'Ingelram, commença à mettre la Flandre en Terres labourables, en y faisant déraciner les forêts. Il mourut à Oudenbourg, (la plus ancienne Ville de ce Pays) & fut enterré à Harlebeeck, résidence de ses ancêtres.

COMTES DE FLANDRES.

I. Baudouin, surnommé *Bras de fer*, fils d'Odoacre, épousa Judith, fille de Charles-

le-Chauve, Roi de France, laquelle il enleva contre le gré du Roi son pere ; ce qui donna occasion à de cruelles guerres : mais enfin étant réconciliés, ils furent mariés à Auxerre l'an 863, & le Roi donna à son gendre, en dot, tout le Pays d'entre l'Escaut, la Somme & l'Océan, & érigea la Flandre en Comté. Baudouin mourut à Arras l'an 879, & fut inhumé à l'Abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

II. Baudouin II, dit *le Chauve*, épousa Elstrude, fille d'Elfredre, Roi d'Angleterre ; il mourut l'an 918, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Pierre, à Gand.

III. Arnould I, surnommé *le Grand*, fils de Baudouin II, épousa Alix de Vermandois ; il mourut l'an 964, & fut enterré auprès de son pere.

IV. Baudouin III gouverna les Etats de son pere pendant trois ans, & mourut avant lui en 961.

V. Arnould II, fils de Baudouin III, & de Mathilde de Saxe, fut obligé de soutenir la guerre contre Lothaire, Roi de France, qui vouloit s'emparer du Comté de Flandres. Il mourut en 989, & fut enterré à l'Abbaye de St. Pierre, à Gand.

VI. Baudouin IV, dit *le Barbu*, fils d'Arnould, obtint de l'Empereur Henri III le Comté de Zélande ; ce qui causa de grandes brouilleries entre les Flamands & les Hollandois. Il épousa Ogive de Luxem-

bourg, & mourut en 1036, & fut enterré auprès de ses ancêtres.

VII. Baudouin V, dit *de Lille*, prit les armes contre son pere, & le chassa de ses Etats. Il reçut en fief de l'Empereur Henri IV, Valenciennes, Gand, Alost, & quelques autres Villes. Il épousa Adelaïde, fille de Robert, Roi de France, & mourut en 1067 à Lille, où il fut enterré dans l'Eglise de Saint-Pierre, qu'il avoit fait bâtir.

VIII. Baudouin VI, surnommé *de Mons*, parce qu'il se tenoit ordinairement en cette Ville, épousa Richilde, fille & héritiere de Renier IV, Comte de Hainaut, dont il eut Arnould, Comte de Flandres, & Baudouin, Comte de Hainaut. Il mourut en 1070, & fut enterré à l'Abbaye de Hasnon, qu'il avoit fondée.

IX. Arnould III, dit *le Malheureux*, gouverna peu de temps; Robert *le Frison*, son oncle & tuteur, lui ravit ses Etats, & le tua à la bataille de Cassel, en 1072. Il ne laissa aucune postérité, & fut enterré dans l'Abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

X. Robert *le Frison*, fils de Baudouin de Lille, usurpa le Comté de Flandres, qui appartenoit de droit à Baudouin *de Jérusalem*, Comte de Hainaut. Il épousa Gertrude de Saxe, & mourut en 1093.

XI. Robert II, fils du précédent, fut nommé *de Jérusalem*, parce qu'il avoit en-

trepris le voyage de la Terre-Sainte, & qu'il s'étoit trouvé à la prise de Jérusalem, sous Godefroi de Bouillon. Il épousa Clémence de Bourgogne, sœur du Pape Calixte II. Il attaqua, pour le Roi Louis *le Gros*, la Ville de Meaux, en France, qui étoit entre les mains des Anglois; mais y ayant été blessé & foulé aux pieds des chevaux, il mourut, l'an 1111, de ses blessures, à Arras, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Vaast.

XII. Baudouin VII, surnommé *à la Hache*, succéda à Robert, son pere. Il mourut sans postérité d'Agnès de Bretagne, l'an 1119, d'une blessure qu'il avoit reçue l'année précédente, à l'attaque d'un Château en Normandie; son corps fut enterré dans l'Eglise de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

XIII. Charles, dit *le Bon*, fils de saint Canut, Roi de Danemarck, & d'Adélaïde de Flandres, fille de Robert *le Frison*, succéda à son cousin-germain. Il fut assassiné à Bruges l'an 1127, dans l'Eglise de Saint-Donat, & n'eut point d'enfants de sa femme Marguerite de Clermont, laquelle prit une seconde alliance avec Thierry, Comte d'Alsace.

XIV. Guillaume de Normandie obtint le Comté de Flandres par la faveur de Louis *le Gros*, Roi de France, non-obstant les justes prétentions de Thierry *d'Alsace*, de Baudouin de Hainaut, & d'autres. Il fut tué

l'an 1129, sans laisser postérité, & fut inhumé à l'Abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

XV. Thierry *d'Alsace* lui succéda. Il étoit fils de Thierry, Landgrave d'Alsace, & de Gertrude, fille de Robert *le Frison*, Comte de Flandres. Il épousa en premieres noces Marguerite, veuve de Charles *le Bon*, Comte de Flandres, dont il n'eut qu'une fille; & en secondes noces, Sybille, fille de Foulques, Roi de Jérusalem, dont il eut plusieurs enfants. Il mourut l'an 1168, & fut enterré à la Prévôté de Waetene, près de Saint-Omer.

XVI. Philippe *d'Alsace* succéda à son pere; il épousa, en 1156, Elisabeth, Comtesse de Vermandois, qui mourut en 1182, sans laisser postérité; elle fut enterrée dans l'Eglise Cathédrale d'Arras. Le Comte son époux ayant fait ensuite le voyage de la Terre-Sainte avec Philippe-Auguste, Roi de France, y mourut de la peste l'an 1191, au siege d'Acre, en Syrie: son corps fut rapporté en France, & enterré dans l'Abbaye de Clairvaux.

XVII. Marguerite, sœur & héritiere de Philippe d'Alsace, épousa en 1169 Baudouin VIII, dit *le Courageux*, Comte de Hainaut, qui fit hommage de ce Comté, l'an 1192, au Roi Philippe-Auguste, & lui céda le Comté d'Artois. Il mourut en 1195, & fut enterré à Mons dans l'Eglise de Sainte-

Waudru ; sa femme fut inhumée dans celle de Saint-Donat à Bruges.

XVIII. Baudouin IX, Empereur de Constantinople, fils de Baudouin VIII, fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1200 ; il se rendit maître de la Ville de Constantinople, dont il fut élu Empereur quatre ans après. Le Roi des Bulgares le prit dans une embuscade, l'an 1205, & l'enferma dans une prison étroite, où il le fit massacrer cruellement l'année suivante ; il lui fit couper les bras & les jambes, & fit jetter le tronc & & la tête dans un précipice. On dit même que ce Roi barbare ayant fait ôter & nettoyer le crane, s'en servit de coupe pour boire, suivant la coutume des Schytes.

XIX. Jeanne, fille de l'Empereur Baudouin, & de Marie, Comtesse de Champagne, lui succéda au Comté de Flandres, sous la tutele de Philippe, Comte de Namur, son oncle. Elle ne laissa point d'enfants de ses deux maris, Ferrand de Portugal & Thomas de Savoie. Il y eut de son temps un imposteur, nommé *Bertrand de Rans*, qui avoit été auparavant Hermite, qui se disoit Baudouin, Empereur de Constantinople, & qu'il étoit sorti par adresse de la prison des Bulgares. Comme il avoit la taille & plusieurs traits du visage de Baudouin, il fut suivi par une partie de la Noblesse & du Peuple ; mais la Comtesse Jeanne l'ayant fait arrêter, il fut con-

vaincu d'imposture, & pendu à Lille l'an 1225. Elle mourut en 1244, & fut enterrée à l'Abbaye de Marquette, qu'elle avoit fondée.

XX. Marguerite, sœur & héritiere de Jeanne, épousa en premieres noces Bouchard d'Avesnes, dont elle eut Jean d'Avesnes, qui fut Comte de Hainaut, & Baudouin; & en secondes noces, Guillaume de Dampierre, Seigneur de Bourbon. Elle mourut en 1280, & fut enterrée à l'Abbaye de Flines, près de Douay, dont elle étoit Fondatrice.

XXI. Guy de Dampierre, second fils de Marguerite & de Guillaume, leur succéda dans le Comté de Flandres par le décès de son frere Guillaume de Dampierre, mort avant son pere, sans laisser postérité de Béatrix de Brabant, son épouse. Il épousa en premieres noces Mahaud de Béthune, dont il eût entr'autres enfants, Robert III. Il épousa en secondes noces Isabelle, héritiere de Luxembourg & de Namur, de laquelle il eut onze enfants, dont l'aîné lui succéda au Comté de Namur. Ce Prince ayant pris les armes, conjointement avec le Roi d'Angleterre & plusieurs autres Princes, contre Philippe-le-Bel, Roi de France, fut fait prisonnier, & mené à Compiegne, où il mourut en 1305.

XXII. Robert III, dit *de Béthune*, épousa, en premieres noces, Blanche d'Anjou, fille

de Charles, Roi de Sicile, de laquelle il n'eut qu'un fils, Charles, mort avant ſon pere. En ſecondes noces, il épouſa Iolande, Comteſſe de Bourgogne & de Nevers, de laquelle il eut Louis, qui épouſa Marie, Comteſſe de Rhétel, & qui mourut peu de temps avant ſon pere, laiſſant Louis, dit *de Nevers.* On rapporte d'Iolande, qu'ayant un deſir extrême de faire regner ſes enfants, elle fit mourir par poiſon, Charles, fils du premier lit, & que pour cela le Comte Robert l'avoit tuée dans un tranſport de colere. Robert III mourut en 1322, âgé de 80 ans, & fut enterré en l'Egliſe Cathédrale d'Ypres.

XXIII. Louis, dit *de Nevers*, petit-fils de Robert III, épouſa Marguerite, fille de Philippe V, Roi de France, de laquelle naquit, en 1330, Louis II. Ce Prince fut tué l'an 1346, à la bataille de Crecy, où Philippe de Valois, Roi de France, fut défait par Edouard III, Roi d'Angleterre; il fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Donat à Bruges.

XXIV. Louis II, ſurnommé *de Mâle*, parce qu'il étoit né au Château de ce nom, près de Bruges, fut obligé de faire la guerre à ſes Sujets révoltés. Il épouſa, en 1347, Marguerite, fille de Jean III, Duc de Brabant, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée Marguerite. Il mourut en 1384, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Pierre, à Lille,

XXV. Marguerite épousa en premieres noces Philippe de Rouvres, dernier Duc de Bourgogne, de la branche issue de Robert, Roi de France. Celui-ci étant mort sans enfants en 1361, elle fut remariée, en 1369, à Philippe, surnommé *le Hardi*, quatrieme fils de Jean, Roi de France, qui lui donna le Duché de Bourgogne. Philippe mourut l'an 1404, & fut enterré à la Chartreuse de Dijon, qu'il avoit fondée.

XXVI. Jean, surnommé *sans peur*, fils de Marguerite & de Philippe-le-Hardi, ne gouverna que quinze ans; il fut tué à Montereau l'an 1419, par la trahison de Tanneguy du Châtel, qui lui déchargea un coup de hache sur la tête, pour se venger de ce que ce Prince avoit fait assassiner à Paris le Duc d'Orléans, son maître. Son corps fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame à Montereau; mais son fils Philippe ayant pris les armes pour venger la mort de son pere, se rendit maître, en 1420, de la Ville de Montereau, & fit transporter le cercueil à la Chartreuse de Dijon.

XXVII. Philippe, surnommé *le Bon*, fils de Jean *sans peur*, & de Marguerite de Baviere, succéda au Duché de Bourgogne, aux Comtés de Flandres, d'Artois, &c. Il hérita aussi le Duché de Brabant de Philippe, son cousin-germain, & mourut à Bruges l'an 1467.

Voyez la suite des Comtes de Flandres.

au Tome I, parmi les Ducs de Brabant ; puisque ces deux Provinces ont eu dans la suite les mêmes Souverains.

Les cérémonies qui s'observent à l'Inauguration des Comtes de Flandres, sont assez particulieres : il vient à l'Abbaye de Saint-Pierre, à Gand, où il jure sur les saints Evangiles de conserver les droits & immunités de cette Abbaye ; il y offre trois pieces d'or & une piece de drap d'or, & l'Abbé lui met ensuite l'épée de Souverain, après l'avoir bénie. Il vient de-là à l'Eglise Cathédrale de Saint-Bavon, où il fait pareillement le serment pour la conservation des droits & immunités, tant de cette Eglise que de celles du Pays ; puis il en fait un troisieme pour le maintien des Privileges de la Province : alors les trois Etats de Flandres lui prêtent leur serment de fidélité.

Les Rois de France eurent autrefois la Souveraineté de la Flandre, & ils obligerent ses Comtes à leur en rendre hommage. En effet, le Comte Robert de Béthune la céda à Philippe-le-Bel par le Traité de Pontoise, l'an 1312. Cette cession donna lieu au *Transport de Flandres,* à cause que l'on imposa sur ce Comté la somme de 10000 florins, que les Flamands s'étoient obligés de payer annuellement à la France, en vertu d'un Traité conclu à Athies, en Vermandois, l'an 1315 & 1322. Louis de Mâle, son successeur, refusa de s'y tenir ; ce qui causa



de cruelles guerres entre la France & la Flandre. L'accommodement se fit à Gand l'an 1369, suivi du mariage de Marguerite, fille unique de Louis de Mâle, avec Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne. Il se fit encore quelque changement à ce Traité de Gand, en faveur de la Maison de Bourgogne, par celui d'Arras, conclu l'an 1435.

Après la mort du Duc Charles-le-Hardi, le Roi Louis XI voulut revendiquer la Flandre aux anciennes conditions faites à Pontoise l'an 1312. Son fils Charles VII protesta de ses droits au Traité de Senlis l'an 1493; mais le Roi François I ayant été fait prisonnier, le 24 Février 1525, à la bataille de Pavie, remit & céda la Souveraineté de la Flandre à l'Empereur Charles-Quint, par le Traité de Madrid en 1526, & par celui de Cambray en 1529. La Flandre fut délivrée, par ce moyen, de l'hommage que les Rois de France prétendoient leur être dû.

Les Etats de la Province sont divisés en trois Membres, les Ecclésiastiques, les Nobles & les Villes; en premier lieu, les trois Evêques, de Gand, de Bruges & d'Ypres; les Abbés de Saint-Pierre à Gand, d'Eenhame, d'Oudenbourg, de Saint-Adrien à Grandmont, de Saint-André près de Bruges, d'Eeckhoute & des Dunes à Bruges, de Baudelo à Gand, de Ninove, de Tronchines-lez-Gand; le Prieur de Waerschot, avec les Prévôts, Doyens & Chapitres de Saint-

Bavon

Bavon à Gand, & de Saint-Donat à Bruges; les Eglises Collégiales de Notre-Dame à Bruges, Sainte-Pharaïlde à Gand, Saint-Sauveur à Harlebeeck, Notre-Dame à Courtray, Notre-Dame à Termonde, Saint-Martin à Alost, Saint-Sauveur à Bruges, Saint-Hermes à Renay, & Saint-Pierre à Tourhout, outre les Abbayes & Chapitres du Quartier d'Ypres.

L'Etat noble est composé du Prince d'Espinoy, Vicomte de Gand, *Connétable & Guidon* de Flandres; du Comte de Cruyckenbourg, Seigneur de Vichte, *Maréchal & Porte-Epée* de Flandres; des quatre Pairs (ou *Beers*) de la Province, qui sont le Prince de Ligne, comme Seigneur de Cisoing; le Rhingrave, comme Seigneur de Heyne; le Comte de Wonschem, comme Baron de Boulers; & le Baron de Rouvres, comme Baron de Pamele, avec les autres Nobles & Titrés de la Province.

Le troisieme Corps ou tiers-Etat est représenté par les Bourguemestres, Pensionnaires & Députés des Villes de Gand & de Bruges, & par ceux du Franc de Bruges; par ceux de Courtray & d'Oudenarde, avec leurs Châtellenies; le Vieubourg de Gand, la Ville & Pays d'Alost, le Pays de Waes, la Ville & Pays de Termonde, Grammont & Ninove; les Quartiers d'Assenede, d'Eeckelo & Bouchoute, Renay, Dixmude, Nieuport, Ostende, Tourhout & le Pays de Bornhem; non compris les Députés du Quartier d'Ypres.

L'Assemblée ordinaire des Députés des Ecclésiastiques & Membres de Flandres, représentant les Etats de la Province, est composée maintenant de deux Ecclésiastiques, qui sont triennaux, par élection de tout le Clergé, (depuis l'an 1610 qu'ils ont recommencé d'entrer à l'Etat comme ordinaires) deux Députés du Magistrat de la Ville de Gand, autant de celle de Bruges, & autant du Magistrat ou Colege du Franc de Bruges. Ces huit personnes ne font ensemble que quatre voix. Pendant que le Quartier d'Ypres a été conquis par le Roi de France depuis l'an 1678, les Ecclésiastiques & Députés de cette Ville & ses Châtellenies, qui faisoient autrefois le troisieme Membre de la Province, n'ont plus envoyé leurs Députés à l'Assemblée ordinaire, à cause des dominations différentes; & quoique le Quartier d'Ypres soit rentré depuis l'an 1713, par la Paix d'Utrecht, sous la domination de S. M. I. il ne s'est fait aucun changement, & ceux d'Ypres s'assemblent chez eux séparément.

Le premier Echevin & le premier Pensionnaire sont députés ordinairement par le Magistrat de la Ville de Gand, pour prendre place dans cette Assemblée. Les Députés président & font l'ouverture, quand l'Assemblée se tient à l'Hôtel-de-Ville de Gand.

Le Bourguemestre des Echevins, & celui de la Commune, avec un Pensionnaire, sont députés de la part de la Ville de Bruges, &

président lorsque l'Assemblée se tient en l'Hôtel-de-Ville de Bruges. Le Bourguemestre des Echevins fréquente l'Assemblée le matin, & le Bourguemestre de la Commune l'après-midi; mais lorsque l'Assemblée se tient à Gand, le Bourguemestre de la Commune ne s'y trouve pas.

Le Franc de Bruges, quatrieme Membre, envoie ordinairement à l'Assemblée deux Bourguemestres, qui alternent entre les quatre Bourguemestres; mais quand on la tient en l'Hôtel du Franc de Bruges, il n'y a qu'un Bourguemestre qui intervient à l'Assemblée, avec un Pensionnaire, pour faire la fonction d'Actuaire; ce que les Pensionnaires de Gand & de Bruges font pareillement, lorsqu'elle se tient dans leurs Hôtels-de-Ville.

Lorsque le Souverain demande un Subside, il ordonne au Conseil de la Province de convoquer à Gand les Ecclésiastiques, & les autres Députés des quatre Membres; la proposition s'y fait ordinairement par le Surintendant de la Gendarmerie de Flandres, & par le Président du Conseil.

Le Conseil Provincial pour la Flandre, réside à Gand. Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, l'établit à Lille en 1385: Jean, son fils, le transféra à Gand l'an 1409, & ne laissa à Lille qu'une Chambre des Comptes. Philippe-le-Bon transféra ce Conseil à Courtray l'an 1456, à cause de son mécontentement contre les Gantois, & il ne

fut rétabli qu'en 1463. Au commencement il n'y avoit que cinq Conseillers, avec un Président, qui furent augmentés jusqu'au nombre de douze, outre un Avocat-Fiscal & un Procureur-Général.

En 1579, pendant les troubles du Pays, le Conseil de Flandres se retira à Douay, d'où Alexandre Farnese, Duc de Parme, Gouverneur-Général, le fit revenir à Gand en 1584. En 1678, lorsque cette Ville fut prise par les François, il se retira à Bruges. Les Présidents de ce Conseil sont aussi les Chefs de deux Judicatures souveraines, dont ils nomment les Juges; c'est-à-dire, de la Cour Féodale de Flandres, & du Conseil de l'Amirauté.

PRÉSIDENTS DU CONSEIL DE FLANDRES.

I. Pierre van den Zipe, natif d'Ypres, Docteur en Droit, & Gouverneur des Châtellenies de Lille, Douay & Orchies; il mourut en 1404.

II. Pierre de Camdonck, devint ensuite Chancelier de Brabant.

III. Simon de Formelles, l'an 1407.

IV. Goswin le Sauvage.

V. Gilles vander Woestine.

VI. Adrien Collin, l'an 1465.

VII. Thomas de Plaine, Seigneur de Maigny, devint ensuite Grand-Chancelier du Duché de Bourgogne, & mourut en 1514.

VIII. Paul de Baenst.

IX. Philippe Wieland devint Président l'an 1488; il fut, l'an 1503, appellé pour être Conseiller au grand Conseil de Malines, où il mourut en 1508.

X. Jean le Sauvage, devint, en 1509, Chancelier de Brabant.

XI. Richard Rogier ou Renger, ayant été Conseiller au grand Conseil, devint Président en Flandres l'an 1518.

XII. Nicolas Uyttenhove, mort le 11 Février 1527.

XIII. Pierre Tayspil, auparavant Conseiller au grand Conseil, devint, l'an 1540, Président du Conseil-Privé, & mourut l'année suivante.

XIV. Louis Helleweghe, de Louvain, mort en 1556.

XV. Adrien vander Burch, de Malines, auparavant Président du Conseil d'Utrecht, mourut l'an 1557, étant Ambassadeur du Roi Philippe II en Angleterre.

XVI. Jacques de Blaesere, Conseiller au grand Conseil, puis Vice-Président en Flandres en l'absence de son Prédécesseur, & ensuite Président; il mourut l'an 1558.

XVII. Jacques Martens, mort en 1573.

Adolphe de Meetkercke, Pensionnaire du Franc de Bruges, fut fait Président de Flandres l'an 1580, par le Duc d'Alençon & par les Rebelles; mais il se retira ensuite en Angleterre, où il mourut Catholique l'an 1591.

XVIII. Guillaume de Pamele, auparavant Conseiller au grand Conseil; il devint, en 1584, Chef-Président du Conseil-Privé, & mourut en 1592.

XIX. Nicolas Damant, de Bruxelles, devint, en 1585, Chancelier de Brabant.

XX. Jacques Bogaert, Conseiller au grand Conseil, succéda l'an 1587, & mourut en 1596, lorsqu'il étoit nommé Président du grand Conseil.

XXI. Jean Liebart, de Tournay, auparavant Conseiller en Flandres & au grand Conseil; en 1605, il devint Président de celui de Malines.

XXII. Guillaume van Corenhuyse, Conseiller des Conseils d'Hollande & de Flandres, devint Président en 1605, & mourut l'an 1617.

XXIII. Marc de Hertoghe, devint Président le 8 Août 1617, & mourut l'an 1626.

XXIV. Guillaume Wyts, devint, le 20 Janvier 1626, Président, & mourut le 28 Décembre 1641.

Aurele-Augustin de Malinez, Conseiller au Conseil de Brabant, devint Président de celui de Flandres; mais les Etats de la Province firent difficulté de l'admettre, étant Brabançon, & il fut promu au Conseil-Privé.

XXV. Philippe-Guillaume de Steenhuys, Baron de Poederlé, Conseiller du grand Con-

seil, devint, le 14 Juillet 1649, Président ; ensuite Chancelier de Brabant.

XXVI. Jean-Baptiste de la Faille, Seigneur d'Assenede, reçut ses Patente s le 22 Janvier 1650.

XXVII. Louis Errambault, Conseiller à Malines, devint Président le 7 Mars 1668 ; il se retira l'an 1679, s'attachant au service du Roi de France, qui le fit Président au Parlement de Tournay, où il mourut l'an 1695.

XXVIII. Antoine vander Piet, succéda le 2 Août 1679, & mourut l'an 1706.

XXIX. Antoine Sersanders de Luna, Seigneur d'Oudermeire, devint Président le 3 Février 1706, & mourut le 30 Septembre 1721.

XXX. François-Aloyse vander Meersche, de Gand, auparavant Conseiller, prit possession l'an 1722. Il mourut âgé de 98 ans, le 7 Février 1739, ayant été près de soixante ans Membre de ce Conseil.

XXXI. Frédéric-Charles van Vaerendonck, de Vraecene, au Pays de Waes, Conseiller au même Conseil, nommé le 9 Octobre 1739, mourut à Gand le 31 Mars 1740.

XXXII. Charles-Philippe, Comte de Pattyn, Seigneur de Langhemarcke, Burchcautere, &c. natif d'Ypres, fut nommé par S. M. la Reine de Hongrie ; il devint dans la suite Conseiller du Conseil suprême à Vienne, & ci-devant aussi au grand Con-

feil à Malines. Il prit poffeffion à Gand le 17 Mars 1742.

XXXIII. Le Chevalier Louis de Kerle, natif de Gand, Confeiller d'état & de finances, lui fucceda; il eft mort l'an 1782.

XXIV. Mr. Dierix, né à Aloft, devint, après avoir été Confeiller du Confeil de Flandres & enfuite Fifcal, Préfident du même Confeil en 1782.

LA VILLE DE GAND.

CEtte belle & grande Ville eft entrecoupée des rivieres de l'Efcaut, de la Lis, de la Lieve & de la Moere, & par quantité de Canaux, qui en rendent la fituation des plus agréables, & y forment jufqu'à vingt-fix Ifles.

Il y a des Auteurs qui foutiennent que Jules-Céfar parle de fes habitants fous le nom de *Gorduini*, & qu'il en jetta les fondements pendant qu'il habita le Pays des Morins. Les Nerviens la choifirent pour leur Cité; & après eux, les Wandales lui donnerent le nom de *Wanda*, d'où l'on croit que celui de *Ganda* ou *Gandavum* eft dérivé. Odoacre, Grand-Foreftier de Flandres, la fit entourer de murailles; on l'agrandit plufieurs fois dans la fuite, tellement que l'an 1397, fous Philippe-le-Hardi, Comte de Flandres, on trouva qu'elle comprenoit

3688 verges de quatorze pieds chacune; ce qui ne fait que trois verges de grandeur moins que Louvain. Autrefois elle ſurpaſſoit même la grandeur de Paris; ce qui engagea l'Empereur Charles-Quint à dire en plaiſantant: *qu'il auroit mis tout Paris dans ſon Gand.* Il reſte cependant encore bien du vuide en ſon enceinte.

Les Gantois ont été de tout temps fort belliqueux: ils ont ſoutenu autrefois des guerres contre leurs voiſins, & même contre leurs Princes, auxquels ils ſe ſont rendus redoutables. Soixante mille habitants, ſous l'étendard de Gand, ayant à leur tête Philippe d'Artevelle, ont oſé déclarer la guerre au Comte Louis de Mâle, leur Souverain. Ce Prince demanda du ſecours à Charles VI, Roi de France, qui s'étant mis lui-même à la tête de ſon armée, défit les Rebelles en 1381, à la bataille de Roſebeeck, près de Courtray, où plus de 40000 Gantois demeurerent ſur la place, avec leur Chef Artevelle.

Les Gantois honorent pour leurs Patrons ſaint Amand, Evêque de Tongres, & ſaint Bavon, riche Seigneur du Pays, Compagnon de cet Apôtre; ils vinrent à Gand vers l'an 625. Saint Amand y prêcha l'Evangile, & bâtit pluſieurs Egliſes & Monaſteres, par la libéralité de ſaint Bavon, qui y mourut vers l'an 630. St. Livin, Evêque région-

naire, autre Patron de Gand, y prêcha aussi l'Evangile environ l'an 653.

Le Pape Paul IV érigea, en 1559, aux instances de Philippe II, Roi d'Espagne, un nouvel Evêché à Gand, Suffragant de l'Archevêché de Malines. La plus grande partie de ce Diocese fut soustraite à l'Evêché de Tournay, où il y avoit autrefois un Archidiacre de Gand; l'autre partie qu'on nomme les quatre Offices, fut démembrée de l'Evêché d'Utrecht. L'Evêque de Gand porte le titre de Comte d'Everghem, & Seigneur du Territoire de Saint-Bavon, qui est fort étendu, & où il met Bailli, Echevins, &c. Il jouit des revenus des anciens Abbés de Saint-Bavon, dont le dernier, Luc Munich, étant mort l'an 1562, le Chef-Président Viglius de Zuichem y devint le premier Prévôt mitré; mais après sa mort, l'an 1577, cette dignité demeura supprimée.

L'Evêché comprend sept Villes, qui sont Gand, Oudenarde, Termonde, Deinse, Tielt, Hulst & le Sas-de-Gand, outre quantité de Bourgs & Villages très-considérables, sur-tout au Pays de Waes; ils sont partagés en huit Doyennés. Une partie de ce Diocese est sous la domination des Etats-Généraux. Il y a aussi trois Abbayes d'Hommes, & quinze de Filles.

ÉVÊQUES DE GAND.

I. Cornélius Janſénius, natif de Hulſt, Docteur en Théologie, & Doyen de St. Jacques, à Louvain, renommé par ſes Ouvrages & par ſa vertu, fit ſon entrée à Gand le 8 Septembre 1568; il tint un Synode l'an 1570, & mourut l'an 1576, âgé de 66 ans.

Sa Majeſté nomma enſuite à cet Evêché Jean Funcq, Préſident du Conſeil de Flandres en Eſpagne, mort en 1585, & Mathieu Rucquebuſch, Doyen de la Métropole de Cambray, mort l'an 1586, tous deux avant leur confirmation.

II. Guillaume Lindanus, natif de Dort, Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, & auparavant premier Evêque de Ruremonde; il mourut l'an 1588, n'ayant gouverné ce Dioceſe que pendant trois mois.

III. Pierre Damant, Doyen de la Cathédrale de Gand, fut ſacré l'an 1590, & mourut l'an 1609.

IV. Charles Maes, auparavant Evêque d'Ypres, mort en 1612.

V. Henri-François vander Burch, Doyen de la Métropole de Malines, fut ſacré l'an 1613; il tint un Synode dans la même année, & devint Archevêque de Cambray l'an 1616.

VI. Jacques Boonen, Doyen de la Métropole de Malines, & Conſeiller au grand

Conseil, fut sacré l'an 1617, & passa, l'an 1621, à l'Archevêché de Malines.

VII. Antoine Triest, Evêque de Bruges, devint, en 1622, Evêque de Gand, où il mourut en 1657, à l'âge de 81 ans, de Prêtrise cinquante-cinq, & d'Evêché quarante.

VIII. Charles van den Bosch, premiérement Evêque de Bruges, fit son entrée à Gand l'an 1660, & mourut le 5 Avril 1665.

IX. Eugene-Albert d'Allamont, Tréfoncier de Liege, & Evêque de Ruremonde, fit son entrée à Gand l'an 1666, & mourut à la Cour de Madrid le 28 Août 1673.

X. François Horenbeeck, Doyen de Saint-Pierre, à Louvain, fut sacré l'an 1677, & mourut en 1678.

XI. Ignace-Augustin de Grobbendonck, Evêque de Namur, fit son entrée à Gand l'an 1680, & mourut la même année.

XII. Albert, Comte de Hornes, Prévôt de la Cathédrale de Gand, fut sacré le 21 Juin 1681, & mourut le 4 Juin 1694.

XIII. Philippe-Erard vander Noot, de Bruxelles, Prévôt de l'Eglise Métropolitaine de Malines, fut sacré Evêque de Gand le 4 Janvier 1695. Il mourut le 3 Février 1730, âgé de 92 ans.

XIV. Jean-Baptiste de Smet, natif de Lokeren, au Pays de Waes, auparavant Evêque d'Ypres, & Chanoine à Malines, fit son entrée à Gand le 9 Mars 1732.

XV. Maximilien-Antoine vander Noot, de

de Bruxelles, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Gand, Président du Séminaire Episcopal, & neveu de l'Evêque Philippe-Erard, fut nommé au même Evêché par la Reine de Hongrie, Souveraine de ce Pays, l'an 1742 : il décéda à l'âge de 85, le 27 Septembre 1770.

XVI. Gerard-Govard van Eersel, né à Anvers le 28 Décembre 1713; il fut Premier dans l'Université de Louvain en 1734; il fit ensuite sa Licence en Théologie: en 1742 il devint Chanoine de l'Eglise Cathédrale de St. Bavon à Gand; le 21 Juin 1743 il fut élu Archidiacre, & le 27 Mai 1765 il fut nommé à la Prévôté du Chapitre de la même Eglise; le 3 Avril 1767 il fut demandé pour remplir la Charge de Vicaire-Général, à cause du grand âge de son Prédécesseur; enfin il obtint les Bulles de sa nomination à l'Evêché le 14 Décembre 1771 & il mourut le 24 Mai 1778.

XVII. Ferdinand-Marie de Lobkowitz, Prince du Saint-Empire, Duc de Sagan, Comte de Sternstein, &c. Chanoine de la Métropole de Strasbourg & de la Cathédrale d'Ausbourg, &c. né à Vienne en 1726, y fut sacré Evêque de Namur le 30 Juin 1772; puis il passa de l'Evêché de Namur à celui de Gand, où il fit son entrée solemnelle le 22 Novembre 1779. Cet Evêché lui donne aussi les titres de Comte d'Everghem & Seigneur de la Jurisdiction de St. Bavon.

Il y avoit assez près des remparts une ancienne Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, commencée par saint Amand & saint Bavon; elle subsista jusqu'en 1537, lorsque les Religieux devinrent Chanoines séculiers. L'Abbaye, quoique nouvellement rebâtie, fut démolie l'an 1540, par ordre de l'Empereur Charles-Quint, pour y construire la Citadelle, & les Chanoines furent transférés à l'Eglise de Saint-Jean-Baptiste, appellée depuis Saint-Bavon.

Elle est située au milieu de la Ville, très-ancienne, très-grande, & bien embellie, principalement le Chœur. Transmaire, Evêque de Tournay, l'avoit consacrée dès l'an 941; il y a une belle *Crypte* ou Eglise souterraine. Les fondements de la Tour ont été mis par un Abbé de Saint-Pierre, le 26 Mai 1462, & la Croix en 1535. Cette Eglise a eu le malheur d'être brûlée en partie par la foudre, l'an 1643. Il y a 28 Chanoines, dont neuf sont Gradués, & les autres Prébendes à la collation du Pape, du Souverain & de l'Evêque. Les Dignitaires sont, les Prévôt, Doyen, Archidiacre, Chantre, Trésorier, Ecolâtre, Archiprêtre & Pénitencier.

On a tenu en cette Eglise deux Chapitres de l'Ordre de la Toison d'or, l'an 1445, & l'an 1559, le dernier de cet Ordre illustre; depuis ce temps-là les Souverains nomment les Chevaliers quand il leur plaît,

On y admire des tombeaux magnifiques de ses Evêques, sur-tout celui de l'Evêque Trieft.

Outre la Cathédrale, il y a six Paroisses: 1°. l'Eglise Collégiale de Saint-Nicolas, en laquelle on a transféré, l'an 1615, l'ancien Chapitre de Sainte-Pharaïlde, qui est composé d'un Prévôt, d'un Doyen, & de douze Chanoines, (Ste. Pharaïlde étoit sœur de sainte Gudule, & son corps fut apporté à Gand l'an 754, par un Abbé de Saint-Bavon.) 2°. L'Eglise Paroissiale de Notre-Dame, près de l'Abbaye de St. Pierre; 3°. celle de Saint-Jacques; 4°. Saint-Michel; 5°. Saint-Martin, dite d*Eckerghem*; 6°. Saint-Sauveur, surnommée *Celiskiste*, auprès de laquelle, autrefois, deux Dames d'honneur de l'Infante Isabelle se sont rendues Recluses, & y ont fait bâtir un petit Hermitage.

Entre les Places publiques, celle qu'on appelle *Marché du Vendredi*, est remarquable par sa grandeur, & par la Statue de l'Empereur Charles-Quint, placée au milieu, sur un piédestal, dans son habillement Impérial. Celle du *Cauter* est remarquable par la belle promenade, sous plusieurs rangées d'arbres: on y bâtit, environ l'an 1337, un beau Théatre d'Opéra, & un beau corps-de-garde pour la garnison.

Parmi plus de trois cents Ponts, il y en a un où l'on voit en bronze la figure d'un

jeune homme, qui étant forcé de couper la tête à son pere, la lame de l'épée sauta en l'air au moment qu'il voulut le frapper, & la poignée lui demeura dans la main. Cette histoire, arrivée l'an 1371, se trouve représentée en tableau à l'Hôtel-de-Ville. Près de cet Hôtel est le *Béfroi*, qui est une Tour fort élevée, ayant plus de 300 dégrés, avec une belle horloge & un carillon, dont la grosse cloche, dite *Roeland*, pese 11000 livres. Au-dessus de cette Tour, il y a un dragon de cuivre doré, qu'on dit, par tradition, que Baudouin IX, Comte de Flandres, envoya de Constantinople.

L'Hôtel-de-Ville est un double bâtiment, ayant deux faces; l'une, qui est d'une architecture ancienne, fut commencée en 1481, & la nouvelle en 1600, mais elle ne fut achevée que vingt ans après.

Le Magistrat de Gand est composé du Grand-Bailli & de treize Echevins trois Pensionnaires & six Secrétaires, dits *de la Keure*, & du Lieutenant-Bailli & treize Echevins, avec un Pensionnaire, & quatre Secrétaires, dits des *Purchons* ou *Gedeele*, outre trois Receveurs. On a parlé du Conseil de la Province résidant à Gand, ci-dessus *page* 303.

La Citadelle est assez belle & réguliere; elle a des ouvrages extérieurs, une contrescarpe, & de larges fossés. Les Flamands

rebelles au Roi Philippe II, leur Souverain, la raserent l'an 1573; mais le Duc de Parme, Gouverneur du Pays, la fit rebâtir en 1584.

On voit à Gand deux Canaux; l'un, que les Etats de Flandres ont fait commencer l'an 1613, va à Bruges, qui en est à huit lieues; l'autre Canal vers le Sas-de-Gand, & se jette de là dans la mer: on commença le dernier l'an 1554, & il fut achevé en 1561. Le pavé vers Bruxelles, qui est à dix lieues de Gand, fut construit l'an 1705; celui du chemin de Courtray, qui en est à huit, fut achevé l'an 1722.

La riche Abbaye de Saint-Pierre de Gand, de l'Ordre de saint Benoît, dite au *Mont-Blandin*, fut fondée vers l'an 610, par Sigebert, Roi d'Austrasie, à l'instance de saint Amand, & elle fut rétablie vers l'an 946, par Arnould, Comte de Flandres. C'est un des plus riches & des plus illustres Monasteres des Pays-Bas: le Prélat porte le titre de Prince de Camphin, & de Primat de la Flandre; il a la Jurisdiction temporelle sur une grande partie de la Ville, & confere plusieurs Cures à ses Religieux, en vertu d'un nouvel accord fait avec l'Evêque de Gand, l'an 1735. L'Eglise Abbatiale a été magnifiquement rebâtie en 1722. Outre une belle Bibliotheque, on y admire de riches tapisseries.

L'Abbaye de Baudeloo, de l'Ordre de Citeaux, a été fondée au Pays de Waes,

l'an 1197, par Baudouin de Bocla, Moine de Saint-Pierre, & dotée par le Comte Baudouin IX, depuis Empereur de Constantinople. C'étoient de Bénédictins jusqu'en 1225, qu'ils admirent la Regle de Citeaux. Les guerres civiles ayant détruit leur Abbaye, ils se sont retirés à Gand l'an 1585, où ils ont à présent un beau Monastere.

L'Abbaye de Troechises ou *Drongene*, Religieux de l'Ordre de Prémontré, est à peu de distance de cette Ville; elle fut fondée par saint Amand l'an 640, & rétablie par Baudouin-le-Chauve, Comte de Flandres, vers l'an 901. Ses Religieux furent Chanoines Réguliers jusqu'en 1138, qu'ils se soumirent à l'Ordre de Prémontré.

Les autres Monasteres sont : le College des Jésuites, qui y enseignoient les Humanités, de même que les Augustins. Les premiers vinrent à Gand en 1585, & les Augustins dès l'an 1299. Les Chartreux y sont établis depuis l'an 1584, ayant été fondés hors de la Ville dès l'an 1320; les Carmes y furent admis en 1287; les Dominicains en 1228 : leur Eglise est un ouvrage hardi, n'étant soutenu par aucun pilier; les Récollets y vinrent en 1225, & les Capucins en 1589; les Carmes déchaussés y ont une belle Eglise, qui fut achevée l'an 1712; le Prieuré de Waerschot, Religieux de l'Ordre de Citeaux, fut fondé à deux lieues de Gand par Simon de Uyttenhove, l'an

1444, & transféré dans cette Ville l'an 1650. Les Jésuites Anglois y ont un petit College. Les Freres Alexiens, dits *Celle-broeders*, qui vont aux malades, étoient ci-devant habillés d'une maniere fort bizarre; leur Eglise, qui est d'une beauté achevée, fut bâtie en 1679, & mérite la vue des Etrangers.

Il n'y a point de Ville aux Pays-Bas, où il y ait tant d'Abbayes de Filles que dans celle-ci; on en compte jusqu'à neuf. L'Abbaye avec l'Hôpital de *Bylocke*, de l'Ordre de Cîteaux, fondée vers l'an 1220. L'Abbaye de *Oost-Eekeloo*, du même Ordre; elles vinrent s'établir à Gand durant le siecle passé, ayant été fondées premiérement au Village de ce nom, à trois lieues de la Ville. L'Abbaye de *Nonnenbosch*, du même Ordre, a été fondée dès l'an 1215; celle de *Groenenbriele*, de l'Ordre de saint Augustin, fut commencée en 1340; celle de *Terhaegen*, de Cîteaux, vint s'établir à Gand durant les troubles du Pays, ayant été fondée premiérement à Axel; celle de *Dorrezeele*, pareillement de Cîteaux, y fut transférée du Village d'Evergem; & l'Abbaye du riche Hôpital, étoit autrefois des Religieuses de l'Ordre de saint Augustin; mais en 1628, elles prirent la clôture, avec la Regle de saint Benoit. Celle de Deinse, Religieuses de l'Ordre de saint Augustin, avoit été fondée dans la petite Ville de ce

nom, & fut transférée à Gand l'an 1505.
L'Abbaye de riches Claires fut fondée vers l'an 1234, & celle des Bénédictines Angloises en 1624.

Les autres Couvents sont : les Hospitalieres, les pauvres Claires, les Colletines, (où l'on gardoit le corps de sainte Collete, Vierge, & Réformatrice de cet Ordre, qui est encore entier, quoiqu'elle soit morte dès l'an 1447 : le 6 Octobre 1783, après la suppression de ce Couvent, le corps de cette Sainte fut transporté à Poligny, en France.) les Ursulines, les Carmélites déchaussées, les Sœurs-Noires, les Annonciades, les Dominicaines, l'an 1628 ; les Sœurs-Grises, les Capucines, & les Prieurés de Galilée, de Saint-Georges & de Sainte-Agnès, Religieuses de l'Ordre de saint Augustin ; outre cela grand nombre d'Hôpitaux & plusieurs Chapelles ; & deux beaux & nombreux Béguinages, dont le principal fut fondé l'an 1234, par Jeanne & Marguerite, Comtesses de Flandres ; les Dominicains en sont les Directeurs.

La Cour du Prince est un bâtiment ancien ; le Comte Louis de Mâle l'acheta l'an 1368, & plusieurs de ses Successeurs y ont demeuré. Le Prince Charles, fils aîné de Philippe-le-Bel & de Jeanne d'Arragon, ensuite Roi d'Espagne & Empereur, naquit dans ce Palais le 24 Février 1500, & fut baptisé le 9 Mars suivant, par l'Evêque de Tournay ; mais les Gantois n'ont pas eu grand

fujet de fe faire fête de cette naiffance : car fe croyant furchargés par fréquentes impofitions, ils fe révolterent en 1539, & demanderent du fecours à François I, Roi de France, qui ne voulut pas les écouter. L'Empereur partit d'abord de l'Efpagne, paffa par la France, & les châtia avec la derniere rigueur. Il fit exécuter à mort vingt-fix des principaux Bourgeois, en profcrivit un plus grand nombre, confifqua tous leurs biens, leur ôta leur artillerie, leurs armes & leurs privileges, & les condamna à plus de douze cents mille écus d'amende, & le Magiftrat à marcher dans les Proceffions publiques la corde au col. Et afin qu'ils ne puffent jamais s'en relever, il y fit bâtir une Citadelle; & d'une des plus grandes Villes de l'Europe, il en fit prefque une folitude. Depuis ce temps-là elle a repris fon ancien luftre; fa fituation, fes bâtiments magnifiques, fon commerce & fes richeffes, la rendent une des Villes les plus confidérables & les plus peuplées de tout le Pays.

Le fameux Traité, appellé *la Pacification de Gand*, y fut conclu par tous les Etats généraux du Pays, à l'exception de ceux des Provinces de Luxembourg & de Namur, le 8 Novembre 1576. Il confiftoit en XXV Articles : on y avoit arrêté principalement, que les Troupes Efpagnoles & étrangeres fortiroient du Pays; que les Provinces de Hollande & de Zélande demeureroient unies

aux autres, & que la Religion Catholique seroit maintenue, comme aussi les anciens Privileges du Pays. Ce Traité fut signé par les Abbés de Sainte-Gertrude à Louvain, de Saint-Pierre à Gand, & de Saint-Guilain près de Mons, par la principale Noblesse du Pays, & par les Députés de chaque Ville & Province. Le Roi Philippe II le ratifia; mais ce fut contre le sentiment des bons Catholiques.

Le Duc d'Arschot fut nommé Gouverneur de la Flandre, & fit une entrée magnifique à Gand; mais les Bourgeois suscités par les Sieurs d'Hembise, Ryhove, & autres Rebelles, s'assemblerent tumultuairement trois jours après, demandant qu'on leur rendît les Privileges que Charles-Quint leur avoit ôtés. Sur le refus, ils se saisirent du Duc, des Evêques de Bruges & d'Ypres, & de quelques autres Seigneurs, qu'ils tinrent long-temps prisonniers. Ils prêterent ensuite serment au Prince d'Orange, souscrivirent à l'Union d'Utrecht, & le Sr. d'Hembise devint premier Echevin; mais l'an 1584, ils rentrerent en l'obéissance de leur Souverain, & le Sr. Hembise, auteur des troubles, fut déposé & décapité ensuite, le 4 Août 1585.

Louis XIV prit cette Ville le 9 Mars 1678, après un siege de six jours; mais il la rendit à l'Espagne par la Paix de Nimegue. Elle changea de domination l'an 1706, après la

bataille de Ramillies, lorsque les Alliés s'en rendirent maîtres sans coup férir.

Les François s'en saisirent par stratagême, le 5 Juillet 1708, étant sous la conduite du Brigadier la Faille; mais ils n'y demeurerent que peu de mois. Le Prince Eugene de Savoie & le Duc de Marlborough vinrent l'assiéger le 24 Décembre. La tranchée y fut ouverte, & les canons & mortiers étoient déja en état de mettre la Ville en feu, lorsqu'elle se rendit le 30 suivant. Le Comte de la Motthe, Lieutenant-Général, sortit le 2 Janvier 1709, avec la Garnison, qui consistoit en 1400 hommes, six canons & deux mortiers, & fut conduit à Tournay.

Le 9 Juillet 1745, un corps nombreux de Troupes Françoises, commandé par M. du Cayla, Lieutenant-Général, tomba sur un corps de Troupes alliées de 6000 hommes, sous les ordres du Baron de Molck, Général Autrichien, qui avoit ordre de se jetter dans Gand. Ce détachement fut mis en déroute au Village de Melle, entre cette Ville & Alost; il en resta plus de 500 sur la place, & près de 1500, la plupart Anglois, furent faits prisonniers. Deux jours après, 11 Juillet, le Comte de Lowendal, autre Lieutenant-Général François, s'empara de Gand par surprise & par escalade, à la pointe du jour; il se rendit maître de quantité de munitions de guerre & de bouche, & prit pour plusieurs millions d'effets, appartenants aux

Anglois. Le Château se rendit le 15 suivant: 700 hommes y furent faits prisonniers de guerre, avec le Baron de Kieséghem, Grand-Bailli & Gouverneur de Gand. Le Roi de France y fit une entrée magnifique le 25 du même mois; S. M. logea avec le Dauphin, au Palais Episcopal. Enfin, cette Ville fut évacuée par les François l'an 1749, en vertu de la Paix d'Aix-la-Chapelle.

LA VILLE DE BRUGES.

CEtte Ville est située dans une plaine, à deux lieues de la Mer, à quatre d'Ostende, à huit de Gand, de Courtray, de Furnes, & de Middelbourg en Zélande. Il y a un grand nombre de Canaux, qui ont été faits pour la facilité du commerce, dont un mene à Gand, un à Ostende, un à l'Ecluse, un à Damme, d'autres à Nieuport, à Furnes, à Ypres & à Dunkerque, où l'on peut aller en un jour pendant l'été. Le Marquis de Castelrodrigo, Gouverneur des Pays-Bas, fit élargir le Canal d'Ostende de dix-huit pieds en 1665, pour le rendre capable de porter des vaisseaux de plus de 400 tonneaux, & ils peuvent venir jusqu'au bassin ou la *Komme* de Bruges, où l'on a vu très-souvent vingt-cinq à trente gros vaisseaux marchands & autres. Ce Canal fut nettoyé & élargi considérablement l'an 1728.

C'est

C'eſt une choſe étonnante de voir dans ce même Canal, comment les vaiſſeaux ſortant de la mer peuvent entrer dans celui-ci, qui eſt d'eau douce, ſans que les eaux ſoient mêlangées; cela ſe fait par le moyen des écluſes & d'autres machines qu'on a faites à Slicke, où il y a un Fort qu'on a bâti pour la défenſe des mêmes écluſes.

Il n'y a aucune fontaine ni riviere à Bruges, mais des Canaux & des Ponts en quantité. Toutes les eaux y ſont dormantes, nonobſtant l'inégalié du terrein de la Ville, qui eſt plus bas d'environ dix-huit pieds du côté de la Mer que du côté de la Porte de Gand, à l'endroit qu'on appelle le *Minne-water*, où les bateaux de Gand, d'Anvers, de Bruxelles & de Malines arrivent; mais on renouvelle ces eaux en moins d'une demi-heure de temps, en les laiſſant écouler peu à peu dans la Mer, par le moyen de trois écluſes, qui ſont dans la Ville. On y a bâti à l'entrée de la barque de Gand, l'an 1739, un Pont de pierre de taille très-magnifique, de même qu'un beau Quay. Cette barque eſt la plus commode & la plus agréable du monde pour les Voyageurs : on y trouve ordinairement bonne compagnie, & on y eſt ſervi à dîner comme dans les meilleures Auberges.

Bruges étoit très-floriſſante il y a deux cents ans : toutes les Nations du monde s'y rendoient pour négocier; elles y avoient

leurs Maiſons nationales magnifiquement bâties, avec leurs Magaſins & des Conſuls pour la conſervation de leurs droits & privileges. On y a compté juſqu'à dix-ſept de ces Maiſons, bâties à la gothique, ornées de pluſieurs tours, ſtatues & armoiries.

Mais elle a ſouffert beaucoup par la révolte contre l'Archiduc Maximilien, qui avoit épouſé Marie, héritiere de Bourgogne. Les Brugeois eurent l'audace de tenir ce Prince en arrêt l'an 1488, de maltraiter ſes Miniſtres & ſes Domeſtiques, & de décapiter leur Ecoutette Pierre Lanchals, & pluſieurs autres affectionnés à leur Souverain. Ils demanderent auſſi du ſecours au Roi de France, au Duc de Gueldres & à ceux de Gand; mais enfin, après que cette rebellion eut duré pendant quatorze mois, ils implorerent la clémence de leur Prince l'an 1490 : il y en eut cinquante-ſix condamnés à mort, un plus grand nombre banni, & la Ville fut obligée de payer à ſon Souverain une groſſe amende. Depuis l'agrandiſſement des Villes d'Amſterdam & d'Anvers, ſon commerce eſt fort diminué, & la Ville n'eſt pas, à beaucoup près, peuplée à proportion de ſa grandeur & de ſa ſituation avantageuſe. Il y a pourtant encore quantité de gros Marchands, & une Chambre de Commerce.

On y voit beaucoup d'Egliſes conſidérables, dont la premiere en rang eſt la Ca-

thédrale. Baudouin, dit *Bras de fer*, Comte de Flandres, la fit commencer vers l'an 865, à l'honneur de Saint-Donat, Archevêque de Rheims, que ceux de Bruges choisirent pour leur Patron, après que ses Reliques leur furent envoyées, vers l'an 900, par Ebon, Archevêque de Rheims : on célebre sa Fête le 14 Octobre,

L'an 994, Arnould, Comte de Flandres, établit dans cette Eglise un Chapitre de douze Chanoines, avec un Prévôt, qui furent augmentés ensuite jusqu'au nombre de trente-une Prébendes, toutes à la collation du Pape ou de l'Evêque, hormis celles des neuf Gradués, qui sont électives. Les Dignitaires sont, les Doyen, Archidiacre, Chantre, Archiprêtre & Pénitencier. Ce Chapitre a été très-considérable de tout temps : Robert de Jérusalem, Comte de Flandres, donna, l'an 1105, au Prévôt le titre de Chancelier perpétuel & héréditaire de Flandres; & aux Chanoines celui de ses Chapelains domestiques.

Ce Diocese faisoit anciennement partie de celui de Tournay, où il y avoit dans la Cathédrale un Archidiacre particulier de Bruges. Le Pape Paul IV y établit, l'an 1559, un Evêque particulier, Suffragant de l'Archevêque de Malines, à la demande de Philippe II, Roi d'Espagne. Le revenu fut établi en partie sur les revenus de la Prévôté de l'Eglise de Saint-Donat, qui

lui fut unie avec le titre de Chancelier & sa Jurisdiction, laquelle est très-considérable; & en partie aussi des revenus de l'Abbaye de Doest, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, laquelle fut supprimée; elle étoit située au Village de Lisseweghe, à deux lieues de Bruges, vers la Mer. On y joignit encore tous les biens & dixmes que l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer possédoit dans ce nouvel Evêché.

Il comprend neuf Villes; savoir, Bruges, Ostende, Damme, Tourhout, Roulers ou Rousselaere, Middelbourg, Oudenbourg, l'Ecluse & Ardembourg, avec environ 130 Bourgs ou Villages, partagés en huit Doyennés. Les deux dernieres Villes appartiennent aux Etats-Généraux, avec l'Isle voisine de Cadsant. On y compte, outre la Cathédrale, quatre autres Chapitres; savoir, Notre-Dame & Saint-Sauveur à Bruges, Saint-Pierre à Tourhout, & St. Pierre & St. Paul à Middelbourg, outre celui d'Ardembourg, qui est supprimé. Quatre Abbayes d'Hommes, savoir, Saint-André lez Bruges, & Oudembourg, de l'Ordre de saint Benoit; celles des Dunes, Ordre de Cîteaux, & d'Eckhoute, Ordre de saint Augustin, à Bruges; outre celle de Doest, unie à l'Evêché, & celle de Zoetendal, Ordre de saint Augustin, qui a été annexée au College des Jésuites à Bruges. Il y a encore quatre Abbayes de Filles; savoir,

Sainte-Godelive, Ordre de ſaint Benoît; Saint-Trond, Ordre de ſaint Auguſtin, & Sparmaille & 's Hemelsdal, Ordre de Cîteaux.

ÉVÊQUES DE BRUGES.

I. Pierre Curtius, Brugeois, Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, où il étoit Paſteur de l'Egliſe de Saint-Pierre : il fut ſacré l'an 1562, & mourut en 1567.

II. Rémi Driutius de Caſſel, Conſeiller au grand Conſeil, & Prévôt de Notre-Dame à Bruges, avoit été auparavant nommé premier Evêque de Leuwarde, en Friſe; il fut ſacré Evêque de Bruges l'an 1569: deux ans après, il y tint un Synode, & mourut l'an 1594.

III. Matthias Lambrecht, natif du Franc de Bruges, Chanoine & Archidiacre de Bruges, fut ſacré l'an 1596, & mourut ſix ans après.

IV. Charles-Philippe de Rodoan, Abbé Commandataire d'Eenhame, premiérement Evêque de Middelbourg, en Zélande, où il n'a jamais réſidé, à cauſe des troubles du Pays, devint Eveque de Bruges en 1604, & mourut en 1616.

V. Antoine Trieſt, de Gand, Doyen de la Cathédrale de Bruges, fut ſacré l'an 1617, & paſſa à l'Evêché de Gand, l'an 1622.

VI. Denis Chriſtophori, d'Anvers, Doyen

de la Cathédrale de Bruges, fut ſacré l'an 1623, & mourut en 1629.

VII. Servais Quinckerus, Brugeois, Doyen de la même Egliſe, fut ſacré l'an 1631, & mourut en 1639.

VIII. Nicolas de Haudion, Prévôt de la Cathédrale de Gand, fut ſacré en 1642, & mourut l'an 1649.

IX. Charles van den Boſch, Doyen de la Cathédrale de Bruges, fut ſacré en 1651, & paſſa à l'Evêché de Gand l'an 1660.

X. Robert de Hainin, Prévôt de Saint-Pierre à Caſſel, fut ſacré en 1662, & mourut l'an 1668.

XI. François de Baillencourt, de Nivelle, Docteur en Droits dans l'Univerſité de Louvain, & Conſeiller Eccléſiaſtique au grand Conſeil, fut ſacré l'an 1671, & mourut en 1681.

XII. Humbert-Guillaume à Précipiano, Bourguignon, Abbé de Bellevaux, Doyen de la Métropole de Beſançon, Conſeiller du Conſeil ſuprême de Flandres à Madrid, fut ſacré l'an 1683, & devint Archevêque de Malines en 1690.

XIII. Guillaume Baſſery, de Bruxelles, Vicaire-Apoſtolique de l'Evêché de Bois-le-Duc, & Profeſſeur en Droits dans l'Univerſité de Louvain, fut ſacré l'an 1691, & mourut ſubitement le 18 Juin 1706.

Le Pere Charles de Hornes, ci-devant Comte d'Hautekercke, Capucin, fut nom-

mé à cet Evêché l'an 1706, par le Roi Philippe V; mais les Alliés s'étant rendus maitres des Pays-Bas Autrichiens, cette nomination n'eut point lieu : il mourut à Liege l'an 1710.

XIV. Henri-Joseph van Susteren, d'Amsterdam, Chanoine-Ecolâtre de la Métropole de Malines, Vicaire-Général de l'Archevêque Précipiano, fut sacré à Malines le 22 Mars 1716. Cet Evêque a surpassé tous ses Prédécesseurs par sa libéralité : il rétablit le Séminaire Episcopal l'an 1719; & ayant acheté ensuite l'Hôtel du Duc de Croy, situé près de l'Eglise de Saint-Sauveur, il y bâtit un Séminaire nouveau l'an 1739, le plus magnifique qu'on voit aux Pays-Bas. Ce digne Prélat mourut le 24 Février 1742, âgé de 74 ans, après 26 ans d'Episcopat, extrêmement regretté pour ses bienfaits envers les Eglises & les Pauvres.

XV. Jean-Baptiste-Louis de Castillion, de Bruxelles, Prévôt de l'Eglise Collégiale de Sainte-Pharaïlde à Gand, après avoir été nommé à l'Evêché de Ruremonde, passa à celui de Bruges, & fut sacré à Malines le 14 Juillet 1743.

XVI. Jean-Robert-Guilain Caymo, de Bruxelles, Docteur en Théologie dans l'Université de Louvain, fut sacré à Malines par le Cardinal son Métropolitain, l'an 1754. Il mourut le 22 Decembre 1775.

XVII. Félix-Guillaume-Antoine Brenart,

de Louvain, Conseiller Ecclesiastique du grand Conseil à Malines & Doyen du Chapitre de la Collégiale à Liere en Brabant; il fit son entrée solemnelle le 3 Août 1776.

On garde avec vénération dans la Cathédrale de Saint-Donat, les ossements de Charles-le-Bon, Comte de Flandres, qui sont d'une grandeur prodigieuse. Ce Prince y fut massacré par quelques malfaiteurs l'an 1127, pendant qu'il étoit en priere. On déteste encore tous les ans, le 2 Mars, la mémoire de ceux qui ont commis cet horrible meurtre; on fait le récit de sa vie, & l'on montre ses Reliques. Les riches ornements & l'argenterie de cette Eglise méritent d'être considérés, ainsi que les tapisseries, données l'an 1730, par l'Evêque van Susteren.

La plus belle Place de la Ville c'est le grand marché; on y voit au milieu un grand corps-de-logis quarré, qu'on nomme *les Halles*, avec des galeries publiques, & une grande cour.

Le long de cette grande Place, on voit un grand bâtiment, qui sert de magasin public pour les draps des Marchands; il est bâti sur un Canal, soutenu par plusieurs piliers, de telle maniere que les vaisseaux, qu'on appelle *Bylanders*, peuvent passer dessous pour traverser la Ville, & passer du Canal d'Ostende dans celui de Gand.

La Place ou Marché de Vendredi est

très-belle ; il y a plusieurs promenades entre des allées d'arbres, & au milieu un beau corps-de-garde nouvellement bâti.

Le Bourg est une grande Place, sur laquelle est l'Hôtel-de-Ville, dont voici le plan : il est bâti à la gothique, orné de quantité de figures des anciens Comtes & Comtesses de Flandres ; en 1376, le Comte Louis de Mâle y mit la premiere pierre. On voit aussi sur la même Place l'Eglise Cathédrale, le Palais Episcopal, la Cour Prévôtale & Canonicale, le Greffe de la Ville, la Cour où ceux du Franc de Bruges tiennent leurs assemblées, laquelle a été rebâtie l'année 1722 & suivantes ; les prisons, qui furent brûlées par la malice d'un des prisonniers l'an 1685, & qui ne sont pas encore rebâties.

Il y a aussi la Chapelle de Saint-Basile ou du saint Sang du Sauveur, que l'on y garde avec beaucoup de vénération. Ce dépôt sacré est dans un cylindre de verre, dans lequel il y a une phiole aussi de figure cylindrique, où le Sang est enfermé ; c'est une liqueur blanche, congelée & transparente, rouge en plusieurs endroits. On dit que Thierry d'Alsace, Comte de Flandres, l'apporta à son retour de la Terre-Sainte l'an 1148, où il l'avoit reçu de Foulques d'Anjou, Roi de Jérusalem, dont il avoit épousé la fille. Il l'envoya à l'Eglise de Saint-Basile à Bruges, par Léonius, Abbé de Saint-Bertin. C'est pour cela que les Brugeois prient annuelle-

ment l'Abbé de Saint-Bertin d'assister à leur Procession solemnelle du 3 Mai.

Outre le Chapitre de la Cathédrale, il y en a deux autres, l'un dans l'Eglise de Notre-Dame, fondé l'an 1091, par Radbode, Evêque de Tournay, pour un Prévôt & onze Chanoines; & l'autre dans celle de Saint-Sauveur, érigé l'an 1501, par Pierre Quicke, Evêque de Tournay, pour un Doyen & dix-huit Chanoines, maintenant réduit à douze; ces Prébendes sont tout ce qu'il y a de plus modique en fait de Canonicats.

L'Eglise de Notre-Dame est fort belle; il y a un clocher très-élevé; les Mariniers l'observent lorsqu'ils viennent vers Ostende. On y admire aussi deux tombes de cuivre doré, d'une beauté & d'une magnificence extraordinaire; l'une de Marie, héritiere de Bourgogne, qui mourut l'an 1482, & l'autre de Charles-le-Hardi, son pere, Duc de Bourgogne, qui fut tué devant Nancy l'an 1477. Marie d'Autriche, petite-fille du Duc Charles, & sœur de l'Empereur Charles-Quint, fit faire ce dernier tombeau l'an 1550, après y avoir fait transférer le corps de son aïeul, qui avoit été enterré à Nancy, dans l'Eglise de Saint-Georges. On conserve dans le trésor de la dite Eglise de Notre-Dame des ornements de la derniere richesse; savoir, Chappes, Chasubles & Dalmatiques, garnies de perles & de diamants, que Marie de Bourgogne avoit elle-même travailliées.

Les autres Eglises sont très-nombreuses; car outre la Cathédrale & les deux Collégiales susdites, il y a cinq autres Paroisses, Saint-Jacques, Saint-Gilles, Sainte-Anne, Sainte-Walburge & Sainte-Catherine; quatorze Chapelles, y compris celle du Saint-Sang, (dont on a parlé ci-dessus) & celle du Saint-Sacrement, qui a été bâtie en 1701, à l'occasion d'un scélérat qui avoit jetté les saintes Hosties dans un lieu indécent.

On y compte douze Monasteres de Religieux; l'Abbaye de Saint-Barthelémi d'Eeckhoute, Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, fut fondée l'an 650, par saint Trond, & rétablie l'an 1050 ou environ.

L'Abbaye des Dunes, de l'Ordre de Cîteaux, fut commencée par saint Bernard, lorsqu'il vint aux Pays-Bas, l'an 1138. Elle étoit placée dans ce temps-là à une lieue de Furnes, entre les dunes de la mer, dont elle a tiré son nom; mais en 1627, ses Religieux se retirerent à Bruges, où ils bâtirent un très-beau Monastere. On y conserve le corps entier du bienheureux Abbé Idesbalde, de la famille noble de van der Gracht, mort dès l'an 1167.

Les Peres Jésuites furent reçus l'an 1570; leur Eglise, d'une architecture parfaite, fut commencée l'an 1617, & achevée l'an 1645. Ils y enseignoient les Humanités. Les Dominicains y furent fondés l'an 1233, par

Jeanne, Comtesse de Flandres; les Récollèts, en 1244; les Carmes chaussés ont une Eglise très-belle; les Augustins y enseignent aussi les Humanités; les Capucins; les Carmes déchaussés, le Prieuré des Guillelmins, les Freres Alexiens, & enfin les Chartreux, qui ont demeuré autrefois hors la Ville jusqu'à l'an 1608, qu'ils y obtinrent pour leur demeure un vieux Prieuré de Religieuses de Saint-Aubert.

Les Monasteres de Religieuses sont: l'Abbaye de Saint-Trond, de l'Ordre de St. Augustin; l'Abbaye de Sainte-Godelive, Bénédictines Réformées, qui y sont venues de Gistelle; celles de Sparmaille & de 's Hemelsdal, de l'Ordre de Citeaux, dont la derniere est venue de Dixmude, l'an 1672; les Religieuses de Sainte-Claire, ou les riches Claires; les Carmélites chaussées & déchaussés; les Sœurs-Grises, les Sœurs-Noires, les Conceptionistes, les pauvres Claires ou Collettes, les Annonciades, les Religieuses de Sarrepte & celles de Béthanie, & les Angloises, toutes trois de l'Ordre de saint Augustin; celles-ci ont bâti une nouvelle Eglise l'an 1739, & y ont posé un Autel de marbre & de jaspe venu de Rome: c'est tout ce qu'on peut voir de curieux. Les Dominicaines, les Pénitentes Angloises venues de Nieuport; les Pénitentes d'Ardembourg, & un Béguinage de quarante Béguines. Le grand Hôpital, celui de Sainte-Marie-Magdelaine,

laine, (où l'on a bâti, l'an 1739, une Maison de correction) celui de Saint-Julien pour les insensés, Notre-Dame de la Potterie, &c. L'Eglise de Jérusalem mérite aussi la curiosité des Etrangers; elle fut bâtie l'an 1435, par la Famille d'Adornes; conforme en tout au fameux Temple que les Catholiques ont dans la sainte Cité de Jérusalem.

Enfin le Monastere de Sainte-Anne, de Religieuses Chartreuses à Bruges, est l'unique qu'il y ait dans les Pays-Bas Autrichiens; & il n'y a même que six Couvents pareils dans toute la Chrétienté. Ces Religieuses observent leur Regle avec la même exactitude que les Chartreux. Après quelques années de Profession, elles sont consacrées solemnellement par l'Evêque, qui leur donne l'Anneau, l'Etole & le Manipule, avec le droit de chanter l'Epître à la Messe: ces mêmes Religieuses répondent en quelque maniere aux Diaconesses des premiers siecles.

On trouve peu de Villes où il y ait tant de Maisons pour les Orphelins, qu'à Bruges. Il y en a entr'autres une, appellée l'Ecole des Bogards, qui a été établie vers l'an 1520; l'on y entretient environ 180 jeunes Garçons, les uns dans les Etudes, les autres dans différents Métiers, selon leur génie: ils sont habillés de drap, la

moitié du corps bleu, & l'autre rouge, avec un bonnet noir. *

On y voit pareillement une Ecole de pauvres filles, vêtues de rouge ou de bleu, où on en entretient toujours 120. Celle-ci fut établie l'an 1523.

Il y a dans cette Ville six Jurisdictions différentes, pour l'administration de la Justice, tant civile que criminelle.

La premiere est celle du Magistrat, qui est composé du grand Bailli ou Surintendant de la Gendarmerie de Flandres, de l'Ecoutette, de deux Bourguemestres, l'un des Echevins, & l'autre de la Commune, de douze Echevins, douze Conseillers, dix Pensionnaires & Greffiers, & deux Trésoriers.

La seconde est celle du plat-Pays des environs de la Ville, qu'on appelle *le Franc de Bruges*, dont on parlera bientôt.

La troisieme est celle du Chapitre & de la Prévôté. L'Evêque y fait administrer la Justice, en qualité de Prévôt & Chancelier héréditaire de la Flandre, & il y a vingt-

* On a vu des Evêques, des Abbés, & plusieurs autres savants Ecclésiastiques & Gens de bien, qui sont sortis de cette Ecole, & qui y ont laissé leurs portraits. Cette Maison hérite le tiers des biens de ceux qui en sont sortis, à moins qu'ils ne fassent accord pour rédimer ce droit.

huit Juges, vulgairement appellés *Redenaers*, qui ſont autant de Feudataires. Les Chanoines ont auſſi une Juriſdiction très-ample; mais il n'y a qu'un Bailli & un Greffier pour les deux Colleges.

Le quatrieme College eſt la Cour Féodale, où préſide le Grand-Bailli de la Ville de Bruges, & où l'on vuide les procès concernant les Fiefs, qui relevent de la même Cour.

Le cinquieme & le ſixieme ſont les Colleges du *Ziſſeelſche* & du *Maendagſche*; mais leur Juriſdiction n'eſt pas d'une ſi grande étendue que les autres.

Ce fut en cette Ville que Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, inſtitua, au mois de Janvier 1430, l'Ordre de la Toiſon d'or, le jour qu'il conſomma ſon mariage avec Iſabelle, fille de Jean, Roi de Portugal. Il prit pour Protecteurs de l'Ordre, la ſainte Vierge & ſaint André, Patron des Bourguignons; il y créa vingt-cinq Chevaliers, auxquels il donna une longue robe d'écarlate, que ſon fils Charles-le-Hardi changea, au Chapitre de Valenciennes, en une de ſoie, & qui eſt maintenant de velours cramoiſi. Il leur donna auſſi un collier d'or, au bout duquel pend la Toiſon. Le Duc Philippe ſe déclara Chef au Grand-Maître de l'Ordre, & nomma un Chancelier, un Tréſorier, un Roi d'Armes & un Greffier.

On a tenu vingt-deux Chapitres de cet

Ordre, jusqu'à ce que Philippe II, Roi d'Espagne, ayant tenu le dernier à Gand l'an 1559, le Pape Grégoire XIII déclara que ce Prince & ses Successeurs pourroient créer des Chevaliers hors du Chapitre, quand il leur plairoit.

On en a tenu encore trois Chapitres à Bruges; le premier, en 1432, dans l'Eglise de Saint-Donat; le second, en 1468, dans celle de Notre-Dame; & le troisieme, en 1478, dans celle de Saint-Sauveur.

Philippe-le-Bon dressa lui-même les Statuts de cet Ordre, qui ne furent publiés qu'au mois de Novembre 1430, onze mois après son institution.

Ces Statuts sont divisés en soixante-six Articles, dont le premier est, que ce Prince en seroit le Chef pendant sa vie; & après lui ses Successeurs, Ducs de Bourgogne. L'Article LXV porte, que si le Souverain ne laissoit pour héritier qu'une fille, celui qu'elle épouseroit seroit Chef de l'Ordre; ce qui arriva à la mort de Charles-le-Hardi, fils de Philippe-le-Bon, qui ne laissa qu'une fille. Cette Princesse épousa Maximilien d'Autriche, qui fut reconnu Chef-Souverain de l'Ordre de la Toison d'or, conformément à l'Article que l'on vient de lire. Tous les descendants de Maximilien & de son fils Philippe, qui devint Roi d'Espagne, eurent le même titre jusqu'à Charles II, Roi d'Espagne. Après la mort de ce Prince, Phi-

lippe V, petit-fils de Louis XIV, Roi de France, se porta pour héritier de tous les Etats de Charles II. Il prit possession du Trône d'Espagne, & en conséquence, il créa des Chevaliers de la Toison d'or, comme étant devenu Chef-Souverain de l'Ordre.

Charles, Archiduc d'Autriche, lui disputa toute la succession de Charles II, & prit de son côté le titre de Roi d'Espagne; & pendant que cette Couronne fut en litige, les deux Contendants créerent des Chevaliers de la Toison d'or.

Cette grande querelle ayant été terminée par les Traités d'Utrecht & de Radstadt, Philippe demeura enfin paisible possesseur du Trône d'Espagne; & Charles de son côté, devenu Empereur, eut en partage la Souveraineté des Pays-Bas Espagnols, avec plusieurs autres grands Etats, situés en Italie. Philippe V ne laissa pas de continuer à se regarder comme Chef de l'Ordre de la Toison d'or, & à créer des Chevaliers de cet Ordre; Charles prétendit que cette qualité de Chef étoit attachée à celle de Souverain des Pays-Bas; & en conséquence, il créa aussi des Chevaliers de la Toison d'or. Les Ministres d'Espagne s'en plaignirent; mais l'Empereur Charles VI n'eut aucun égard à leurs plaintes: toute la question se réduisoit à savoir, si par l'institution de l'Ordre, la qualité de

Chef devoit être attachée à perpétuité à celle de Souverain des Pays-Bas. Voici les principales raisons qui le prouvent :

1°. C'est dans les Pays-Bas que l'Ordre a été institué par un Prince, qui en étoit le Souverain, & qui par les Statuts a transmis son droit à tous ses Successeurs. Il faut donc avoir succédé à la seule Souveraineté qu'il possédoit alors, pour jouir de ce droit.

2°. Le Trésor, les Titres & les Archives de l'Ordre, ne se conservent que dans les Pays-Bas, où ils sont encore ; il est donc naturel que le Chef de l'Ordre soit Souverain du Pays ; où de temps immémorial on en a déposé & gardé tous les Titres.

3°. Les Lettres-Patentes confirmatives des Statuts & des Privileges de l'Ordre, données par Philippe II en 1550, n'ont jamais été publiées ni obligatoires, que dans les Pays-Bas : ce qui prouve que c'étoit uniquement comme Souverain des Pays-Bas, qu'il donnoit ces Lettres.

4°. Les Pays-Bas sont le seul Etat de l'Europe où les Chevaliers de la Toison d'or jouissent de quantité de Privileges, de prérogatives & d'exemptions, qui leur ont été accordés dès le temps de leur institution. Convient-il que le Souverain du Pays où ils en jouissent, perde son titre de Chef-Souverain de l'Ordre, pour le céder à un autre, dans les Etats duquel ils n'en jouissent pas ?

5°. Lorsque Philippe II céda la Souveraineté des Pays-Bas à l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, & à l'Archiduc Albert, son époux, il se réserva le titre *de Chef-Souverain de l'Ordre de la Toison d'or*, avec l'exercice & les fonctions de cette Dignité. Pourquoi cette réserve, si elle n'avoit pas été attachée à la qualité de Souverain des Pays-Bas? Car si elle eût été inhérente à sa Personne & à la Couronne d'Espagne, cette réserve étoit absolument inutile, puisque dans cette supposition, la qualité de Chef-Souverain de l'Ordre n'auroit eu aucune liaison avec celle de Souverain des Pays-Bas, qu'il vouloit bien céder; mais il y a plus, c'est qu'on étoit si persuadé en ce temps-là que la qualité de Chef de l'Ordre étoit inhérente à celle de Souverain des Pays-Bas, que cette réserve surprit extrêmement les Chevaliers qui vivoient alors, & qui ne virent qu'avec peine la Grande-Maîtrise de l'Ordre détachée, par cette réserve, de la Souveraineté des Pays-Bas; jusques-là qu'ils envoyerent un Député à Madrid pour s'en plaindre, comme d'un atteinte manifeste donnée aux Statuts & à la Constitution de l'Ordre. Ce Député étoit le Seigneur de Berlaimont; mais Philippe II, au-lieu de leur répondre que la Souveraineté des Pays-Bas n'avoit aucune liaison avec la Grande-Maîtrise de l'Ordre, leur dit pour les appaiser, qu'ils devoient regarder l'Archiduc

Albert & lui comme un ſeul & unique Souverain; que l'Archiduc continueroit de préſider aux Chapitres & aux cérémonies de l'Ordre; mais qu'il avoit jugé à propos de ſe réſerver par cette clauſe, le choix & la nomination des Chevaliers.

Telle fut la réponſe de Philippe II: on fut obligé de s'en contenter; mais la plainte & la députation prouvent bien clairement qu'on étoit perſuadé en ce temps-là, que la qualité de Chef-Souverain de l'Ordre de la Toiſon d'or, étoit eſſentiellement attachée à celle de Souverain des Pays-Bas.

Voici préſentement les raiſons que l'on alléguoit pour juſtifier le droit de Philippe V.

1°. Ce Monarque, diſoit-on, en vertu du Teſtament de Charles II, a ſuccédé à tous ſes droits & à tous ſes titres; or, Charles II étoit inconteſtablement Chef de l'Ordre de la Toiſon d'or; Philippe V l'a donc été après lui.

2°. Philippe V, en vertu des Ceſſions qui lui ont été faites par le Roi ſon grand-pére; par ſon pere, le Dauphin, & par le Duc de Bourgogne, ſon frere, repréſentoit Marie-Thérèſe d'Autriche, derniere & unique héritiere de la branche maſculine de Bourgogne, éteinte par la mort de Charles II, & dont cette Princeſſe avoit hérité tous les droits & tous les titres, & par conſéquent celui de Chef de l'Ordre de la Toi-

ſon d'or, qui a dû paſſer conſéquemment à Philippe V, ſon repréſentant.

On a répondu à ces deux raiſons : 1°. Que Charles II n'avoit pas créé des Chevaliers de la Toiſon d'or en ſa qualité de Roi d'Eſpagne, mais comme Souverain des Pays-Bas, parce que cette Souveraineté le rendoit Chef & Grand-Maître de l'Ordre.

2°. Que les droits & les titres tranſmis à Philippe V, avoient été reſtreints & limités par les Traités de Paix, qui mirent l'Empereur Charles VI en poſſeſſion de la Souveraineté des Pays-Bas, à laquelle étoit attachée la qualité de Chef de l'Ordre.

Cette queſtion a été agitée plus d'une fois entre les Miniſtres des Cours de Vienne & de Madrid, & elle fut encore traitée au dernier Congrès d'Aix-la-Chapelle; mais elle n'a été terminée juſqu'ici par aucun accomodement; de ſorte que l'on crée à Madrid des Chevaliers de la Toiſon d'or, qui ne ſont point reconnus pour tels dans les Etats ſoumis à la Cour de Vienne; & l'on en nomme à la Cour de Vienne & dans les Pays-Bas, qui ne ſont point reconnus pour tels en Eſpagne, en France & dans les autres Etats ſoumis à la Maiſon de Bourbon.

Au XVIe. ſiecle les Hérétiques ont commis dans la Ville de Bruges les mêmes déſordres, en pillant les Egliſes, briſant les images, &c. que dans les autres Villes du Pays. Ils y dominerent depuis l'an 1578:

jusqu'en 1584, lorsque le Prince de Chimay, qui en étoit Gouverneur, fit son accomodement avec le Prince de Parme le 22 Mai ; & les habitants retournerent alors sous l'obéissance de leur Prince légitime. Georges Cassander, habile défenseur de la Religion Catholique, étoit né à Bruges en 1515 : il mourut le 3 Février 1566, âgé de 51 ans.

Bruges * fut bombardée le 4 Juillet 1704, par les Hollandois, mais avec peu de dommage : elle se soumit aux Alliés l'an 1706, après la bataille de Ramillies. En 1708, elle fut investie par le Comte de la Mothe, Lieutenant-Général : il n'y avoit qu'une petite garnison, qui fut obligée de se rendre le 5 Juillet ; mais les Alliés y rentrerent au commencement de l'an 1709, par la Capitulation faite à Gand le 30 Décembre 1708.

Les François s'en rendirent maîtres le 18 Juillet 1745, sans coup férir : car il n'y avoit plus de garnison. Le Roi Louis XV y fit son entrée avec le Dauphin le 29 suivant.

LE FRANC DE BRUGES.

C'Est le nom d'une grande étendue des environs de Bruges, qui occupe l'espace de sept lieues ; on l'appelle en Latin

* Les Armes de Bruges sont fascées d'argent de gueules de huit pieces, au lion d'azur accollé d'or, brochant sur le tout.

Franconatus Brugensis. Ce Territoire est borné, au Couchant, par la riviere d'Yperlée, qui le sépare du Bailliage de Furnes; au Midi, il a les Châtellenies d'Ypres & de Courtray; au Levant, la Vicomté de Gand, la Zélande & l'Isle de Cadsant; & au Nord, l'Océan.

Il porte le nom de *Franc*, à cause que ses habitants secouerent autrefois la Jurisdiction des Villes de Gand & de Bruges. Les Comtes de Flandres leur accorderent ensuite des Privileges, Loix & Coutumes particulieres. La Comtesse Jeanne l'avoit achetée, l'an 1224, de Jean de Neelle, Châtelain de Bruges, pour la somme de 24545 livres, & leur permit de ne reconnoître autre Juge que le Conseil de la Province. Philippe-le-Bon voulut, par son Ordonnance de l'an 1436, que le Franc de Bruges fît un Corps séparé dans les Etats de Flandres, à charge que les troupes qu'on y leveroit en temps de guerre, ne serviroient que sous l'étendard de Bruges. Depuis ce temps-là, il a été convoqué aux Assemblées par des Lettres particulieres du Conseil de la Province, comme quatrieme membre des Etats de Flandres.

Le Franconat est gouverné par un Magistrat particulier, qui réside dans la Ville de Bruges, ayant sa Cour dans le Bourg: c'étoit autrefois un Château que Baudouin, surnommé *Bras de fer*, Comte de Flandres, avoit fait bâtir l'an 865. Ce Magi-

ſtrat eſt compoſé de quatre Bourguemeſtres, un du Quartier du Levant, un de celui du Nord; l'autre de Weſt, & un de la Commune ; de vingt-ſept Echevins, qui ont leurs Charges à vie ; de ſix Penſionnaires & de deux Tréſoriers. La bonne & prompte Juſtice criminelle qu'on y exerce, rend ce College univerſellement reſpectable.

Il comprend divers Territoires, que ceux du Pays appellent *Ambachten*, au nombre de trente-ſept, ſans les autres enclavements. Pluſieurs Villes, Abbayes, Bourgs & Villages en dépendent; entr'autres Oſtende, Nieuport, l'Ecluſe, Dixmude, Eecloo, Middelbourg, Ardembourg & Damme; les Abbayes de Saint-André & d'Oudenbourg ; les Forts d'Iſendick, Plaſſchendal & de Slickes; les Bourgs d'Oudenbourg, Giſtelle, Blanckenberg, Tourhout, &c. Mais depuis que l'Ecluſe & quelques autres Places ſont aux Hollandois, ceux-ci y ont établi un Magiſtrat particulier du *Franc*.

L'Abbaye de Saint-André, de l'Ordre de ſaint Benoît, n'eſt qu'à un quart de lieue de Bruges; elle fut fondée l'an 1105, par Robert, dit de *Jéruſalem*, Comte de Flandres. Ce ne fut dans ſes commencements qu'un Prieuré, dépendant de l'Abbaye d'Affligem.

L'Abbaye d'Oudenbourg, Religieux du même Ordre, fut fondée l'an 1084, par ſaint Arnould, Evêque de Soiſſons, qui y mourut

mourut trois ans après; elle étoit réduite au point de ſa ruine, lorſque M. van Suſteren, Evêque de Bruges, la rétablit par ſes ſoins paternels.

Le Bourg de Blanckenberg n'eſt qu'à deux lieues de Bruges; on y va par un pavé qu'on a fait l'an 1723. Ce Bourg eſt ſur le bord de la mer : la pêche y eſt conſidérable, & on s'y baigne fort commodément dans la mer, pour le plaiſir ou pour la ſanté.

Au Bourg de Tourhout, il y a un ancien Chapitre de Chanoines, avec un Prévôt, qui étoit, il y a pluſieurs ſiecles, un Monaſtere de Religieux. Ce Bourg appartient à l'Electeur Palatin, comme Duc de Neubourg, avec pluſieurs Villages, & la Forêt de Winendael, où il y eut un combat le 24 Septembre 1708, entre les Alliés, commandés par le Général-Major Webb, Anglois, & les François, commandés par le Comte de la Motthe, qui vouloient empêcher le paſſage d'un grand convoi de munitions de guerre & de bouche, envoyé d'Angleterre par Oſtende, pour le ſecours de l'armée des Alliés devant Lille, qui commençoit déja à ſouffrir la diſette; mais les François, quoiqu'au nombre de 18000 hommes, ayant mal pris leurs meſures, le convoi paſſa, & ils y eurent tout le déſaantage.

Rouſſelaere eſt une Vicomté ancienne,

qui appartient maintenant à l'Electeur Palatin : il y a des Augustins depuis l'an 1635. On remarque aussi une belle & riche Commanderie de l'Ordre de Malthe, autrefois des Templiers, au Village de Slype, près de Nieuport. Le Commandeur réside ordinairement à Bruges.

LA VILLE D'YPRES.

LE nom d'*Ypra* ou *Ypræ* vient de la petite riviere d'*Yperlée*, qui la traverse, & forme un Canal, par lequel on va à Furnes, Dunkerque, Nieuport, Ostende, Bruges, & autres Villes des environs, avec beaucoup d'utilité pour son commerce. Ce Canal est entretenu par les eaux de deux étangs des Villages voisins, de *Dickebuuse* & *Zillebeeke*, qui fournissent l'eau, lorsque la sécheresse de l'Yperlée les refuse. Lille en est éloignée de cinq lieues, Courtray de six, Bruges, Saint-Omer & Dunkerque de dix.

Avant l'an 800, ce n'étoit qu'un Château, qui fut ruiné par les Normands. Baudouin III, Comte de Flandres, le rétablit, & en fit une Ville environ l'an 960. Thierry d'Alsace, Ferrand & Jeanne, Comtes de Flandres, la firent agrandir.

Louis VI, Roi de France, la prit d'assaut en 1128, étant venu au secours de

Guillaume-le-Normand, Comte de Flandres; & plus de la moitié de la Ville fut pillée & brûlée. Le Roi Philippe-Auguste la prit pareillement en 1213. Une grande partie fut brûlée par accident l'an 1240, ainsi que les Fauxbourgs l'an 1297, par les François. L'an 1325, les Bourgeois se révolterent, aussi-bien que leurs voisins, contre le Comte Louis de Nevers : ils firent abattre la vieille enceinte pour en faire une nouvelle, & ils envelopperent les Fauxbourgs, extrêmement peuplés par des Tisserands & autres Gens de métier. Leur nombre étoit si grand, qu'au dénombrement qui se fit en 1342, on en compta plus de deux cents mille. Le circuit de la Ville étoit alors de 673 verges géométriques; c'est-à-dire, trois fois plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui.

L'an 1383, les Gantois révoltés contre le Comte Louis de Mâle, & secondés par les Anglois, vinrent assiéger la Ville d'Ypres, qu'ils attaquerent avec beaucoup de vigueur, pendant plus de six semaines; mais la résistance des Bourgeois les obligea à la fin de l'abandonner. On en célebre encore la mémoire le premier Dimanche d'Août, jour de la Fête appellée *Tuyndag*. Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, fit de nouveau fortifier & agrandir Ypres, & l'environna de nouvelles murailles l'an 1388.

La principale Eglise est la Cathédrale, dédiée à saint Martin; les autres Paroissia-

les ſont : Saint-Pierre, Saint-Jacques, Saint-Nicolas, Notre-Dame de la Brile, & Saint-Jean, hors de la Ville.

A l'érection des quatorze nouveaux Evêchés aux Pays-Bas, l'ancien Evêché de Térouane fut ſupprimé, dont le Pape Paul IV forma, l'an 1559, trois nouveaux Dioceſes ; Boulogne pour la France, Saint-Omer pour l'Artois, & Ypres pour la Flandre.

Pie IV érigea, l'an 1560, l'Egliſe ou Prévôté de Saint-Martin en Cathédrale, & ſécularifa les Chanoines Réguliers qui étoient de l'Ordre de ſaint Auguſtin. On forma de leurs revenus douze nouvelles Prébendes, dont ſix ſont annexées aux ſix Curés de la Ville. On transféra dix Canonicats de l'ancienne Egliſe de Térouane, pour les neuf Gradués, & un pour l'Evêque ; les dix autres Prébendes y furent transférées du Chapitre de Furnes : ce qui fait que le Chapitre d'Ypres eſt compoſé de trois Membres & de trente-deux Chanoines, parmi leſquels il y a les ſept Dignités, de Doyen, d'Archidiacre, d'Archiprêtre, de Pénitencier, de Chantre, d'Ecolâtre & de Tréſorier. L'Evêque confere lui ſeul toutes les Prébendes & Dignités; mais le Doyenné eſt à la nomination du Souverain ; & les neuf Canonicats gradués ſont électifs & réglés comme ailleurs. Ce Prélat jouit des revenus de la Prévôté du Monaſtere de Saint-Martin ſécularifé, & de celle

de Furnes. L'Evêché est Suffragant de l'Archevêché de Malines, & contient les Villes d'Ypres, Berg-Saint-Vinox, Furnes, Dunkerque, Dixmude, Nieuport, Cassel, Bailleul, Poperingue, &c. avec environ 150 Paroisses, divisées en huit Doyennés.

ÉVÊQUES D'YPRES.

I. Martin Rithove, Docteur en Théologie à Louvain, fit son entrée à Ypres l'an 1562 : il avoit assisté au Concile de Trente, & l'an 1570, il présida au Concile Provincial de Malines, en l'absence du Cardinal de Granvelle; il mourut de la peste l'an 1583.

II. Pierre Simons, de Thielt, Pasteur à Courtray, & puis Chanoine & Archiprêtre à Gand, sacré l'an 1585, & mort l'an 1605.

III. Charles Maes, Doyen de la Cathédrale d'Anvers, & Aumônier des Archiducs Albert & Isabelle, fut sacré l'an 1607, tint un Synode l'an 1609, & passa la même année à l'Evêché de Gand.

IV. Jean de Visschere, de Berg-Saint-Vinox, Chanoine & Curé de la Cathédrale, fut sacré l'an 1611, & mourut en 1613.

V. Antoine de Hennin, Chanoine de la Bathédrale & Curé de Saint-Nicolas à Ypres, fut sacré l'an 1614 : il fonda un beau Séminaire à Douay, & mourut en 1626.

VI. Georges Chamberlain, Doyen de la Cathédrale de Gand; il fut sacré l'an 1627, & mourut en 1634.

VII. Corneille Janſénius, de Leerdam, en Hollande, Docteur en Théologie à Louvain, fut ſacré l'an 1635, & mourut de la peſte le 6 Mai 1638. Ce Prélat avoit composé un Livre ſur la Grace, intitulé *Auguſtinus*, qui a fait grand bruit après ſa mort : on en a tiré les cinq fameuſes Propoſitions, qui furent condamnées l'an 1653, par le Pape Innocent X, & contre leſquelles Alexandre VII dreſſa un Formulaire, l'an 1657.

VIII. Joſſe Bouckaert, d'Iſeghem, Supérieur des Prêtres de l'Oratoire à Montaigu, fut ſacré l'an 1642, & mourut en 1646.

Euſtache-Louis de Croy, Prévôt de l'Egliſe de Saint-Pierre à Caſſel, y fut nommé enſuite par le Roi d'Eſpagne; mais il mourut en 1648.

IX. Jean-François de Robles, Comte d'Annapes, Prévôt de Saint-Pierre à Louvain, & Chancelier de l'Univerſité, fut ſacré l'an 1654, & mourut en 1659.

X. Martin Prats, de Bruxelles, Doyen de l'Egliſe de Sainte-Gudule, fut ſacré l'an 1665, & mourut l'an 1671.

XI. Henri van Halmale, d'Anvers, Doyen de la Cathédrale d'Anvers, ſacré l'an 1672, & mort en 1677.

XII. Guillaume Herinx, d'Helmont, Religieux de l'Ordre de St. François, fut ſacré l'an 1677, & mourut le 17 Août 1678. L'Evêché d'Ypres vaqua enſuite pendant quinze années, pour les difficultés au ſujet

de la Régale entre le Pape Innocent XI & le Roi Louis XIV. S. M. y nomma cependant, en 1679, Jacques de Lieres, Doyen de la Cathédrale de Saint-Omer; mais il se déporta de sa nomination, & mourut l'an 1703.

XIII. Martin de Ratabon, Docteur de la Maison de Navarre, & Aumônier du Roi, fut sacré l'an 1693; il quitta cet Evêché pour celui de Viviers, en France, l'an 1713, & mourut à Paris l'an 1728.

XIV. Charles-François de Laval-Montmorency, Archidiacre de l'Eglise Métropolitaine de Cambray, fut sacré le 6 Mai 1730, & mourut à Ypres le 26 Août suivant.

Thomas-Philippe d'Alsace, Comte de Boussu, Prévôt de la Cathédrale de Gand, fut pourvu de l'Evêché d'Ypres par le Pape Clément XI, l'an 1713; mais l'Empereur Charles VI le nomma, l'année suivante, à l'Archevêché de Malines. Les Etats-Généraux étant maîtres d'Ypres, y nommerent aussi, l'an 1713, Jean-Charles de Cupere, Curé de l'Eglise Paroissiale de Saint-Gilles à Bruges; mais cette nomination ne fut pas reçue.

XV. Jean-Baptiste de Smet, Licencié en Théologie, Chanoine-Pénitencier & Président du Séminaire à Malines, fut nommé par S. M. Imp. & Cath. l'an 1716: il fut sacré à Malines le 20 Avril 1721, & transféré à Gand l'an 1730.

XVI. Guillaume Delvaux, Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, Préſident du College de Viglius, Archiprêtre du Diſtrict de Louvain, &c. fut ſacré à Malines le 25 Mai 1732, & mourut en 1761.

XVII. Félix-Joſeph-Hubert de Wavrans, Chanoine, Archidiacre & Grand-Vicaire de Tournay, fut nommé à l'Evêché d'Ypres, & ſacré à Malines en 1762; il publia, en 1768, un Volume écrit en Latin, contenant divers Statuts pour le réglement de ſon Dioceſe : ouvrage que l'on peut regarder comme un modele en ſon genre. Il trépaſſa le 27 Octobre 1784.

XVIII. Charles-Alexandre, Comte d'Arberg, de Valengin & du St. Empire, né l'an 1734, fut nommé enſuite à cet Evêché. Après avoir été Chanoine de Tournay, puis de la Collégiale de Leuze, il devint Tréfoncier de la Cathédrale de Liege, Evêque d'Amyzon, Suffragant de l'Evêché de Liege, Examinateur Synodal de Son Alteſſe le Prince-Evêque de Liege dans les Synodes du Dioceſe, Membre de l'Etat Noble du Pays de Liege, Comte de Looz, Maréchal héréditaire du Comté & du Pays de Limbourg, éeigneur de la Rochette, Avouer héréditaire de Fleron, fils aîné de Nicolas-Maximilien-Edmond-Joſeph & d'Antoinette-Thérefe Du-Han-de-Martigny, Chanoineſſe Noble du Chapitre de Nivelles, morte en

1742, fille de Philippe-Louis Du-Han, Comte de Martigny, Grand-Ecuyer de Son Alteſſe le Duc Charles de Lorraine, & de Catherine-Françoiſe de Roque-feuille, de Puydebar. Le frere de cet Evêque, Nicolas-Antoine, né en 1736, eſt Colonel propriétaire d'un Régiment de Dragons, qui porte ſon nom, & autrefois celui de St. Ignon.

Il y a dans Ypres les Couvents des Carmes, des Récollets, des Dominicains, des Capucins, des Auguſtins, des Carmes déchauſſés, & un College de Jéſuites. Ces Peres obtinrent pour leur entretien, à charge d'enſeigner les Humanités, les revenus de l'Abbaye de Merckem, Religieuſes de l'Ordre de ſaint Benoît, à une lieue de Dixmude, & ceux du Prieuré de Nipkerke, Bénédictins, ſitué près de Bailleul : ces deux Monaſteres avoient été détruits du temps de la révolte.

L'Abbaye de Saint-Jean, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, à Ypres, y fut établie en 1608, ayant été fondée premiérement dans les Fauxbourgs de la Ville de Térouane; les Religieux occupent le Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Nicolas.

L'Abbaye de Roesbrugge ou Pont-Rouard, Religieuſes de l'Ordre de ſaint Auguſtin, a été fondée environ l'an 1271, par le Chevalier Guillaume de Béthune. Celle de Nonnenboſch, Religieuſes de l'Ordre de ſaint

Benoît, fut fondée l'an 1123, par Charle s-le-Bon, Comte de Flandres, & augmentée par ses Successeurs. Il y a encore des Claristes-Urbanistes, des pauvres Claires, venues de Middelbourg en Flandres; des Sœurs du tiers-Ordre de saint François, des Sœurs-Noires & Grises, des Carmélites déchaussées, un Béguinage & quatre Hôpitaux.

L'Hôtel-de-Ville, qu'on appelle aussi les *Halles*, est situé sur la grande Place. Il est très-magnifique, & a une belle Tour, où l'on garde les Archives; on le commença l'an 1342. Sur la même Place il y a une belle Fontaine, bâtie du temps des François.

Le Prince d'Isenghien est Seigneur & Vicomte d'Ypres; elle est gouvernée par un Grand-Bailli, un Avoué, treize Echevins, quatre à cinq Conseillers-Pensionnaires & un Greffier. Les derniers n'ont qu'une voix consultative dans les Procès, que les Echevins décident. Ce College n'a Jurisdiction que dans la Ville & sa Banlieue.

En 1566, le 15 Août, les Rebelles y pillerent les Eglises, briserent les Images, chasserent les Ecclésiastiques, & massacrerent plus de vingt Curés du Diocese. Ils en furent les maîtres jusques à l'an 1583. Le Prince de Parme les exhorta d'abord par Lettres à rentrer dans leur devoir; mais ils afficherent ces Lettres au gibet. Cet affront l'obligea d'envoyer des Troupes pour bloquer Ypres, qui se rendit le 10 Avril 1584, après un

blocus de huit mois. Le Sr. Marquette, qui y commandoit, en ſortit avec tous ceux de la nouvelle Religion.

Le Prince de Condé la prit en 1648, pour le Roi de France; l'Archiduc Léopold, Gouverneur des Pays-Bas, la reprit en 1649. Le Maréchal de Turenne s'en rendit maître l'an 1658, après quatre jours de tranchée ouverte; mais on la rendit à l'Eſpagne par le Traité des Pyrénées. En 1678, Louis XIV, Roi de France, vint aſſiéger Ypres en perſonne; il fit ouvrir la tranchée le 18 Mars, & la prit le 25 du même mois. La Paix de Nimegue lui confirma la poſſeſſion de cette Ville, qu'il a tellement fait fortifier depuis, qu'elle eſt devenue une des meilleures Places du Pays conquis. Ce même Prince la remit avec ſa Châtellenie l'an 1713, par la Paix d'Utrecht, aux Etats-Généraux, qui en prirent poſſeſſion le 4 Juin, pour leur ſervir de barriere; à condition que le Gouvernement civil & eccléſiaſtique demeureroit à l'Empereur Charles VI, comme Souverain. Le Prince de Ligne, commis par Sa Majeſté, y reçut le ſerment de fidélité du Magiſtrat & de la Châtellenie, le 21 Février 1720. En 1782 S. M. I. y fit ſortir la Garniſon Hollandoiſe, ainſi que des autres Villes de Barrieres.



LA CHATELLENIE D'YPRES.

LA Ville d'Ypres faiſoit autrefois, avec ſa Châtellenie, le troiſieme Membre des Etats du Comté de Flandres; mais depuis qu'elle a été cédée à la France par le Traité de Nimegue, l'an 1678, elle n'a plus envoyé ſes Députés aux Aſſemblées de cette Province, & elle a fait partie du Pays conquis. Quoiqu'elle ait changé depuis de domination, elle n'eſt pas encore réunie aux Etats de Flandres. La Châtellenie ou Vicomté d'Ypres comprend environ trente Bourgs ou Villages.

Le Roi de France y établit, par un Edit du mois de Mars 1693, un Bailliage & Siege Royal, auquel toutes les Sentences du plat-Pays devoient aller par appel, avant que d'aller au Parlement de Tournay. Ce Tribunal étoit compoſé du Grand-Bailli, du Lieutenant-Général civil & criminel, du Lieutenant-Particulier, de ſix Conſeillers, d'un Avocat-Général, d'un Procureur du Roi & d'un Greffier. Il fut érigé enſuite en Préſidial, compoſé de deux Chambres, avec deux Préſidents, & plus grand nombre de Conſeillers. Ce Tribunal avoit auſſi Juriſdiction ſur les Châtellenies de Caſſel, Bourbourg, Berg-Saint-Vinox, Furnes & Bailleul. Louis XIV y avoit ordonné, qu'à

commencer

commencer du premier Mars 1685, on n'y feroit les procédures & tous autres Actes, qu'en langue Françoise; mais lorsqu'en 1713 les François évacuerent la Ville d'Ypres, le dit Tribunal fut transféré à Bailleul.

A peu de distance d'Ypres, on voit trois belles Abbayes de Chanoines Réguliers, de l'Ordre de saint Augustin. Celle de Sonnebeeck a été fondée l'an 1072, par Eusebe, & Remberte, sa femme. Celle de Wormzeele eut pour fondateur Isaac, Seigneur de Wormezeele, l'an 1668.

L'Abbaye de Warneton ou Waesten, dans la petite Ville de ce nom, entre Lille & Ypres, a été fondée par Adele, Comtesse de Peronne & de Warneton, l'an 1138. Elle appartient au Prince d'Orange. Les Alliés l'ayant prise pendant la derniere guerre, trouverent ce poste si avantageux, qu'ils le firent fortifier; & les Hollandois l'ont retenu autrefois en vertu du Traité de Barriere, conclu l'an 1715.

L'Abbaye de Messines, Religieuses nobles de l'Ordre de saint Benoît, fut fondée par Adele, fille de Robert, Roi de France, & femme de Baudouin de Lille, l'an 1062. Elle y fonda aussi un Chapitre de douze Chanoines, dédié à saint Sidrone, Martyr.



LA VILLE DE COURTRAY.

ON la nomme en Flamand *Cortryk*, & en Latin *Cortracum*, autrefois *Corturiacum*. Elle tient, avec sa Châtellenie, le quatrieme rang entre les Villes de Flandres, & est sur la Lis, à cinq lieues ou environ de Lille, d'Ypres, de Tournay & d'Oudenarde, & à huit de Bruges & de Gand; ayant communication avec celle-ci par un beau pavé, qui fut achevé l'an 1722, & avec Tournay par un autre, achevé l'an 1728.

Courtray est devenue très-renommée par ses toiles fines, & par les belles nappes, serviettes & ameublements qu'on y fabrique en forme de damas, qui sont recherchés dans toute l'Europe.

L'Eglise Collégiale de Notre-Dame fut bâtie par Baudouin, Comte de Flandres, Empereur de Constantinople; il y fonda, l'an 1203, un Chapitre de douze Chanoines, avec un Doyen, dont le Souverain a la collation, à l'exception de deux Prébendes, que l'Evêque de Tournay y confere. La Paroissiale est dédiée à saint Martin: on croit que saint Eloi en est le fondateur, & qu'il y a prêché l'Evangile. Les Religieux de l'Abbaye de Saint-Amand y possedent une ancienne Prévôté, dédiée à Notre-Dame, & fondée dès le septieme siecle; & le Prévôt a une Jurisdiction particuliere dans la Ville, avec ses Echevins.

Il y aussi des Récollets, des Capucins, des Jésuites, un Béguinage fort ancien, un Couvent de Religieuses de l'Ordre de saint Augustin, appellé *Sion*, des Carmélites déchaussées, des Sœurs-Grises, & deux Couvents d'Hospitalieres, l'un pour les Passants, & l'autre pour les Malades. L'Abbaye de Groeningue a été fondée en 1238, pour des Religieuses de l'Ordre de Citeaux, par Jeanne, Comtesse de Flandres; elle étoit située alors aux environs de la Ville, dans laquelle elle fut transférée l'an 1578, à cause des guerres. On honore dans cette Abbaye une Image miraculeuse de la sainte Vierge.

Le Magistrat est composé du Grand-Bailli, du Bourguemestre, de dix Echevins, deux Pensionnaires & deux Greffiers. L'Etat militaire a son Gouverneur.

Sous le regne de Philippe-le-Bel, les François perdirent, en 1302, près de Courtray, une bataille contre les Flamands, commandés par Jean, Comte de Namur, fils de Guy, Comte de Flandres. La défaite de l'armée Françoise fut complete & déplorable. Leur Chef, Robert, Comte d'Artois; le Connétable Raoul de Nesle; Jacques, Roi de Maïorque; le Duc de Bar, 1200 Gentilshommes, & 6000 Soldats François y furent tués. Comme la Noblesse portoit des éperons dorés, dont on trouva grand nombre sur le champ de bataille, elle fut surnommée par les Historiens, *la Bataille des éperons dorés.*

En 1382, Charles VI, Roi de France, attaqua les Flamands, qui s'étoient révoltés contre leur Comte Louis de Mâle, & il les mit en déroute près du Village de Roofebeek, à trois lieues de Courtay; plus de 40000 Flamands y furent tués, & la Ville fut faccagée & brûlée.

Philippe-le-Hardi, Comte de Flandres, y fit commencer le Château en 1385, & fortifia la Ville de plufieurs Tours. Ses Fortifications ont été augmentées depuis, & les François les ont perfectionnées, pendant qu'ils en furent maîtres au fiecle paffé. Le Maréchal de Gaffion y fit conftruire auffi, l'an 1647, une Citadelle, du côté de la Porte de Gand; ce qui fut caufe que l'on abattit plus de 300 maifons, ainfi que les Couvents des Capucins & des Capucines.

Les François s'en étoient rendus maîtres dès l'an 1643, & le Maréchal de la Ferté obligea les Efpagnols, qui en avoient formé le fiege, de fe retirer, après avoir mis un de leurs détachements en déroute. Le Roi d'Efpagne reprit Courtray l'an 1645, & y fit ajouter quelques nouvelles fortifications; mais elle retourna, l'an 1646, aux François, commandés par Gafton, Duc d'Orléans, oncle du Roi Louis XIV, qui s'en rendit maître à la vue de l'armée d'Efpagne, conduite par le Duc Charles de Lorraine. L'Archiduc Léopold, Gouverneur des Pays-Bas, la reprit par affaut l'an 1648, le 19

Avril ; la Citadelle se rendit deux jours après.

En 1667, le Roi Louis XIV la fit assiéger par le Maréchal d'Humieres, qui la prit après deux jours d'attaque, & la fit encore fortifier : elle étoit alors très-importante, étant la Ville la plus exposée. Le Roi d'Espagne la céda à la France par le Traité d'Aix-la-Chapelle, & elle ne fut rendue à l'Espagne qu'en 1678, par le Traité de Nimegue.

En 1683, les François la prirent, ainsi que sa Citadelle, qu'ils démantelerent en 1684 ; & puis s'en étant emparés de nouveau, ils la rendirent l'an 1697, par la Paix de Ryswyck, avec toute sa Châtellenie, excepté la Ville de Menin & son ressort.

L'an 1744, la guerre s'étant allumée entre la France & l'Impératrice-Reine, le Roi Louis XV, commença par se rendre maître de Courtray, le 17 Mai. Il n'y avoit alors aucune garnison dans cette Place.

Fin du Tome second.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce second Volume.

Fin de la Table du Tome ſecond.

A PARIS,

Et ſe trouvent à ANVERS,

Chez C. M. SPANOGHE, Imprimeur - Libraire ſur la Place de la Sucrerie. 1786.







